(Novembre 1806.)

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'INSTITUT et de la LÉGION D'HONNEUR, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque Impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de l'Académie de Goettingue, etc. etc.

Prix de ce Journal, tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port:

pour trois mois,..... 9 francs.
pour six mois,..... 18 francs.
pour un an,..... 36 francs.

Les hommes les plus célèbres dans chaque partie des Sciences et de la Littérature, se sont plu à coopérer à cette entreprise utile, et la collection des neuf années du *Magasin Encyclopédique* est devenue précieuse, en ce qu'elle présente une réunion de Mémoires intéressans, qui ne se trouvent point ailleurs, et dont les Auteurs jouissent d'une grande réputation. On y trouve, en effet, des Dissertations, des Mémoires, ou des Opuscules de MM. ALIBERT, BARBIER, BARBIÉ DU BOCCAGE, BARTHELEMY, BAST, BICHAT, CAILLARD, CAVANILLES, CHARDON LA ROCHETTE, CUVIER, DAUBENTON, DELILLE,

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

HISTOIRE DE FRANCE.

Cérémonie des Mariages dans le département de l'Orne; par Louis *Dubois.* 5

BIOGRAPHIE.

Notice sur la vie et les ouvrages de Grainville; par *Le B***.* 19

Eloge historique de Jacques-Martin Cels, lu à la séance publique de la Classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, du 7 juillet 1806; par G. *Cuvier.* 64

Notice sur la vie et les ouvrages de P. Guglielmi, lue dans la séance publique de l'Institut, le 4 octobre 1806, par Joachim *Lebreton.* 98

BIBLIOGRAPHIE.

Eclaircissemens sur la Bible latine sans date, appelée *la Bible de Bæmler*, qui doit être attribuée à Eggestein; par M. Jean-Frédéric *Lichtenberger.* 29

POÉSIE.

Traduction en vers de l'Enéide, par J. M. Hyacinthe *Gaston.* 49

Elégies de Tibulle, traduites en vers par C. L. *Mollevaut.* 91

HISTOIRE.

Lettre sur les Antiquités slaves du cabinet du duc de Mecklenbourg-Strélitz à Prillwitz. 85

GRAMMAIRE.

A Dissertation on Language, etc. 106

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

Nouvelles de la Chine. 122
— d'Angleterre. *Ibid.*
— de Hollande. 126
— d'Allemagne. 129
— de Saxe. 132
— du Royaume de Prusse. 134
— de Gotha. 135
— de l'Empire d'Autriche. 136
— de Suède. 137
— de Danemarck. 138
— de Russie. *Ibid.*
— de la Suisse. 139
— de France. *Ibid.*
— de Paris. 150

THÉATRES.

Débuts de *Lafond* dans la coméd. 178
Reprise du Roi et le Fermier, opéra de *Sedaine*, musique de *Monsigny.* 179
M. Beaufils, *ou* la Conversation faite d'avance; par M. *Joui.* *Ibid.*
Arlequin, peintre; par M. *Rougemont.* 180
Dorat, *ou* la Société des Dominicaux; par le même. *Ibid.*

LIVRES DIVERS.

Mathématiques.

Jani Fred. *Van Beek Calkoen* oratio de præstantiâ et utilitate disciplinæ mathematicæ ad omnem ingenuam institutionem. 181

Ponts et Chaussées.

Recueil de Mémoires inédits de la Bibliothèque impériale des Ponts et Chaussées, publié par M. *Lesage.* *Ibid.*

Technologie.

Annales des Arts et Manufactures; par R. *O'Reilly*, N°s. 73 et 74. 183

Mammifères.

Anatome Castoris atque Chemica Castorei analysis, ejusque in medicinâ usus, auctore C. A. *Bonn.* 184

Botanique.

Flora Badensis, etc.; par M. Charles-Christian *Gmelin.* 185
Avantages qu'on peut tirer des plantes même les plus suspectes; par P. J. *Buc'hoz.* 187

Physiologie.

Essai physiologique sur la Sensibilité; par P. A. *Prost.* *Ibid.*

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

ANNÉE 1806.

TOME VI.

S. 1000.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'INSTITUT et de la LÉGION d'HONNEUR, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de la Société royale des sciences de Goettingue, de celle de Turin, de celles des Curieux de la Nature à Erlang, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de Minéralogie d'Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société linéenne de Londres, des naturalistes de Moscou; des Sociétés d'Histoire naturelle, philomathique, galvanique, de statistique, médicale d'émulation, de l'Athénée des arts de Paris, de l'Athénée de Lyon; des Sociétés des Sciences de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Niort, de Nismes, de Marseille, d'Alençon, de Caen, de Grenoble, de Colmar, de Nancy, de Gap, de Strasbourg, de Mayence, etc., etc., etc.

ANNÉE 1806.

TOME VI.

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DELANCE,

rue des Mathurins, hôtel Cluny.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE.

HISTOIRE DE FRANCE.

CÉRÉMONIE des Mariages dans le département de l'Orne (partie septentrionale), chapitre extrait d'un Essai manuscrit sur les Usages, l'Agriculture, les Locutions, etc. etc. du département de l'Orne; par Louis DUBOIS, *membre de plusieurs Sociétés savantes.*

C'EST ordinairement une veuve vieille et pauvre qui, comme au Groënland, se charge de faire les propositions de mariages. Celle qui est revêtue de cette espèce de magistrature, l'entremetteuse active de ces sortes de marchés s'appelle *Badochet* ou *Diolevert*. Dans nos campagnes comme partout, un intérêt sordide préside presque toujours à cette union si sainte, si pure et si belle quand elle est le fruit de l'estime, de la sympathie et de l'amour; quand cette chaste alliance des cœurs est la récompense des vertus et le prix du mérite; quand elle est vraiment un mariage, et non pas le rap-

prochement hétérogène de deux êtres sans rapports, ou l'ignoble vente de l'indigence à la richesse, ou la simple conformité établie par l'équilibre du trébuchet de Plutus. Mais, hélas ! depuis long-temps

> Amour est mort.... Le pauvre compagnon
> Fut enterré sur les bords du Lignon.

Le Badochet négotie avec plus ou moins d'intelligence et de bonne-foi les mariages de sa commune. Ce plénipotentiaire féminin, cette vieille va trouver un jeune homme ou une jeune fille, elle fait valoir toutes les bonnes raisons qu'elle peut trouver, le rapport des caractères, qu'elle n'a guère étudiés, la bonne conduite réelle ou supposée, l'avantage de la fortune, qu'elle connoît à peine, la conformité de l'âge, qui n'est pas toujours chez les filles d'accord avec le baptistaire, enfin les réalités, les fictions et tout ce que l'imagination et l'éloquence rustiques peuvent suggérer de plus engageant à la langue la plus active. Si ces choses conviennent, la bonne vieille, toujours officieuse, procure aux jeunes-gens quelque tête-à-tête décent chez un de leurs parens. Le jeune homme paie à boire; l'entrevue a lieu. Si elle paroît de bon augure, on invite le père, la mère ou les proches de se trouver à l'auberge, parce que le demandant ne peut pas se permettre d'aller chez la jeune fille avant d'avoir obtenu l'insigne faveur qu'on appelle l'entrée de la maison. Le jour fortuné qu'il reçoit cette grâce se nomme en langue vulgaire la *bien-*

venue ou les *venantises*. Alors on traite réellement le chapitre du mariage, comme on fait le marché d'un bœuf ou d'un meuble. C'est alors qu'on dit comme quoi les partis sont sortables; comme quoi le jeune homme travaille bien et n'est pas ivrogne; comme quoi la jeune paysanne est laborieuse et n'endure point trop patiemment les propos et les goguettes des endormeurs de filles. Non-seulement la galanterie ne se trouve pas à cette réunion, dont les résultats peuvent devenir si importans, mais la simple urbanité s'enfuit, mais encore l'impolitesse la plus grossière y est souvent portée jusqu'à l'exagération. « Allons! dit le jeune prétendant aux parens de celle qu'il recherche en mariage, allons! il faut bien que vous donniez encore quelque chose. Elle est bien laide, au moins, votre fille; bonne dà! elle n'est guère de débit, voyez-vous! ah ça! il me faut encore quelque chose; il me faut tant et rien de moins; je n'en rabattrai rien, sinon c'est un marché manqué. » Après ces complimens et quelques civilités de ce genre, les parens, de leur côté, vantent leur marchandise; on fait l'éloge de la fille : elle travaille bien; elle n'est pas trop laide; elle a beaucoup de conduite, Dieu merci; elle n'est ni raisonneuse, ni babillarde, ni dépensière; elle n'aime pas, grâce à Dieu, à prêter l'oreille aux galans; en un mot comme en cent, c'est une fille d'or; et, pour terminer l'apologie par une démonstration probante, les parens arment d'une bêche la jeune fille. Il faut la voir alors travailler au jardinage et tâcher

de prouver son activité et sa force. A partir du jour qu'une fille a été demandée en mariage, ou bien a l'espoir d'être recherchée, ce n'est plus du tout la même personne. La babillarde devient circonspecte; la paresseuse se trouve active et empressée : elle est forte, sobre, modeste, laborieuse; elle se rengorge; elle fait la belle, elle pince les lèvres, elle baisse les yeux, elle enchaîne sa langue, elle adoucit sa voix; elle devient même, s'il le faut, engageante, officieuse, enjouée. C'est alors que brillent les plus beaux atours, que la figure et les mains sont soigneusement décrassées, et c'est beaucoup assurément. De la veille d'une demande en mariage au lendemain de cette intéressante mission, il ne s'est écoulé que quelques heures; eh bien! ce peu de temps suffit pour opérer de grandes métamorphoses, tant est naturel le désir qui porte un sexe vers l'autre; tant est grande l'envie de secouer le joug de la puissance paternelle, la plus douce pourtant de toutes les dépendances, puisque son empire est tout de protection et de bienveillance; tant est forte la volonté de s'affranchir d'un joug quelconque, pour en prendre un autre qui peut être plus pesant, mais qu'on ne connoît pas encore, dont on ne voit que les charmes, et dont on aime à se déguiser les inconvéniens.

Enfin, après de longs débats, ordinairement l'affaire est terminée à la satisfaction réciproque des jeunes-gens. L'accord verbal de s'épouser se nomme les *bonnes paroles*. On fixe le jour du contrat et celui de la bénédiction nuptiale à l'é-

glise. Dans plusieurs cantons on appelle se faire enregistrer, passer l'acte de mariage devant l'officier civil; on ne regarde comme mariage que la bénédiction nuptiale; étrange erreur qui, comme toutes les erreurs, peut avoir des suites funestes! Il y a des mariés qui, après l'*enregistrement*, retardent le *mariage* de plusieurs mois; qui, dans cet intervalle, cessent de se plaire, et s'exposent, en cas d'un nouveau mariage sans divorce préalable, *au cas pendable de la polygamie*, qui n'a pas cessé d'être un crime punissable par les fers.

La veille du mariage à l'église, les parens de la future (ce sont des hommes) viennent avec une charrette chercher son trousseau. Le harnois est tout décoré; les chevaux et les bœufs sont ornés de rubans et marchent gravement; un violon annonce leur arrivée. Au moment du départ du trousseau, le ménétrier estropie l'air d'une contredanse, et les assistans se mettent à gigoter de leur mieux. Après cette cérémonie réjouissante, le cortége se met en marche, précédé du violon qui ne cesse de *sonner* (c'est là l'expression), devancé par une sœur, ou une parente, ou simplement par la couturière de la future. Cette fille accompagne donc à pied le trousseau de son amie; elle est munie de quelques paquets d'épingles qu'elle distribue une à une aux curieux qui se présentent devant elle. Les épingles sont offertes de fort bonne grâce; et, à moins d'être tout à fait incivil, on ne peut les refuser. On assure même qu'elles portent chance aux jeunes

filles qui les reçoivent en présent, et qu'elles leur font trouver un mari dans un bref délai. Et Dieu sait si l'on fait queue pour obtenir une épingle de si bon augure ! Ceux et celles qui reçoivent les épingles, embrassent toujours celle qui les offre, soit la veille du mariage, soit le jour même de cette fête, jour auquel elles sont présentées par la nouvelle mariée en personne. Dans quelques cantons, la nouvelle mariée va offrir elle-même un millier d'épingles, décoré de rubans, aux personnes qu'elle considère, et qui doivent en revanche lui faire don d'une belle quenouillée.

Le jour de la noce est enfin arrivé. Il paroît enfin ce jour qui doit récompenser la bonne conduite, qui doit unir à jamais sans doute les cœurs faits pour s'aimer, qui doit mettre l'amour et la foiblesse sous l'empire tutélaire de la force et de l'amour. Il luit enfin ce jour si riche d'espoir, si fécond en belles apparences, si redoutable et si flatteur pour le cœur qui palpite, si favorable aux désirs qui vont être comblés, si long-temps attendu et que pourtant on ne voit pas sans quelque inquiétude.

Les filles de la maison, lorsqu'il y en a, ou des parentes, ou même des amies, habillent la nouvelle mariée avec ses plus beaux atours. On attache derrière son bonnet une petite couronne. Les veuves qui convolent n'ont plus évidemment de virginité, et par conséquent pas de couronne... Le jeune époux arrive, aussitôt que la décence lui permet de se présenter; il accourt accom-

pagné de ses parens, revêtu de ses habits les plus éclatans, et portant au côté les fleurs de la saison.

Les coups de fusil se font entendre, le ménétrier se surpasse, la gaieté brille sur tous les fronts des assistans, et le cortége se met en marche pour l'église du lieu. Montées sur des chevaux, quand la fortune le permet, les parentes de la jeune mariée défilent deux à deux; elle monte en croupe derrière un de ses parens, et tout le monde arrive ensemble à l'église. Les époux descendent de cheval, et le cortége se range à la porte du temple rustique pour laisser entrer la nouvelle mariée, qui s'avance appuyée sur la main gauche de celui qui l'accompagne depuis la maison paternelle. Lorsque le prêtre est arrivé, le jeune homme va chercher la fiancée. Les deux époux se placent au milieu de l'église, sous un crucifix qui est ordinairement attaché à la voûte. C'est là que le prêtre donne la bénédiction nuptiale; de là les époux suivent le prêtre au maître-autel, où il leur récite l'évangile. On remet un cierge à chacun des époux; deux personnes tiennent une nappe blanche étendue derrière eux en forme de tapisserie. Alors l'époux présente la main gauche à son épouse; il la conduit à l'autel de la Vierge, sur lequel ils déposent leurs cierges, et récitent quelques prières à voix basse. Ensuite le parent qui avoit accompagné la nouvelle mariée, la conduit hors de l'église. De là on va déjeûner gaiement.

Le dîner vient. La délicate chère!

Le dîner est un fort grand repas composé en majeure partie des présens des convives qui sont reçus fort poliment à mesure qu'ils arrivent. Un cuisinier en grand costume est là, coiffé d'un bonnet de coton d'étiquette, en veste de cérémonie, couvert d'une serviette ou d'un torchon en place de tablier de cuisine.

On tend devant la porte ce qu'on appelle des *Barricades* : ce sont des rubans auxquels on attache des fleurs, des chapelets, des petites couronnes, et qui semblent défendre l'entrée de la maison à la nouvelle mariée ; mais qui réellement ne sont qu'une attention délicate. Elle franchit ces obstacles, distribue libéralement les épingles qui attachoient la barrière de rubans et les colifichets qui y étoient joints, et parvient triomphante au logis de son mari. Ces barricades et cette petite scène offrent l'allégorie du bonheur d'une épouse qui, malgré les embuches de l'envie, est parvenue au terme de ses désirs en obtenant un époux.

Le nouveau marié va au devant de son épouse triomphante, la reçoit et l'embrasse ; il embrasse également les nouvelles parentes qu'il vient d'acquérir. Le cuisinier remet à l'épouse trois pains qu'elle distribue aux pauvres, qui pendant le repas reçoivent encore des potages. La cérémonie des noces est pour eux un acte solennel d'une bienfaisance touchante. Deux cents pauvres quelquefois assistent à une noce et y reçoivent des alimens. Il semble que tout, dans ce jour de fête, doit participer à l'allégresse des convives

et des époux. En effet, la félicité qu'on partage en devient et plus pure et plus douce.

Le mari se rend à la cuisine. Ce jour est pour lui un jour de corvée par laquelle il faut bien qu'il mérite son bonheur : il doit servir tous les convives et partager avec le cuisinier les fatigues de la cérémonie.

Trois tables sont dressées et couvertes de linge blanc ; rapprochées par leurs extrémités, elles forment le fer à cheval. Là, sont entassés, pour ainsi dire, les bouillis, les fricassées, les ragoûts et les rôtis, le bœuf nourrissant, le mouton aux sucs échauffans, le porc savoureux et surchargé d'un lard épais, le gâteau brûlant de sel et de poivre, les oiseaux de basse-cour assez mal assaisonnés quand ils ne sont pas rôtis, peu de légumes, mais des viandes en quantité, du beurre salé, des pains de seigle, de blé ou de sarrazin, du poiré acidulé, du cidre médiocre, du vin blanc et capiteux, et de l'eau-de-vie ; l'ardente eau-de-vie au goût d'empyreume. Tel est le menu d'un repas de noces chez les villageois opulens.

Au centre du fer à cheval, est placée comme un trône la chaise destinée à la nouvelle épouse. Cette chaise est couverte de linge blanc et ornée de trois bouquets de fleurs ; un drap blanc forme une tapisserie derrière ce trône modeste, et si souvent lorgné d'un œil d'envie par les jeunes filles de l'assemblée.

Les plus illustres convives sont placés auprès de MADAME LA MARIÉE.

Lorsque le dîner est fini, on se met à danser

sans mesure et sans fin ; puis le cuisinier et le joueur de violon conduisent MADAME LA MARIÉE chez ses nouveaux voisins, afin qu'elle leur fasse sa visite et leur présente des épingles. A son retour, on place deux chaises l'une auprès de l'autre : on y fait asseoir les époux. On danse autour d'eux, puis chaque convive leur fait présent de sa quenouillée. Cette quenouillée n'est autre chose que le don d'une quenouille, ou bien de lin, de chanvre, de toile, de vin, d'argent même, de vaisselle d'étain et d'autres objets plus ou moins chers suivant la générosité ou la fortune des conviés. Chacun danse, en tenant à la main son présent : ce qui offre un spectacle assez divertissant. Cet usage de porter des dons aux nouveaux mariés existe aussi en Angleterre dans le pays de Galles.

Les parens du marié portent en pompe et promènent solennellement la jeune épouse dans la chaise où elle est assise. Le violon ne cesse de faire merveilles ; les assistans chantent la vieille chanson qui commence par ces vers :

Sur les ponts d'Avignon
J'ai vu chanter la Belle, etc.

Joignez à cet interminable brouhaha le bruit et l'odeur des coups de pistolet qu'on tire presque continuellement dans l'appartement et dans la cour.

Après le dîner, les *momons* se présentent : ce sont des farceurs déguisés, masqués, fort grotesques, et montés sur des chevaux de bois qu'ils

appellent des *Bidoches*, et qu'ils font caracoler pour faire rire l'assemblée. Les *follets*, autre espèce de farceurs, les accompagnent vêtus en bergers du bel air, et décorés de rubans.

Sur les cinq heures du soir on se remet à table : on mange, on danse, on mange encore, puis on danse de nouveau. C'est le cuisinier qui danse la première contredanse avec la mariée; le mari danse la seconde, puis il confie son épouse aux autres danseurs qui se disputent l'honneur de faire danser MADAME LA MARIÉE. Vers huit à neuf heures du soir, les réveilleurs arrivent : ce sont les jeunes garçons du voisinage. On ferme alors les portes, et on se met à détonner à qui mieux mieux, et le plus haut qu'on peut, la fameuse chanson qui revient si souvent :

Sur les ponts d'Avignon, etc.

Les réveilleurs sont amplement régalés de cidre ou de poiré; quant aux alimens solides, il n'y faut pas songer. Un réveilleur est trop bien appris pour se permettre de manger à cette cérémonie; l'usage lui prescrit de boire seulement, et Dieu sait quel déshonneur il mériteroit, et, qui pis est, quels coups de bâton lui seroient distribués sur l'omoplate, s'il enfreignoit la législation toute-puissante des usages du pays. A dix heures du soir, le cinquième ou sixième acte du repas commence. C'est alors qu'on sert le mouton rôti, et qu'on danse; après minuit viennent les oies rôties et savoureuses, la brûlante eau-de-vie, et puis la danse encore; car, si l'on

mange pour avoir la force de danser, on danse afin de recouvrer assez d'appétit pour manger.

Le jour arrive, et à neuf heures du matin on sert le déjeûner, composé de beurre et de fromage; puis enfin la bande, gorgée d'alimens, exténuée de fatigue, accablée de sommeil, et toute en proie aux fumées des boissons, se sépare avec peine et se disperse.

Voici le tour du mari : il redevient le maître de la maison. Le premier usage qu'il fait de son pouvoir reconquis est de prier de passer la journée chez lui ceux qui lui plaisent davantage; et le soir, sur le minuit, les époux sont livrés à eux-mêmes.

Souvent dès le premier soir des noces, lorsqu'on présume que les nouveaux mariés pourroient se retirer de la société pour aller au lit nuptial, quelques malins dérobent l'épouse que le mari cherche en vain, qu'il ne retrouve qu'avec beaucoup de peine et après de longues recherches. Souvent aussi, de son propre mouvement, MADAME LA MARIÉE se cache pour défendre sa virginité menacée, et pour donner de sa pudeur une opinion avantageuse.

Plusieurs nouvelles mariées, comme nous l'avons dit, portent sur le fond de leur coiffure un ornement composé d'un petit miroir entouré de fil d'argent tressé, de rubans et de paillettes. Ce colifichet, qu'on nomme une couronne, est l'emblême virginal d'une qualité souvent fort équivoque; mais dont les jeunes filles ont un soin empressé de se parer pour fermer la bouche aux

aux mauvais plaisans, prouver qu'elles ont été sages, et qu'elles sont à l'abri des quolibets.

N'oublions pas de dire que les mariés qui se piquent de dévotion et de savoir vivre, ne se croient véritablement époux que la troisième nuit après le mariage, et qu'ils croiroient commettre un énorme péché s'ils habitoient ensemble avant cette époque. Préjugé ridicule et stupide qui a pour base une idée de perfection! Dans un roman charmant, Sauvigny retrace en ces termes cet usage de nos pères : (C'est Pierre qui parle.)

« Et puis voyant encore qu'elle ne répondoit, me mis à luy dire : Si touttefois, ô mon cher ange, mes amoureuses tendresses font répugnance à votre trop grande chasteté, bien que ne soit de l'intérêt de mon amour d'obéir à vos commandemens, le vas pourtant faire!..... Oui, dittes cela que vous voulez..... J'avoue qu'il est d'un saint usagé que soient les époux trois nuits en oraisons, l'un près l'autre, avant qu'avoir ensemble nulles privotés. Eh bien! ma mie, soit fait si ce vous plait! Or donc, faut que je sache là où est le briquet, j'allumeray un cierge à votre prie-Dieu, et verrez, par là, combien est pur et non intéressé l'amour que je vous porte..... Parlez donc voir, ma mie, et je le vas vous aller chercher tout de suitte. Là dessus je voulois me lever, mais elle me retint doucement, me passant ses bras à l'entour de mon col. »

On se réunit encore le dimanche qui suit la noce, pour danser de nouveau en l'honneur des époux. Cela s'appelle *fouetter le chat.*

Après ce dernier gala, les époux sont vraiment maîtres chez eux. Le bonheur domestique, enfant du calme et du contentement, succède à ces bruyantes cohues qu'on est convenu d'appeler des fêtes ; et la mariée n'a plus qu'à endurer patiemment quelques mauvaises plaisanteries sans sel comme sans ménagement, qui font rougir la pudeur, et auxquelles elle répond quelquefois en baissant les yeux, plus souvent par des propos assez énergiques qui prouvent que la sphère de ses connoissances et de sa hardiesse s'est passablement étendue. Les époux se querellent ensuite ; on se cogne pour passer le temps et pour convaincre, puis on se raccommode. Le mari devient souvent ivrogne et brutal; la pauvre épouse est surchargée d'enfans et de misère ; et, pour combler des malheurs qui rappellent trop souvent les démêlés du Sganarelle de Molière, leur grossièreté ne connoît pas les charmes naïfs du baiser, ni ces expressions délicates que trouve la tendresse, et dont elle se sert pour essayer de rendre, malgré l'indigence des mots, une partie de ces sentimens qui abondent dans une âme aimante et vive.

BIOGRAPHIE.

Notice sur la Vie et les Ouvrages de Grainville.

Jean-Baptiste-Christophe Grainville naquit à Lisieux, département du Calvados, le 15 mars 1760. Ses parens vivoient dans une honorable aisance. Il reçut d'eux le premier des bienfaits, celui d'une éducation soignée. Envoyé de bonne heure au collége, il fit des progrès si rapides, qu'il avoit achevé sa philosophie à 17 ans.

Son père, avocat distingué, voulut qu'il embrassât la même profession. Le jeune homme avoit trop peu d'expérience encore pour soupçonner sa vocation véritable. Il céda sans peine au vœu de son père, travailla près de 4 ans sous ses yeux, et se rendit ensuite au Parlement de Normandie, où il fut reçu avocat par dispense d'âge.

Pour mieux approfondir la science des lois, il demanda et obtint la permission de suivre quelque temps le barreau de Rouen. Un des meilleurs jurisconsultes de cette ville s'étoit chargé de guider ses premiers pas dans la carrière; mais un attrait plus puissant, l'amour des belles-lettres, eut bientôt prévalu sur l'exemple et les conseils du maître. Déjà nourri de la lecture des poëtes et des orateurs de l'antiquité, fier aussi d'habiter la pa-

trie de Corneille, de Bochart et de Fontenelle, Grainville ne songea plus qu'à les prendre pour modèles et à s'enrichir des trésors de la littérature étrangère. Il apprit et affectionna surtout la langue italienne. Le Tasse, l'Arioste, Métastase étoient devenus ses auteurs de prédilection.

Le premier essai de sa plume fut le *Carnaval de Paphos*, publié à Paris en 1784. Peu de temps après il paya son tribut à l'esprit du jour, en faisant paroître la traduction d'un roman italien en 3 volumes, intitulé : *Aventures d'une jeune Sauvage, écrites par elle-même.*

Ce double début, qui eut assez de succès, l'engagea à prolonger son séjour dans la capitale. Il en profita pour se lier avec des savans, des hommes de lettres et des artistes renommés. Avide de s'instruire à leur école, il se plaisoit à en faire sa société habituelle. Les jours et les heures qu'il ne pouvoit leur consacrer, il les employoit à fréquenter les bibliothéques publiques ou à suivre les cours du Collége de France ; rarement encore manquoit-il l'occasion d'assister aux séances académiques. Par ce moyen, il acquit des connoissances étendues et variées qui lui valurent son admission dans plusieurs Académies, notamment celles de Rouen, Dijon, Caën, les Arcades de Rome, etc.

Non content de lire en original les chefs-d'œuvres de la littérature italienne, il désira connoître également ceux de la langue espagnole. Cette

langue, par son affinité avec les idiômes dont il avoit déjà la clé, ne tarda pas à lui devenir familière. Le célèbre auteur de D. Quichotte avoit soutenu que D. Alonzo d'Ercilla, l'Homère de sa nation, pouvoit être comparé au meilleur des poëtes épiques de l'Italie. Cette assertion piqua la curiosité de Grainville. Il lut avec attention le poëme de l'*Araucana*. Sans déférer entièrement à l'avis de Michel Cervantes, il reconnut dans le poëte espagnol l'empreinte d'un génie extraordinaire; il admira surtout en lui un grand peintre de batailles, et crut enfin qu'il valoit la peine d'être naturalisé parmi nous. La tâche même ne lui paroissoit pas effrayante, quoique l'*Araucana* ait 36 chants; il suffisoit, selon lui, de traduire les meilleurs morceaux, ceux marqués au coin d'un talent supérieur, et de faire du reste une analyse rapide où les morceaux d'élite se trouveroient intercalés. Ce fut d'après ce système que Grainville entreprit de nous faire connoître le poëme dont il s'agit. Il n'y a sacrifié en effet qu'une année, encore son travail est-il accompagné de remarques historiques et précédé d'une vie de l'auteur. Cette vie renferme des particularités d'autant plus curieuses, que D. Alonzo d'Ercilla a été tout à la fois le chantre et le héros de l'expédition sur laquelle le poëme est fondé.

C'est la faute de Grainville si ce travail est resté dans son portefeuille; mais cette faute même prouve son respect envers le public comme en-

vers l'écrivain dont il étoit l'interprète. Il vouloit prendre conseil du temps pour perfectionner l'ouvrage, et ce motif délicat ne lui permit pas d'accepter l'offre séduisante d'un libraire qui consentoit alors à l'imprimer.

Après avoir mis la dernière main à cet ouvrage, Grainville fut jaloux enfin de traiter un sujet d'invention, mais dont le tissu léger ne lui offrit qu'un objet de délassement. Il composa donc et mit au jour, en 1787, *Ismène et Tarsis*, ou *la Colère de Vénus*, roman poétique, suivi d'une traduction de quelques poésies fugitives de Métastase. Les critiques du temps convinrent qu'il y avoit beaucoup d'élégance et de facilité dans les morceaux traduits. A l'égard du roman, l'idée en parut ingénieuse et l'exécution agréable. On cita même, d'une manière flatteuse, la fin de l'épilogue. Ce fragment mérite d'autant mieux d'être rapporté ici, que l'auteur y peint déjà les sentimens vertueux qui n'ont cessé de le caractériser toute sa vie. Voici le fragment : *Un jour, rappelant à ma mémoire ces foibles airs que je prélude en tremblant, je ne sentirai point mon cœur déchiré de remords; je n'aurai point, dans de coupables rimes, déifié le vice, alarmé l'innocence et fait rougir la pudeur; mais j'aurai tenté d'intéresser par le tableau touchant d'une infortunée en butte aux traits d'un destin contraire, désarmant par sa constance et ses vertus le courroux d'une déesse justement irritée.*

Comme on le voit, le cadre du roman et une

partie des personnages étoient empruntés de la mythologie. Ce monde poétique rioit singulièrement à l'imagination de l'auteur. Encore tout préoccupé des divinités de l'olympe, il eut la fantaisie de composer un grand opéra, et prit pour sujet *les Héraclides*. Le célèbre Sacchini l'honoroit de son amitié; il examina le plan de la pièce et l'engagea à l'exécuter. Grainville l'exécuta en effet; mais bientôt refroidi sur l'ouvrage, il finit par y renoncer entièrement, soit qu'un travail de ce genre convint mal au tour de son esprit, qui étoit moins brillant que solide, soit qu'il préférât son repos à une gloire trop souvent contestée et toujours assez frivole.

Vers ce même temps, il avoit acheté le privilége des *Etrennes du Parnasse*, et rédigea ce recueil pendant les années 1788 et 1789. Le choix des poésies en est fait avec discernement. On pourroit lire encore avec fruit les notices qui sont à la suite; c'est qu'en jugeant les ouvrages nouveaux, le rédacteur se bornoit à défendre la cause du bon goût, et qu'il répugnoit à ses principes d'amuser le public aux dépens d'un écrivain.

Cette rédaction, au reste, n'employoit que ses momens de loisirs; elle servoit à le distraire d'un travail important dont il s'occupoit depuis plusieurs années, je veux dire la traduction des *Monumenti inediti* de l'immortel Winckelman. Ce magnifique ouvrage alloit être enfin connu dans notre langue; déjà même une partie des planches

étoit gravée, lorsque la révolution vint ruiner l'imprimeur et fit échouer l'entreprise.

Un tel monument, élevé à la gloire des arts, promettoit à Grainville un surcroit de réputation. Il n'en fut que plus prévenu contre le nouvel ordre de choses qui détruisoit sa plus chère espérance. Néanmoins, tout son ressentiment se borna à publier, en 1791, une petite brochure intitulée *la Fatalité*, dont la scène est placée en Arcadie et présente un tableau allégorique des premiers jours de notre révolution.

Depuis deux ans environ, Grainville s'étoit retiré au sein de sa famille. Il lui restoit encore une mère, digne objet de sa tendresse. Résolu à ne plus la quitter, il avoit mis le comble à ses vœux, en acceptant une épouse de son choix. Cette union n'eut malheureusement pas assez de durée. En 1795, la jeune femme mit au monde un second enfant qui lui coûta la vie. L'époux infortuné sentit vivement cette perte. Sa santé commença dès lors à dépérir; il essuya beaucoup de maladies. Sa mère, ses enfans et ses livres devinrent son unique consolation. Cependant le goût qu'il avoit pris pour la solitude le ramena insensiblement aux travaux littéraires. Étonné que le poëme latin des *Argonautes* de Valerius Flaccus n'eût pas encore reçu chez nous les honneurs de la traduction, il entreprit le premier de le faire passer dans notre langue. Cet ouvrage, resté manuscrit, est le fruit de trois années de travail et de beaucoup de recherches

dans les bibliothéques de la capitale ; aussi l'a-t-il enrichi d'un discours préliminaire et de notes historiques qui déposent en faveur de son érudition.

Il a traduit encore des langues latine, italienne et espagnole, *le Remède d'amour*, d'Ovide, *les Hymnes de* Sapho, *le Vendangeur*, de Tanzillo, et deux poëmes sur la musique, l'un de Le Fèvre et l'autre de *D. Thomas* Yriarté. Ces opuscules ont été successivement imprimés à Paris en 1792, 96, 97 et 1801. On se contente de les indiquer ici pour en venir à son dernier ouvrage, intitulé *la Chasse*, qu'il a achevé peu de temps avant sa mort, arrivée le 13 décembre 1805. C'est un poëme didactique en 4 chants, écrit en prose poétique, et dont le sujet, le plan, ainsi que les détails, lui appartiennent exclusivement. Lorsque ce poëme aura vu le jour, on présume que la lecture en sera agréable. Pour sauver l'aridité du fonds, l'auteur y a semé des tableaux riants, des descriptions animées et quelques épisodes intéressans. Ce n'est pas non plus sans art qu'il a opposé les ruses des animaux à l'industrie de l'homme. Son champ étoit fertile, il faut en convenir ; car, en dépit de l'école cartésienne, ce qu'on appelle l'instinct des animaux a souvent de quoi confondre la raison humaine.

Dans une préface qui accompagne le poëme, l'auteur passe en revue le petit nombre d'écrits du même genre, composés par les anciens et les modernes. On trouve encore, à la fin de chaque

chant, des notes instructives qui forment, en quelque sorte, un manuel de chasse. Grainville étoit en effet grand *chasseur*. Passionné pour cet exercice pénible, il s'y livra long-temps avec ardeur, pour ne pas dire avec excès, et peut-être est-ce là une des causes qui ont abrégé le terme ses jours.

Tels sont les divers ouvrages qui sont sortis de sa plume, sans y comprendre une foule de morceaux détachés soit en vers, soit en prose, qui se trouvent épars dans les feuilles périodiques (1). C'est dommage qu'une mort prématurée ne lui ait pas permis de publier ceux de ces mêmes ouvrages qui pouvoient consolider sa réputation. Il a succombé dans sa 46e. année, après avoir langui plus de 9 mois. Si la carrière qu'il a parcourue n'a pas été longue, on avouera du moins qu'elle a été dignement remplie, ce qui doit ajouter au regret de sa perte.

Il reste à parler de ses mœurs, et, sous ce rapport, l'homme ne méritoit pas moins d'estime que l'écrivain. Sa première jeunesse, à la vérité, fut en proie à des passions ardentes, impétueuses; mais la raison vint promptement à son secours, et le goût du beau, joint à son esprit d'indépendance, eut bientôt achevé de le rendre maître de lui-même. Exempt d'ambition, on ne

(1) Quelques-uns ont été insérés dans le *Magasin Encyclopédique*, et m'ont valu l'avantage de connoître leur auteur, ce qui me rend sa perte particulièrement plus regrettable. A. L. M.

le vit jamais solliciter les honneurs et les dignités. Sa devise étoit l'*aurea mediocritas*, que prise tant Horace, et ce partage a borné tous ses désirs. Vrai par caractère, il ne savoit ni dissimuler, ni feindre ; il étoit doué au contraire d'une franchise rare, qui dégénéroit même en brusquerie, lorsqu'on éprouvoit trop sa patience ; mais on remarquoit peu ce défaut en lui, parce qu'il étoit ordinairement taciturne. Né bon fils, il n'est pas étonnant qu'il ait été bon époux et bon père : aussi, jusqu'au dernier moment, a-t-il partagé ses plus tendres affections entre sa mère et ses enfans. L'amitié n'avoit pas des droits moins sacrés sur son cœur. Il suffira de citer un trait pour peindre la confiance que ce noble sentiment lui inspiroit. En s'éloignant de la capitale, il y avoit laissé un compagnon d'études qui étoit intimement lié avec lui. Il le pressoit depuis longtemps de venir le voir à sa maison de campagne ; mais cet ami étoit malheureusement séparé de lui par une barrière insurmontable ; il relevoit même d'une maladie dangereuse, lorsque Grainville étoit prêt de succomber à la sienne. Que fait Grainville, qui n'avoit déjà plus la force de répondre à une lettre consolante qu'il venoit d'en recevoir ? Il s'arrache au lit de douleur, se fait conduire jusqu'à son cabinet ; là, d'une main tremblante, il plie un paquet destiné pour son ami, et recommande expressément qu'on le lui fasse parvenir. Ce paquet renfermoit son manuscrit du poëme de *la Chasse*,

avec deux plumes qu'il avoit employées pour le transcrire. L'ami survivant conserve religieusement ce dépôt, qui est un legs de l'amitié. Il a deviné les dernières volontés de Grainville ; il s'occupe des moyens de faire paroître son poëme, et il a fait usage de ses plumes pour confier au papier cette foible notice. C'est le cœur seul qui la lui a dictée ; puisse-t-elle intéresser les hommes de lettres à la mémoire de son ami, et accélérer la publication des ouvrages qui doivent recommander son nom à la postérité.

Le B***.

BIBLIOGRAPHIE.

Éclaircissemens sur la Bible latine sans date, appelée la Bible de Bæmler, *qui doit être attribuée à Eggestein; par M.* Jean-Frédéric *Lichtenberger, instituteur au Gymnase de Strasbourg.*

La Bible latine sans date et sans nom de lieu ni d'imprimeur, qui appartient à M. Brunner mon collègue au Gymnase de Strasbourg, est entièrement conforme à celle de l'abbaye de Saint-Ulric, à Augsbourg, exactement décrite par le P. Braun (1), qui s'efforce de prouver que cette Bible est sortie de la presse de Jean Bæmler à Augsbourg; c'est ce qu'avoient déjà avancé Clément (2) et Meermann (3). Mais M. Panzer (4) appelle cette Bible la troisième de Henri Eggestein à Strasbourg. Cet imprimeur, maître-ès-arts et en philosophie, avertit en 1471, dans les *Constitutiones Clementis I*, que lui Eggestein avoit déjà auparavant imprimé une infinité de volumes, *innumera divini humanique juris volumina* (5).

(1) In *Notitia de libris biblioth. S. Ulric. sec. XV impressis* P. I, pag. 118.

(2) *Biblioth. curieuse*, tom. IV, pag. 7.

(3) *Origines typogr.* tom. II, pag. 285.

(4) *Annales typogr.* tom. I, pag. 82.

(5) V. Schœpflin, *Vindiciæ typogr.* pag. 45 et 100.

Cette édition diffère très-peu d'une autre qui étoit à la Commanderie de Saint-Jean à Strasbourg, dans laquelle l'enlumineur a écrit en rouge à la fin du premier volume : *Explicit psalterium per magistrum Heinr. Eggestein anno lxviij.* Schœpflin a fait graver cette souscription (6).

Les détails donnés par Fournier (7) sur les petites différences de composition entre la Bible décrite par Sallier (8) et celle dont le second volume seulement est au collége Mazarin, font voir clairement que la Bible chez M. Brunner, laquelle je nomme la nôtre, est de la même édition que celle de Sallier, et que la Bible Mazarine incomplète répond exactement à la Bible avec la note manuscrite qui porte *Eggestein* 1468.

Dans ces deux éditions on remarque, 1°. mêmes caractères, ce qui, dit Fournier (9), est sensible à la vue par leur ressemblance parfaite et par leur grosseur, qui est absolument la même; 2°. même nombre de lignes par colonne, savoir, 45; 3°. même nombre de feuillets; le premier volume en a 249, le second 244. Masch (10),

(6) *Vindiciæ typogr.*, tab. V.

(7) *Origine de l'imprimerie*, pag. 208.

(8) Dans l'*Histoire de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, tom. XIV, p. 238.

(9) *Origine de l'impr.*, pag. 207.

(10) *Biblioth. sacra*, vol. III, pag. 74.

copié par le P. Braun (11) et par M. Panzer (12), s'est trompé en ce qu'il ne donne que 248 feuillets au premier volume de la Bible avec ladite note qui porte *Eggestein* 1468. 4°. Les colonnes de chaque page commencent et finissent de la même manière, ce qui prouve que l'une de ces éditions est faite sur l'autre.

Une singularité qui se trouve également dans l'une et dans l'autre, c'est que dans le second volume, après le livre de Baruch qui finit au *recto* du feuillet 81, col. 2, ligne 34, non-seulement tout le reste de ce feuillet est vide, mais que par-dessus on y trouve un feuillet entier tout vide, placé entre ledit feuillet 81 et le feuillet 82 imprimé, qui commence par le prologue du livre d'Ezechiel.

La différence entre ces deux éditions se réduit à ce que, 1°. la place laissée vide pour y peindre la grande lettre initiale, est quelquefois plus large dans notre Bible que dans celle de 1468; donc les lignes placées dans la nôtre à côté de ce vide élargi étant plus courtes, on y a fait passer les syllabes finales d'une ligne à la suivante, et pour regagner par la composition ce que l'on donnoit à la place, on y a abrégé des mots qui sont pleins dans la Bible de 1468; 2°. le nombre des abréviations a été augmenté encore dans la nôtre pour y mieux espacer des lettres trop serrées dans celle de 1468; 3°. des fautes d'impres-

(11) *Notitia Biblioth. S. Ulric.*, P. I, pag. 121.

(12) *Annales typogr.*, tom. I, pag. 81.

sion remarquées dans celle-ci ne se trouvent plus dans la nôtre, par exemple, aux premiers feuillets : *liberis* pour *libris*, fol. 1, col. 1, lig. 14; *magnus* pour *magus*, lig. 35; *dimittitur* pour *demittitur*, fol. 2, col. 2, lig. 12; *vulvuntur* pour *volvuntur*, fol. 3, col. 2, lig. 14; *illucessere* pour *illucescere*, col. 4, lig. 6; encore *liberis* pour *libris*, fol. 4, col. 1, lig. 13. Dans le second volume, à la dernière ligne, *omnibis* pour *omnibus*. Dans notre Bible, cette dernière ligne est sans point final, faute de place, et le mot *amen* y est omis, apparemment pour ne pas commencer une ligne de plus que dans celle de 1468; car l'une et l'autre finissent avec la septième ligne de la seconde colonne du *folio verso*.

Parmi les anciennes éditions qui sont sorties de la même presse, celles qui sont plus parfaites semblent être postérieures aux moins parfaites; donc il paroît que notre Bible est postérieure à celle qui porte la date manuscrite 1468.

C'est à cette édition de 1468 qu'il faut rapporter la Bible conservée à Lünebourg, malgré le doute de Clément (13) et de Masch (14), trompés par une faute essentielle d'impression dans le Mémoire de Sallier, inséré dans l'Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres (15), où la dernière syllabe de la première ligne du second volume de la Bible Mazarine est rendue

(13) *Biblioth. curieuse*, tom. IV, pag. 77.

(14) *Biblioth. Sacra*, vol. III, pag. 75.

(15) Tom. XIV, pag. 251.

par

par *imp-* pour *im-*. Cette faute d'impression, Fournier (16) l'a relevée dans une note où il se méprend à son tour en ce qu'il confond la Bible conservée à Lünebourg, décrite dans le journal de Berlin (17), avec la Bible du roi de Prusse, décrite dans le même journal (18) cité par Clément (19); Bible que Fournier prétend à tort être la même que celle de Sallier.

Car cette Bible du roi de Prusse, en petits caractères de missel, diffère infiniment de celle de Sallier, et paroît être cette première Bible de Mayence antérieure à celle de 1462, pour laquelle Sallier veut faire passer la sienne, aussi bien que Fournier, qui admet même deux éditions de cette première Bible, savoir : la Bible Mazarine qui est incomplète et qu'il attribue à Gutenberg et Faust, et celle de Sallier qu'il donne à Gutenberg seul, après la rupture de sa société avec Faust en 1455 (20).

Mais ces deux éditions appartiennent à Eggestein. Cet artiste qui, dans son Cicéron *de Officiis*, en 1472, affecta d'imiter le caractère de l'édition faite par Faust et Schœffer en 1465 (21), paroît avoir imité de même, dans ces Bibles, le caractère de celle de Mayence de 1462, laquelle,

(16) *Origine de l'impr.*, pag. 205 et 195.
(17) *Berlinische Bibliothek*, 1748, vol. II, pag. 410.
(18) *Ibid.* 1747, vol. I, pag. 278.
(19) *Biblioth. curieuse*, tom. IV, pag. 65 et 76.
(20) *Origine de l'imprim.*, pag. 224 et 229.
(21) PANZER, tom. I, pag. 18.

dit Fournier (22), est un ouvrage admirable par la hardiesse de la gravure des caractères et par la propreté de l'impression. Le caractère de cette Bible, dit M. Fischer (23), est le plus beau de la presse de Mayence ; c'est un composé de gothique et de romain. Il est plus gros que celui du *Rationale Durandi* de 1459 et du Cicéron *de Officiis* de 1465, dont je viens de parler, lequel est dans le goût de l'écriture du temps : et ces deux ouvrages encore, dit Fournier (24), ont fait un grand honneur à Schœffer par la beauté de ces petits caractères et par le mérite de l'exécution.

C'est apparemment ce manège d'Eggestein qui fit croire à Sallier que la Bible qu'il venoit d'acquérir en 1739 pour la bibliothéque, alors du roi, est la première de Mayence, imprimée entre 1452 et 1462 ; car il dit dans son Mémoire (25) que, dans cette Bible et dans celle de 1462, la frappe du caractère est du même dessin, et que les différences de fonte n'empêchent pas d'y apercevoir le même goût ; mais l'impression de cette Bible sans date étant fort éloignée de la perfection annoncée par celle de 1462, il faut croire, ajoute Sallier, que la Bible sans date est antérieure à l'autre.

Fournier, qui prétend que les caractères de la

(22) Origine, pag. 112.

(23) Essais sur les monumens typographiques de Gutenberg, pag. 91.

(24) Observ. sur les *Vindiciæ*, pag. 17.

(25) Dans l'Hist. de l'Acad. des Inscr., tom. XIV, p. 252.

Bible de Sallier sont de bois, dit (26) que leur forme est si exactement dans le goût des caractères de fonte que Schœffer fit peu après; que les contours et la figure sont si parfaitement les mêmes, qu'on les reconnoît tout d'un coup pour être de cet artiste.

Heinecken (27) rapporte que quelques lignes calquées sur la Bible de Sallier, et appliquées sur les mêmes lignes de celle de 1462, ont fait reconnoître, à lui et à Capperonnier, que les caractères de la Bible de Sallier, sinon fondus dans les mêmes matrices, sont pourtant exactement formés comme ceux de la Bible de 1462; mais que pour la netteté des caractères et pour la justesse de l'alignement, la Bible de 1462 l'emporte de beaucoup sur celle de Sallier.

Cependant les observations faites par Fournier sur une autre Bible sans date l'invitoient à voir dans la Bible de Sallier plutôt une imitation imparfaite du caractère de la Bible de 1462, qu'une édition antérieure à celle-ci.

Car Fournier (28) fait observer que les ouvriers qui quittèrent l'atelier de Mayence pour établir une presse ailleurs, continuèrent d'imiter leurs anciens maîtres, jusqu'à ne mettre à leurs premiers ouvrages ni date, ni nom de lieu, ni d'artiste; que c'est de cette façon qu'ils ont fait

(26) Origine, pag. 214.

(27) *Neue Nachrichten von Künstlern und Kunstsachen*, pag. 228.

(28) Origine, pag. 243.

une Bible latine dont le caractère, dit-il, est de la même forme que celui de la Bible de Sallier, mais un peu plus petit; que dans l'une et l'autre les lettres sont inégales; que dans cette Bible, qui a été faite par ces nouveaux imprimeurs, chaque livre et chaque chapitre commencent par une capitale gravée en bois avec divers ornemens gothiques d'un goût et d'une exécution infiniment inférieurs à la perfection brillante des capitales de bois du Psautier de 1457 et 1459, et de quelques exemplaires du *Rationale Durandi* de 1459. J'ajoute que dans cette même Bible les titres et les fins des livres qui commencent par *Incipit* et par *Explicit*, sont imprimés en rouge, comme dans la Bible de 1462.

Tout cela pourroit faire croire que la Bible, avec ces capitales de bois et en lettres inégales, est antérieure au Psautier de 1457; mais Fournier juge qu'elle est postérieure même à la Bible de 1462.

En effet, si la Bible en question avoit été imprimée par Faust, et avant celle de 1462, l'Epître de *Menardus ad Jac. de Isenaco*, qui sert d'introduction à la lecture de la Bible, et qui se trouve à la fin de cette édition avec des capitales de bois, se trouveroit de même dans la Bible de 1462; mais elle n'est jointe ni à celle-ci, ni à celle de Schœffer, qui a été faite en 1472. Or, cette Epître de *Menardus* est encore ajoutée à deux autres éditions de la Bible avec les mêmes capitales de bois, dont l'une ne porte que la date 1475; l'autre porte celle de 1477,

avec le nom de Bernard Richel à Bâle ; donc M. Panzer (29) a revendiqué au même Richel, tant la Bible avec la date de 1475, que la première sans date avec les mêmes capitales, qui semble avoir précédé aussi de deux ans environ la seconde édition.

Si les anciens imprimeurs mettoient si peu d'intervalle entre leurs éditions, c'est parce qu'ils ne tiroient qu'un petit nombre d'exemplaires, lequel généralement n'excédoit pas 300 ; c'est ce qu'avertissent de leurs éditions Schweinheim et Pannarz, à Rome en 1472, comme Meermann (30) fait observer. Jean de Spire, à Venise, ne tira que 100 exemplaires du *Plinius Historia natur.* et du *Cicero ad familiares*, à ce que marque son frère Vendelin en 1470 (31). Antoine Koberger, à Nuremberg, ayant imprimé sa première Bible latine en 1475, en fit la seconde en 1477, puis deux en 1478, une en 1479, 1480, 1481, 1482, 1485, 1487, 1493, 1496, 1497 et 1501, ce qui fait quatorze éditions, sans compter sa Bible allemande en 1483. Ce Koberger est nommé *librariorum facile princeps* par Josse Bade, surnommé *Ascensius*, savant imprimeur à Paris en 1499 (32). Koberger, dit Clément (33), a été sans contredit

(29) Tom. I, pag. 193 ; et *Beschreibung der æltesten augsburgischen Bibeln*, pag. 4.

(30) Tom. II, pag. 247.

(31) PANZER, tom. III, pag. 64.

(32) MAITTAIRE, tom. I, pag. 79, édit. 1719, et LAMBINET, pag. 369.

(33) Tom. IV, pag. 92.

le plus plus grand imprimeur du 15e. siècle.

Eggestein même venant d'imprimer, en 1471, le *Decretum Gratiani*, en 2 vol. *in-fol. max.*, en fit l'année suivante, 1472, la seconde édition, dans laquelle on remarque des variations qui prouvent que c'est une édition différente de celle de 1471 (34). On conçoit donc sans peine que le même Eggestein ait fait deux éditions de la Bible depuis 1468 jusqu'en 1470.

Les observations faites par Fournier sur la Bible sans date, revendiquée depuis pour Richel, l'invitoient assez à croire à l'authenticité de la souscription manuscrite de la Bible, qui porte *Explicit.... per Eggestein anno* 68; toutefois Fournier souscrivit à l'opinion de Clément (35), qui, sans être à portée d'examiner ledit exemplaire, fait observer que ces notes à la main sont sujettes à caution. Malgré cela, le même Clément (36) attribue notre Bible à Jean Bæmler, parce que, dans un exemplaire, on trouve cette note écrite : *Bæmler* 1466, comme nous verrons ci-après.

Rien ne paroît plus vrai que la souscription latine de la Bible allemande conservée à Stuttgard : *Explicit liber iste anno domini millesimo quadringentesimo sexagesimo sexto formatus arte impressoria per venerabilem virum Joh. Mentell in Argentina.* Cette souscription, écrite en rouge par l'enlumineur, Schoepflin l'a fait graver dans ses

(34) V. Panzer, tom. I, pag. 17.

(35) Tom. II, pag. 170, et Fournier, Origine, pag. 218.

(36) Tom. IV, pag. 88.

Vindiciæ typographicæ (37), où, par une faute d'impression, cette Bible allemande est nommée latine (38).

Fournier (39) et Mercier (40) ont rejeté cette souscription, parce qu'elle est manuscrite; mais les caractères de cette Bible sont absolument les mêmes que ceux du *S. Augustinus de arte prædicandi*, qui porte le nom de Jean Mentel (41); et dans un exemplaire de cette Bible, conservé à Munich, le P. Steigenberger (42) a trouvé une note, d'une écriture très-ancienne, qui porte que ce livre a été acheté en 1466 le 27 juin. L'enlumineur qui a rubriqué cet exemplaire, y a mis la date 1467, qui est celle de son travail. De même l'enlumineur de l'exemplaire conservé à Léipsick, y a marqué en deux différens endroits la même date 1467 (43).

M. Lambinet (44) avance à la vérité que les souscriptions à la main sont astucieuses, et que les éditions qui en portent le sceau sont apocry-

(37) Tab. III.

(38) *Vindiciæ*, pag. 42.

(39) *Observ.* pag. 20.

(40) Supplém. à l'*Hist. de l'imprim. de* MARCHAND, p. 55.

(41) V. STEIGENBERGER, *Abhandl. über die zwo älterœltesten deutschen Bibeln*, pag. 19, et PANZER *Annalen der deutschen Litteratur*, pag. 12.

(42) *Ibid*, pag. 13.

(43) PANZER, *Nachr. von den œltesten deutschen Bibeln*, pag. 21, et TENZEL, *monatliche Unterredungen*, 1693, pag. 674.

(44) *Recherches sur l'Origine de l'imprim.*, pag. 155.

phes ; cependant il reconnoît la vérité d'une telle souscription ajoutée en rouge par l'enlumineur à l'*Astexanus summa de casibus*, laquelle est à la façon de celle de la susdite Bible allemande : *Explicit summa fratris Astexani arte impressoria formata per venerabilem virum Jo. Mentell anno dñi MCCCCLXIX* 1869. *Deo gracias* (45). Cette date 1469 y est mise par deux fois et en chiffres différens ; M. Lambinet l'a trouvée confirmée par cette autre souscription dudit *Astexanus* à la bibliothèque impériale à Paris : *Explicit primum volumen summe de casibus quem ligavi et clausi pro necessitate hujus ecclesiæ anno Domini* 1469 (46). Un exemplaire du même *Astexanus de casibus*, à la prévôté de Saint-Nicolas, voisine de Passau, porte que ce livre a été acheté en 1469 (47).

Ainsi, parmi les souscriptions à la main, il y en a qui paroissent très-vraies, et rien n'empêche de ranger dans cette classe celle de la Bible d'Eggestein, qui est évidemment de la main de l'enlumineur qui a rubriqué cet exemplaire en 1468. Fournier (48) se voyant forcé de l'avouer, prétend qu'Eggestein n'a fait que rubriquer cette Bible en 1468.

Mais croira-t-on cela d'Eggestein, qui, commençant en 1471 de mettre à ses imprimés son nom avec la date, y annonce formellement que

(45) V. Schoepflin *Vindiciæ*, tab. IV et pag. 43.

(46) Lambinet, *Recherches*, pag. 117.

(47) V. Denis *Supplem. Maittairii*, pag. 496, n°. 4260.

(48) *Origine*, pag. 218, et *Observ.* pag. 22.

déjà auparavant il avoit imprimé une infinité de volumes? Fournier (49) même fait observer que le *Decretum Gratiani* par Eggestein, en 1471, étant très-bien exécuté et d'un mécanisme difficile à cause de la glose qui encadre artistement le texte, il est naturel de croire que ce n'est pas le premier ouvrage d'Eggestein en caractères de fonte, et qu'il a imprimé avec ces caractères aussitôt que Mentel, ou peu après.

Mais enfin Fournier (50) prétend que la Bible en question ne sauroit avoir été imprimée en 1468, parce que, dit-il, elle est en caractères de bois, et vers ce temps-là on imprima communément avec des caractères de fonte dans toute l'Europe et à Strasbourg même.

Accordons pour un moment que cette Bible est en caractères de bois, il est toujours très-possible qu'elle soit de l'année 1468, parce que la Bible sans date revendiquée à Richel, laquelle, dit Fournier (51), est aussi en caractères de bois, à cause de l'inégalité des lettres, est sans contredit postérieure même à ladite année 1468, comme j'ai fait remarquer ci-dessus. J'examinerai dans la suite les prétendus indices des caractères de bois dans nos Bibles d'Eggestein, qui se trouvent encore dans plusieurs imprimés après 1470.

L'authenticité de la souscription *Explicit.... per Eggestein anno* 68 fut d'abord reconnue par

(49) *Observ.* pag. 28.

(50) *Origine*, pag. 218, et *Observ.* p. 22.

(51) *Origine*, pag. 244.

Schoepflin (52), qui, parmi ces souscriptions manuscrites, savoit très-bien distinguer, dans les plus anciennes Bibles allemandes, la susdite vraie souscription qui porte *Mentell* 1466, d'avec les deux fausses qui portent : *Faust et Schœffer* 1462 (53), lesquelles se trouvent ajoutées à une autre Bible gardée pareillement à Stuttgard; aussi Meermann (54) crut à l'authenticité de la souscription manuscrite de la Bible d'Eggestein de 1468, et trouva peu solides les raisons pour lesquelles Fournier la donne pour la première de Gutenberg et Faust. Enfin le P. Braun (55) dit que les savans sont généralement d'accord que la Bible avec la note manuscrite que nous citons est réellement d'Eggestein.

Apparemment le même P. Braun n'a pas vu cette édition d'Eggestein de 1468, dont les caractères sont les mêmes que ceux de la Bible décrite par lui, qui est celle de Sallier et la nôtre; car il déclare nettement (56) : « Aussi long-temps » qu'on ne pourra prouver qu'Eggestein s'est » servi des caractères de la Bible par moi décrite, » je persisterai ferme dans mon opinion que cette » Bible n'a pas été imprimée par Eggestein à Stras- » bourg, mais par Bæmler à Augsbourg. » Toute

(52) *Vindiciæ*, pag. 43.

(53) *Ibid.* pag. 34 et 42. PANZER, *Nachr. von den æltesten deutschen Bibeln*, pag. 13.

(54) Tom. II, pag. 285; et *in Conspectu*, pag. 42.

(55) *Notitia*, P. I, pag. 120.

(56) *Ibid.* pag. 121.

fois le P. Braun (57) avoue que les caractères de cette Bible n'ont été trouvés dans aucun ouvrage dudit Bæmler. Les caractères de ce Bæmler, dit M. Zapf (58), sont si inégaux, qu'on les distingueroit d'abord de ceux des autres imprimeurs, même si Bæmler n'y avoit pas mis son nom. M. Panzer (59) fait remarquer que les caractères de cette Bible prétendue de Bæmler, dont le P. Braun (60) a fait graver l'alphabet, sont les majuscules d'Eggestein figurées de même par le P. Braun.

Ce savant bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Ulric prétend prouver après Clément (61) et Meermann (62) que la Bible en question est sortie de la presse de Bæmler.

1°. Parce que dans l'exemplaire qui étoit autrefois chez le comte de Starlay à Londres, présentement à la bibliothéque de Wolfenbüttel, on trouve écrit à la fin du premier volume BAMLER 1866 (63). Meermann (64) et Masch (65) disent que cette note est de la main de l'enlumineur qui a écrit les rubriques en rouge. Mais cette note étant écrite en couleur d'azur et en gros carac-

(57) *Ibid.* pag. 122.
(58) *Augsb. Buchdruckergesch.* P. I. *Einleit.* pag. xxv.
(59) Tom. I, pag. 82.
(60) *Notitia,* P. I, tab. I, n^{3}. VII.
(61) Tom. IV, pag. 87.
(62) Tom. II, pag. 285.
(63) Clément, tom. IV, pag. 88.
(64) Tom. II, pag. 285.
(65) *Biblioth. Sacr.* vol. III, pag. 81.

tères tout différens de ceux des rubriques, nommément de la dernière *explicit psalterium*, la note en question, qui n'a aucune liaison avec ladite dernière rubrique, ne paroît pas être de la même main, mais ajoutée après coup. Donc cette note n'est pas aussi authentique que la souscription *explicit psalterium.... per Eggestein anno lxvjii*, écrite par l'enlumineur en mêmes caractères et en même couleur que les rubriques. Clément, qui dit que cette dernière souscription est sujette à caution, pourquoi croit-il à la note : *Bamler* 1466? Reste à savoir si *Bamler* veut dire *Jean Bœmler*. D'ailleurs, la date 1466 ne convient guère à cette Bible, qui est évidemment postérieure à celle qui porte la date manuscrite 1468, comme j'ai fait voir ci-dessus.

2°. Le principal témoin cité en faveur de l'existence d'une Bible latine de Bœmler, c'est un annaliste d'Augsbourg, Achille Pirmin Gasser, mort en 1577 (66). Mais cet auteur, savant d'ailleurs, se montre peu versé dans l'histoire de l'imprimerie de cette ville, quand parlant sous l'année 1466 des premiers imprimeurs à Mayence, à Strasbourg, à Rome et à Naples, il ajoute qu'en 1466 Jean Bœmler imprima à Augsbourg une Bible latine par le moyen de l'art que Faust avoit inventé le premier à Mayence, en 1450; sans dire un mot des premiers et principaux im-

(66) Voy. MENKENII *script. rer. German.* tom. I, pag. 1660, et BRUCKER *vita Gasseri*, imprimée dans le 10e. vol. des *Amœnitates litterariæ de* SCHELHORN.

primeurs à Augsbourg, Gonthier Zainer et Jean Schüssler, lesquels y ont exécuté des ouvrages considérables en très-beaux caractères de fonte (67); ledit Zainer même fut le premier en Allemagne qui imprima en caractères romains (68). Les ouvrages de Bæmler se distinguent par l'inégalité des caractères; le premier de ses ouvrages est daté de 1472, et on n'en connoît aucun sans date que l'on pût croire antérieur à 1472; donc la presse de ce Bæmler auroit été oisive cinq années entières, si déjà en 1466 une Bible en étoit sortie.

Gasser qui, dans son récit de l'invention de l'imprimerie, copia les erreurs de *Jo. Aventinus* (69), puisa de la source d'une tradition peu sûre le conte d'une Bible latine de Bæmler, comme Brucker (70) fait observer, qui fait voir de plus que ce Gasser copia souvent de bonne foi des mémoires manuscrits remplis de fausses traditions (71).

On ne connoît aucune Bible latine imprimée à Augsbourg. La première Bible qu'on y ait imprimée, c'est une allemande assez belle, *in-folio*

(67) V. Zapf, *Augsb. Buchdruckergesch.* P. I. *Einleit.* pag. v et xi. Panzer *Beschreib. der æltesten Augsb. Bibeln*, pag. 12.

(68) Panzer, tom. I, pag. 101.

(69) V. Meermann, tom. II, pag. 158.

(70) *Origin. typogr. Augustanæ* in *Museo helvet.* Vol. VI, pag. 364.

(71) *Vita* Gasseri in Schelhornii *amoen. liter.* tom. X, pag. 996.

regali, qui porte le nom de cette ville, mais sans date et sans nom d'imprimeur. C'est apparemment en prenant cette Bible pour une latine et en l'attribuant à Jean Bæmler, prétendu premier imprimeur à Augsbourg, qui y imprima encore en 1495 (72), qu'on a douté de l'erreur que Bæmler avoit imprimé une Bible latine en 1466. M. Panzer avoit donné d'abord la Bible allemande à Bæmler; mais depuis il trouva des preuves sans répliques que cette Bible appartient à Gonthier Zainer (73), premier imprimeur à Augsbourg, mort en 1478 (74).

C'est encore en prenant une Bible allemande pour une latine que Clément (75) prétend prouver l'existence d'une Bible latine de Bæmler; car, pour cet effet, il cite après Krause (76), une Bible gardée à Gotha, qu'il dit *latine*, dans laquelle l'ancien possesseur, Etienne Losniczer, a écrit son nom en 1470, et cette Bible, sans date et sans nom de lieu ni d'imprimeur, est attribuée par Clément à Bæmler. Ce savant critique ne s'aperçut pas que cette même Bible est *allemande*, rapportée par lui-même (77) avec les propres termes de Tenzel, qui en a vu un autre

(72) V. Zapf *Augsb. Buchdruckergesch.* P. II, pag. 234.

(73) Beschreib. *der æltesten Augsb. Bibeln*, pag. 17, et *Annalen der deutschen Litteratur*, pag. 15.

(74) V. Zapf, l. c. *Einleit.* P. I, pag. x, et P. II, pag. vi.

(75) Tom. IV, p. 88.

(76) Dans *Leipziger gel. Zeitungen*, année 1727, p. 442.

(77) Tom. III, pag. 509.

exemplaire à Léipsick, avec la date 1467, écrite par l'enlumineur. Tenzel (78) pense que cette Bible a été imprimée à Augsbourg, ajoutant que c'est peut-être par le premier imprimeur de cette ville, Jean Bæmler, dont parle Gasser dans ses Annales d'Augsbourg. Mais M. Panzer (79) fait observer que cette Bible est la susdite allemande de Mentel faite en 1466, lequel imprima aussi une Bible latine, très-bien décrite par le Père Braun (80), dont un exemplaire, conservé à Malines, est daté par l'enlumineur sous l'année 1466, comme le marque M. Lambinet (81). C'est peut-être encore cette édition latine anonyme qui a donné lieu à l'opinion que Bæmler en ait fait une en 1466.

Crusius qui, dans ses *Annales Suevici*, en 1595, a copié pour l'ordinaire les Annales de Gasser, comme Brucker (82) et Meermann (83) font observer, en tira aussi ledit conte d'une Bible latine de Bæmler en 1466, répété depuis par plusieurs illustres savans, mais combattu par Brucker (84) et par M. Panzer (85).

(78) Dans *Monatliche Unterredungen*, année 1692, p. 694.

(79) *Nachr. von den ælte*sten deutschen Bibeln*, pag. 24.

(80) *Notitia*, P. I, pag. 5.

(81) *Recherches*, pag. 116.

(82) In *Orig. typogr. August. insertis Museo Helvet.* vol. VI, pag. 363.

(83) Tom. II, pag. 168.

(84) In *Origin.* l. c.

(85) *Beschr. der Augsb. Bibeln*, pag. 1.

Je termine ces remarques sur la Bible connue sous les noms de celle de Bæmler et de celle de Sallier, par ce que dit M. Oberlin (86) : « Il est » reconnu que la Bible de Sallier appartient à » Eggestein. »

(86) Dans ses Annales de la vie de Gutenberg, pag. 29.

POESIE.

POÉSIE.

Traduction en vers de l'Énéide, par J. M. Hyacinte *Gaston, proviseur du Lycée de Limoges; ouvrage adopté pour l'usage des Lycées.* Première et seconde livraisons (1).

Les conquêtes des armées, qui ont enlevé à l'Italie les chefs-d'œuvres de la sculpture et de la peinture, ont déjà élevé à une grande hauteur la réputation de l'école française. L'étude de l'antique a opéré ce prodige; et si la rapidité des effets semble moins remarquable dans la poésie, c'est que les modèles en ont toujours été reproduits pour tous les pays et pour toutes les classes de la société. L'Italie étoit devenue l'héritière de la Grèce et la terre classique des peintres et des sculpteurs, parce qu'elle possédoit exclusivement les originaux des artistes les plus renommés. Les poëtes, plus heureux, pouvoient jouir à peu de frais des ouvrages d'Homère, de Virgile et d'Ovide.

Mais l'interruption des études, l'interrègne des arts et même de la raison, avoient laissé introduire en France une doctrine amante des nou-

(1) La troisième et dernière livraison paroîtra cet hiver. Les deux premiers volumes in-8°. se vendent chez *le Normant*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

veautés. La trace du goût antique commençoit à se perdre, et les monstruosités anglaises ou tudesques entraînoient vers leur décadence nos théâtres même, où nous avions égalé les Grecs dans la tragédie, et où nous les avions surpassés dans la comédie de caractère. Tout étoit à la grecque dans nos mœurs, dans nos ameublemens, dans nos parures; tout, excepté sur la scène tragique.

Nous avons enfin ouvert les yeux, et Racine et le vieux Corneille ont paru nouveaux après quinze ans d'oubli. Les langues anciennes ont aussi repris faveur; et, sans nuire aux sciences physiques où nous avons fait de si grands progrès, on a senti que l'étude d'Homère et de Virgile devoit aussi retrouver sa place dans les nouvelles écoles.

Une prévention défavorable aux traducteurs, comme l'observe très-judicieusement M. de Gaston, avoit long-temps détourné les hommes d'un talent distingué d'une carrière pénible et peu honorée de l'estime publique. On se contenta longtemps d'une traduction exacte et servile, en prose négligée, du poème dont le style est le plus parfait que l'on connoisse..... Il y avoit même un parti très-puissant qui préféroit la prose froide et décolorée de Desfontaines à la traduction harmonieuse, élégante et facile des Géorgiques par M. Delille. On soutenoit que les vers ne rendent jamais *verbum verbo* toutes les expressions de l'original. Non, sans doute; mais ces hardiesses heureuses, ces métaphores riches

d'images et d'harmonie, ces inversions dont le désordre est le langage naturel de la passion, toutes ces formes animées qui font la physionomie du poëte, cherchez-les dans la prose timide et monotone d'une langue déjà privée du rhythme et des coupes savantes qui font de la poésie de Virgile une sorte de musique, dont l'oreille la moins sensible ne peut nier le charme.

On a épuisé sur cette question tous les lieux communs dont on peut enfler de longues dissertations. Le sentiment a répondu victorieusement, et les *Géorgiques* de M. Delille ont décidé la question. Ce premier succès, dû à une correction rigoureuse, à une longue étude et à un travail de vingt-ans, sembloient promettre à l'Europe un ouvrage encore plus parfait, puisque M. Delille avoit promis depuis trente ans la traduction de l'Énéide.

M. de Gaston sachant ce que coûte de temps et de peines une aussi grande entreprise, pensa que M. Delille l'avoit abandonnée en voyant les poëmes qu'il avoit publiés et la longue liste de ceux qu'annonçoient les éditeurs de cet écrivain déjà sexagénaire. Sa passion pour Virgile l'entraîna; la témérité de la jeunesse, qui ne prévoit point le danger et s'irrite par les obstacles, le décida (dit-il modestement dans une apologie qui précède sa traduction) à essayer ses forces. Après avoir consumé plusieurs années dans ce pénible travail, souvent abandonné, toujours repris avec un zèle et un enthousiasme infatigables, il étoit encore loin du but lorsqu'il

apprit que M. Delille alloit donner cette Énéïde si long-temps promise, toujours vainement désirée. Il ne se dissimula point qu'on l'accuseroit d'audace s'il osoit rivaliser avec un homme qu'il reconnoît de bonne foi pour son maître; mais il ne put se résoudre à perdre entièrement son ouvrage encore imparfait, et il publia sa première livraison de quatre chants avec des notes, afin d'avoir le droit de continuer ou de s'arrêter dès que l'opinion auroit prononcé sur l'ouvrage de M. Delille.

Nous ne prétendons point juger en détail cette production, ni faire ici un parallèle des deux traductions. Nous répéterons seulement que M. Delille s'est contenté de montrer, dans plusieurs morceaux brillans, ce qu'il pouvoit faire dans les autres et ce qu'il n'a pas fait, soit par paresse, soit par lassitude. Cette paraphrase longue, diffuse, et souvent d'un style maniéré, ne ressemble guère à la belle versification de Virgile, ni même à celle des Géorgiques, qui sont la critique de l'Énéïde du même traducteur. Mais *Milton*, et surtout le beau *poëme de l'Imagination*, prouvent que la vieillesse de M. Delille est plus riche encore et plus abondante que ne le fut sa jeunesse.

Loin de vouloir ici accuser et affliger un homme célèbre, nous n'avons cherché qu'à justifier la persévérance de M. de Gaston, qui, encouragé par le succès de ses quatre premiers chants, a publié les quatre suivans, où l'on a remarqué un progrès sensible dans la facture du

vers, et surtout un système de traduction beaucoup mieux entendu. La critique, à laquelle il s'est montré docile au lieu de s'en plaindre, comme il le dit lui-même, l'a éclairé sur un défaut fréquent dans la première livraison, et qui a presque disparu dans la seconde. M. de Gaston avoit espéré rendre l'original avec un nombre égal de vers français. Il s'en fait un mérite dans ses notes, en disant que le vers latin ayant de treize à dix-sept syllabes, et n'étant point embarrassé du long cortége des verbes auxiliaires, des pronoms et des articles, la difficulté est prodigieuse; et moi je lui dirai que cela seul devoit lui apprendre qu'elle est insurmontable. Ce tour de force n'a pu s'opérer qu'en sacrifiant des détails en images ou en expressions qui semblent inutiles et qui font précisément le charme de ce style dont Racine seul a retrouvé parmi nous le secret.

Le nouveau traducteur a trop de goût naturel et trop de franchise pour ne pas s'être condamné lui-même, et cette fois du moins la critique a produit un heureux changement. Plus de calcul minutieux qui tue le talent et gêne la verve poétique; elle brille dans plusieurs morceaux du cinquième livre, surtout dans la description des jeux, où M. Delille n'a négligé aucun de ses moyens et s'est montré avec sa belle facture de vers et son harmonie imitative, de manière à épouvanter son rival. Celui-ci a redoublé de travail, et le plus bel éloge que nous puissions faire de lui, c'est de dire que dans ce morceau, qui

a près de 400 vers, il n'est pas inférieur, et que même il efface M. Delille dans la course à pied et dans le combat de l'arc. Nous laissons au lecteur le plaisir de relire ce passage dans les deux traductions et de les comparer.

Nous pensons, avec la majorité des critiques, que le sixième livre suffiroit seul à la réputation du nouveau traducteur; c'est, avec le second livre, celui où il a fait briller un talent poétique plus éminent, surtout dans la partie dramatique. Nous pourrions citer l'entrée des enfers, mais nous choisirons de préférence la description des supplices et la fin du discours d'Anchise, terminé par ce fameux *tu Marcellus eris*. Commençons par les supplices du Tartare, décrits par la Sybille.

Sur ses gonds gémissans la porte inexorable
Roule en tonnant. « Vois-tu cette garde effroyable?
Les vois-tu sur le seuil tous ces monstres hurlans?
Que ne puis-je t'ouvrir ces souterrains brûlans
Où l'hydre, hérissant ses têtes verdoyantes,
Lance ses noirs venins par cent gueules béantes!
Le Tartare est deux fois aussi loin de nos yeux
Que le séjour de l'homme est éloigné des cieux.
Par la foudre abattus les enfans de Cybèle (2),
Dans ce gouffre sans fond cachent leur front rebelle;

(2) Je releverai ici quelques erreurs de mythologie et d'antiquité pour prouver, comme je l'ai déjà essayé plusieurs fois, que les meilleurs traductions en vers sont insuffisantes pour faire bien connoître les Anciens.

Aucun mythographe n'a dit que les Titans fussent les

Là, je vis d'Aloüs les fils audacieux
Qui, des monts entassés pour assaillir les Dieux,
Furent précipités sous ces roches énormes
Qui pèsent à jamais sur leurs têtes difformes (3).
Là, j'ai vu Salmonée; au Roi des immortels
L'insensé prétendit dérober ses autels,
Et sur un pont d'airain dans l'Elide tremblante
Rouler d'un char tonnant la roue étincelante.
De flambeaux et de feux incessamment armé
Par le bruit des coursiers, de l'Olympe enflammé
Il pensoit imiter le bruit inimitable,
Il voulut être Dieu; mais un Dieu véritable
L'atteignit d'un seul trait lancé du haut des airs,
Et son char embrasé roula dans les enfers.
Le front cicatrisé par les coups du tonnerre,
Tytius est couché sur neuf arpens (4) de terre.
Là, son cœur, d'un vautour aliment immortel,
Renaît sans s'épuiser d'un supplice éternel.

enfans de Cybèle; ils étoient fils d'Uranus et de Ghe, et Virgile dit:

Hîc genus antiquum terræ, Titania pubes.

On ne doit point confondre Cybèle, épouse de Chronos, avec Ghe, la terre, épouse d'Uranus, le ciel. A. L. M.

(3) Il faudroit, pour plus d'exactitude, Aloeus; ces mots *les fils audacieux* n'expriment pas qu'ils étoient gemeaux, *geminos*. Dans Virgile, Énée dit qu'il a vu les corps immenses de ces deux g ans, *immania corpora vidi*; mais ni lui, ni aucun auteur n'ont parlé de leur tête difforme. A. L. M.

(4) Le mot arpent ne peut pas plus s'employer dans une traduction des Anciens que les mots *acre*, *perche*, *hectare*, etc. etc.

Ces observations minutieuses relèvent quelques inexactitudes, mais n'empêchent pas que le morceau cité ne soit d'une très-belle poésie. A. L. M.

Une fibre succède à la fibre rongée,
Et, féconde en douleurs, sa vie est prolongée.
Le monstre tout entier habite dans son sein,
Et ce festin pour lui recommence sans fin.

Nous regrettons de ne pouvoir citer les autres supplices et les crimes punis dans le Tartare; mais il faudroit aussi transcrire la description de l'Elysée où le traducteur a saisi avec un rare bonheur le contraste des couleurs si bien nuancées par le poëte latin : cela nous meneroit trop loin. On observera que notre choix n'est pas défavorable à M. Delille, et que notre impartialité scrupuleuse nous a fait un devoir de rappeler les passages dont lui-même est le plus content, ainsi que le public. Nous pouvons donc prouver que dans le supplice de Tytius il a prodigué des jeux de mots et des antithèses assurément très-déplacées, tandis que M. de Gaston a lutté courageusement, et avec tout le succès que lui a permis la différence des deux langues poétiques, avec Virgile, dont on a toujours admiré les vers suivans :

Necnon et Tytion, terræ omniparentis alumnum
Cernere erat : per tota novem cui jugera corpus
Porrigitur; rostroque immanis vultur obunco
Immortale jecur tundens, fœcundaque pœnis
Viscera, rimaturque epulis, habitatque sub alto
Pectore; nec fibris requies datur ulla renatis.

Ces six vers n'en ont coûté que huit au nouveau traducteur, et M. Delille en a fait treize, ce qui forme à la longue une paraphrase de

quatre cents vers environ par chant de plus que l'original, et deux cent cinquante de plus que M. de Gaston. Mais lisons ces treize vers :

« Là, plus coupable encore, est ce géant rebelle,
» Ce fameux Tytius, autre rival des Dieux,
» De la terre étonnée enfant prodigieux :
» Par un coup de tonnerre aux enfers descendue,
» Sur neuf vastes arpens sa masse est étendue.
» Un vautour sur son cœur s'acharne incessamment,
» De sa faim éternelle éternel aliment :
» Contre l'oiseau rongeur en vain sa rage gronde ;
» *Il* habite à jamais sa poitrine profonde :
» *Il* périt pour renaître, *il* renaît pour souffrir ;
» *Il* joint l'horreur de vivre à l'horreur de mourir,
» Et son cœur immortel et fécond en tortures,
» Pour les r'ouvrir encor referme ses blessures. »

Il y a des beautés dans les premiers vers ; mais les derniers sont embarrassés par ces *il* répétés, dont le premier se rapporte au vautour et les derniers à Tytius. Le plus grand défaut, c'est qu'on voit que M. Delille a beaucoup travaillé pour rassembler avec affectation ces oppositions, qu'il aime un peu trop, et qui sont absolument réprouvées par ce bon goût dont il nous a donné des leçons et des modèles.

La meilleure manière de juger, et surtout de louer les bons ouvrages, est de beaucoup citer afin que le lecteur prononce entre le critique et l'auteur. C'est dans le livre même qu'il faut comparer tout ce dénombrement fameux de la race d'Enée, que le souvenir de Rome rend si

majestueux. La longueur de ce morceau ne nous permet d'en citer que le morceau de Marcelius. Enée demande à son père quel est ce jeune héros dont la figure noble et fière est enveloppée des ombres de la nuit.

« Oh ! de quel deuil ta voix vient d'affliger mon ombre !
» Dit Anchise, et pourquoi ne m'épargnes-tu pas
» La douleur d'annoncer les secrets du trépas ?
» La Parque tranchera cette fleur passagère ;
» Dieux ! ne la voulez-vous que montrer à la terre !
» Votre pouvoir, jaloux du pouvoir des Romains,
» Leur ravit ce présent échappé de vos mains.
» Pleure, cité de Mars, la gloire de tes armes !
» Tibre ! combien tes flots doivent rouler de larmes,
» Lorsque sur ton rivage un peuple gémissant
» L'appellera trois fois sur son bûcher récent !
» Illustre enfant de Troye, espoir de l'Italie,
» Combien il eût aimé les Dieux et la patrie !
» Antique loyauté (5), valeur dans les combats !
» Nul mortel n'auroit pu résister à son bras,
» Soit qu'un coursier sous lui du pied frappât la plaine,
» Soit qu'il eût voulu seul descendre dans l'arène.
» Cher enfant ! si tu peux échapper aux destins,
» Tu seras Marcellus !.... Venez ; à pleines mains
» Donnez des lys, donnez.... J'en couvrirai sa tombe ;
» Mon ombre te les offre au défaut d'hécatombe.
» Infortuné ! reçoi ce vain tribut de fleurs
» Que l'amour paternel a trempé de ses pleurs. »

M. de Gaston a conservé avec soin cette teinte

(5) Loyauté est un terme qui appartient aux temps et aux mœurs de la chevalerie et du régime féodal, et qui, je crois, ne peut entrer dans une traduction de Virgile. A. L. M.

de mélancolie et cette antique simplicité qui efface tout le vernis enluminé des modernes. J'en demande pardon à M. Delille ; il a refroidi la fin de ce morceau en quittant le style direct et en cessant d'adresser la parole à Marcellus. Il y a encore trop de brillant dans ces deux derniers vers :

« Et qu'il reçoive au moins ces offrandes légères,
» Brillantes comme lui, comme lui passagères. »

Ce rapport de Marcellus avec les fleurs est trop recherché dans la bouche d'Anchise éploré. Si Virgile avoit employé l'anthithèse au lieu du sentiment, Octavie n'eut pas versé tant de larmes à la lecture de ces vers.

La critique m'entraîne malgré moi ; mais on ne soupçonnera pas les motifs d'un homme qui ne fait point de vers, et qui les aime trop pour se montrer ingrat envers M. Delille ; je sais par cœur ses Géorgiques, et cette traduction m'a rendu difficile. La réputation de ce poëte est à l'abri de toutes les attaques ; mais plus il a fait, plus on attend de lui. Il seroit à craindre que son exemple n'égarât les jeunes gens dont le goût n'est pas encore formé, et qu'ils ne confondissent dans leurs éloges un ouvrage plein de brillantes tirades, mais nullement classique. M. de Gaston mérite d'ailleurs des encouragemens, et le respect qu'il montre pour son rival prouve qu'il étoit digne de le combattre. Je ne dissimule pas que son *apologie* m'a fait faire réflexion sur l'injustice des préventions. Après l'avoir lue, je di-

sois à un de mes amis : Voilà un jeune auteur qui est bien bon de demander au public pardon d'avoir employé plusieurs années d'un travail ingrat et pénible pour lui donner du plaisir; car, enfin, toutes les chances sont contre le traducteur; il est payé par des épigrammes s'il échoue, et le plus honnête des littérateurs se contente de ne pas le lire. Y a-t-il donc dans la république des lettres des terres privilégiées? — Oui, sans doute, me répondit mon ami; l'Enéïde étoit dévolue au traducteur des Géorgiques; et on décida l'autre jour, dans une assemblée nombreuse, que M. Delille ayant promis depuis trente ans de traduire l'Enéïde, tout poëte qui osera y toucher avant lui, est d'avance frappé d'anathème. — Effrayé de cette intolérance, je sentis le besoin de l'*apologie*, et j'ai cru devoir, sans esprit de parti, rendre hautement justice à M. de Gaston, qui a déjà gagné sa cause devant le public, qui attend impatiemment le dernier volume de sa traduction. On ne pourra bien juger cet ouvrage qu'après quelques éditions où l'auteur aura retouché les endroits défectueux indiqués par la critique; c'est dans ce creuset que s'est épurée la belle version des Géorgiques.

Plusieurs journaux ont transcrit dans leurs feuilles la tempête du premier Livre; le songe d'Hector et le Laocoon; les imprécations de Didon; le bouclier de Vulcain et le combat de Cacus et d'Hercule. Cet épisode est d'une difficulté prodigieuse, et c'est à mon gré le morceau qui fait le plus d'honneur à M. de Gaston. Ce

qu'on remarque constamment dans son style, c'est la clarté dans l'expression, la facilité dans les longues périodes et la variété de ses coupes, qui sauve la monotonie de nos vers héroïques. Il réserve pour les comparaisons toutes les richesses de la poésie ; et s'il a moins d'habitude et une facture moins savante que M. Delille dans le genre didactique, il a plus de chaleur et de mouvement dans le dramatique. Il a cependant des passages très-heureux dans le genre descriptif. Voici le septième Livre, qui m'offre la comparaison d'Amate furieuse avec un sabot, que le poëte ne pouvoit que désigner par une périphrase : voyons d'abord le latin :

« *Ceu quondam torto volitans sub verbera Turbo,*
» *Quem pueri magno in gyro vacua atria circum*
» *Intenti ludo exercent. Ille actus habenâ*
» *Curvatis fertur spatiis : stupet inscia turba,*
» *Impubesque manus, mirata volubile buxum :*
» *Dant animos plagæ..... »*

Voici la traduction de ces vers admirables :

« Tel, sous un vieux portique, avec force lancé,
» Erre, revient et gronde, à grand bruit repoussé,
» Ce mobile jouet que l'enfance folâtre,
» Poursuit, frappe en courant d'un bras opiniâtre ;
» Joyeuse de le voir sous le fouet vigilant,
» En cercle tournoyer sur son pivot roulant. »

Dans le dénombrement de ce septième Livre, M. Delille s'est élevé à toute la hauteur de son

talent, mais il s'est lassé et n'a pu atteindre Camille :

Illa vel intactæ segetis per summa volaret
Gramina : nec teneras cursu lœsisset aristas :
Vel mare per medium, fluctu suspensa tumenti,
Ferret iter ; celeres nec tingeret æquore plantas.

M. de Gaston a tâché de voler sur la trace de la reine Amazone :

Elle eût pu, sans courber les épis verdoyans,
Raser d'un pied léger leurs sommets ondoyans,
Ou, traversant des flots la mobile surface,
En effleurer l'azur sans y marquer sa trace.

On a retenu de ses forges de Vulcain ces deux vers imitatifs sur les cyclopes, *illi inter sese*, etc. :

« Cent bras tombent, cent bras se relèvent dans l'air,
» Retombent, et le fer s'amollit sous le fer. »

Je les ai entendu louer par Laharpe, et il observoit qu'il étoit difficile de les bien faire après M. Delille. Je terminerai cet extrait par une dernière citation de deux vers imitatifs dans le combat du Ceste, dont les coups tombent sur Darès fugitif, comme la grêle sur nos toits :

« La grêle, en tourbillons, de ses grains bondissans
« Bat à flots moins pressés nos toits retentissans. »

D'excellentes notes pleines de goût, et de bons principes, ont mérité au proviseur du Lycée de Limoges l'adoption de sa traduction dans les

écoles publiques. M. de Gaston est avantageusement connu par des épîtres morales en vers, et par une ode sur le concordat, où on remarque plusieurs belles strophes. Ce début brillant lui assigne tout à coup un rang distingué parmi nos bons poëtes.

SAINT-MAURICE.

BIOGRAPHIE.

Éloge historique de Jacques-Martin *Cels, lu à la séance publique de la Classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut national, du 7 juillet* 18[illegible]; *par* G. *Cuvier, secrétaire perpétuel pour les sciences physiques.*

Jacques-Martin Cels, cultivateur-botaniste, membre du Conseil d'agriculture, établi près le ministère de l'intérieur, et de la Société d'agriculture du département de la Seine, appartenoit à l'Institut national, depuis la première formation de cette compagnie, dans la section d'économie rurale et d'art vétérinaire.

Depuis long-temps les gouvernemens éclairés ont confié à des associations d'hommes instruits l'honorable soin de recueillir les découvertes dans les sciences et de suivre jusqu'à leurs derniers termes tous les services que la Société peut attendre de la nature mieux connue.

Mais peu de ces grands corps ont, comme l'Institut, des places réservées pour les hommes qui joignent à la théorie générale des sciences, la pratique journalière d'un art particulier.

Peut-être avoit-on d'abord trop étendu cette idée en consacrant aussi parmi nous de ces sortes de places à des arts, dont les principes ne pourront

ront être discutés sans danger qu'à une époque de perfection dans l'ordre social, qui se laisse plutôt désirer que prévoir.

Elles subsistent du moins encore par rapport aux arts, dont les objets purement matériels n'ont rien qui puisse faire craindre de les approfondir.

Ainsi, dans notre Classe, le constructeur expérimenté, l'habile machiniste, sont placés entre le géomètre et le physicien; le médecin et le chirurgien célèbres siégent à côté du physiologiste ou le sont eux-mêmes; celui qui exploite les mines peut consulter à chaque instant celui qui en étudie les produits; le naturaliste, le botaniste et le chymiste conversent avec le vétérinaire, l'agriculteur et le manufacturier.

C'est en vertu de ce plan qui associe à un concours commun toutes les sortes d'études, que M. Cels siégeoit parmi nous, et il n'aura pas manqué de personnes qui, trop habituées à réserver leur estime pour les recherches de pure spéculation, et ne croyant pas que les sciences doivent descendre ainsi de leurs hautes abstractions vers des objets qu'on a accoutumé d'abandonner au vulgaire, auront été surprises, et du plan en lui-même, et des choix qu'il a déterminés.

Quelques réflexions générales à ce sujet ne seront donc pas déplacées, aujourd'hui que l'occasion de les présenter s'offre pour la première fois, et s'offre d'autant plus favorablement, que M. Cels, en son particulier, y est moins intéressé. En effet, quoiqu'il ait été appelé parmi

nous comme cultivateur, nous verrons qu'il auroit pu l'être à plus d'un autre titre; car il ne l'étoit devenu qu'après s'être donné toute l'éducation d'un savant.

On s'étonne maintenant de la nécessité où se trouva Fontenelle lors du renouvellement de l'Académie des sciences, de se donner quelque soin pour prouver aux gens du monde que les sciences pouvoient être utiles; on s'étonnera sans doute un jour qu'on ait besoin d'en prendre aujourd'hui pour montrer que les arts peuvent être savans.

Il faut qu'ils le soient pour atteindre entièrement leur but; il le faut, même pour que les sciences trouvent plutôt toutes les occasions d'arriver au leur.

L'artiste ordinaire ne se règle que sur des pratiques transmises par tradition; le hasard ou de légers essais lui fournissent toutes les améliorations; des siècles peuvent s'écouler, sans qu'il en rencontre aucune.

Le physicien, au contraire, procède en s'élevant aux principes des choses; il calcule d'avance tout ce qui peut dériver des principes qu'il connoît; la moindre proposition générale qu'il découvre, peut faire une révolution dans tous les procédés d'une longue série d'arts ou de professions mécaniques.

Mais qui porteroit ces découvertes dans les ateliers; qui les répandroit dans les campagnes; qui interpréteroit au peuple le langage si mystérieux pour lui, de l'abstraction, si les savans n'admet-

toient dans leurs assemblées les praticiens les plus éclairés; si ces derniers ne s'y instruisoient immédiatement de chaque observation dont ils peuvent tirer parti; s'ils n'y étoient formés à l'habitude des raisonnemens rigoureux, et de la précision dans les expériences et dans les calculs?

Et que l'on ne croie pas que les arts, simples disciples, profitent seuls de cette admission : non seulement ils réfléchissent sans cesse la lumière qu'ils reçoivent, ils éclairent encore par eux-mêmes.

Les faits bien constatés sont la seule matière dont le génie dispose pour élever l'édifice des sciences, et les hommes de pratique, qui vivent sans cesse au milieu des substances et des phénomènes, sont évidemment ceux qui peuvent recueillir les faits avec le plus d'abondance et de fruit.

Ainsi, que sauroient nos botanistes sur la physiologie des végétaux, si l'agriculteur n'eût fait connoître tous les degrés et les périodes de leur développement? La teinture, la pharmacie, les arts qui fabriquent des liqueurs fermentées, n'ont-ils pas fourni à la chymie presque toutes les bases de ses plus hautes doctrines; les principaux matériaux de la physiologie n'ont-ils pas été pris au lit des malades; et si nos géomètres calculent aisément le résultat mathématique d'un appareil projeté, ne faut-il pas qu'ils recourent à l'expérience du machiniste pour prévoir les modifications qu'entraînera l'exécution réelle? Et tous ces

avantages c'est seulement cette fréquentation, cette société familière et continuelle, aujourd'hui si heureusement établies parmi nous, qui les portent à leur plus haut degré.

Quelquefois, au milieu de la discussion la plus abstraite, nos praticiens trouvent à citer un fait qu'ils ont remarqué, et qui vient remplir dans la série de nos inductions une lacune dont eux-mêmes ne se doutoient pas. Plus d'un système séduisant, plus d'une hypothèse ingénieuse ont été renversés à leur première apparition par quelque observation isolée qu'ils avoient faite, et que les physiciens spéculatifs n'auroient pas eu d'abord à produire.

Or, les rencontres de la conversation font seules jaillir à l'improviste ces sortes de lumières, et ce seroit en vain qu'on les attendroit d'ouvrages préparés dans l'isolement. Cette partie de notre organisation multiplie donc prodigieusement les chances pour ces heureuses combinaisons d'idées d'où naissent toutes les grandes découvertes, et nul ne peut prévoir où s'arrêteront les effets de ces travaux communs, de ces excitations mutuelles.

Le moindre de nos théorêmes, promptement saisi par les arts, la moindre observation des artistes, promptement constatée, généralisée et répandue par les savans, peuvent changer l'état du Monde.

C'est ainsi que quelques caractères mobiles ont affranchi la pensée de l'empire du pouvoir; que le mélange d'un peu de salpêtre et de soufre a

soustrait le courage à la supériorité de forces physiques; que la suspension fortuite d'un minéral méprisé a fait disparoître devant l'homme la barrière des mers, et réunit toutes les nations en une seule république commerçante.

Et nos derniers temps ne sont pas moins fertiles en miracles! Un acide nouveau est découvert; peu d'années après, la médecine s'en fait un moyen d'anéantir des contagions mortelles; de pauvres paysans trouvent la vaccine; un savant la fait connoître, et l'un des fléaux les plus destructeurs va disparoître de l'Univers.

Ces réflexions m'ont un peu éloigné de mon sujet; mais on me pardonnera de m'y être laissé entraîner. J'avois d'abord à montrer l'importance de la place que M. Cels occupoit dans l'Institut. Maintenant je reviens à lui, et je vais essayer de faire voir par quelle longue suite de travaux il s'étoit rendu digne de cette place.

Né à Versailles, en 1743, d'un père employé dans les bâtimens du roi, il étoit entré, dès sa première jeunesse, dans les bureaux de la ferme générale, et s'y étant distingué par des talens et de la probité, il avoit obtenu de bonne heure l'emploi assez lucratif de receveur des fermes près l'une des barrières de Paris.

Mais dès sa jeunesse aussi, tout en s'occupant avec assiduité des devoirs de ses places, il savoit encore trouver du temps pour l'étude, et s'y livroit avec ardeur.

Il aimoit les livres, et mettoit à en acquérir une grande partie de ses économies.

Portant dans leur connoissance un esprit d'ordre qui lui fut toujours naturel, il désira de perfectionner les méthodes bibliographiques, et rédigea dans cette vue, de concert avec le libraire Lottin, l'ouvrage intitulé : *Coup-d'œil éclairé d'une grande bibliothèque à l'usage de tout possesseur de livres*, 1 vol. in-8°. 1773.

Ce n'est, à proprement parler, qu'un recueil d'étiquettes faites pour être placées sur les rayons, afin de distinguer les livres d'après les sujets auxquels ils se rapportent; et comme le dit l'auteur lui-même, *il ne peut tenir sa place dans une bibliothèque qu'après avoir été disséqué et mis en lambeaux.*

Mais, si on l'examine avec un peu de soin, on voit bientôt qu'une suite aussi complète et aussi méthodique de subdivisions suppose des idées générales et philosophiques de toutes les matières dont il peut être traité dans les livres. C'est une sorte d'arbre des connoissances humaines d'après leur objet, et la simple lecture n'en est pas sans instruction.

Cependant M. Cels s'abstint d'y mettre son nom, comme à la plupart des ouvrages qu'il a publiés depuis.

Ce goût pour les distributions et pour l'étude approfondie des rapports des choses pouvoit naturellement conduire M. Cels à l'amour de la botanique, qui n'est que l'application de l'art général des méthodes, à l'un des règnes de la nature; mais qui en est peut-être l'application la

plus ingénieuse, la plus complète et la plus nécessaire.

Il paroît, en effet, qu'il s'y livra de bonne heure : on le voit suivre les herborisations de Bernard de Jussieu, et se lier assez intimement avec le Monnier le médecin, Jean-Jacques Rousseau et d'autres amateurs des plantes.

Il se forma de bonne heure aussi un jardin de botanique où il passoit les momens de loisir que lui laissoit son emploi.

Dès 1788, il se vit en état d'établir une correspondance et des échanges qui ne tardèrent point à rendre ce jardin l'un des plus riches que possédassent des particuliers.

Mais bientôt la révolution supprimant les impôts indirects, et le privant de sa charge, le livra tout entier à son goût favori, qui devint à-la-fois son unique occupation et sa principale ressource.

Retiré au village de Montrouge, près Paris, il s'y fit entièrement cultivateur et commerçant de plantes ; résolution prise avec courage et exécutée avec persévérance ; redoublant d'activité dans la correspondance comme dans le travail manuel, il se procura des végétaux de tous les pays du Monde, parvint à en multiplier un grand nombre, et les distribua aux amateurs avec une abondance dont on n'avoit pas eu d'idée jusqu'alors.

On imagine bien cependant que ce jardinier, d'une espèce nouvelle, ne cessa point d'aimer les sciences. Les étudians étoient toujours mieux re-

çus que les acheteurs, et cela sans qu'ils eussent besoin de la moindre recommandation.

Tout botaniste pouvoit décrire et faire dessiner dans son jardin ce qui lui paroissoit intéressant.

Lui-même se proposoit de publier un jour la nombreuse collection de faits qu'il avoit observés; mais se fiant trop à une excellente mémoire, il n'avoit rien écrit, et sa mort prématurée nous prive de tout ce qu'il n'avoit point fait connoître à ses amis.

Heureusement il étoit fort libéral de ces sortes de communications. Les beaux et nombreux ouvrages de botanique descriptive qui ont paru en France depuis vingt ans, lui doivent tous quelques-uns de leurs plus importans matériaux.

C'est dans son jardin qu'ont été dessinées et décrites plusieurs des espèces nouvelles, publiées dans les *Stirpes novæ* de l'Héritier; dans les *plantes grasses* et les *astragales* de M. de Candolle, et dans les *liliacées* de M. Redouté, l'ouvrage le plus magnifique dont la botanique ait été jusqu'à présent redevable à la peinture.

C'est aussi de là que viennent originairement quelques-unes des plantes que M. Ventenat a fait connoître dans sa superbe Description du Jardin de la Malmaison.

Mais l'ouvrage auquel le jardin de M. Cels devra plus particulièrement la durée de sa réputation; c'est celui que M. Ventenat vient de lui consacrer.

Les botanistes ont publié depuis long-temps

des descriptions des jardins publics, et de ceux des princes ou des hommes riches qui ont mis une partie de leur gloire à encourager la science aimable des végétaux.

Ici, c'est un ami qui fait connoître l'œuvre de son ami; tous les deux sont de simples particuliers. Le jardin et le livre sont des produits d'entreprises privées, et néanmoins la richesse des matériaux fournis par le jardin, et la beauté de l'exécution du livre, surpassent une grande partie de ce qu'on voit dans les entreprises antérieures, quoique favorisées par l'opulence ou par le pouvoir.

Il faut citer sans cesse ces exemples, qui montrent ce que peuvent encore pour les sciences les hommes réduits à leur courage ou à la force de leur volonté.

M. Cels en particulier fut pour long-temps privé de tout autre moyen, par un malheur qui dérangea entièrement la petite fortune que son économie avoit commencé à lui faire.

Lors du pillage des barrières, en 1789, une somme considérable avoit été enlevée de sa caisse. Les fermiers-généraux, pour qui sa probité étoit notoire depuis vingt ans, n'avoient pas eu la pensée de le rendre responsable du crime d'autrui; mais des juges qui n'avoient pas les mêmes données, n'osèrent décider par la seule équité une cause devenue celle du trésor public, et les hommes qui faisoient alors la loi ne voulurent pas être justes.

Cette perte causa dans ses travaux des retards

incalculables. Obligé de se défaire de sa belle bibliothèque, réduit à cultiver sur le terrein d'autrui, et successivement en différens lieux, après vingt années de soin, il ne se trouvoit pas plus avancé que des cultivateurs nouveaux.

Il déploroit ces contrariétés, mais ne s'en laissoit point abattre. Après chaque événement fâcheux, son active industrie avoit bientôt reproduit tout ce qui pouvoit se passer du temps.

Il faut dire qu'il fut constamment secondé par les amis de la science et par les voyageurs. Ceux-ci confioient de préférence leurs graines et leurs plans à l'homme qui savoit le mieux les faire fructifier.

L'éducation des végétaux, comme celle des hommes, exige une sorte de dévoûment et de sollicitude, qu'une véritable passion peut seule inspirer; et personne n'est mieux fait pour en sentir la nécessité, que ceux qui par une passion d'un autre genre ont exposé mille fois leur vie pour procurer à leur pays quelques plantes nouvelles.

M. Cels dut, plus qu'à tout autre, à l'intrépide voyageur André Michaux, né comme lui à Versailles, qui réunissoit comme lui, à un goût invincible pour les plantes, quelque chose d'agreste dans le caractère et un courage indomptable, et qui après avoir parcouru les déserts brûlans de l'Arabie et de la Perse, après s'être enfoncé dans les forêts épaisses de l'Amérique du Nord, en avoir gravi les chaînes les plus escarpées, en avoir fait connoître beaucoup de

productions aux propres habitans du pays, vient de périr dans un dernier voyage, où il vouloit encore visiter les îles les plus reculées de la mer du Sud.

M. Olivier, M. Bosc, M. Broussonnet, M. Delabillardière et d'autres voyageurs botanistes, imitèrent Michaux ; les étrangers eux-mêmes se firent un plaisir de partager avec M. Cels leurs richesses végétales, et il recevoit chaque année de nombreux tributs de tous les pays où la botanique est en honneur.

Il est vrai que ces dons ne pouvoient être mieux placés ; les espèces les plus délicates réussissoient chez lui. Il sembloit qu'elles connussent ses soins et voulussent y répondre. On y admiroit, par exemple, deux *protéas*, arbres du Cap-de-Bonne-Espérance, très-difficiles à élever, et dont aucun jardin d'Europe n'offroit de si beaux individus.

Il s'attachoit surtout aux arbres et aux arbustes qui peuvent devenir utiles à notre climat.

Il y a beaucoup répandu le néflier du Japon, seul fruit mangeable de ce pays-là, qui n'est sans doute pas aussi important pour nous, mais qui fait toujours un gain pour nos tables.

C'est chez lui qu'a été décrit pour la première fois le *robinia viscosa*, arbre d'un effet très-agréable pour les bosquets, et qui produit une gomme singulière.

Il éleva le premier ici, et donna beaucoup de soin au *pinkneya pubens*, excellent fébrifuge, que l'on estime pouvoir, en plusieurs cas, remplacer le quinquina.

Il avoit beaucoup multiplié les différens chênes de l'Amérique Septentrionale, et surtout le *quercus tinctoria*, qui donne une belle couleur jaune.

Nous regarderons toujours comme l'un des principaux devoirs de notre place de constater ainsi les inventeurs ou les introducteurs des choses utiles; et ne semble-t-il pas en effet qu'il y ait quelque chose de déshonorant pour la Société, dans cette ingratitude qui lui a fait oublier jusqu'aux noms de ceux à qui elle doit ses principales jouissances?

M. Cels n'étoit point découragé par cet oubli, car il ne pensoit point à la gloire; et dans beaucoup d'occasions il négligeoit celle que ses travaux auroient pu lui procurer le plus légitimement.

Ainsi, ayant été chargé par l'administration de rédiger différentes instructions pour faire connoître aux gens de la campagne les meilleures pratiques agricoles, il ne mit point son nom à la plupart de ses ouvrages, quoiqu'ils eussent pu lui faire honneur par leur netteté et la saine doctrine qu'ils renfermoient.

Il faisoit mieux encore que d'être indifférent à sa gloire, il servoit ardemment celle des autres; il ne refusoit jamais à ses amis les observations qui pouvoient avoir place dans leurs ouvrages; il permettoit de faire dans son jardin et sur ses plantes toutes les expériences qui pouvoient éclairer la science, il en suggéroit lui-même; pourvu qu'elles se fissent, il ne lui importoit point que

son nom y fût attaché. A peine l'a-t-il laissé mettre aux éditions auxquelles il a contribué de divers ouvrages d'agriculture, comme *Olivier de Serre*, *le nouveau la Quintinie* et quelques autres. Au reste, si dans ses travaux il s'occupoit peu de sa gloire, dans ses fonctions il s'occupoit encore moins des motifs plus puissans sur beaucoup de gens.

L'intérêt, le crédit, le danger même ne purent jamais rien sur lui. Toujours il conserva son caractère d'homme des champs; étranger aux ménagemens de la société, toujours il fut inflexible sur ce qu'il crut juste ou vrai; et l'on sait assez que depuis qu'il fut appelé près de l'administration, aucun genre de foiblesse n'a manqué d'épreuve.

D'abord la populace faisoit la loi; elle faisoit plus, elle gouvernoit, et gouvernoit en détail dans chaque lieu; la démocratie étoit devenue un despotisme mille fois multiplié, et l'apologue du sauvage, qui abat l'arbre pour en cueillir le fruit, trouvoit une application dans tous nos villages.

Il falloit détruire les grands établissemens d'agriculture, parce qu'ils avoient appartenu à des riches; il falloit calmer la disette avec les animaux des plus belles races; il falloit couper les futayes et les avenues pour planter des pommes-de-terre; on desséchoit les étangs pour les ensemencer, et l'on frappoit de stérilité un canton tout entier, en lui enlevant la source de ses arrosemens; on punissoit de mort ceux qui se-

moient des prairies artificielles : qu'on juge de la position d'un conseil d'agriculture à une telle époque.

Il est vrai que M. Cels étoit plus propre qu'un autre à résister aux chefs de ce temps-là ; il avoit pour le bien la même sorte d'énergie agreste qu'eux pour le mal, et savoit au besoin leur parler leur langage et les combattre avec leurs armes.

Mais bientôt l'astuce et l'avidité remplacèrent la fureur : on ne voulut plus détruire les richesses des autres, mais les prendre pour soi ; contre de nouveaux ennemis, il auroit fallu des armes nouvelles ; mais si M. Cels n'eut pas toujours autant de succès, il n'eut jamais moins de courage ; s'il ne put empêcher tout le monde de se faire une part du bien de l'Etat, il voulut du moins que chacun eût aussi sa part de réputation qui devoit lui revenir ; et ce que dans les deux époques, et malgré tous ces obstacles, il a effectivement contribué à sauver, en propriétés publiques et particulières, en jardins, en troupeaux, en pépinières, est incalculable.

Beaucoup de fugitifs lui doivent, sans peut-être le savoir, ce qu'ils ont retrouvé de leur fortune, et nul ne sait ce que seroient devenus les parcs et les maisons royales si, au moment où ils étoient le plus menacés, ils n'eussent été mis sous la garde d'une commission dont il étoit membre.

Qui ne sait qu'on ne remplissoit alors des commissions semblables qu'au péril de sa vie ?

Le seul motif qui ait jamais pu déterminer ce caractère inflexible à dévier un peu de son attachement rigoureux à la règle établie, c'est lorsque, dans ces temps affreux où l'assassinat avoit le nom de justice, il y avoit quelque espoir de sauver une des victimes désignées par les bourreaux qui gouvernoient. Le célèbre botaniste l'Héritier étoit de ce nombre, et comme ancien magistrat, et comme académicien, et comme passant pour jouir de quelque fortune; on imagina de le cacher dans le jardin Marbœuf, en qualité de garde-bosquet; mais il falloit que M. Cels consentît à la fraude, et ceux qui ne connoissoient pas son cœur craignoient sa rigidité. Il se prêta avec la plus grande joie à prendre sur lui toute la responsabilité d'une bonne action, alors si dangereuse.

Les hommes qui ont su, comme lui, résister aux pouvoirs oppresseurs ou imprudens qui se sont élevés successivement pendant nos troubles, et qui ont conservé pour des temps plus heureux, soit des hommes précieux aux sciences et à l'Etat, soit quelque portion importante de la fortune publique, méritent plus d'estime que ceux qui ont fui chaque fois que leurs principes ne prévaloient plus, et doivent surtout être soigneusement distingués de ceux qui ont fait varier les leurs au gré de chacun des dominateurs du moment.

Cette fermeté extrême de caractère que nous venons de faire connoître en M. Cels, n'étoit pas aussi nécessaire dans une compagnie dont les

délibérations ne portant point sur les objets qui excitent communément les passions des hommes, n'exigent pour l'ordinaire que du calme et de la réflexion.

Ses manières purent donc paroître quelquefois étranges dans le sein de l'Institut, et cependant nous eûmes souvent à nous applaudir du principe d'où elles partoient.

Toutes les vérités ne trouvent pas aisément quelqu'un qui veuille les dire, même chez nous qui sommes essentiellement consacrés au culte du vrai.

M. Cels sembloit s'être chargé des plus difficiles; et dans cette foule de projets dont nous assiègent, tantôt l'ignorance et plus souvent encore la charlatanerie, c'étoient les mieux protégés qu'il attaquoit avec plus de force.

Son zèle s'exerçoit même contre les mauvais livres : il les croyoit plus dangereux en agriculture, parce que les lecteurs sont souvent moins instruits; et ce n'étoit ni l'humeur, ni la satyre qui lui dictoient ses jugemens; mais, par un résultat involontaire de son ardeur pour le bien, l'apparition d'un méchant ouvrage étoit pour lui une véritable souffrance, une douleur réelle.

Nous avouerons volontiers que c'étoit pousser trop loin la vertu, et nous nous garderons de donner en exemple un sentiment dont l'exercice seroit trop pénible, parce qu'il seroit trop répété. Ces dehors un peu âpres, cette façon un peu vive d'exprimer ses improbations, n'altéroient en rien la profonde estime que M. Cels inspiroit

inspiroit à ceux qui avoient pu le connoître.

La preuve en est qu'il réunissoit toutes les voix, quand il falloit charger quelqu'un des affaires de l'Institut, et que ses opinions l'emportoient très-souvent dans nos délibérations. Il faut qu'un avis soit bien bon pour que la manière de le présenter n'influe point sur le succès, et qu'un homme ait bien du mérite pour qu'il n'ait aucune peine à prendre pour se faire aimer.

Il est vrai que l'activité naturelle de M. Cels redoubloit encore quand il s'agissoit de servir l'Institut. Il venoit ici à pied, de bien plus loin que nous tous, puisqu'il demeuroit à la campagne ; et cependant il étoit le plus assidu, et le premier arrivé, non-seulement aux séances, mais à tous les comités et aux nombreuses commissions dont il se laissoit toujours nommer membre.

L'hiver, ni la nuit ne l'arrêtoient point, et nous savons de ses collègues dans l'administration, qu'il remplissoit ainsi tout ce dont il se chargeoit.

Aussi doit-on dire, à l'éloge de ses chefs, autant qu'au sien, qu'ils ne lui surent jamais mauvais gré de se dispenser de tout ce que n'exigeoit pas le service public.

Lorsqu'une suite d'événemens presque miraculeux eut ramené la France, après des malheurs dont l'histoire n'offre guère d'exemples, à un degré subit de splendeur et de puissance dont elle en offre peut-être encore moins, M. Cels fut continué dans les fonctions qu'il avoit

si honorablement remplies, sous tant de régimes divers.

Toutes les branches de l'administration se régénérant avec rapidité, les campagnes attendoient aussi leur police particulière ; le conseil d'agriculture fut chargé d'en préparer le Code, et M. Cels eut une grande part à la rédaction.

Ce travail étoit immense ; il falloit s'instruire des usages de chaque canton, de leurs avantages, de leurs inconvéniens, des remèdes possibles. M. Cels s'étoit procuré ces renseignemens au moyen de questions rédigées avec soin, et adressées par tout l'Empire.

Il falloit ensuite discuter les dispositions projetées avec des collègues et devant ses chefs, et ici se déployoit mieux encore que dans toute autre occasion la fermeté de son caractère, et avec raison sans doute ; car l'influence d'une mauvaise loi est bien plus funeste que celle d'un mauvais système dont peu de gens sont dupes, ou d'une déprédation qui n'a qu'un effet local ou momentané.

Il donnoit pour base principale à ses projets de réglemens, l'extension la plus illimitée possible du droit de propriété, et c'étoit à la défendre qu'il mettoit le plus de chaleur.

Il falloit, selon lui, donner aux propriétaires tous les moyens de s'instruire, et leur laisser ensuite tirer parti de leurs biens par tous les moyens qui ne nuisent point à leurs voisins, mais non prétendre ériger l'instruction en loi et vouloir être sage pour tout le monde, en faisant

dans le cabinet des réglemens généraux qui ne manquent jamais d'être impraticables en beaucoup de lieux.

On pourroit presque dire qu'il a été le martyr de sa doctrine; car il prit sa dernière maladie en retournant à son jardin, un jour qu'il avoit mis toute la chaleur de son esprit à soutenir une disposition importante à l'agriculture, contre laquelle on apportoit des motifs tirés d'autres parties du service public.

Cette maladie fut violente comme son tempérament, et le mit en peu de jours au tombeau, le mai dernier. La nouvelle de sa mort nous arriva presque aussitôt que celle de sa maladie, et toutes ces circonstances étoient faites pour augmenter notre surprise et notre douleur.

Parmi tant de vieillards d'un tempérament foible; parmi tant d'hommes livrés aux méditations sédentaires et à la vie malsaine du cabinet, il en étoit un robuste de corps, s'exerçant aux travaux champêtres, vivant dans l'air pur de la campagne, et c'étoit lui que la mort étoit venue choisir dans nos rangs; elle l'avoit atteint au moment de l'année le plus heureux pour lui, lorsque les seules richesses qu'il connût se renouveloient dans tout leur éclat.

Ce jardin, son plus bel ouvrage, d'où il fallut enlever son corps; cette verdure, ces fleurs, ce luxe de végétation, ces paysans du voisinage qui croyoient venir aux obsèques d'un de leurs camarades, et se trouvoient mêlés à quelques-uns de nos premiers magistrats, de nos savans les

plus illustres ; ce simple discours d'un bon curé de campagne, déplorant un paroissien vertueux, suivi de harangues qui préconisoient un digne membre de notre première institution littéraire ; enfin cette famille en larmes, tout cet appareil de deuil et de douleur, au milieu de la pompe naturelle de la plus riche campagne et du ciel le plus pur ; cet ensemble et ces contrastes produisirent sur nous une impression dont le souvenir ne s'effacera point, et que je ne me reproche pas d'exprimer encore, parce que je sens que ses amis, ses collègues, ceux qui viennent d'être entretenus de ses services, doivent les partager.

HISTOIRE.

Lettre sur les Antiquités slaves du cabinet du duc de Mecklenbourg-Strélitz à Prillwitz.

Le cabinet du duc de Mecklenbourg-Strélitz est rangé sous trois divisions générales. La première comprend une grande quantité de statues des dieux et d'ustensiles nécessaires aux sacrifices et aux cérémonies religieuses ; la deuxième une grande quantité d'urnes de différentes formes et de différente matière ; la troisième différentes armes et d'autres instrumens de guerre. Toutes ces pièces ont été tirées de terre. La première classe de ces antiquités est la plus remarquable. Il y a plus de 100 ans que la plupart des objets qui la composent furent découverts dans un village aux environs de Prillwitz. Une autre partie a été trouvée plus tard près de Neu-Brandenbourg. Les propriétaires, dans la crainte d'être forcés à livrer ces objets, les ont long-temps tenus cachés. Quelques pièces tombèrent par hasard entre les mains du surintendant Masch, qui les fit connoître dans ses *Antiquités des Obotrites*, et les vendit ensuite à la cathédrale de Ratzebourg.

Cependant la plupart de ces antiquités restèrent inconnues. Les propriétaires ne cessèrent d'en faire un mystère que lorsqu'ils perdirent la crainte d'être forcés à s'en défaire. Le comte J.

Potocki donna, dans son *Voyage dans quelques parties de la Basse Saxe*, Hambourg, 1795, le catalogue et les figures de plusieurs morceaux. Cependant ces gravures sont assez peu exactes, et les caractères runiques sont difficiles à déchiffrer; souvent l'auteur se tire d'affaire lorsqu'il ne les veut pas figurer en marquant à leur place : *Caractères magiques.*

On trouve, parmi ces restes précieux, non-seulement des idoles des Slaves, mais aussi plusieurs de celles qu'adoroient les Prussiens et les Scandinaves. Il y a différentes figures d'Odin. L'une représente un homme qui tient dans sa main une tête humaine, et on sait que c'est un attribut assez ordinaire de la statue d'Odin d'avoir à ses côtés la tête de *Mimer* (Dæmesagor 60, 61, 62. *Edda* Resenii). L'inscription porte le mot *Uthin*. Le comte Potocki, qui l'a copiée dans sa première planche, fig. I, a lu faussement *Ulhin*. Une autre idole, qui a l'inscription *Wodha*, a une tête de corbeau. Sur la coupe destinée à cette statue, on trouve aussi la tête du même oiseau (Potocki, tab. 14, fig. 32, et t. 13, fig. 31). Un autre Wodha est copié dans Masch, tab. 3 et 4. D'après les Mythes du Nord, le corbeau d'Odin étoit un oiseau sacré. Il y a encore des Idoles de Baldur et d'Héla.

Les plateaux de métal qui représentent ou des figures particulières, ou des histoires entières, à la vérité très-grossièrement figurées, méritent qu'on en fasse mention. Il paroît que c'étoient des tables votives, ou bien aussi les *formæ imagina-*

riæ dont parle Helmold, tom. I, ch. 83, et qui étoient suspendues aux temples des Slaves. Il est intéressant de remarquer que le lieu où elles se trouvent étoit marqué d'une manière particulière. On lisoit sur les pierres dont elles sont recouvertes divers caractères, et on y voyoit des figures irrégulières.

Il s'est élevé jusqu'à présent trois opinions différentes sur la destination qu'avoient ces statues dans l'origine. Ce sont celle de M. Masch, celle de M. Anton et celle de M. Schmidt, ministre à Prillwitz. Mais il ne paroît pas que ni l'une ni l'autre soit bien fondée. On pourroit en hasarder une autre qui, peut-être, satisferoit davantage. La constitution politique des Slaves étoit intimement liée avec leur système religieux. Les prêtres avoient la principale autorité. Ils consacroient par reconnoissance aux dieux et à leurs temples une bonne partie de leurs revenus. Les bois sacrés et les temples étoient les lieux où l'on déposoit les drapeaux, et c'est de là qu'on les tiroit lorsqu'il éclatoit quelque guerre. La religion étoit le lien qui unissoit entre elles les différentes tribus, et qui les rappeloit des contrées les plus éloignées aux lieux sacrés de *Rethra* et d'*Arcon*.

Tant que l'ancien culte subsista, les Slaves allemands formèrent un peuple libre et indépendant. Ce lien une fois aboli, les différentes tribus se séparèrent, et le défaut d'harmonie entre elles les rendit bientôt la proie des ennemis qui fondirent de toutes parts sur elles.

Mais la puissance des Chrétiens, des Danois et des Allemands faisant toujours plus de progrès, et la fureur de détruire s'étant étendue jusques sur les villes saintes de Réthra, Carenz, Arcon, etc., les chefs de la nation et les prêtres cherchèrent à conserver la mémoire des antiquités religieuses qu'elles renfermoient. Ils firent copier toutes les statues, les enseignes, les vases, etc., qui se trouvoient dans les temples; et après y avoir marqué des inscriptions qui indiquoient la nature et le but de ces objets, ils les enfouirent dans la terre jusqu'à des temps plus favorables, où ils espéroient que la religion de leurs pères seroit réhabilitée. Cependant ces jours heureux ne revinrent pas. Les dépositaires du secret moururent; et ce n'est qu'au hasard qu'on doit la découverte des restes précieux dont nous parlons. Nous pourrions donner plusieurs raisons à l'appui de cette nouvelle opinion. Bornons-nous à celles qui peuvent paroître les plus décisives.

1°. Presque toutes les pièces sont d'un même métal d'une composition blanchâtre. Les ustensiles sont beaucoup trop petits pour qu'on ait pu s'en servir. Le couteau des sacrifices est évidemment d'un métal qu'il étoit impossible d'aiguiser. Les enseignes sont également beaucoup trop petites pour s'imaginer qu'elles aient pu servir à l'armée de points de ralliement.

2°. La plupart des morceaux ont été travaillés très superficiellement. On n'a pas même eu le temps de les polir, ou de briser les coulures qui

se trouvent attachées aux pièces tirées des moules où elles avoient été fondues. Il est vrai que toutes les pièces ne sont pas du même temps, mais il est incertain si tous ces morceaux ont été trouvés dans un même lieu, et si on n'aura pas rangé ensemble des pièces qui, à cet égard, n'avoient aucun rapport entre elles.

3°. Les inscriptions confirment encore cette opinion. Elles indiquent le nom et les attributs caractéristiques du dieu, et le lieu où il étoit particulièrement adoré. On trouve même les formules des prières qui lui étoient adressées. On voit des inscriptions analogues sur les couteaux sacrés et les coupes des sacrifices. Ces inscriptions ne se trouvent pas au haut ou au bas des objets, mais elles sont disséminées partout. On avoit même employé des caractères runiques d'un nouveau genre, et cette circonstance faisoit douter avec raison de l'authenticité des antiquités de Prillwitz. Mais les lettres runiques ont un alphabet extrêmement pauvre; et le professeur Ihre pensoit, à cause de cela, qu'elles n'avoient pas eu leur origine dans le Nord, parce qu'elles ne rendoient pas tous les tons des dialectes scandinaves. Cette observation peut s'appliquer avec plus de fondement encore aux langues slaves. Cyrille, qui enseignoit aux Moraves l'alphabet grec, fut obligé d'inventer six signes particuliers pour écrire leur langue; et l'on sait que la langue russe a besoin de trente-deux caractères. Il paroît de là que l'adoption des lettres runiques par les peuples Slaves ne fût motivée que par le be-

soin, et que la même raison les força à augmenter le nombre des signes que cet alphabet leur fournissoit, mais qui n'étoient pas suffisans pour leur langue. Ils apprirent leurs arts ou des Marcomans qui habitoient le Holstein (voy. Rabanus Maurus *de inventione lingg.* ap. Goldast, *Alem. rerum script.* II, p. 69); ou, ce qui paroît plus probable, des Colons du Nord qui habitoient les côtes de la Poméranie.

4°. On trouve aussi dans la collection du duc la figure d'un prêtre, avec cette inscription, *Kriwe;* et sur d'autres figures on lit le mot de *Waidelott.* Quelques savans se refusent à accorder à ces noms une origine vandale, mais sans rien fournir qui autorise leur opinion; or, à quel dessein auroit-on fait copier un prêtre, si l'on n'avoit eu en vue de conserver son habillement, et, en général, sa mise extérieure. La vue de ces monumens semble confirmer de plus en plus l'hypothèse que nous avons établie, et qui semble réunir tous les caractères de probabilité.

POÉSIE.

Élégies de Tibulle, traduites en vers par C. L. *Mollevaut, professeur de première classe, membre de plusieurs Académies.* Paris, chez *Debray,* libraire, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Coq.

Dans la foule des écrivains célèbres qui brillèrent au siècle d'Auguste, Tibulle tient un rang distingué. Aucun poëte de l'antiquité n'a exprimé avec autant de grâces et de sensibilité cette passion brûlante du cœur humain si féconde en délices et en tourmens. Tibulle, soit que dans des tableaux riants il montre toutes les jouissances de l'amour, soit que peintre habile du sentiment il en saisisse les nuances les plus cachées et les plus délicates, a toujours un style plein de chaleur et de naturel qui porte dans l'âme les impressions les plus douces de plaisir, d'attendrissement et d'admiration.

On s'étonne quelquefois de voir naître presque toujours, au sein même des troubles et des convulsions politiques, des hommes qui expriment le plus heureusement les sentimens doux et paisibles, les sensations les plus contraires aux scènes qui se passent sous leurs yeux ; mais n'est-ce pas alors précisément que leur âme peut recevoir avec plus de force l'empreinte particulière qui la caractérise, et cela par la privation même

du bonheur pour lequel ils étoient nés, et dont ils sentent alors bien plus vivement et l'absence et le prix. C'est au milieu des troubles des guerres civiles et des factions populaires qu'Horace apprenoit à chanter les douceurs de la modération et de l'obscurité, et Tibulle celles de l'amour et de la simplicité rurale. Nous n'avions point encore de cet auteur une traduction en vers; et, dans le nombre de celles qui existent en prose, une se distingue parmi les autres. Elle fut écrite il y a 20 ans par un homme aujourd'hui dans la force de l'âge, alors déjà magistrat distingué, orateur et moraliste. Dans un ouvrage profond et célèbre il retraçoit les lois de celui qui fut le législateur du peuple, dont les descendans fixent maintenant les regards de l'Europe, après avoir auparavant rendu en une prose harmonieuse et élégante les soupirs voluptueux du chantre des Amours et des Grâces. Les vers de M. Mollevaut se recommandent par des qualités semblables à celles de l'écrivain dont je parle. Si on y désireroit quelquefois un coloris poétique plus animé, et cette chaleur, et ces transports qu'on doit attendre d'un jeune traducteur de Tibulle, on peut dire en même temps avec vérité que l'on y trouve souvent et presque toujours l'heureux abandon, la mollesse et cette douce teinte de mélancolie qui a tant de charmes dans l'auteur latin. Voyez comme il rend heureusement les regrets de Tibulle sur la fuite du temps et des amours.

Qu'il passe vite, hélas! le printemps de la vie!

Qu'ils passent vîte, hélas ! nos rapides amours !
L'infatigable temps n'arrête point son cours.
Il moissonne les fleurs, il flétrit la nature ;
Le haut peuplier perd sa verte chevelure,
Le coursier généreux que l'Elide nourrit,
Sous le fardeau des ans fléchit, tombe et périt.
J'ai vu bien des mortels vaincus par la vieillesse,
Pleurer en vain les ris, l'amour et la jeunesse.

Ces vers conservent les formes, les mouvemens et la grâce de l'original. On peut y ajouter le morceau suivant :

Ma Délie, aime-moi, lorsque je suis présent,
Ma Délie, aime-moi, lorsque je suis absent.
Ah ! l'infidèle traîne une dure existence,
Quand l'âge l'a vaincue, ainsi que l'indigence :
Sur un triste métier, sa navette en courant,
Dans la chaîne entr'ouverte enlace un fil errant ;
Sous la dent de l'acier elle épure la laine,
Tend la main, en reçoit l'humble prix de sa peine.
La jeunesse insultant à ces honteux travaux,
Contemple sans pitié l'excès de tant de maux.
La malheureuse en proie à sa douleur mortelle,
Lève ses yeux tremblans vers la voûte éternelle ;
Ses yeux baignés de pleurs s'adressent à Vénus ;
Vénus voit ses vains pleurs, et ne leur *répond plus.*

On sera peut-être bien aise de comparer à ce morceau la charmante imitation de M. le chevalier de Bertin, et je crois que M. Mollevaut n'y peut rien perdre.

Songez-y bien ; la coupable beauté
Que nul amant n'a pu trouver constante,

Dans son automne expiant sa fierté,
Seul en un coin, plaintive et gémissante,
Conduit l'aiguille, où d'une main tremblante
Tourne un fuseau de ses pleurs humecté.
En la voyant, la maligne jeunesse
Triomphe et rit de sa douleur.
L'Amour armé d'un fouet vengeur,
De désirs impuissans tourmente sa vieillesse,
Elle implore Vénus; mais la fière déesse
Détourne ses regards, et lui répond sans cesse
Qu'elle a mérité son malheur.

La 6e. élégie du IIIe. livre de Tibulle est un chef-d'œuvre de sentiment et de passion. Le poëte, abandonné de sa Néera, cherche à noyer ses soucis dans le vin et la joie; mais son cœur le ramène toujours à la passion qui le domine, et jamais peut-être on n'exprima mieux le trouble et le désordre d'une âme qui veut en vain s'étourdir dans le sein des faux plaisirs.

Hélas! l'âme blessée, à la tristesse en proie,
Feint difficilement une trompeuse joie;
La bouche arrange mal un souris imposteur,
Quand le trait de la mort a pénétré le cœur.....
Pourquoi gémir toujours, fuyez, vaines alarmes;
Le dieu du Gange abhorre et la plainte et les larmes.....
Triste Ariane, hélas! tu pleuras comme moi,
Lorsque l'ingrat Thésée, au mépris de sa foi,
Te laissa seule au bord d'une mer étrangère.
Catulle nous a peint et ta douleur amère,
Et les faits odieux de ton perfide époux.
De ce funeste exemple, amis, profitons tous.

Trop heureux le mortel, que l'aspect du naufrage
Fait frémir sur les flots et ramène au rivage.
Redoutons les Amours et leurs soins empressés.
Leurs bras avec mollesse autour du cou passés,
Les discours séducteurs de leur bouche éloquente,
Le doux souris errant sur leur lèvre charmante,
Leurs baisers enflammés et leurs tendres sermens,
Sont des pièges tendus aux crédules amans.
Jupiter sourit même au parjure des belles,
Et les vents, à sa voix, l'emportent sur leurs ailes....
Mais quoi, l'ingrate encore rallume mon courroux!
Douloureux souvenirs, fuyez, éloignez-vous.....
Que ne suis-je avec elle au lever de l'aurore!
Au coucher du soleil, ah! que n'y suis-je encore!
Perfide Néera, tu consumes mes jours;
Perfide!... eh bien! perfide!... oui, je t'aime toujours.

Tibulle, peintre heureux du sentiment, le mêle souvent à la poésie descriptive; alors son style s'élève et prend toute la pompe et la richesse de ce genre. La campagne avoit surtout des attraits pour son cœur aimant; il y revient toujours, et toujours elle lui inspire les plus riants tableaux.

Je chante la campagne et ses dieux protecteurs,
Enseignant aux mortels, par d'utiles faveurs,
A repousser la faim et sa cruelle rage,
Sans le secours du chêne et de son fruit sauvage.
Ils leur montrèrent l'art d'enlacer les rameaux,
Couvrant de leurs longs bras l'asile du repos;
Courbèrent sous le joug le front du bœuf docile,
Et montèrent les chars sur une roue agile.

Alors les fruits amers meurent abandonnés ;
La greffe réunit des arbres étonnés ;
Les jardins altérés boivent une onde pure ;
Le pied du vendangeur foule la grappe mûre ;
L'onde au vin se mêlant fait en sécurité
Boire un nectar fumeux à la sobriété.
Cérès, quand Apollon verse ses feux au monde,
Abandonne à la faux sa chevelure blonde ;
L'abeille aux jeunes fleurs dérobe leur trésor,
Et de leur ambroisie emplit ses rayons d'or.
Le pasteur fatigué, pour charmer la tristesse,
A des lois asservit les chants de l'allégresse ;
Et *pressant* sous les doigts de légers chalumeaux,
Célèbre ses amours, ses dieux et ses travaux.

Cette production n'est pas le seul titre qui mérite à M. Mollevaut la considération dans le monde littéraire. Membre et un des fondateurs de l'Académie de Nancy, tous les ans la notice des travaux de cette intéressante réunion contient des pièces de poésie de M. Mollevaut où l'on remarque toujours un rare talent de versification. Une traduction d'Anacréon, de plusieurs odes d'Horace, une Anthologie grecque et latine, des imitations gracieuses de plusieurs idylles du chantre d'Abel et de Daphnis, des fables, des élégies, et récemment encore un charmant poëme sur les fleurs, tels sont les ouvrages curieux dont cette notice annuelle contient des fragmens. Venu il y a deux ans dans la capitale, pendant les loisirs que lui laissoient son enseignement, M. Mollevaut a enrichi la littérature d'une traduction en vers du poëme grec d'Héro

d'Héro et Léandre. Les journaux firent avec justice l'éloge de cette traduction. Son nom se rattache ainsi déjà aux deux langues classiques des sciences et du goût. Les amis des lettres verront avec satisfaction ces heureux débuts dans une carrière de laquelle disparoissent tous les jours tant d'illustres athlètes aussi regrettables par leurs talens que par la difficulté de les remplacer.

M. B.. R.

BIOGRAPHIE.

NOTICE sur la vie et les ouvrages de P. GUGLIELMI, associé de l'Institut national de France et maître de chapelle de Saint-Pierre à Rome, lue dans la séance publique de l'Institut, le 4 octobre 1806, par Joachim LEBRETON, *secrétaire perpétuel de la Classe des Beaux-Arts, membre de la Classe d'Histoire et Littérature ancienne et de la Légion d'honneur.*

PIERRE GUGLIELMI naquit à *Massa-di-Carrara*, de Jacques *Guglielmi*, maître de chapelle du duc et de la duchesse de Modène, ses souverains.

Il étudia la musique sous son père jusqu'à l'âge de 18 ans, qu'il fût envoyé au Conservatoire *di Loretto* à Naples. Le célèbre Durante dirigeoit alors cette école, qu'il rendit illustre en lui faisant produire Piccini, Sacchini, Cimarosa, Trajetta, Majo, Paësiello, etc. Pierre Guglielmi les eut presque tous pour condisciples.

Il n'annonça pas d'abord la réputation qu'il a méritée et obtenue depuis. Durante même parut s'y méprendre. Il biffoit ordinairement sa leçon, le gourmandoit souvent, quoiqu'il l'aimât, et l'appeloit *Ciucco*, c'est-à-dire petit âne. Ces sortes

de méprises ne sont pas nouvelles ; on en a des exemples dans tous les genres où s'exerce l'esprit de l'homme. Le Dominiquin fut aussi appelé *bœuf* dans l'école des Carraches. Il est vrai que le pronostic de Durante, quoique trop hasardé à l'égard de Guglielmi, pouvoit sembler moins injuste que celui des condisciples du Dominiquin ; car si le peintre travailloit lentement, il travailloit avec sens et réflexion, deux qualités qui ne doivent pas rester stériles. Guglielmi, au contraire, avec le goût naturel de la musique, paroissoit manquer de la constance d'application nécessaire pour les études arides et réfléchies, sans lesquelles on n'arrive point aux premiers rangs dans les arts, ainsi qu'aux mystères des sciences.

Comme il est assez ordinaire aux hommes doués d'une grande facilité, Guglielmi sembloit s'en tenir aux dons heureux qu'il avoit reçus, et ne pas vouloir acheter, par un pénible labeur, le savoir qui donne de la solidité aux talens naturels. S'il avoit quitté le Conservatoire après un séjour de quelques années seulement, il est très-probable qu'il ne se fût jamais fait remarquer. Mais Durante ne permettoit pas qu'un élève sortit de ses mains avant que son talent se fût développé, et surtout auparavant qu'il eût fait les études fondamentales. Pierre Guglielmi resta donc 10 ans au Conservatoire de Naples ; ce qui pourroit suggérer d'utiles réflexions aux jeunes compositeurs, et en général aux jeunes artistes impatiens de s'abandonner à l'essor de leurs propres

forces. Il y a sans doute des exceptions; mais, en tout, la précocité doit inspirer de la défiance : la nature elle-même, quand elle se prête à notre impatience de jouir, ne nous donne pas ses meilleurs fruits; et si l'on a l'imprudence de la forcer, elle n'en donne plus.

Malgré sa répugnance, il fallut donc que Guglielmi, à l'exemple de son maître et de ses plus habiles condisciples, se livrât, du moins autant qu'il en étoit susceptible, aux travaux arides du contrepoint et de la composition. La preuve qu'il s'y adonna sérieusement, c'est qu'il se fit un style pur, une manière d'écrire correcte, ce qu'on ne peut acquérir, dans tous les arts, que par de fortes études classiques.

Il sortit du Conservatoire à l'âge de 28 ans, et composa presqu'aussitôt, pour les principaux théâtres d'Italie, des opéras bouffons et des opéras sérieux, dans lesquels il réussit également. De Naples, de Venise, de Milan, de Florence, ses succès retentirent en Europe, et il fut demandé à Vienne, à Madrid, à Londres, où il obtint encore de plus grands applaudissemens.

Après être revenu s'inspirer, se retremper en Italie, Guglielmi retourna à Londres en 1776, et sembla vouloir s'y fixer. Il s'y maria et y accrut sa réputation. Mais si les artistes étrangers eux-mêmes ne peuvent pas quitter l'Italie sans former le projet d'y revenir; si leurs vœux les y rappellent toujours; si le premier charme qu'ils y ont ressenti ne s'use point, comment l'artiste, né sous ce ciel inspirateur, comment le musi-

cien surtout renonceroit-il à sa patrie? Guglielmi revint donc à Naples vers l'âge de 50 ans.

C'est, pour la plupart des hommes, l'époque de la vie où l'on commence à consommer ses souvenirs, ses succès, son petit trésor de bonheur, et où l'on ne peut plus guère espérer de le grossir. Heureux alors ceux dont l'âme fut sensible, l'esprit élevé, la raison ferme, le caractère droit. Ceux qui parvinrent à la gloire, mais à celle qui est fille du ciel, c'est-à-dire pure comme les vertus, et même ceux qui, sans participer à la gloire, trop rarement compagne de la paix et du bonheur, ont recueilli assez de succès dans la carrière des arts, des sciences ou des lettres pour se payer de leurs efforts, ou assez de jouissances pour n'avoir pas besoin du prix des succès. Guglielmi, âgé de plus de 50 ans, avoit tout l'avantage de l'heureuse situation que je viens de décrire. Son talent aimable, comme tous les dons de la nature, lui avoit peu coûté et avoit séduit par beaucoup de charme; il étoit honoré en Europe; il avoit éprouvé, comme il n'arrive que trop souvent dans cet art, les effets de l'envie et ses honteux manéges, mais sans se laisser ravir sa paix, grâce à un naturel heureusement porté à l'insouciance, et qui permet de ne point s'occuper des êtres qu'on auroit droit de mépriser ou de haïr; enfin un honorable repos sembloit devoir être maintenant le partage de Guglielmi.

Mais ce fut l'époque où toutes les facultés de son esprit acquirent plus d'activité et où son gé-

nie jeta ses plus brillantes, ses plus fortes étincelles. Il trouvoit, à son retour, le grand théâtre de Naples occupé par deux beaux talens qui s'y disputoient la palme, l'immortel et infortuné Cimarosa et un autre compositeur qui vit encore pour le plaisir des amateurs de la musique gracieuse, et que je nommerois si j'avois à parler de sa gloire, mais dont Guglielmi se plaignoit grièvement. Il voulut s'en venger, mais avec dignité; et malgré ses dix lustres écoulés, il opposa à chaque ouvrage de son adversaire, alors dans la vigueur de l'âge, un ouvrage du commencement de sa vieillesse, et il vainquit constamment. C'est dans cette lutte étonnante qu'il a produit ses plus beaux opéras, soit bouffons, soit sérieux, entre autres *la Pastorella nobile*, *Enea e Lavinia*, *la Pescatrice*, et ses meilleurs *oratorios*, tels que *Debora e Sisarra*, et *la morte d'Oloferne*.

Guglielmi n'étoit auparavant qu'un compositeur facile, aimable : dans ce combat d'athlète, il fut vigoureux et abondant; son génie se renouvelloit en quelque sorte à chaque assaut, et lui fournit assez de moyens pour balancer même Cimarosa. Enfin ce fut alors qu'il mérita d'être inscrit parmi les compositeurs célèbres, et qu'il se fit un nom européen.

Satisfait de sa noble vengeance, et sans doute fatigué aussi par des efforts soutenus avec énergie pendant plusieurs années, ne pouvant d'ailleurs se dissimuler qu'il finiroit par des défaites en continuant à se mesurer avec Cimarosa, dont

il n'avoit ni à se plaindre, ni à se venger, et qu'au contraire il estimoit, Guglielmi songea au repos que son caractère eût recherché long-temps auparavant, sans la circonstance que je viens de retracer.

Le pape Pie VI, dont tous les beaux-arts doivent honorer la mémoire, lui offrit, en 1793, la place de maître de chapelle de Saint-Pierre. Cette retraite fut pour Guglielmi, alors âgé de 65 ans, une occasion de nouveaux succès. Il y composa avec verve un très-grand nombre de morceaux de musique d'église que les Romains entendent toujours avec enthousiasme, malgré leur amour pour les nouveautés musicales. Mais l'opinion de son digne successeur caractérisera mieux que tous les détails dans lesquels je pourrois entrer, cette partie des travaux de Guglielmi, qui sont peut-être moins connus en France que ses autres compositions. Voici donc les propres expressions du signor Zingarelli : « Élu fort âgé maître de cha» pelle de Saint-Pierre, Guglielmi, dit-il, a ce» pendant travaillé beaucoup, et toujours avec » son admirable clarté, car son style étoit fort » net, et avec fort peu de notes, il étoit fort » harmonieux. »

Guglielmi composa encore, pendant cette dernière époque, deux opéras sérieux pour le théâtre de Naples, savoir : *il Triompho di Camillo*, et *l'Admeto*.

On compte plus de deux cents ouvrages de Guglielmi. Les plus saillans sont, en rappelant ceux déjà cités, les opéras des *Due Gemelle*, *la Vir-*

tuosa in Merdgellina, *la Serva inammorata*, *li Finti-amori*, *la Pescatrice*, *Enea e Lavinia*, *la Pastorella Nobile*; parmi ses *oratorios*, *la Morte d Oloferne* et *Deborra* passent pour les plus beaux. M. Zingarelli regarde ce dernier comme le chef-d'œuvre de Guglielmi.

Ainsi, sans avoir reçu en partage le génie fécond de Piccini et de Jomelli, la sensibilité, le goût, la correction de Sacchini et de Trajetta; sans posséder le profond savoir de ces célèbres compositeurs, ses condisciples, Guglielmi, élève de la nature plus que de l'art, a pourtant acquis et mérité une belle renommée. Les musiciens reconnoissent que ses compositions sont en général d'une facture pure; que ses chants sont simples et aimables; que les accompagnemens ont de l'élégance; que l'harmonie en est claire; qu'il s'est toujours distingué, particulièrement dans ses derniers opéras, par les morceaux d'ensemble où l'on trouve réunies la verve, la grâce et l'originalité.

Guglielmi avoit été très-sensible au choix que la classe des beaux-arts avoit fait de lui pour l'un de ses huit associés étrangers. Entre les compositeurs renommés en Europe, il partageoit seul avec l'illustre Haydn cette distinction. Sa reconnoissance affectueuse, et l'estime acquise à ses qualités personnelles, avoient aussi inspiré à la classe de l'attachement pour lui, ce qui est une autre espèce d'hommage auquel le mérite ne donne pas toujours droit.

Il eut des soins paternels pour le premier mu-

sicien qui remporta notre grand prix, et en faveur duquel la classe avoit sollicité ses conseils. Lorsqu'après six mois de séjour à Rome, ce jeune compositeur, ravi trop tôt à l'art, nous envoya une scène italienne, qui fut exécutée dans une de nos séances publiques, l'on reconnut généralement que les avis et les exemples de Guglielmi avoient déjà fructifié.

Pierre Guglielmi fut bon époux, bon père, bon ami, serviable et inaccessible, non-seulement au tourment de l'envie, mais même aux foiblesses des rivalités de talent. Il mourut le 19 novembre 1804, dans sa 77e. année. Loin de s'attendre à subir sa destinée dernière, il faisoit des projets de chasse, amusement qu'il aimoit beaucoup et que lui permettoit encore sa verte vieillesse, exempte d'infirmités.

Son fils aîné se montre digne de lui. A l'âge de 20 ans il a obtenu, sur le grand théâtre de Naples, un brillant succès, qu'il a confirmé depuis par d'autres succès sur le théâtre de Rome.

GRAMMAIRE.

A Dissertation on Language, etc.; ou *Dissertation sur le Langage en général et en particulier, sur l'origine, les progrès, les beautés et les défauts de la Langue anglaise; suivie d'une* Notice historique *des premiers Poëtes, des premiers Romanciers anglais, et de l'ancien Théâtre britannique, etc.* A Paris, chez *Parsons* et *Galignani*, éditeurs, rue Vivienne. In-12.

Troisième et dernier Extrait (1).

Cette troisième et dernière partie de la *Dissertation* nous offre l'origine et les premiers essais du Théâtre britannique. Les premières pièces furent, comme en France et ailleurs, des sujets pieux sous le nom de *Miracles* ou *Mystères*. On rappelle à ce sujet, d'après les comptes de la Maison d'Edouard III, un relevé curieux des dépenses considérables pour les pièces représentées devant le Roi, dans le château de Guildeford, en 1348, à la fête

(1) Le premier Extrait se trouve *Magasin Encyclopédique*, novembre 1805, tom. VI, pag. 49. Le second Extrait, *ibid.*, mai 1806, tom. III, pag. 69.

de Noël. C'étoit une multitude d'habits, de tuniques, de châpes de différentes étoffes extrêmement riches; les unes parsemées d'étoiles d'or et d'argent; les autres brodées en or et en argent, représentant des têtes de dragons, des hupes et des ailes de cygnes, de paons, etc.; et de plus, un nombre de masques figurant des têtes de différens personnages, d'anges, de femmes et d'hommes, plusieurs affublés d'une belle barbe argentée.

Les Poëmes sacrés, représentés dans les églises, firent naître la pratique de jouer aussi des pièces dans les universités, dans les colléges et les écoles. Vers le milieu du XVIe. siècle, Elisabeth ayant visité l'université d'Oxford; pour caresser sa passion favorite (l'étude des langues), et pour satisfaire surtout l'éclat qu'elle aimoit à y mettre, on ne manqua point de régaler cette amatrice, d'une tragédie et d'une comédie latines, *Progné* et *Marcus Geminus*. Elles furent suivies d'une pastorale, *Palamon* et *Arcite*. On y remarquoit une charmante Emilie, belle et vertueuse, d'une sagesse à toute épreuve : cet aimable personnage étoit représenté par un écolier de 14 ans.

En 1564, la Reine honora de sa visite l'université de Cambridge : on y représenta deux tragédies anglaises, *Ezechias* et *Didon*, et en latin, l'*Aulularia* de Plaute (2). C'étoit encore la servir suivant

(2) L'auteur de la Dissertation, en parlant des tragédies d'Euripide et de Sénèque, traduites en vers anglais vers

son goût : elle aimoit, comme on l'a dit, l'étude des langues, et particulièrement celle du grec; des pièces de Sophocle, d'Euripide, d'Aristophane l'auroient charmée davantage. Roger Ascham, maître de grec d'Elisabeth, durant un long séjour qu'elle fit à Windsor, émerveillé de ses progrès rapides dans cette étude, s'écrioit avec transport, que sa royale écolière lisoit plus de grec en un seul jour que tel chanoine de sa chapelle de Windsor ne pouvoit lire de latin dans toute une semaine.

La plupart des souverains anglais aimèrent les lettres et la poésie. Chrystophe Tye traduisit en vers anglais, *les Actes des Apôtres* (3), et les dédia à Henri VI, qui se plaisoit à les chanter et à les accompagner de son luth. Henri VIII, le cruel Henri VIII aimoit les vers et en faisoit lui-même, comme Tibère et Néron. De temps immémorial les

1680, fait une observation qui mérite d'être remarquée : qu'il survint à cette époque de tels changemens et si subits dans la langue anglaise, que, dans une réimpression de la *Jocaste*, on se vit obligé d'expliquer en marge plusieurs mots vieillis, hors d'usage et devenus inintelligibles à bien des lecteurs.

(3) Ceci me rappelle un certain Nonnus de Panople, qui appeloit *épique*, un *Commentaire en vers sur l'Evangile de S. Jean*, très-prolixe, très-empoulé, imprimé à Paris en 1625. De nos jours, M. Enrietti, plus heureux, vient de mettre l'*Evangile* en vers italiens; poëme dans lequel il a su, dit-on, allier avec beaucoup d'habileté, la majestueuse simplicité de ce livre sacré avec l'élégance et l'harmonie, qui font le charme de la poésie dans la langue du Tasse et de l'Arioste.

rois d'Angleterre eurent des poëtes à leur Cour, bien avant d'y avoir en titre un poëte *royal* ou *lauréat*.

Chez Élisabeth, cet engouement des lettres et des sciences, que les souverains doivent moins approfondir que protéger et récompenser, fit jouer quelquefois à cette grande reine, un rôle au-dessous de sa dignité. Je veux parler de son goût mythologique et pédantesque dans sa personne et dans ce qui l'entouroit. Lorsqu'elle voyageoit, qu'elle traversoit une province ou s'arrêtoit dans un château, c'étoient des métamorphoses mythologiques d'après les poëmes d'Homère, d'Hésiode, Ovide, etc. L'introducteur du château étoit un vrai *Mercure*, avec le costume et tout l'attirail du messager de l'Olympe. Les personnes attachées à la maison du courtisan qu'elle honoroit de sa visite, en étoient les *Pénates*. La grande pièce d'eau étoit couverte de *Tritons* et de *Néréides*. On rencontroit dans le bois, d'aimables satyres, et de jeunes pages, métamorphosés en déesses forestières. A table, les entremets, les desserts moulés et figurés en sucrerie, en pâtisserie, offroient les métamorphoses des dieux; la prise de Troye, et d'autres sujets fabuleux. La féerie et les enchantemens du Boiardo et de l'Arioste avoient aussi leur tour pour entretenir cette folie poétique et romanesque. Mais dans toutes ces fêtes, dans les plaisirs comme dans les affaires, dans les négociations même, pour réussir auprès de cette nouvelle Divinité de l'Olympe, qui ne devoit pas vieillir, il fal-

loit essentiellement lui répéter, qu'elle étoit toujours belle et jeune, malgré ses soixante ans.

A côté d'Élisabeth se présente ici naturellement la fameuse reine de Suede, cette Christine en correspondance avec les savans les plus distingués de toutes les contrees de l'Europe, que ses bienfaits appeloient à sa Cour, et dont l'exemple apprit peut-être à Louis XIV à les récompenser. Tant qu'elle fut sur le trône, elle s'en montra digne; mais du moment qu'elle eut abdiqué la couronne, et renoncé à son sexe qu'elle affectoit de mépriser; étrangère à la gloire et aux bénédictions d'une nation qu'elle avoit rendue florissante et qui l'adoroit, la fille de Gustave se montra ridicule. Elle ne s'occupa plus que de petites choses, de petites intrigues, et toujours sans succès. Christine bientôt se repentit d'avoir abdiqué; et pour se désennuyer et se consoler en quelque sorte, elle jouoit du moins dans des tragédies et des opéras, des rôles de reine. Dès que l'homme sort du cercle que la nature semble lui avoir tracé, il s'expose à des écarts fâcheux. La femme, dont le caractère est plus mobile, plus vif et moins réfléchi, offre à cet égard des travers plus marqués.

Dans un moment où les femmes sont enivrées d'un encens qui les perd, où l'on ne cesse de répéter, parce qu'elles sont aimables, qu'elles sont capables de tout entreprendre et d'y réussir, il convient peut-être de leur rappeler des noms respectables de femmes qui se sont acquis dans les lettres une

juste célébrité; et qui par une présomption déplacée, par des idées, des caprices inconsidérés, ont nui à leur propre gloire.

The counsel of a friend, Belinda, hear (4).

Madame de Sévigné, pleine de goût lorsqu'elle tient la plume, et le modèle elle-même d'un style inimitable, s'est souvent compromise par de faux jugemens littéraires ; dans ses rapprochemens de Corneille et de Racine; de Mascaron, de Fléchier et de Bossuet ; et dans plusieurs autres où elle exalte

(4) Ecoutez-moi, Belinde : ami de la beauté,
Je vais faire à vos yeux briller la vérité.
(*Conseils à une jeune dame par* LYTLETON.)

Je me sers ici de la traduction de M. Hennet, dans sa *Poétique anglaise*. Paris, Théophile Barrois, fils. 1806. 3 vol. in-8°. Cette Poétique est le livre le plus complet et le plus instructif que je connoisse dans notre langue sur le mécanisme de la versification anglaise, etc. Un autre avantage, qui n'est pas le moindre, on sera charmé de trouver dans ce recueil, plus de cinquante pièces anglaises, choisies, traduites en vers français avec beaucoup d'élégance et de goût; et ce qui étonnera, la plupart rendues presque vers pour vers, l'anglais en regard.

J'écrivois ceci dans les premiers jours de juillet dernier, que cette Poétique ne faisoit que de paroître, et je me plaisois à faire connoître, un des premiers, cet excellent ouvrage. Il seroit à désirer que nous pussions avoir une Poétique aussi complète et aussi bien faite pour les langues italienne, espagnole, allemande, etc.; et surtout peut-être pour les langues qui nous sont moins familières, comme la langue russe et autres idiômes dont la littérature moins avancée et moins répandue, est peu connue de nos littérateurs les plus instruits.

avec enthousiasme des hommes absolument nuls et dont on ne parle plus.

L'aimable Deshoulières, qui par ses charmantes idylles et tous les talens réunis qu'on peut désirer chez une femme, s'étoit faite une cour brillante, se couvrit d'un ridicule qui durera autant que la gloire de Racine, en voulant la flétrir. Elle-même, trop hardie, prend le poignard de Melpomène, mais il sied mal à ses mains délicates, et la blesse.

Madame du Boccage saisit la trompette de Milton, mais sans force et sans haleine, la trompette sacrée de Jehova ne rend que des sons foibles et plus convenables à la flûte bocagère de Moschus et de Bion.

Christine de Suède ne pouvoit se lasser de la lecture de l'*Alcyonée* de Scuderi. La marquise de Lambert, en exaltant les vers de Lamotte, soutenoit qu'Homère étoit très-ennuyeux.

Linière avoit l'honneur d'être l'ami de madame Deshoulières ainsi que Pradon, elle étoit la protectrice de leurs ouvrages ; ce qui a fait dire que son sort étoit de faire de bons vers et d'en protéger de mauvais. De tels exemples qu'on pourroit aisément multiplier ici, de femmes aussi célèbres, doivent être des leçons pour celles qui n'ont pas leur mérite ni la même célébrité. Mais il faut être juste envers un sexe à qui le genre humain a de grandes obligations, à un sexe qui est l'aimable appui de l'autre, qui en adoucit les peines, et qui fait le charme et le bonheur de sa vie. J'aime à dire à son avantage (l'éloge convient mieux à mon caractère que

que le reproche), j'aime à le dire, que les annales du monde nous montrent des femmes au-dessus de leur sexe; que les historiens comme les poëtes nous vantent plus d'une Matilde,

> Che può la saggia e valorosa donna
> Sovra corone e Scettri alzar la gonna.
>
> *Tasso.* XVII, 77 (5).

des reines, des impératrices qui ont rehaussé l'éclat du diadême, et qui sous leurs successeurs, ont fait regretter à leurs peuples, la sagesse et les bienfaits de leur gouvernement.

On a vu d'ailleurs des femmes se distinguer par de grands talens dans presque toutes les conditions de la vie. N'a-t-on pas vu la maréchale de Guébriant revêtue, auprès du roi de Pologne, du caractère d'*ambassadrice*, qu'elle soutint avec beaucoup de dignité, avec toute la fermeté et la discrétion convenables à ce rôle délicat et important? Mme. de Guébriant ne fut pas la seule femme honorée d'une pareille mission. Un historiographe de France, Pierre Mathieu, dans sa vie d'Henri IV, nous apprend que le roi de Perse envoya une dame de sa Cour en ambassade au grand Seigneur, pendant les troubles de son empire. Voici un autre trait de ce genre, et de ceux qui ne sont pas communs, qui se place encore ici naturellement. Les ambassadeurs de Pologne étant venus annoncer au duc d'Anjou

(5) Cette *note*, qui a plus d'étendue que les autres, et qui interromperoit trop ici le fil du discours, se trouve à la fin de cet Extrait, pag. 115.

(depuis, Henri III) son élection en Pologne, la maréchale de Retz fut seule, au milieu de tous les hommes de la Cour, en état de répondre en latin aux ambassadeurs, qui avoient employé cette langue.

Comme l'occasion s'en est présentée, j'ai cru pouvoir rappeler aux femmes, à ce sexe plutôt fait pour plaire que pour étonner, les limites que la nature semble leur avoir prescrites, et des écueils au-delà; quelquefois cependant, en outrepassant ces limites, leur grand caractère et le bonheur qui les accompagne, ce qui n'arrive que dans des circonstances rares et sur lesquelles on ne doit pas compter. Mais je m'aperçois que cette digression, occasionnée par le goût mythologique et bizarre d'Élisabeth, m'a bien écarté de la *Dissertation sur le langage*, qui fait l'objet de mon Extrait. Cette Dissertation, qui occupe le *numéro* 24 de la nouvelle Bibliothèque britannique, *(Parson's and Galignani's British Library)*, offre un des cahiers les plus instructifs de cette utile collection. En général, *prose* et *poëmes*, le choix en est bien fait et piquant, comme on a pu le voir dans le *Magasin Encyclopédique*, par le compte qu'on a rendu de la plupart des numéros qui ont déjà paru; et j'aime à répéter ici, avec les rédacteurs de ces articles, que cette Bibliothèque britannique, *agréable* et *instructive*, doit nécessairement plaire à ceux qui cultivent la littérature anglaise. E. B.

NOTE *ayant rapport au renvoi page* 113.

[On me pardonnera l'étendue de cette digression, parce qu'elle se lie naturellement à la *Dissertation sur les langues*, qui fait l'objet de cet Extrait, et qui roule d'un bout à l'autre, *sur les avantages et les désavantages* de chacune. Cette note ou digression complétera la matière qu'on traite ici, et fera plaisir à quelques personnes qui s'adonnent particulièrement à l'étude et *à la comparaison des langues :* ils trouveront ici la réunion de plusieurs observations qu'on chercheroit vainement ailleurs.]

Che può la saggia e valorosa donna
Sovra corone e Scettri alzar la gonna.
TASSO, *Gier.* XVII. 77.

J'aurois aimé à citer ici, suivant mon usage, l'imitation en vers de ce doublet, qui est beau dans l'italien, et qui est peut-être intraduisible en vers français. Par cette raison-là même, je ne le trouve rendu chez aucun de nos traducteurs d'une manière satisfaisante.

On sait que dans notre langue pauvre, noble et orgueilleuse, sur une expression noble et poétique, il s'en présente un nombre de triviales, burlesques, comiques. Aussi, par exemple, dans le style de Molière, qui a si bien dit :

Du côté de la barbe est la toute-puissance.

Vingt de nos poëtes ne seront point embarrassés de versifier « que chez Matilde sage et brave, la » quenouille ou la jupe étoient au-dessus des scep-

» tres et des trônes. » Et si Boileau a dit avec raison, que,

Le latin dans les mots brave l'honnêteté,
Mais le lecteur français veut être respecté.

On peut ajouter dans le même sens, que les Romains modernes sont beaucoup plus libres encore à cet égard que leurs ancêtres.

Les Italiens ne sont pas rebutés de lire dans un poëme qu'ils regardent plus qu'héroïque, qu'ils appellent *divin*, dans le poëme du Dante, de ce Dante qu'ils mettent pour la force, pour l'énergie et le sublime, au-dessus de Tyrtée, de Pindare, de Juvenal, etc, une infinité de mots qui souillent ce poëme religieux. Le lecteur français est étonné d'y rencontrer les expressions sales et ordurières de *putana*, *putannegiare*, de *merda*, et autres mots non moins grossiers (*).

(*) Quella sozza *scapigliata* fante,
Che là si graffia con l'unghie *merdose*,
Thaida è la *puttana* che rispose
Al Drudo suo. *Inf. 18.*
Seder sovr' esso una *puttana* sciolta
M'apparve, con le ciglia intorno pronte. *Purg. 32.*
Di voi pastor s'accorse 'l Vangelista;
Quando colei, che siede sovra l'acque,
Putanegiar co i regi allui fu vista. *Inf. 19.*
E mentre che la giù con l'occhio cerco,
Vid' un col capo si di *merda* lordo
Che non parea s'era laico o cherco. *Inf. 18.*
La Corata pareva, c'l tristo sacco
Che *merda* fa di quel che si trangugia. *Inf. 28.*

J'en demande pardon à ceux de mes lecteurs qui, trop

Dans une langue moins chaste et moins réservée que la nôtre, les Italiens ont un jurement très-sale, dont l'usage assez fréquent chez eux, semble avoir adouci le sens de l'expression, de sorte qu'il n'effraie pas trop l'oreille des honnêtes gens. Ce mot est *cazzo, (penis, membrum virile.)* L'Italien, dont le sang est chaud comme le pays qui l'a vu naître, moins délicat, plus vif et plus expressif, l'Italien, dis-je, de la meilleure société, a dans la conversation continuellement à la bouche ce mot: Si un antagoniste l'ennuie, *cazzo !* si on le contrarie, *cazzo !*

Tout sale qu'il est, ce mot figure dans plusieurs auteurs classiques, et qui sont dans les mains de tout le monde. On le trouve dans les *novelle di Franco Sachetti*, dans le *Rimario del Dolce.* Et dans les *Rime del Billincioni*, on lit : *Perchè Cupido colla saetta ferisce sempre il* cazzo, *e non il cuore.*

Au reste, c'est ici notre F française, si familière à nos militaires entre eux, et qui ajoute une certaine énergie dans le discours d'un homme qui n'a peur de rien. Voici la différence entre les deux langues et les deux nations. Chez nous, l'F est proscrite de tout écrit : elle n'oseroit se montrer dans le plus petit pamphlet polisson, plaisant, burlesque et bouffon : elle ne se montre nulle part en toutes lettres.

délicats, seroient blessés de pareilles citations. Ce n'est point ma faute, la faute vient de la différence des langues dont il ne faut pas ignorer les défauts les plus grossiers; qu'il faut connoître enfin, *et savoir comparer.* Et d'où tirai-je ces citations? d'un poëme que les Italiens bien nés savent par cœur; d'un DIVIN poëme, qu'ils appellent le *Bréviaire des Rois et des Papes.*

L'aimable chantre de Ververt, qui savoit vivre, a bien dit de son héros indévôt, marin et corsaire,

Les B, les F voltigeoient sur son bec,

à nous les prononcer comme faisoit ce vaurien. Et le militaire à qui l'F est le plus familière, ne la prononceroit pas devant des femmes.

La versification italienne se permet bien d'autres libertés, des contractions, comme *'ve*, *u'* pour *ove*; *v'*, pour *vi*, *voi*; *dee* pour *deve*, *dessi* pour *si deve*; *fè* pour *fede*; *fei*, pour *feci*; *fe* pour *fece*; *me'* pour *meglio*, etc.; et une multitude d'élisions, très-commodes sans doute pour accourcir ou allonger le vers à volonté; contractions, élisions que nous renvoyons dans notre langue au genre burlesque et poissard d'un Vadé et de nos petits théâtres.

Et ce qui n'est pas moins commode encore, les Italiens vous changent quand il leur plaît la terminaison d'un mot pour le faire concorder avec une rime correspondante, comme chez le Tasse :

Poco dobbiam curar ch' altri ci *manche*, pour *manchi*. II. 85.

Risolve alfin benche pietà non *spere*, pour *speri*. III. 25.

Erminia benche quivi alquanto *sceme*, pour *scemi*. VI. 95.

Nè vittoria acquistar che loda *merte*, pour *merti*. IX. 9.

Quali il caso gli offerse, o tristo, o *buone*, pour *buono*. *Ibid.* 74 et ailleurs.

Dans le poëme héroïque et le plus relevé, ils admettent une foule de diminutifs proscrits dans les compositions françaises, même dans la prose soutenue, et seulement tolérés dans la poésie la plus familière, dans le conte, l'apologue, l'idylle, l'épi-

gramme. Le Tasse nous offre une multitude de ces diminutifs.

Il buon duce Buglion chiama il fratello. XVII. 108.

Et ailleurs dans le même poëme, *soletto*, *lagrimette*, *fioretti*, *l'herbetta*, *donzelette*, etc. etc.

Mais un véritable avantage dans la langue italienne (car toutes ces licences dans leur poésie ne sont point à envier pour la nôtre), un véritable avantage qui contribue autant à la concision qu'à l'énergie du style, dans la poésie surtout, le voici : D'un substantif ils font souvent un verbe qui exige plusieurs mots dans la traduction d'une autre langue. Chez le Dante, ce sont de terribles géans qui s'élèvent comme une tour :

Torregiavan di mezza la persona
Gli orribili giganti. *Inf. 31.*

Et purg. 23. La pelle *s'informava*, la peau prenoit la forme, etc.; et çà et là chez le Tasse : di rose *infioriva*. *S'ingemma*. Di stelle *gemmato*. *D'odio infelonissi*. Aprile et Maggio *v'ammantan* di fiorite. *Si rassereni*. *Frondegia*, etc. Un de ces mots bien placé devient quelquefois très-énergique, comme *frutti* dans les vers suivans du Dante, qu'il met dans la bouche du malheureux comte Ugolin, chant 33 de l'Enfer.

Ma se le mie parole esser den seme
Che *frutti* infamia al traditor ch' i rodo.

Et que le Tasse a imité,

Sparse quel seme in lor, ch' indi nutrito
Fruttò risse e discordie. XIV. 55.

Notre langue est pauvre dans ce genre de mots. La Fontaine en a quelques-uns très-heureux, expressifs et pleins de grâces, comme *etoile*, en parlant de la voûte des cieux ou du plumage du paon, je ne me rappelle pas à l'instant le passage de ce fabuliste, que j'ai relu bien des fois.

Que conclure de tout ceci? que notre langue pauvre, noble, fière et quinteuse, qui ne se traîne qu'avec l'attirail embarrassant des articles, *sans inversions*, et privée de toutes les libertés que se permettent la poésie anglaise, italienne, et autres poésies modernes; que notre langue peu poétique, peu sonore, et dont la finale de la moitié de nos vers est un *e* muet qui se ressemble, qui n'a qu'un son vague, sourd, foible, mourant, qu'une telle langue est nécessairement interdite à cette foule de rimeurs aveuglément obstinés, qui sans cesse la tourmentent vainement et sans fruit? en conclure que la poésie française n'appartient qu'à l'homme de génie, et en même temps de reprocher à des juges ignorans, jaloux et sévères, de s'être fait un plaisir cruel d'affliger un Racine, un Boileau, un Voltaire, un Delille; l'injustice surtout d'avoir tourmenté ce dernier, *poëte traducteur*, traducteur d'un *Virgile*, d'un poëme *agricole* et *tecnique* dans une langue hérissée de tant de difficultés, qui se multiplient, on le sait, dans l'imitation d'un grand modèle.

D'après ces considérations qui sont vraies, si l'on est juste, on conviendra que jusqu'ici, en raison des écueils dont la langue française est couverte, M. Delille est le poëte traducteur le plus étonnant, le plus habile, et plus que Pope, qui s'est acquis dans toute l'Europe une grande célébrité: et l'on avouera que notre traducteur des Géorgiques méritoit plutôt des éloges et des encouragemens que des dégoûts et des

chagrins; que son nom se liera au nom immortel de Virgile tant que les deux poëmes feront les délices de l'homme de goût; et enfin, que cet étonnant traducteur ajoutera à la gloire de sa langue, de son siècle, et de sa nation.

Encore un mot : un Italien très-savant, à qui les littératures grecque, latine, française, anglaise, portugaise, etc., sont aussi connues que la littérature de son pays, dernièrement me faisoit l'éloge du grand Vocabulaire de la Crusca, qu'ils estiment, lui et les Italiens, être le meilleur dictionnaire qui existe dans aucune langue. Les Anglais leur disputent ce point : ils mettent au-dessus des travaux réunis des savans Académiciens de Florence, celui de Johnson. Cet Italien me faisoit observer à ce sujet, une singularité bien remarquable et qui me contrarie. Il me disoit que l'Académie de la Crusca citoit continuellement dans son dictionnaire, des passages du Dante (comme on peut le voir) faisant autorité de préférence à ceux du Tasse. Et pourquoi, reprisje ? — Parce que c'est l'homme de génie; parce que le Dante est le père de la langue toscane, et enfin, parce que c'est le *divin* Dante. — Mais divin tant que vous voudrez, il ne s'agit point ici d'invention ni de génie dans une composition poétique. Nous parlons d'un dictionnaire de la langue, pour la correction, pour la perfection de la langue : or le Tasse est élégant, pur, correct. Il écrivoit dans le bon siècle; et le Dante, son devancier de plus de deux siècles, avec tout son génie, a un style tout à fait inégal, presque toujours repréhensible, fautif, et souvent à un point insoutenable. (N. D. R.)

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTERAIRES.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

Chine.

Sir *Georges* Staunton, fils de l'auteur célèbre de ce nom, a établi alternativement son séjour à Canton et à Macao. Il a traduit en chinois un ouvrage sur la vaccine, et depuis cette époque, la vaccination est devenue presque générale à Canton. Les Chinois ont vaincu à cet égard leurs préjugés contre toute innovation qui vient de l'étranger. Ils ont rassemblé une somme considérable, à l'effet de fonder un établissement qui doit propager la vaccine dans les provinces voisines de Canton, et avec le temps, dans le reste de ce vaste empire, où la petite-vérole enlève tous les ans un dixième de la population.

Angleterre.

La *Société asiatique* et le *Collége de Fort-William* désirant étendre la connoissance de la littérature indienne, et ouvrir aux savans d'Europe les trésors recelés dans l'ancienne langue de l'Inde, ont adopté un projet qui leur a été proposé par les Frères de la mission à Serampore, concernant la traduction successive des principaux ouvrages écrits dans la langue du sanscrit, et spécialement ceux qui sont

sacrés chez les Indiens, ou qui contribuent à jeter des lumières sur leurs mœurs, leur histoire et leur religion. Ce plan embrasse conséquemment les ouvrages essentiels de la science.

Il entre dans le projet d'imprimer ces ouvrages dans la langue originale du sanscrit, avec une traduction aussi littérale que le génie des deux langues peut le permettre.

L'avantage de ce plan, également propre à sauver de leur ruine les écrits des savans de l'ancien pays de l'Inde, et à éclairer les savans de l'Europe sur la science, l'antiquité et la religion des Indiens, ne peut échapper à ceux qui sont à même de l'apprécier. Il leur paroîtra de même évident qu'un ouvrage de ce genre ne peut être entrepris par un particulier avec quelque espoir de pouvoir le compléter, bien moins encore d'en retirer le prix de son travail. Le Collége de Fort-William et la Société asiatique ont eu le bonheur de trouver une société de personnes disposées à se charger de l'entreprise, et à l'exécuter avec un zèle et une constance qu'on ne pouvoit se promettre d'un seul particulier.

La dépense que nécessite cette opération, bien qu'elle étende la connoissance de la littérature indienne, doit pourtant excéder, selon toute probabilité, le gain qu'on peut en attendre, à moins que la libéralité publique ne compense le surplus des frais de l'entreprise. La Société asiatique et le Collége de Fort-William ont à cet effet résolu d'accorder aux missionnaires 300 roupies par mois en supplément à la souscription, qui sera reçue probablement des corps publics et des savans de l'Europe.

Les ouvrages qui doivent être imprimés et traduits seront choisis par une commission tirée de la Société

asiatique et du Collége. On n'attendra que la souscription pour continuer la publication de chaque ouvrage.

Voici le projet d'impression par souscription, du texte original collationné avec soin sur les meilleurs manuscrits de *Ramayunu*, poëme célèbre du sanscrit; avec une traduction anglaise et des notes explicatives.

1°. Cet ouvrage sera imprimé in-4°. sur bon papier....., le texte original avec de nouveaux caractères....., et la traduction avec de nouveaux caractères anglais.

2°. L'ouvrage sera, à ce qu'on suppose, de neuf volumes, chacun de 600 pages.

3°. Le prix de chaque volume en feuilles sera, pour les souscripteurs dans l'Inde, de 40 roupies, et pour les souscripteurs d'Europe, de 5 guinées. Le prix sera remboursé à chaque livraison.

4°. On délivrera, s'il est possible, quatre volumes par an, jusqu'à l'entière publication de l'ouvrage.

5°. On publiera la liste des souscripteurs avec le dernier volume.

Ce poëme est d'une antiquité bien plus reculée que quelques-uns du Pooranas. La vénération qu'on a pour cet ouvrage dans tout l'Indostan, à cause de sa haute antiquité, peut être difficilement surpassée par celle que le monde chrétien porte aux saintes écritures.

Une circonstance pareille doit rendre ce poëme intéressant, quel que soit d'ailleurs son mérite intrinsèque.

Cet ouvrage, au surplus, offre des inductions si importantes relativement à l'ancienne histoire de l'Inde, fournit une connoissance si complète de la

mythologie indienne, et présente une peinture si intéressante des mœurs et des usages presque invariables de cette contrée, qu'il doit être reçu avec le plus grand empressement de tous les admirateurs de la littérature orientale.

Les Frères de la mission de Serampore regarderont comme une faveur particulière, si les personnes, désireuses d'encourager cet ouvrage, font passer leurs noms à MM. W. Button, Paternosterraw; J. Sewel, Cornhill; J. Debrett, Piccadilly; ou à MM. R. Philips, à la cour de l'église de Saint-Paul, à Londres.

Il s'est formé à Londres deux nouvelles Sociétés de savans et d'artistes. Le 25 avril la *Société Palestine* tint sa première séance. Elle a pour but d'étendre les connoissances géographiques, topographiques et naturelles qu'on a de ce pays et de ceux qui l'avoisinent, dans le but de donner plus de certitude aux explications de la Bible. Un savant de Cambridge a été chargé de faire encore cette année un voyage dans ce pays.

La seconde Société qui porte le nom d'*architectonique*, tiendra pendant huit mois de l'année, tous les quinze jours, ses assemblées. On y entendra la lecture des mémoires relatifs à l'architecture, et on y exposera les modèles des dessins. Les travaux de la Société seront publiés toutes les années, en un volume. Dès que les fonds de la Société seront suffisans, elle établira une bibliothèque.

Les nouvelles qu'on a reçues sur M. *Mungo-Park*, annoncent la mort de ce savant et infatigable voyageur. On a prétendu qu'il avoit été massacré par ordre de Ségo, roi de Bambara, qui lui avoit

fait voir auparavant en détail toutes les curiosités de sa capitale. Mais une lettre de Mungo-Park lui-même, publiée par extrait dans le *Courrier*, semble démentir cette nouvelle, et nous donne l'espoir que ce célèbre voyageur n'est pas mort. On a observé que Sansanding ou Thirpla, lieu d'où est datée sa lettre, étant à deux journées à l'est ou en avant de Ségo, Mungo-Park n'auroit pu y arriver s'il avoit été massacré à Ségo. Mais si l'Europe a le bonheur de recouvrer ce savant, sa lettre de Sansanding ne contient pas moins une nouvelle extrêmement fâcheuse, c'est que de quarante-quatre européens qui partirent avec lui de la Gambie, il ne lui restoit alors pour compagnons que le lieutenant Martin et trois soldats. M. Mungo-Park regrette M. Scott et M. Anderson qu'il nomme son frère, son ami et le compagnon de ses voyages.

On a représenté sur le théâtre de HAY-MARKET une comédie nouvelle, en trois actes, de M. DIBDIN. Elle a pour titre : *Five miles off; or, the Finger post.* L'intrigue de la pièce roule sur ce qu'un poteau indicateur égare deux personnes et les écarte *à cinq milles* du but de leur voyage. Cette pièce a eu du succès. Il y a beaucoup de gaîté. Les caractères d'un astrologue et d'un quaker sont très-bien rendus.

Le jeune ROSCIUS a joué pendant l'été dernier sur le théâtre de New-Castle. Il a eu peu de spectateurs et d'admirateurs. Il a été plus heureux à Londres, dont il a fait les délices pendant deux hivers.

HOLLANDE.

L'école latine d'Amsterdam venoit de faire une perte sensible dans son recteur, M. *Henri* HANA,

très-bon philologue ; elle a été dignement réparée par M. *Herman* Bosscha, nommé à la place du défunt.

M. Holtchey, habile graveur en médailles, à Amsterdam, vient d'en publier une en l'honneur de deux muses hollandaises, qui, dans leurs destinées comme dans leurs ouvrages, ont offert l'exemple d'une association peu commune, *Elisabeth* Wolff, née Bekker, et *Agathe* Deken. Elle offre d'un côté deux femmes âgées, dont la tête est surmontée de la flamme du génie, et qui s'embrassent devant un autel portant l'inscription PATRIÆ, sur lequel elles ont déposé leurs ouvrages; le revers présente une pyramide, surmontée de deux urnes cinéraires, liées par une guirlande de chêne, et au-dessus desquelles on voit une couronne d'étoiles. Par terre sont la lyre et la flûte d'Apollon. La légende est : « ELIZABETH BEKKER, VID. DO. A. WOLFF, NAT. XXIV JULII MDCCXXXVIII. DENAT. V. NOV. MDCCCIV, et AGATHA DEKEN, NAT. X. DEC. MDCCXLI, DENAT. XIV NOV. MDCCCIV. »

M. *Corneille* Rogge, pasteur de l'église des Remontrans à Harlem, est mort dans cette ville vers la fin du mois d'août dernier, à l'âge de 45 ans. Orateur chrétien très-estimable, il étoit de plus auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages favorablement accueillis sur la religion, l'histoire et la morale.

Les tentatives qu'on avoit faites à Amsterdam, pour rendre définitivement à sa patrie M. Bilderdysl, poëte et philologue hollandais très-distingué, n'avoient pas eu tout le succès désiré. Mais le roi vient de charger ce littérateur d'un travail qui ne manquera pas de le fixer en Hollande; savoir, de

la confection d'une Grammaire hollandaise et française.

La *Société de littérature hollandaise*, assemblée à LEYDE, le 1er. juillet dernier, a proposé pour sujets des prix qu'elle aura à décerner le 1er. janvier 1808, les deux questions suivantes :

1°. Quelle utilité ou quel tort la poésie hollandaise a-t-elle recueilli de la culture de la poésie et de la littérature étrangère, tant dans ces derniers temps que dans ceux qui les ont précédés?

2°. Laquelle de la tragédie des Anciens ou de celle des modernes, doit être considérée comme le poëme le plus parfait, et à quels titres l'une peut-elle être préférée à l'autre?

Le prix est une médaille d'or de la valeur de 150 florins. Les mémoires, écrits en hollandais ou en latin, doivent être adressés au secrétaire de la Société, M. le professeur *Siegenbeek*, ou à M. M. *Tydeman*, correspondant de la Société, l'un et l'autre demeurant à Leyde.

Parmi les noms des nouveaux membres que la Société s'est adjoints dans cette séance, nous avons remarqué MM. *Schimmelpenninck*, ex-grand pensionnaire de la république Batave; J. van *Ertborn*, membre de l'administration départementale des Deux-Nethes; J. G. *Gérard*, membre de l'administration municipale de Bruxelles; P. H. *Marron*, président du consistoire et pasteur de l'église réformée de Paris.

Le savant professeur de médecine, anatomie, etc., à l'Académie de Groningue, M. *Wynold Munnicks*, y est mort le 8 septembre dernier, dans sa 61e. année.

MM

MM. les curateurs de l'Université de LEYDE, dans leur dernière assemblée, tenue le 20 septembre, ont chargé M. le professeur A. KLUIT, par une nomination expresse, de donner des instructions sur la statistique du royaume, et ont ainsi ajouté au titre qu'il avoit de professeur d'antiquités, d'histoire et de diplomatie, celui de professeur de statistique du royaume de Hollande. D'après cette ampliation d'études et cette nomination, les jeunes gens qui désirent s'appliquer à cette intéressante partie des sciences, auront un moyen sûr, que n'a eu aucun de nos académiciens, de s'appliquer à la connoissance de l'arithmétique politique de ce pays, connoissance précieuse, et qui peut être de la plus grande utilité.

ALLEMAGNE.

La *Société patriotique des médecins* et des *naturalistes* de SOUABE propose, pour les années 1806 et 1807, les prix suivans :

1°. Un prix de 100 florins sur le meilleur traité, en réponse à cette question : *Existe-t-il un traitement particulier pour les maladies accidentelles qu'on nomme Rhumatismales? Comment peut-il être caractérisé? Quels sont ses rapports avec d'autres traitemens généraux? Comment détermine-t-il le développement des maladies fiévreuses? Par quoi distingue-t-on les diverses modifications du rhumatisme aigu accompagné d'enflures aux jointures, de la goutte et de l'arthritis? Sur quoi repose le caractère de ces deux dernières maladies? Sont-elles identiques, ou bien peut-on indiquer leurs différences spécifiques?* La Société prévient que ce ne sont point des vues hypothétiques qu'elle demande aux concurrens. Elle désire bien plutôt

une suite méthodique de faits qui servent à bien développer les maladies ci-dessus mentionnées. Pour mieux instruire les concurrens de ses intentions, la Société a donné plusieurs développemens dans son programme.

2°. La Société propose un prix de 150 florins pour le meilleur mémoire sur les *os fossiles qu'on rencontre dans beaucoup de pays, et particulièrement dans le Würtemberg.* L'envie de généraliser quelques faits particuliers qui n'étoient pas assez bien connus, a fait naître une foule d'opinions contradictoires sur les causes qui ont transporté les squelettes fossiles dans les lieux où on les trouve aujourd'hui. Une critique raisonnée de ces opinions qui puisse conduire à des résultats plus sûrs, doit établir préalablement l'histoire même du phénomène, les variétés qu'il présente et ses rapports avec les coquilles et les végétaux fossiles qu'on trouve en si énorme quantité, la connoissance de la composition chymique de ces fossiles, de la disposition de leurs parties, de leurs propriétés, de leur position géologique, des animaux auxquels ils ont appartenu, mettra peut-être à même de déterminer avec plus de certitude l'époque de leur origine et celles par lesquelles ils ont passé. Ce n'est qu'ensuite de la classification des os fossiles, selon les périodes présumables de leur origine, ensuite de la comparaison des fossiles animaux dont on a reconnu les espèces avec les animaux actuellement existans, ensuite des autres faits que présente la géologie qu'on pourra hasarder quelque jugement qui autorise à croire aux révolutions qu'a éprouvé notre globe, tant à l'égard de sa forme que dans les rapports réciproques de ses eaux et des terres continentales, de sa position relativement au soleil, de ses productions organiques, etc.

3°. La saignée, qui a été un des plus anciens et, dans certains temps, un des remèdes le plus généralement employés, a beaucoup moins de vogue de nos jours, et elle est presque absolument rejetée en Allemagne par les sectateurs du système de Brown et de la théorie des stimulans (erregungs théorie) L'observation nous fait voir que l'écoulement du sang par le nez, par les poumons, le canal intestinal, etc., est dans le plus intime rapport avec le cours de certaines maladies ardentes, et qu'il est de la dernière importance de prendre ces circonstances en considération dans le traitement qu'on veut employer. Il résulte de cette observation que ces écoulemens spontanés sont tantôt un effet d'un dérangement dans l'équilibre des forces organiques, tantôt un moyen dont se sert la nature pour le rétablissement de cet équilibre, tantôt un précautionnement contre un dérangement futur. Cela nous conduit à la recherche du procédé le plus efficace dans l'évacuation du sang superflu; et cette recherche, qui contredit bien des opinions adoptées dans certains temps, et surtout les idées de beaucoup de jeunes medecins de nos jours, doit encore particulièrement intéresser sous ces deux derniers rapports. En conséquence, la Société propose un prix de 100 florins pour la meilleure réponse à cette question : *Dans quelles maladies et dans quelles circonstances peut-on espérer que la saignée produira de bons effets, seule ou conjointement avec d'autres remèdes? Quels sont les cas absolument douteux où l'on doit en éviter l'emploi?* La Société désire une analyse de faits, libre de tout esprit de système, qui ne s'embarrasse point dans quelques observations douteuses pour remonter plus impunément à quelque grand principe. Elle observe au reste qu'une

simple récapitulation de quelques règles techniques douteuses, sans liaison avec les lois générales de l'organisation animale, répondra aussi peu à ses intentions.

4°. La Société avoit proposé pour l'année dernière un prix de 100 florins pour la meilleure topographie médicale. Mais n'ayant reçu aucun traité qui satisfît à ce qu'elle exigeoit, elle propose de nouveau le même prix sur cette question. La Société demande *une bonne topographie médicale qui explique et développe avec exactitude, les causes extérieures et en général toutes celles qui influent sur l'état de santé d'une société d'individus, qui fasse connoître les changemens auxquels sont sujets ces mêmes individus, qui marque bien les rapports et les suites de ces changemens, qui présente des faits bien établis, et tâche de les ramener à des vues générales.* On ne pourra remplir toutes ces conditions sans faire des considérations exactes sur la température, la situation topographique, la fertilité, la constitution, les mœurs des habitans, etc., du district qu'on se propose de décrire sous le rapport médical, sans parler des maladies et sans offrir des résultats tirés de la liste des morts.

Les mémoires doivent être adressés pour le mois d'octobre 1807, sous les conditions connues des Sociétés savantes, à M. le conseiller de Cour, Mezler, à Siegmaringen.

Saxe.

Jean-Christophe Adelung, conseiller électoral et bibliothécaire en chef à Dresde, est mort le 10 août, à la suite d'une maladie hémorroïdale qui s'étoit portée sur la vessie et le canal de l'urètre. Quelques semaines avant, ce vieillard, gai et vigoureux,

avoit célébré avec ses amis et ses parens, dans une vigne aux bords de l'Elbe, l'anniversaire de sa 75e. année. Jusqu'aux derniers instans où la violence de la maladie triompha de son assiduité, il resta fixé à son bureau depuis 6 heures du matin jusqu'au soir à la même heure; sans se laisser détourner le plus souvent par d'autres soins que ceux qu'exigent les besoins de la vie. Ses dernières occupations furent consacrées à la seconde partie de son *Mithridate* qui doit embrasser toutes les langues dé l'Europe; et il y travailla avec tout le zèle et toute la vivacité qu'on pourroit attendre d'un jeune homme.

La première partie de cette philologie universelle qui comprend toutes les langues de l'Asie, est terminée depuis long-temps. Elle sera exposée en vente à la foire de la Saint-Michel prochaine, à la librairie de Voss, à Berlin, qui s'est chargé généreusement de l'impression. L'attention des savans avoit été fixée d'avance sur la publication de cet ouvrage, dont l'exécution étoit préparée et mûrie depuis quinze ans dans le silence du cabinet, et qui présente un monument éternel de l'instruction et de la persévérance des savans d'Allemagne. Adelung en avoit communiqué le plan général dans le Mercure allemand de cette année. Il en parle également dans ce qu'il a fait insérer sur la littérature calédonienne et les poésies d'Ossian.

Il ne lui échappa qu'une seule plainte dans sa dernière maladie, où d'ailleurs il offrit le plus beau modèle d'une candeur douce et d'une résignation vraie, c'est de n'avoir pu prolonger encore sa carrière de quelques mois, pour mettre la dernière main à un ouvrage qui lui étoit devenu si cher. Au reste, il est en grande partie achevé, et un de ses amis intimes, très-versé dans ce genre de travail,

doit se charger de l'édition. Les langues esclavones sont entièrement terminées, et exposées avec toute la précision qu'on peut desirer. M. Dobrowski et d'autres connoisseurs lui ayant fourni des corrections, les supplémens qui ont été continués jusqu'à la lettre D, à son grand Dictionnaire, ne resteront pas imparfaits, et ils offriront une apologie irrécusable contre les critiques amères et souvent injustes et partiales, des services immortels que ce savant a rendus à la langue et à la littérature allemande. Quelque temps avant sa mort, Adelung a désigné un rédacteur estimable qui doit se charger de cet ouvrage, et recueillir les riches extraits et les travaux préparatoires qu'il a faits pour le compléter.

Les changemens de fortune qu'il éprouva dans les premières années de sa vie qu'il passa à Erfort, l'activité étonnante qu'il mit dans ses travaux littéraires, à laquelle il est peu d'exemples qu'on puisse lui comparer de nos jours, la probité et la sincérité de son caractère fournissent matière à un éloge également intéressant et touchant. Il a confié entre les mains d'un ami, qui peut en tirer le meilleur parti, toutes les pièces nécessaires pour cela.

Adelung étoit né le 8 août 1732, à Spartekow, à peu de distance d'Anklam, en Poméranie.

Royaume de Prusse.

On a donné au théâtre de Berlin une imitation de *la Rosière*, par M. de Rochlitz, mise en musique par M. Fr. Benda.

Voici quelques observations tirées du *Rapport* récemment publié à Halle par le docteur Knapp sur les missions de Tranquebar de 1802 à 1804.

Il n'y a eu que vingt personnes converties à Tran-

quebar dans l'année 1804 ; on en a vacciné cinq cents. La divinité indienne, nommée Mariammei, qui préside à la petite vérole, perd beaucoup de son crédit. Le paganisme indou tomberoit plutôt en décadence si des Européens ne maintenoient en quelque sorte le crédit des idoles par les présens qu'ils leur font aux grandes fêtes. A cette observation le docteur Knapp ajoute que plusieurs personnes laissent apercevoir leur indifférence pour la religion chrétienne, tandis que le meilleur moyen de convertir est de prêcher d'exemple.

Le docteur GALL a quitté FRANCFORT. Il ira prendre quelque repos dans sa famille. En rentrant dans la carrière, il fera des recherches plus étendues, et s'occupera de la cranologie nationale. Il se propose de voyager en Russie, en Suède, en Angleterre, en France, et de retourner ensuite à Vienne, où il s'occupera de la publication de quelques ouvrages sur son nouveau système, de concert avec le célèbre Tischbein.

M. BENKOWITZ, de *Glogau*, auteur d'un *Voyage en Italie*, expose depuis quelque temps à Berlin une collection d'antiquités, composée de vases étrusques, bronzes et médailles. On remarque parmi les bronzes une tête de Jupiter-Ammon et un Hermès à tête de belier. Les vases sont fort bien conservés. Ils seront imités à la manufacture royale de porcelaine. Les médailles sont au nombre de douze cents. Elles appartenoient au musée Farnèze.

GOTHA.

L'*Observatoire de* SEÉBERG, fondé par le feu duc de Saxe-Gotha, étoit pour ainsi dire abandonné depuis la mort de ce prince. On apprendra avec

plaisir qu'il va être retiré de cet abandon où il languissoit. Le docteur Olbers obtiendra, à ce qu'on espère, la place de M. de Zach, qui doit s'en démettre pour suivre la princesse douairière en Italie.

Les observations faites à Seeberg seront reprises avec une nouvelle activité.

Empire d'Autriche.

L'Empereur d'Autriche a accordé à M. *Mathias* Sanowitz, instituteur du Gymnase luthérien à Epéries, la permission de voyager en Suisse pour s'y instruire plus à fond de la méthode d'instruction du célèbre Pestalozzi. Il visitera ensuite les écoles d'industrie de la Prusse et de la Saxe.

M. *Sam.* Klein a publié à Bude un *Calendrier vallachien*, de 1806. On y trouve un abrégé de l'histoire ancienne de la Valachie.

M. Korosi, valachien, a publié une *Ortographia latino-valachica.*

Il a été accordé à M. E. Kulcsar la permission de publier une *Gazette littéraire hongroise* à Pesth, qui sera uniquement destinée pour la Hongrie.

Il paroît déjà à Vienne une autre *Gazette littéraire et politique hongroise*, sous le titre de *Maggarkurir* (Courrier hongrois).

On publie également à Pesth plusieurs ouvrages de théologie, de morale, d'éducation, etc., en langue hongroise.

Le second auteur de Romans allemands, *Auguste* La Fontaine, vient de donner une comédie nouvelle qui a eu beaucoup de succès sur le théâtre de

Vienne. Elle a pour titre : *Les Égaremens ou la Fidelité à l'épreuve.* Les caractères y sont bien tracés, et on a applaudi surtout à celui d'un ennemi des femmes, qui perd toute cette antipathie à la vue de deux beaux yeux.

De toutes les productions dramatiques du mois de juillet, celle qui a été le mieux accueillie à Vienne, est une imitation de l'opéra comique français, le *Vaisseau amiral.* Elle est de M. Treitschke. L'artillerie et la mousqueterie ont fait à la première représentation de cette pièce un vacarme qui assourdissoit les dames de Vienne, et les étouffoit de fumée. M. Treitschke lui-même a été blessé au milieu de ces bruyantes canonades, et on espère qu'il les ménagera par la suite. Une imitation du *ballet de Paris*, de M. *Gardel*, par *Taglioni*, a été fort bien reçue.

Suède.

Les naturalistes suédois qui s'étoient réunis pour donner une description complète de leur pays, ont déjà publié quarante-cinq cahiers de leur botanique suédoise. Chacun contient la gravure coloriée de quatre ou cinq plantes avec leurs noms dans les langues les plus connues. L'explication est en suédois.

Les mêmes naturalistes annoncent une *zoologie suedoise* faite sur le même plan. Le premier numéro a déjà paru.

M. Wertring vient de publier sur les *Lichens* un ouvrage qui mérite d'être connu. Il présente une description des espèces, de leur utilité dans la médecine et l'économie domestique, de l'usage qu'on en peut tirer dans les teintures des étoffes en laine, en soie, etc. Les planches de cet ouvrage sont fort belles.

L'auteur du poëme des moissons, M. Oppenstiern vient de donner le second volume de ses œuvres. Le premier avoit été publié l'année dernière.

M. d'Adlerbeth publie en ce moment une *traduction de l'Enéide* en vers hexamètres. Cet auteur est déjà connu avantageusement par plusieurs tragédies originales. Il donnera incessamment la traduction des Bucoliques et des Géorgiques.

M. Bergstedt, connu par ses voyages dans le Levant, a terminé sa traduction du voyage de M. le Chevalier dans la Troade. Il avoit ajouté au premier volume de cette traduction qui parut, il y a plus de trois ans, plusieurs observations très-intéressantes, fruit de ce qu'il a vu postérieurement dans les mêmes lieux qu'avoient visités M. le Chevalier. Les morceaux d'Homère et de Musée, insérés dans le second volume, éclaircissent aussi plusieurs observations de son auteur.

Dannemarck.

Dans une séance extraordinaire de la *Société des sciences de Norwège* à Drontheim, on a pris la décision de charger M. Th. F. Arndt, d'Altona, connu comme botaniste et antiquaire, du voyage qui devoit être entrepris en Norwège d'après le legs fait pour cet objet par feu M. le conseiller de justice Hammer. On doit déjà aux soins de M. Arndt la découverte de plusieurs inscriptions runiques des environs de Drontheim.

Russie.

M. Bacmeister, chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir, inspecteur du Gymnase et membre de

l'Académie des sciences à Saint-Pétersbourg, est mort dans cette ville le 3 juin dernier. Il étoit né à Herrenbourg le 15 mars 1730. Ses manuscrits, qu'il a confiés à M. Busse, sont en grand nombre. Les principaux de ses ouvrages imprimés sont : Une *Histoire de la Nation suédoise*, Leipsick, 1767. *Bibliothèque russe, pour la connoissance de l'état actuel de la litterature* en Russie, Saint-Pétersbourg, 11 vol. depuis 1772 — 1789. *Géographie abrégée de l'Empire de Russie*, Pétersbourg, 1773, in-4°. *Pièces relatives à l'Histoire de Pierre-le-Grand*, Riga, 1785, 3 vol., etc.

Suisse.

Le buste du célèbre Haller, sculpté à Paris, est arrivé dernièrement à Berne. Il est destiné à faire partie du monument que le gouvernement de Berne a permis, à la famille de cet homme illustre, de lui élever dans le nouveau Jardin botanique public. Les anciens amis de M. de Haller, et quelques-uns de ses admirateurs, ont désiré concourir à ce monument; et on avoit décidé qu'eux seuls devoient être admis par la famille, qui s'étoit chargée de pourvoir à cette dépense. Cependant il paroît que les souscriptions reçues jusqu'à présent, sont loin de suffire aux frais que demande le projet; du moins la Société des naturalistes de Berne vient de faire, par une publication, un nouvel appel aux admirateurs du grand homme.

FRANCE.

La *Société médicale d'Emulation* de Bordeaux a tenu, le 16 septembre dernier, une séance publique.

M. Moulinié, président de la Société, a ouvert la séance par un discours, où il a fait sentir les inconvéniens qui résultoient de cette foule d'ouvrages médiocres que l'on publie journellement sur la médecine. Loin d'être de quelque utilité, dit-il, aux jeunes praticiens, ils ne font que remplir leurs têtes de systèmes faux et vagues, qui ne peuvent qu'accroître leurs incertitudes dans une science dont les bornes ont été fixées depuis long-temps par les Boerhave, les Bordeu, les Dessault, et quelques autres médecins célèbres.

M. Ducastaing fils, docteur en médecine et chirurgien en chef adjoint de l'hôpital Saint-André de Bordeaux, secrétaire-général, a lu le rapport des travaux de la Société pendant cette année : il a donné l'analyse succincte des divers Mémoires qui avoient été reçus jusqu'à ce jour. Plusieurs de ces ouvrages ont été insérés dans la notice des travaux que publie la Société.

M. Laboubée, associé-libre, a fait lecture d'un Mémoire *sur les moyens propres à opérer le dessèchement des marais de la ci-devant Chartreuse de Bordeaux*. Cet ouvrage, plein de recherches curieuses et de vues utiles, a mérité une attention particulière de l'assemblée. L'auteur de ce Mémoire propose de partager cent cinquante journaux de marais entre trente citoyens, à titre de concession gratuite, pour quinze années consécutives, avec obligation de cultiver leurs portions respectives, qui seroient, pour chacun d'eux, de la contenance de cinq journaux. M. Laboubée a rappelé qu'anciennement la ville de Bordeaux étoit environnée de marais, et que ceux des Chartrons et de Bègles étoient actuellement de vastes potagers, qui fournissoient une grande partie des fruits et des légu-

mes que la ville consomme annuellement; et qu'on pourroit tirer, sans aucun frais pour le Gouvernement et pour la commune de Bordeaux, le même parti de ceux de la ci-devant Chartreuse. L'auteur indique les arbres et les plantes les plus propres à absorber le méphitisme qui s'exhale de ces marais dangereux. Il propose de faire ces concessions, de préférence, à des jardiniers actifs et intelligens, pour y établir des pépinières, des potagers, etc. etc. etc.

Ce Mémoire joint au mérite de renfermer des vérités utiles celui d'être très-bien écrit.

On a procédé, après la séance, à la distribution des prix aux élèves de l'école élémentaire de médecine; ils ont été couronnés de la main de M. le maire, en présence de M. le commissaire-général de police, et de plusieurs personnes distinguées.

Le premier prix d'Anatomie et de Physiologie donné par M. de Champeaux, proviseur du Lycée de cette ville, a été décerné à M. *Pierre* CONILH, de Bordeaux.

Le second prix a été partagé entre M. *Bertrand* DESCRAMBE, de Meilhan, et ROUVIÈRE, d'Alais.

Le premier prix de Pathologie et de Nosographie médicale a été adjugé à M. CONILH.

Le second prix a été partagé entre MM. BOUZIGUES, de Lanzac, et ROUVIÈRE.

Le premier prix d'accouchement a été décerné à M. MOULINIÉ neveu, de Bordeaux.

Le second prix, à M. MIRASSON, de Salles-Mongiscard.

La *Société d'Agriculture, Sciences et Arts* d'AGEN, publie le programme suivant des prix qu'elle doit distribuer dans sa séance publique du mois de juin 1807:

Premier prix. — Indiquer les meilleurs gypses (pierre à plâtre), qui se trouvent dans le département de Lot-et-Garonne; le degré de calcination, et les autres préparations qui leur conviennent pour être employés à la construction ou à la décoration des bâtimens.

Prix de poésie. — La Société remet au concours les trois sujets qu'elle avoit proposés l'année dernière, et que les concurrens pourront traiter à volonté; savoir :

« 1°. Le rétablissement du culte en France par » le Concordat.

» 2°. L'institution des grands prix décennaux par » le décret impérial du 24 fructidor an 12.

» 3°. L'influence que les femmes exercent sur » l'opinion publique, et le moyen de la diriger le » plus utilement. »

Les pièces seront de 200 vers au plus : le genre de composition que l'on adoptera peut en exiger beaucoup moins.

Prix de littérature. — L'éloge de *Bernard* Palissy, né à Agen, et mort à Paris, vers la fin du 16e. siècle.

Palissy fut l'artisan de sa fortune : sans richesses, sans naissance, de simple potier de terre il devint géomètre, dessinateur, architecte, peintre en plusieurs genres, physicien et chymiste. La Société attend des concurrens qu'ils sauront apprécier les obstacles qu'eut à vaincre cet homme étonnant; ses découvertes en histoire naturelle, en chymie, en physique; les erreurs qu'il eut à combattre; les vérités qu'il fit connoître, et les secours que les physiciens et les naturalistes modernes ont trouvés dans les ouvrages de Palissy.

Les orateurs qui voudront concourir, trouveront

des matériaux dans les *Œuvres de Palissy*, 1 vol. in-4°. Paris, Ruault, 1777, avec des notes de FAUJAS DE SAINT-FOND et GOBET.

Les trois prix consisteront en une somme de 200 fr.

Les ouvrages destinés au concours seront adressés, francs de port, à M. Godailh, secrétaire-perpétuel de la Société, à Agen : ils seront reçus jusqu'au 15 mai 1807, terme de rigueur. Ils ne doivent point porter le nom de l'auteur, mais seulement une sentence ou devise. On y attachera un billet cacheté qui renfermera la même sentence ou devise, ainsi que le nom et l'adresse de l'auteur. On n'ouvrira que les billets attachés aux pièces qui auront remporté les prix.

Les membres de la Société résidans ou non résidans sont seuls exclus du concours.

L'*Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres* de DIJON a tenu sa séance publique le 7 septembre 1806.

La séance a été ouverte par le compte qu'a rendu le secrétaire, des travaux de l'Académie pendant les années 13 et 14.

On a ensuite entendu les lectures suivantes :

Notice sur les médailles trouvées dans le département de la Côte-d'Or, depuis un certain nombre d'années, par M. BAUDOT aîné.

Projet d'un théâtre à élever sur l'emplacement de la ci-devant Sainte-Chapelle de Dijon, par M. ANTOINE. Deux gravures relatives à ce projet ont été distribuées dans la salle.

Une pièce de vers sur la Fidélité, par M. MARET.

Notice sur la vie et les ouvrages de M. de Saint-Hyacinthe, par M. LESCHEVIN. Cette notice va pa-

roître à la tête d'une nouvelle édition du *Chef-d'Œuvre d'un Inconnu.*

L'Académie avoit proposé les sujets suivans, des prix qui devoient être distribués dans cette séance :

1°. *Quelles sont les méthodes de cultiver la vigne et de faire le vin dans les vignobles renommés des départemens de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire ; comparer les diverses méthodes, exposer les motifs de leurs différences, faire connoître leurs ouvrages et les améliorations dont elles sont susceptibles.*

Les mémoires reçus n'ayant pas satisfait l'Académie, elle remet au concours le même sujet. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

2°. *L'Eloge du célèbre Daubenton, né à Montbard, département de la Côte-d'Or.*

Par le même motif, l'Académie propose de nouveau cet éloge. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 200 fr.

3°. *Quels sont les moyens de rendre perenne le cours du Suzon ?*

Un seul mémoire a concouru. Il n'a pas paru à l'Académie mériter de fixer son attention. Plusieurs considérations la portant à retirer ce sujet, elle propose à sa place, avec l'agrément de M. François (de Neufchâteau), qui a fait les fonds de ce prix, la question suivante :

Quels sont les moyens les plus efficaces de détruire la cuscute dans les prairies artificielles ?

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Ce sujet a été proposé deux fois par la Société royale d'Agriculture de Paris, en 1787 et 1788. Deux mémoires avoient obtenu, la première fois, la mention honorable. Quant au second concours, le

le prix qui devoit être adjugé dans le courant de 1790, ne l'a pas été, probablement à raison des circonstances.

Les pièces ou mémoires ne seront reçus que jusqu'au 1er. août 1807. Ils devront être adressés, francs de port, à M. Durande, maire de Dijon, secrétaire de l'Académie.

Questions et sujets proposés et distribués par la Société libre d'Émulation de Rouen, à ses membres résidens et correspondans, pour l'année 1807, *en vertu des arrêtés du* 1er. *pluviose an* 13 *et du* 15 *avril* 1806.

1. Quelle a été l'influence des découvertes de la chymie moderne sur l'art de guérir.

2. On a remarqué que les maladies vermineuses attaquent généralement les enfans dans le département de la *Seine Inférieure*, depuis l'âge de deux ans jusqu'à celui de dix à douze; qu'elles nuisent beaucoup au développement physique et au bonheur de cet âge. On demande quels seroient les meilleurs moyens de les prévenir ou de les combattre?

3. Donner une analyse raisonnée des procédés de teinture le plus généralement pratiqués dans le département de la Seine-Inférieure; tels que ceux du rouge sur le coton, de l'ecarlate sur la laine, du bleu, du jaune, etc., au choix des auteurs.

4. Quels seroient les moyens de préserver le crédit des places de commerce de toute espèce d'atteinte dans les temps désastreux?

5. Une place publique seroit extrêmement utile dans le quartier de Martainville à Rouen, sous le double rapport de la salubrité et de la vente des comestibles. Indiquer l'emplacement le plus conve-

nable et l'aperçu des dépenses qu'il y auroit à faire pour y parvenir.

6. Indiquer les moyens les plus sûrs, les plus économiques, les plus prompts pour rendre salubres les eaux des mares dans les campagnes.

7. Quels ont été, jusqu'à ce jour, les progrès de la vaccine dans le département de la Seine-Inférieure? Quels en ont été les résultats?

8. Quelle a été l'influence de la chymie moderne sur la pratique des arts dans le département de la Seine-Inférieure?

9. De quelle manière conviendroit-il de graduer l'instruction de l'enfance et de la jeunesse.

10. Dans les grands ateliers de filature, l'air est nécessairement détérioré par une grande quantité de filamens de coton et d'autres matières pulvérulentes. Quels seroient les meilleurs moyens de garantir les ouvriers des accidens auxquels ils se trouvent exposés à cet égard.

11. A quelle époque a-t-on commencé à teindre les cotons en rouge des Indes à Rouen? Quels ont été les développemens et les progrès de ce genre d'industrie? Enfin, quel est l'état actuel de cette branche de teinture, tant sous le rapport des produits, que sous ceux du nombre d'établissemens en activité, et des ouvriers qui y sont employés?

12. Indiquer les principales causes d'insalubrité dans les grandes villes. Ces causes bien déterminées, quels seroient les meilleurs moyens d'y obvier?

13. Quelle influence a, sur l'imagination et sur les mœurs du peuple, l'effusion du sang des animaux qu'il voit massacrer tous les jours, et particulièrement dans les villes?

Si c'est un mal, quels sont les moyens d'y remédier?

Et comme il est naturel, en suivant les règles de l'analogie, d'appliquer les mêmes principes et les mêmes raisonnemens aux supplices des criminels, en abrogeant les supplices actuels, au moins ceux où le sang des hommes est répandu, quel seroit le moyen le plus efficace de venger la société outragée et de contenir les scélérats par la terreur salutaire de l'exemple?

14. Quels sont les qualités qui honorent le plus l'espèce humaine?

15. Quel est le peuple qui a fourni les plus beaux exemples de l'amour de la patrie?

16. Quelle différence y a-t-il entre le courage des hommes et celui des femmes? Lequel des deux a produit des actes du plus sublime dévoûment?

17. Quel étoit l'état de la littérature française lorsque Malherbe commença à écrire? Quel rang le mérite de ses ouvrages et le temps où il les composa lui assignent-ils parmi nos poëtes?

18. Quelle a été l'influence du génie de Corneille sur la littérature française et sur le caractère national?

19. Quels sont les historiens français qui, dans la manière d'écrire l'histoire, ont le plus approché de celle de Tite-Live ou de Tacite?

20. Quelle a été l'influence réciproque de la littérature sur les sciences exactes, et des sciences exactes sur la littérature?

21. Quel est celui de nos poëtes comiques qui a le mieux mis en action la vertu et le plus respecté les bienséances?

22. Quelles sont les parties de la littérature, tant ancienne que moderne, dans lesquelles les femmes ont le plus excellé?

23. Quelles sont les variations qu'a subi la décla-

mation théâtrale, parmi les modernes, depuis la renaissance des lettres?

24. L'art dramatique a-t-il eu plus d'influence en France sur le caractere national que le caractère national n'en a eu sur l'art dramatique?

25. Déterminer, par le raisonnement et des exemples, la ligne distincte entre l'esprit et le génie, tant dans la littérature que dans les beaux-arts.

26. La ci-devant province de Normandie a-t-elle produit plus ou moins d'hommes célèbres que les autres ci-devant provinces de France.

27. Eloge de Lemery, né à Rouen. Il fut de son temps grand chymiste, et créa, en quelque sorte, l'art de la pharmacie.

28. Quel seroit le meilleur mode de culture à adopter pour les terreins sabloneux?

29. Indiquer les meilleurs engrais à employer sur un terrein, eu égard, 1°. à la nature du sol; 2°. à sa dernière production; 3°. à l'espèce de semence qu'il est destiné à recevoir.

30. Déterminer, par des plans d'un genre simple et de facile exécution, sans une grande dépense, le meilleur placement, la meilleure exposition, distribution relative des divers bâtimens d'un corps de ferme, de tous les accessoires qui doivent y être joints pour satisfaire à toutes les conditions d'une bonne exploitation rurale; ce qui comprend la facilité de tout surveiller et de tout faire avec le moins de bras, le moins de perte de temps, le moins de risques, le moins de frais, et le moins de consommation possible.

31. Indiquer la meilleure manière de construire les bâtimens dans les campagnes, sous les rapports de la solidité, de la salubrité et de l'amenagement.

32. Quelles sont les dispositions les plus avanta-

geuses pour préserver de l'inondation les bâtimens ruraux situés dans les îles et sur le bord des rivières sujètes à des crues ou à des débordemens.

33. Décrire succinctement les principaux édifices de Rouen, sous le rapport de l'architecture.

34. A quelle époque la peinture, la sculpture, l'architecture commencèrent-elles à reparoître en Europe, depuis l'invasion des Goths en Italie? Quelles furent leurs progrès jusqu'au 15e. siècle, époque de la véritable renaissance des arts.

35. La peinture, la sculpture, l'architecture eurent-elles un égal succès dans le 15e. siècle? Quel est celui de ces arts qui l'emporta sur l'autre?

36. Déterminer l'époque de la naissance du genre appelé Gothique, et ses variétés. Jusqu'à quel point ce genre d'architecture a-t-il été combiné avec l'architecture orientale, arabe, apportée en Europe du temps des Croisades?

37. Seroit-il avantageux d'établir pour le département, et principalement pour la ville de Rouen, une école pratique d'arts et métiers? Indiquer les moyens les plus économiques de former et de soutenir cet établissement?

38. Les fuseaux en bois des lanternes d'engrenage pourroient-ils être utilement remplacés par des fuseaux de verre ou de toute autre matière?

39. Comparer l'art typographique dans son état actuel avec l'imprimerie dans l'état où elle étoit avant la révolution.

40. Quels sont les avantages des nouveaux procédés stéréotypes.

Paris.

La *Classe des Beaux-Arts* de l'Institut de France a tenu, le samedi 4 octobre, sa séance publique.

Voici quel a été l'ordre des lectures :

1. Notice des travaux de la Classe depuis le 1er. vendémiaire an 14, par le secrétaire perpétuel.

2. Extrait d'un Mémoire sur l'étude de la peinture, par M. le sénateur Vien.

3. Notice historique sur la vie et les ouvrages de M *Guglielmi*, associé étranger, maître de chapelle de Saint-Pierre de Rome, (1) et de M. Rambert *Dumarest*, membre de l'Institut, par le secrétaire perpétuel.

4. Distribution des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure en taille douce et de composition musicale.

5. Exécution de la scène qui a remporté le grand prix de composition musicale.

Le sujet donné par la Classe des Beaux-Arts, pour le grand prix de peinture, étoit *le Retour de l'Enfant prodigue.*

« Enfin, étant rentré en lui-même, il dit (l'Enfant prodigue) : Combien y a-t-il, dans la maison de mon père, de serviteurs à gages qui ont plus de pain qu'il ne leur en faut, et moi je suis ici à mourir de faim! Il faut que je me lève et que j'aille trouver mon père, et que je lui dise : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, et je ne suis plus digne d'être appelé votre fils ; traitez-moi comme l'un des serviteurs qui sont à vos gages.

(1) *Suprà*, p. 98 et suiv.

» Il se leva donc et s'en vint trouver son père; » *et alors qu'il étoit encore loin, son père l'a-* » *perçut et en fut touché de compassion, et cou-* » *rant à lui, il se jeta à son cou et le baisa. Et* » *son fils lui dit : Mon père, j'ai péché contre* » *le ciel et contre vous, je ne suis plus digne* » *d'être appelé votre fils.*

» Alors le père dit à ses serviteurs : Apportez » promptement sa première robe et l'en revêtez, » et mettez-lui un anneau au doigt et des souliers à » ses pieds. Amenez aussi le veau gras et le tuez. » Mangeons et faisons bonne chère, parce que mon » fils que voici étoit mort et il est ressuscité; il étoit » perdu et il est retrouvé. Ils commencèrent donc » à faire festin. » (*Evang. saint Luc*, chap. 15.)

La scène se passe à l'extérieur et près de la maison paternelle.

Le grand prix a été décerné à M. *Félix* Boisselier, né à Omphale, département de la Marne, âgé de 28 ans, élève de M. Regnault.

Le second prix a été accordé à M. *François-Joseph* Heim, né à Belfort, département du Haut-Rhin, âgé de 19 ans, élève de M. Vincent.

La Classe des Beaux-Arts voulant donner un témoignage de satisfaction et d'encouragement à l'auteur du tableau désigné par la lettre D, a arrêté qu'en outre du premier et du second prix, elle lui décerneroit dans sa séance publique une médaille, sans que cet encouragement extraordinaire puisse tirer à conséquence pour l'avenir. Ce tableau est de M. *François-Alexandre* Caminade, de Paris, âgé de 21 ans, élève de M. David.

Le sujet du concours pour le grand prix de sculpture étoit : *Philoctète blessé à la jambe et mar-*

chant au siége de Troye. Figure de rondebosse d'un mètre de proportion.

Pline fait mention d'une statue représentant un homme blessé à la jambe, et qui marchoit. « On » croyoit, dit-il, voir la peine que cet homme res- » sentoit en marchant, et l'on concevoit la douleur » que lui causoit sa blessure.

» Les érudits ont reconnu dans ce sujet Philoc- » tète. Ce héros possédoit l'arc et les flèches d'Her- » cule. Une de ces flèches, en tombant, l'avoit blessé » à la jambe, et cette blessure incurable l'avoit fait » abandonner à Lemnos par les Grecs qui alloient » au siège de Troye. Mais, après la mort d'Achille, » les Grecs ayant appris que, sans Philoctète et sans » les flèches d'Hercule, ils ne viendroient jamais à » bout de leur entreprise, envoyèrent Ulysse et Pyr- » rhus à Lemnos, pour l'engager à se rendre au » camp. »

Le grand prix a été décerné à M. *Pierre-François-Grégoire* GIRAUD, né au Luc, département du Var, âgé de 23 ans, élève de MM. Ramey et Giraud.

Le second prix a été accordé à M. *Jean-Pierre* CORTOT, de Paris, âgé de 18 ans et demi, élève de M. Bridan fils.

Le sujet du concours pour le grand prix d'architecture étoit : *Un palais pour le chef-lieu de la Légion d'honneur.*

Cet édifice, placé dans un des sites les plus apparens de la capitale de l'Empire, doit être entièrement isolé et situé sur une grande place.

Le principal corps de bâtiment, spécialement destiné à être le siége de l'administration, contiendra :

1°. Un vestibule;

2°. Une vaste salle ou galerie propre à réunir, dans les occasions solennels, les membres de la Légion d'honneur résidant à Paris;

3°. Une salle du trône;

4°. Une chapelle;

5°. Une salle d'assemblée pour le conseil de la Légion, et plusieurs autres pièces spacieuses pour le service;

6°. Un grand appartement de représentation et un logement particulier pour le grand chancelier et sa famille.

Ce corps de bâtiment sera précédé et accompagné de plusieurs cours autour desquelles seront distribués:

1°. Les logemens du concierge, des huissiers et autres employés;

2°. Des écuries, remises et autres dépendances nécessaires au service du grand chancelier;

3°. Les bureaux pour les différentes divisions du service;

4°. Les archives et la grande trésorerie.

La distribution et la décoration de ce palais auront la grandeur et la dignité qui conviennent à un édifice qui doit être considéré comme le temple des talens, de l'honneur et de la vertu. On n'oubliera pas cependant que la beauté en architecture consiste encore plus dans le choix et la majesté des masses, dans l'accord et la pureté des détails, que dans la profusion et le luxe des ornemens.

Le terrein sur lequel cet édifice sera projeté aura quarante mille mètres de superficie au plus, tout compris.

Le grand prix a été décerné à M. *Jean-Baptiste*

Dédéban, de Paris, âgé de 25 ans, élève de MM. Vaudoyer et Percier.

Le second prix a été accordé à M. *Jean* Provot, de Paris, âgé de 25 ans, élève de M. Percier.

La Classe a décerné un deuxième second prix à M. *Louis-Hippolyte* Lebas, tant pour le mérite de son projet qu'en considération de ses précédens succès (1). M. Hippolyte Lebas, de Paris, âgé de 25 ans, est aussi élève de MM. Vaudoyer et Percier.

Le sujet du concours pour le grand prix de gravure en taille-douce étoit :

1°. *Une figure dessinée d'après l'antique ;*

2°. *Une figure dessinée d'après nature, et gravée au burin.*

Le grand prix a été décerné à M. *Joseph-Théodore* Richomme, de Paris, âgé de 20 ans, élève de MM. Regnault, peintre, et Coiny, graveur.

Le second prix a été accordé à M. *Jean-Louis* Potrelle, de Paris, âgé de 18 ans et demi, élève de MM. Desnoyers et Tardieu.

Le sujet du concours pour le grand prix de composition musicale a été, conformément aux réglemens de la Classe des Beaux-Arts :

1°. Un contrepoint double à la douzième et à quatre parties ;

2°. Un contrepoint quadruple à trois parties ;

3°. Une fugue à trois sujets et à quatre voix ;

4°. Une cantate composée d'un recitatif obligé,

(1) M. Lebas a obtenu dix médailles d'émulation dans l'école spéciale d'architecture, et remporté le prix du département en l'an 12.

d'un *cantabile*, d'un récitatif simple, et terminée par un air de mouvement.

Le grand prix a été décerné à M. *Guillaume* Bouteiller fils, de Paris, âgé de 18 ans, élève de M. Tarchi.

Le second prix a été accordé à M. *Gustave* Dugazon, de Paris, âgé de 24 ans, élève du Conservatoire.

Les tableaux, les figures (ronde-bosse), bas-reliefs, dessins, plans d'architecture, et gravures, qui ont remporté les grands prix, ont été exposés le jour de la distribution des prix, et le lendemain, dans la galerie d'architecture, au Palais des Arts.

Notice des travaux de la Classe des Beaux-Arts de l'Institut national, depuis le 1er. *vendémiaire an* 14, *lue dans la séance publique du* 4 *octobre* 1806, *par Joachim* Lebreton, *secrétaire perpétuel de la Classe, membre de celle d'Histoire et de Littérature ancienne, et de la Légion d'honneur* (1).

Quand les Anciens inauguroient des temples, ils commençoient par invoquer la divinité qui devoit y être honorée; ils chargeoient ses autels de pieuses offrandes, et faisoient retentir d'actions de grâces les voûtes sacrées: quelquefois aussi ils conjuroient les génies malfaisans pour les éloigner.

Ainsi, je me représente Périclès consacrant à Athènes le temple de Minerve, mettant sous la protection de la déesse les arts, les sciences et les lettres, la suppliant de les faire prospérer, pour la

(1) L'Institut siégeoit, pour la première fois, dans la nouvelle salle au Collége Mazarin.

gloire et le bonheur de l'Attique, prononçant de saintes imprécations contre l'ignorance et la barbarie, qui ramènent les hommes à l'abrutissement et condamnent les nations à la servitude.

Ainsi, je me représente encore les Augures consacrant dans Rome le temple de l'Intelligence, les temples de la Vertu, de l'Honneur, de l'Espérance, de la Bonne foi, de la Concorde, et le Panthéon à tous les dieux.

S'il étoit dans nos mœurs, dans les opinions modernes, de diviniser de même les idées morales, les vertus, les affections de l'âme, quels beaux rapprochemens, Messieurs, ne pourrions-nous pas faire aujourd'hui que les arts, les sciences et les lettres prennent possession de ce nouveau temple! combien eût été auguste leur translation et celle de leurs dieux pénates.

Mais si nous sommes moins riches que les Anciens en fictions ingénieuses, moins heureux en allusions sentimentales, qu'il nous soit permis cependant de les imiter en quelque chose dans cette solennité. Nous invoquerons le génie de la France: puisse-t-il ne pas cesser d'être fecond en grands artistes, en grands talens dans tous les genres! Nous rendrons grâce au chef de l'Empire, qui a consacré avec une bienveillance particulière un monument aux Muses, et l'a rendu digne de les recevoir. Quant au génie du mal, les sciences et les lettres ne doivent pas le craindre sous un prince éclairé; mais quand elles auroient aussi leurs mauvais génies, nous ne les conjurerions point, nous ne prononcerions pas même leur nom, pour ne point proferer aujourd'hui de paroles sinistres dans cette enceinte.

Enfin, nous déposerons sur l'autel de Minerve l'hommage des travaux de la classe, pendant l'an-

née, avec les espérances qu'elle a recueillies dans les grandes écoles destinées à perpétuer en France la gloire des arts.

Celle de Rome nous a confirmé les promesses de succès qu'elle avoit données l'an dernier, et dont je présentai l'aperçu. En quelques jours, la classe mettra sous les yeux du Public, dans une des salles de ce palais, une partie des travaux d'émulation des pensionnaires de l'école de Rome; car cet envoi précieux et trop différé, nous est enfin parvenu.

Il est composé, pour la peinture, d'une étude du nud (d'une proportion plus forte que nature), par M. Gaudar, représentant Roland qui arrache l'arbre sur lequel sont écrits les noms d'*Angelica* et de *Médor*; d'une composition lavée au bistre, par le même, représentant Ulysse de retour à Ithaque; de onze études faites au Vatican, d'après Raphaël, encore par le même pensionnaire.

L'on verra de M. Honnet un athlète vainqueur (aussi de proportion plus grande que nature), et un tableau représentant la reine de Candaule au bain; une copie de la Vierge au Chardonneret, d'après Raphaël. Ce dernier tableau est l'ouvrage d'émulation exigé des pensionnaires pendant leur quatrième année de séjour à Rome; il appartient au Gouvernement, ainsi que le tableau orignal que les mêmes pensionnaires doivent exécuter pendant leur cinquième année. Des circonstances ayant empêché MM. Honnet et Guérin d'acquitter cette obligation, qu'eux-mêmes regardent comme sacrée, ils ont obtenu un délai que le talent de l'un et de l'autre compensera avantageusement. Ces deux tableaux doivent être regardés comme faisant partie des travaux d'émulation de l'année.

Nous aurions dû recevoir en même temps un tableau de feu M. Harriet, peintre d'une grande espérance; (1) mais M. le directeur de l'École a vu, dans la grandeur de cet ouvrage, un obstacle que nous regrettons qu'il n'ait pas tâché de surmonter. L'envoi en est ajourné avec celui des travaux de sculpture, que la difficulté des transports retient à Rome depuis long-temps. Il est fâcheux que la classe ne puisse pas en faire jouir le public, et qu'elle-même ne puisse pas juger des progrès qu'ont faits les pensionnaires sculpteurs. Ce qu'attestent les comptes rendus par M. le directeur de l'École, c'est qu'il y a eu une constance de zèle et une ardeur d'émulation remarquables dans MM. les pensionnaires sculpteurs. Deux d'entre eux, MM. Callamar et Dupaty, ont obtenu de S. Exc. le ministre de l'intérieur une année de prolongation de pension, qui permet au premier de terminer une statue en marbre, de l'Innocence, et au second d'entreprendre l'exécution, aussi en marbre, d'une statue de Philoctète, en même temps qu'il prépare une étude de grandeur naturelle, représentant une Vénus celeste.

M. Marin n'ayant pas pu, faute de marbre, exécuter la copie d'une statue antique que les pensionnaires sculpteurs doivent faire pour le Gouvernement, pendant leur cinquième année, a produit des ouvrages d'une petite dimension.

M. Milhomme travaille au marbre de sa Psyché, qu'il exposa l'année dernière, et au modèle de la statue de Ganymède enlevé par l'aigle de Jupiter.

Enfin, M. Egenviller, le dernier des pensionnaires sculpteurs arrivés à Rome, termine le modèle d'un Mercure, de grandeur naturelle.

(1) *Suprà*, ann. 1805, tom. VI, p. 172.

Les architectes se sont distingués par des travaux importans. Les réglemens de l'École leur imposent l'obligation de faire, pendant les deux dernières années de leur séjour à Rome, 1°. la restauration d'un édifice ou monument antique; 2°. un projet de monument ou d'édifice de leur invention, applicable à la France. Ces pensionnaires ont rempli ce devoir avec zèle et succès.

M. Dubut a choisi la restauration du temple de la Pudicité patricienne à Rome. Il en a présenté les vestiges tels qu'ils se trouvent maintenant engagés dans les constructions modernes, ensuite le plan dégagé de ces constructions, avec l'élévation, la coupe et les détails. Pour projet d'invention, il a composé celui d'une bibliothèque publique.

M. Coussin a donné la restauration du petit temple corinthien, de forme circulaire, connu sous le nom de *Temple de Vesta*, à Rome. Il a fait pratiquer, au pied de cet édifice, des fouilles qui lui ont permis de voir et d'en mesurer le stylobate resté enseveli jusqu'à ce jour. Il a fait de son invention un projet de thermes, à l'instar de ceux des Anciens.

Le mausolée de Cécilia Metella, dont les ruines si pittoresques sont un des ornemens les plus piquans de la voie appienne, a été l'objet des études de M. Grandjean, qui a pu reconnoître, au moyen d'excavations dirigées avec intelligence, toutes les parties inférieures de ce monument, et en former une restauration beaucoup plus complète que toutes celles tentées jusqu'ici. M. Grandjean a donné en outre tous les détails du *forum* de Nerva à Rome, et de l'arc de Trajan à Bénévent. Le projet d'invention qu'il a composé est un *forum* ou place publique, autour de laquelle sont distribués les hôtels des ministres et des principales autorités du gouvernement.

M. Clémence a commencé, pour travail de sa cinquième année, un projet de caserne, avec plan, coupe et élévation.

L'un des monumens les plus imposans de l'antique magnificence romaine, le seul peut-être où la grandeur de l'ensemble se trouve réunie à la beauté des détails et à l'exécution la plus exquise, le temple de *Mars vengeur*, a fixé l'attention de M. Gasse. Il en a fait plusieurs dessins dans lesquels ce monument, ainsi que le *forum* d'Auguste où il a été érigé, se trouvent représentés dans leurs différens états et avec tous leurs détails. Le même artiste a fait, pour projet d'invention, les plans et coupes d'un Musée de sculpture (1).

Le fruit immédiat de ces divers travaux des pensionnaires architectes, est de former une suite de projets qui pourront y servir à marquer la marche de l'art et le progrès des études; de composer une suite de monumens et d'édifices antiques, mesurés et dessinés soigneusement. Cette double collection recueillie, mise en ordre et publiée par la classe des Beaux-Arts de l'Institut, avec ses observations, pourra présenter un cours complet des antiquités d'Italie, dans lequel ces monumens seront décrits avec beaucoup plus d'exactitude et de développement qu'ils ne l'auront été jusqu'alors.

Mais un autre avantage plus grand encore de cette nouvelle direction donnée par la classe aux études des pensionnaires architectes, c'est de créer une pépinière d'artistes aussi profondément instruits dans la pratique que dans la théorie, et capables de diriger l'exécution des vastes projets du Gouvernement.

(1) *Suprà*, année 1805, t. VI, p. 182.

Déjà

Déjà le public peut apercevoir des effets heureux de ces études; car à peine les jeunes artistes que nous venons de citer ont-ils fini leurs cinq années à l'École de Rome, et déjà plusieurs d'entre eux se signalent en publiant des ouvrages intéressans sur leur art. M. Dubut a donné, et continue avec succès, un recueil de maisons de ville et de campagne de toutes les formes, propres à être élevées sur des terreins de différente grandeur. MM. Granjean et Famin se sont réunis pour publier un ouvrage intitulé: *Architecture toscane*, lequel contient les palais, maisons et édifices remarquables de cette terre classique, le berceau des arts modernes.

M. Gasse prépare une description de la ville antique de Pompéia, dont il a levé tous les plans et les détails avec la précision scrupuleuse que désiroient depuis long-temps les artistes et les antiquaires.

Tels sont les résultats qu'offre cette année l'École de France à Rome, et dont les détails sont contenus dans le compte annuel que le directeur de cet établissement rend à la classe avec autant de zèle que de fidélité. Tels sont les effets des moyens d'instruction offerts aux arts, et de l'utile munificence de S. M. l'Empereur et Roi envers l'École de Rome.

La gravure et la musique n'ayant point eu de pensionnaires à Rome, cette année, n'ont point fourni leur contingent de travaux. Il enrichira le tableau de l'an prochain; car cette lacune est déjà réparée en partie, et elle le sera bientôt complétement.

Dans l'École de Paris, la classe des Beaux-Arts a donné aux élèves sculpteurs un moyen d'émula-

tion que nous annonçâmes l'an dernier comme un présage heureux, et dont nous avons déjà senti la réalité cette année : en décidant que le concours pour le grand prix de sculpture seroit une figure de ronde bosse, d'un mètre de proportion, au lieu d'un bas-relief, nous avons obligé les artistes qui se proposoient de concourir, à étudier l'art plus en grand, plus d'après nature, et la classe a reconnu avec satisfaction le fruit de leurs études, par un progrès sensible dans leur talent.

La classe s'est persuadée aussi qu'elle feroit un travail utile, si elle déterminoit les acceptions des mots usités dans les beaux-arts, et elle s'est livrée avec beaucoup de zèle à la formation d'une espèce de dictionnaire des termes techniques ou usuels. Il y en a beaucoup qui n'ont aucun de ces rapports d'analogie, d'étymologie, de composition ou de décomposition qui peuvent faire connoître d'où ils dérivent, ni ce qu'ils signifient; cependant ils ont un sens déterminé et un droit de possession dans la langue des arts. C'est à la classe chargée de la confection du dictionnaire de la langue usuelle, qu'il appartiendra de choisir ceux qui pourront mériter d'y être admis; mais ceux même qu'elle rejetteroit, ont leur sens qu'il est utile de déterminer. Tel est le but que s'est proposé la classe des Beaux-Arts : dans le cours de l'année, elle a discuté environ la moitié des mots de la lettre A. Ceux des membres qui ont soumis le plus d'articles à la discussion, sont MM. Vincent, Taunay, Dufourny, Heurtier, et M. Framery, correspondant, qui depuis que la classe se l'est attaché, prend part à ses travaux avec zèle, constance, talent, et qui se contente de notre estime pour prix de son dévouement aux arts.

La première question que doivent faire ceux qui se livrent à la profession des arts, et même ceux qui ne désirent que les connoître, pour en jouir mieux, c'est de demander quelle est la bonne route à suivre, et quelles sont les mauvaises ? quels sont les caractères du bon, et ce qui constitue le mauvais et le médiocre ? Il n'appartenoit qu'à un artiste en France de parler en législateur sur cette matière; c'étoit au restaurateur de l'École française, à M. VIEN, et il a eu le zèle de l'entreprendre. Les arts lui auront cette obligation de plus. L'un des disciples qui honore le plus son école, M. Vincent, vous offrira dans cette séance un extrait des sages observations de son maître.

M. QUATREMERE DE QUINCY, membre de la classe d'Histoire et de Littérature ancienne, et qui appartient aussi à la classe des Beaux-Arts, du moins par ses goûts, ses connoissances relatives, et par l'estime qu'on y fait de son savoir, nous a lu une dissertation qui offre un autre genre d'intérêt. Comme le mémoire de M. Vien, elle a rempli deux de nos séances. L'auteur s'y propose de démêler et de déterminer plusieurs causes qui ont une influence générale sur les arts.

Dans quelque genre que ce soit, l'on ne peut remonter sûrement aux principes généraux que par l'analyse métaphysique; il faut donc permettre, même en traitant des arts, de parler le langage concis et rigoureux qu'a dû prendre M. Quatremere.

Sa dissertation a pour titre : *Considérations morales sur les ouvrages de l'art, dans leur rapport avec leur destination et leur emploi;* ou *de l'Influence des causes morales, accessoires ou locales sur la production de ces ouvrages,*

sur la manière de les estimer et sur les impressions que l'on en reçoit.

M. Quatremere entreprend de montrer, dans la première partie de sa dissertation, que la cause principale de la perfection des arts est leur nécessité, et distinguant trois espèces de nécessités : celle qui tient aux causes naturelles, celle qui dépend des causes sociales, et celle qui dépend de certaines causes morales qu'il indique, il croit que les deux premières espèces de causes sont au-dessus du pouvoir des hommes et hors de l'action de ceux qui sont chargés de l'encouragement des arts; il n'en est pas de même, selon lui, de la troisième espèce de nécessité, qui consiste en grande partie dans l'application des ouvrages de l'art à quelques emplois utiles, dans la direction de leurs moyens vers quelques fins avantageuses ou agréables, dans les rapports de leurs effets avec certaines sensations déterminées, dans l'accord sensible des ouvrages avec les diverses sortes d'influence morale qui sont attachées à leur action.

L'habileté de ceux qui sont appelés à la direction des arts, consiste, selon M. Quatremere, à faire naître le plus grand nombre d'occasions de les rendre utiles, c'est-à-dire à multiplier le plus possible les rapports nécessaires qui existent entre leurs ouvrages et les besoins de la société. Il pense que l'usage moderne de commander des ouvrages sans destination, de les exécuter sans un point de vue déterminé, et de les placer sans leur donner un emploi analogue à leur sujet, tend à détruire, et chez les artistes et dans le public, le sentiment moral de l'art; c'est-à-dire, chez les uns, l'inspiration qui naît d'une perspective donnée; et chez les autres, la rectitude du goût ou l'instinct des

convenances, le seul organe fait pour apprécier toutes les sortes d'harmonies morales.

De là, continue-t-il, résultent ces vicieuses manières d'envisager les ouvrages de l'art, ou comme objet de luxe, de curiosité, ou comme objets d'étude, ou comme objets de critique; trois points de vue qui sont non-seulement étrangers au principe moral des arts, mais qui empêchent de le sentir et sont en quelque sorte exclusifs.

M. Quatremere fait voir que les arts d'imitation et ceux qu'on appelle arts de luxe partent de deux principes contraires, et ne peuvent avoir rien de commun dans leurs moyens de plaire; que c'est détruire le principe même des arts d'imitation, que de les gouverner ou de les laisser se régir par les idées ou les opinions favorables aux arts de luxe ou de frivolité.

Il pense qu'après la manière d'envisager les ouvrages de l'art comme objets de luxe ou de curiosité, la plus dangereuse est celle qui les restreint à n'être que des objets d'étude; abus dans lequel tombent nécessairement les productions des artistes, dès qu'aucune perspective déterminée n'en previent pas la conception ou n'en détermine pas le but. Le genre de goût qu'on appelle celui des ouvrages d'étude, et qu'on a aussi nommé académique, est une affectation de montrer dans ses productions ce qu'on sait et combien l'on sait. Il devient naturellement celui de l'artiste qui, dépourvu du sentiment moral de l'art et n'étant plus guidé par un puissant motif d'utilité dans son ouvrage, ne trouve rien de mieux que de se mesurer avec ce qui l'entoure, de lutter d'exécution avec ses rivaux, avec les tableaux et les statues. Il n'offre plus alors que des résultats de concours scholastiques, dans les-

quels le véritable but de l'imitation est méconnu, et où l'on prend le moyen pour la fin; car la science n'est pas la fin des ouvrages, elle est un de leurs moyens de plaire.

Par cette manière de procéder dans leurs ouvrages, les artistes amènent, selon M. Quatremere, ce résultat; savoir que le public prend l'habitude de ne plus porter, dans sa manière de jouir des productions de l'art, que l'esprit d'examen ou d'analyse, c'est-à-dire qu'il ne les considère que comme des objets de critique. L'excès ou l'abus des rassemblemens et des collections augmente encore cette vicieuse méthode d'estimer, même les chefs-d'œuvres. Dans les cabinets, les ouvrages de l'art, presque tous destitués de leur ancien emploi, ont perdu la faculté de s'adresser au sentiment; et le public, à son tour, y perd de vue les causes qui firent naître ces ouvrages, les rapports avec lesquels ils étoient liés, et cette multitude d'idées morales et d'harmonie intellectuelles dont ils tiroient leur charme.

Or il y a, continue M. Quatremere, plus de sympathie qu'on ne croit entre les ouvrages de l'art et ceux qui en jouissent. Tout ce qui change et modifie les rapports des objets faits pour s'adresser à nous, change aussi les impressions qu'ils nous font; et si les choses ne changent pas pour cela, par rapport à nous, nous sommes changés par rapport à elles.

Dans la seconde partie, destinée à faire voir que les effets et les impressions que peuvent produire les ouvrages de l'art, dépendent en grande partie de la vertu de leur destination et de leur emploi, M. Quatremere s'attache à prouver que ces ouvrages ne sauroient avoir une propriété absolue de plaire,

puisque les ouvrages même de la nature ne l'ont pas. Il en conclut que les causes du plaisir que nous font les beautés de la nature étant un composé de rapports que le moindre dérangement détruit, l'art de faire valoir les ouvrages de l'imitation doit tendre à imiter aussi la nature dans cet ensemble de rapports nécessaires dont elle a soin d'environner ses productions.

C'est ainsi, selon M. Quatremere, que chez les peuples qui portèrent au plus haut degré le sentiment de l'imitation, tous les ouvrages de l'art étoient en scène, jouoient un rôle nécessaire, étoient liés à toutes les sortes de besoins. Tel fut ce peuple, dit-il, chez lequel toutes les actions immortalisées, toutes les opinions consacrées, tous les sentimens personnifiés par des signes publics, ne permettoient à l'art aucun monument insignifiant, et à l'artiste aucun ouvrage inutile.

Parcourant ensuite tous les arts d'imitation, M. Quatremere fait sentir, par des exemples applicables à la peinture, à la sculpture, à l'architecture et à la musique, combien est puissante cette corrélation, aujourd'hui si négligée, entre la destination des ouvrages d'art et les impressions qu'on en reçoit. Pour mieux faire sentir encore l'action de cette harmonie morale, M. Quatremere, procédant par voix de démonstration inverse, s'est plu à retracer ce qu'il appelle le désenchantement d'un grand nombre de morceaux qui, enlevés à cet ensemble de rapports dont ils recevoient en quelque sorte la vie, ont perdu cette valeur qu'ils tiroient des opinions, des habitudes, des parallèles, des souvenirs, des lieux, des circonstances, et de tous les accessoires intellectuels ou matériels, sources plus

abondantes qu'on ne peut le dire d'effets, d'impressions et de plaisir.

M. Ponce, membre de plusieurs Sociétés littéraires, est venu aussi apporter à la classe un tribut qui l'a beaucoup intéressée; ce sont des *Observations sur le beau idéal, considéré sous le rapport des arts du dessin.* Cette dissertation ayant été publiée, ne peut trouver place ici que pour être recommandée à l'attention.

Notre correspondance a eu, cette année, un aliment qui semble à peine tenir aux arts, mais qui peut fournir beaucoup de substance d'instruction. Dans le compte de nos travaux de l'an XII, nous annonçâmes l'intérêt que la classe des beaux-arts avoit pris aux recherches de M. *Louis* Petit-Radel, sur les constructions de monumens militaires de l'antiquité. Cet objet de recherches, comme beaucoup d'autres, appelle la réunion de connoissances si diverses, que deux des classes de l'Institut ont trouvé matière à s'en occuper; la classe d'histoire et des langues anciennes pour méditer si les preuves sur lesquelles reposent les aperçus nouveaux et vastes qu'ouvre M. Petit-Radel sont historiquement fondées, et la classe des beaux-arts pour connoître et juger les caractères d'un genre d'architecture antérieur à toutes les époques de l'art. Cette légère circonstance offriroit, s'il en étoit besoin, une preuve nouvelle des avantages qu'offre la réunion de tous les genres de savoir en un seul corps.

En l'an XII, la classe des beaux-arts fit imprimer, et elle a fait répandre depuis dans l'Europe savante une série de questions et de demandes d'éclaircissemens qui commencent à présenter des résultats dignes d'être annoncés. C'est à nos savans

confrères de la classe d'histoire et des antiquités qu'il appartiendra d'examiner et de juger la plus grande partie de ces résultats. Nous ne réclamons que le plaisir de les avoir provoqués, et quelques connoissances pour l'histoire de l'architecture antique.

Je me bornerai donc à une simple annonce des diverses correspondances : celles qui promettent, et qui déjà ont fourni le plus de renseignemens intéressans, sont dues au ministère des relations extérieures, où l'on trouve, dans le chef suprême et dans les chefs de chaque partie, le zèle que les hommes éclairés montrent toujours pour augmenter les lumières.

C'est principalement dans quelques contrées de la Grèce, de l'Afrique et du Nord, où il est extrêmement difficile d'observer, qu'on auroit besoin de faire des recherches ou des vérifications. MM. Allier, sous-commissaire des relations extérieures à Héraclée; de Pont; Fauvel, également sous-commissaire à Athènes, que l'amour des arts lui a fait en quelque sorte adopter pour patrie; *Jean-Bon* Saint-André, qui a rempli aussi une mission dans le Levant, ont répondu diversement à l'appel qui a été fait à tous les hommes que leurs connoissances ou leur position mettent à même de prendre part aux questions proposées.

M. Allier a envoyé le dessin d'un mur qui se voit à Délos. Il est haut de 4 mètres, et forme un enceinte hémisphérique d'environ 80 mètres; il est de construction cyclopéenne la plus compliquée et la plus ancienne, à en juger du moins par comparaison avec le trait des monumens de Corinthe, que notre confrère M. Dufourny avoit copiés autrefois sur les dessins de la bibliothèque *Bar-*

berini, et que M. Dagincour, correspondant de l'Institut, a fait recopier de nouveau pour envoyer à la classe.

M. Castellan, gendre de M. Peyre, notre confrère, a communiqué le dessin des fortifications de Nauplia, nommées cyclopéennes par Strabon.

M. Viot, commissaire des relations extérieures à Barcelonne, a procuré, par l'entremise de M. Chevalier, qui a mis beaucoup de zèle à ouvrir ces communications; M. Viot, dis-je, a procuré des élévations très-détaillées des murs de l'antique Tarragone, qu'un savant espagnol, D. *Antoine* de Marty, a fait lever avec tout le soin possible, et dont il résulte que des constructions en pierres énormes, mais taillées dans le système de la construction asiatique, servent de fondation aux constructions romaines, et celles-ci aux constructions mauresques, ce qui se trouve confirmé encore par une vue partielle, mais plus détaillée, que M. Delaborde a bien voulu communiquer, et qui sera gravée dans son bel ouvrage sur les antiquités d'Espagne.

Une copie du même plan de D. Ant. de Marty, a été envoyée encore, par M. Viot, à M. de Voize, commissaire français à Tunis, pour servir à vérifier s'il n'existe point de constructions cyclopéennes à Carthage, et si l'opinion qui fait venir des côtes de la Phénicie et de l'Afrique les premières colonies qu'on suppose avoir civilisé notre Europe, ne devroit pas être appuyée de monumens semblables à ceux sur lesquels M. L. Petit-Radel se fonde pour prouver que notre Europe avoit une civilisation antérieure et qui lui étoit propre.

La réponse de M. de Voize à M. Viot rappelle ce qu'on savoit déjà, qu'il n'existe plus rien de Carthage que sept citernes et quelques traces de son

port; mais elle apprend qu'à sept lieues de Tunis, au Zaurans, les vestiges d'un temple, et à Baalbeff les murs de la ville offrent la même dimension, la même forme, la même *taille* que les murs de Tarragone. Les débris qu'on trouve autour de Tunis, dans une circonférence de 50 lieues, sont aussi, comme à Tarragone, composés d'énormes blocs carrés. Cette coïncidence est propre en effet à persuader que le système de construction que dévoile M. Petit-Radel, seroit passé d'Afrique en Espagne dans des temps fort reculés.

M. Fauvel semble avoir confirmé aussi une autre conjecture de l'auteur, en vérifiant à la fois que la construction cyclopéenne n'existe point à Athènes, et qu'elle existe dans la Cadmée de Thèbes en Bœotie.

Les éclaircissemens du Nord de l'Europe arrivent plus lentement, mais peuvent devenir du plus grand intérêt. L'Académie de Pétersbourg, à laquelle l'auteur s'étoit adressé depuis long-temps, et de laquelle il attendoit beaucoup, n'a rien fourni; mais M. le comte Hitroff, général-major russe, a fait espérer un résultat plus heureux; il a emporté les calques des dessins de M. Petit-Radel, pour les confronter avec les monumens de la Sibérie et de la Perse, dont il projette le voyage.

M. Nyerup, bibliothécaire de S. M. le roi de Danemarck, et professeur à Copenhague, promet à M. Heiberg (du ministère des relations extérieures) des observations sur les plus anciens monumens militaires de cette partie du Nord.

Tous ces témoignages semblent confirmatifs des vues de M. Petit-Radel. Mais en même temps que les faits et les analogies se rassemblent et se classent, les savans de l'Allemagne commencent à agi-

ter cette question, qu'il faut bien reconnoître pour nouvelle, surtout étant liée comme elle l'est et formant système. Ceux qui ont commencé à la traiter en critiques sont MM. Barthold, Wieland, le conseiller Hirt, Genelli, Genz, Bode, Stieglitz, Weinbrenner. M. Petit-Radel aura à juger si M. Wieland n'a pas fait une critique anticipée de ses vues historiques, qui ne sont point encore connues ; si quelqu'autre n'a pas glané dans son champ sans le dire : ce sont les savans litiges attachés aux grands travaux de l'érudition. Quant à la classe des beaux-arts, elle voit que les éclaircissemens qu'elle a demandés, faisant faire de toute part des recherches sur les constructions des plus anciennes villes d'Europe, procurent la connoissance de beaucoup de monumens en pierres carrées parallélogrammes; que ces connoissances et ces monumens observés et comparés serviront à éclaircir, s'il est vrai, comme le conjecture M. Petit-Radel, qu'il existe, dans les monumens militaires de la plus haute antiquité, une ligne chronologique constante de démarcation entre les monumens cyclopéens et ceux qui tiennent au système de construction asiatique.

Notre classe ne s'occupera point des difficultés ni des conséquences historiques ; mais toutes celles qui appartiennent à l'histoire de l'art sont inséparables de ces recherches savantes, et y sont tellement entremêlées, que je n'aurois pas pu faire entrevoir leurs rapports sans l'analyse un peu longue, et peut-être aussi un peu aride, que je viens de vous soumettre.

Parmi les correspondans de l'Institut, M. Tagliafichi, architecte, membre de l'Académie de Gênes, a communiqué à la classe plusieurs plans

de travaux publics pour la ville et le port de cette capitale de la Ligurie, et il a invoqué des conseils dont il n'a pas besoin.

Il me resteroit à mettre sous vos yeux le tableau que présentent les beaux-arts cette année; mais le magnifique spectacle des expositions publiques du Louvre, de l'École des Ponts et Chaussées et du préau des Invalides, vous a mieux instruit que je ne le pourrois faire avec des paroles. Vous avez vu au sallon du Musée Napoléon des talens dignes de célébrer les grandes actions de l'armée et de son illustre chef, quoique tous les peintres qui sont classés parmi nos premiers artistes ne s'y soient point présentés; vous y avez vu encore des talens aimables peindre avec fidélité et intérêt diverses scènes de la nature ou de la vie; vous avez vu des prodiges de talent dans le sexe d'où l'on n'attend que de la grâce.

A l'École des Ponts et Chaussées et aux Invalides, vous avez été saisis d'étonnement et de respect pour l'industrie française; et vous avez jugé que, quelque grand que soit le monarque, quelque puissante que soit la nation, les arts et l'industrie sont prêts à s'élever au même niveau.

Parmi les ouvrages sur les arts qui ont été présentés à la classe, elle a remarqué avec un intérêt toujours croissant la belle galerie du Muséum, que l'on doit aux soins de M. Robillard-Péronville. Cette vaste entreprise a commencé par exciter nos jeunes talens en gravure à produire, en même temps qu'elle occupoit les premiers graveurs dans toute l'Europe. Les jeunes talens s'y sont formés; des graveurs qui s'étoient bornés au genre du portrait, ont dépassé ses limites et ont donné de très-belles estampes d'histoire. Ainsi une seule entreprise, bien

conduite et soutenue par de grands moyens, peut servir les arts et honorer une nation.

Les *Liliacées* de M. Redouté l'aîné se continuent et se font toujours admirer. MM. Landon et Baltard continuent de même avec succès, l'un la vie des peintres avec leur œuvre gravé au trait, l'autre la description de nos beaux monumens de Paris. M. Lenoir, administrateur du Musée des Monumens français, a publié le 5e. volume de la description de cette collection, qu'il a formée et conservée avec tant de zèle. M. Salvage n'a plus qu'une livraison à publier de son utile ouvrage d'anatomie appliquée à l'art.

Ceux qui aiment qu'une instruction solide soit réunie au bon goût dans les ouvrages d'art, désiroient l'achèvement de celui de M. Clerisseau sur les antiquités de la France. Cet estimable artiste, secondé des lumières de son gendre, M. Legrand, architecte, vient d'en publier une suite digne de ce qui avoit précédé.

Plusieurs autres productions mériteroient sans doute encore des témoignages d'estime; mais je dois me borner à celles qui ont passé sous les yeux de la classe et qui ont obtenu son attention.

Entre les services et les faveurs que les arts ont obtenus de S. E. le ministre de l'intérieur, il y en a deux qui exigent de nous un hommage public de reconnoissance; c'est d'avoir rétabli l'ordre régulier d'envoyer chaque année à l'école de Rome les artistes couronnés dans cette solennité, et d'avoir fixé leur départ à un terme très-prochain du prix qui leur acquiert cet avantage inestimable. L'autre faveur est d'avoir rétabli encore l'usage de décerner, avec les grands prix dont la classe des beaux-arts est juge et dispensatrice, des médailles qui en consacrent

le souvenir : elles perpétueront de même celui de la libéralité du gouvernement et de la bienveillance paternelle du ministre sous lequel sont placées les écoles spéciales des beaux-arts.

La *Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut national*, chargée de la rédaction des inscriptions pour les divers monumens de la capitale, a arrêté l'inscription suivante pour la fontaine de l'Ecole de médecine :

NEAPOLIONIS. AVGVSTI. PROVIDENTIA.
DIVERGIVM. SEQVANAE.
CIVIVM. COMMODO. ASCLEPIADAEI.
ORNAMENTO. MDCCCIV.

On lit aujourd'hui cette inscription sur le monument que nous venons de désigner.

M. *Philippe* GROUVELLE, ancien ministre de France en Danemarck, et correspondant de la même Classe, est mort le 30 septembre, d'une maladie inflammatoire qui l'a enlevé presque subitement. Il étoit connu dans la littérature légère par une assez grande quantité de pièces fugitives très-agréables ; il avoit aussi composé quelques pièces de théâtre. Depuis quelque temps il s'étoit livré à la littérature historique : il laisse une *histoire des Templiers* qu'on a jugée remarquable par l'impartialité qui y règne ; il étoit l'éditeur de l'édition des Lettres de Mme. de Sévigné, qui a paru il y a deux ans, édition qu'il classa dans un nouvel ordre; et qu'il accompagna de notes biographiques et historiques très-intéressantes. Il étoit aussi l'éditeur pour la partie littéraire, conjointement avec M. de Grimoard pour la partie militaire, des *OEu-*

vres de Louis XIV, qui viennent de paroître (1).

La même Classe de l'Institut vient de perdre un autre de ses correspondans les plus distingués, M. Oberlin, associé de l'ancienne Académie des Belles-Lettres, professeur d'Antiquités et de littérature ancienne à l'Académie de Strasbourg, et Bibliothécaire de l'Academie et de la Commune. Ce respectable et laborieux vieillard est mort le 10 octobre, à l'âge de 71 ans et 2 mois, d'une attaque d'apoplexie, dont il fut atteint la veille. Nous nous ferons un devoir de publier, dans un des prochains numéros, une notice sur la vie et les travaux de ce savant, regretté de tous ceux qui l'ont connu, et dans lequel le *Magasin Encyclopedique* perd un estimable collaborateur.

La mort a enlevé aux arts M. *Clément-Louis-Marie-Anne* Belle, professeur-recteur des écoles speciales de peinture et sculpture, membre de l'ancienne Academie de peinture, et inspecteur à la manufacture des Gobelins, décédé à Paris, le 29 septembre 1806, à l'âge de 84 ans. On a de lui plusieurs tableaux d'histoire, fort estimés, tels que *la réparation des saintes hosties*, qui se voit dans l'église St.-Méderic, à Paris; un Christ destiné à décorer une des salles du parlement de Dijon; Ulysse reconnu par sa nourrice : ce dernier tableau fut, en 1761, celui de sa réception à l'Académie. Pendant son séjour à Rome, il obtint du pape Clément XIV la permission de calquer sur papier transparent les fresques de Raphael qui décorent les salles du Vatican, et il exécuta ce travail avec une extrême perfection. M. Belle n'est pas moins célèbre par les importans services qu'il a rendus à la manufacture des Gobelins, dont il a dirigé les beaux ouvrages pendant plus de trente ans.

(1) Voyez *suprà*, p. 207.

Dans

Dans sa séance du 14 août dernier, le sénat conservateur, après avoir entendu les orateurs du conseil d'état, a décrété, et S. M. a, le 21 août suivant, ordonné ce qui suit : « Le *Théâtre de l'Odeon*, avec ses appartenances et dépendances, est cédé au sénat en toute propriété, et franc et quitte de toutes charges ou hypothéques. »

Les auteurs de la *Gazette de Santé* annoncent la découverte d'un nouvel instrument de chirurgie, auquel l'auteur, M. MARRE fils, médecin à Douai, a donné le nom d'*évacuopneumatique*. Cet instrument est destiné à remplacer les ventouses réelles, les sangsues, les vésicatoires et le sinapisme. Il consiste dans une machine pneumatique, dont le piston a la double faculté d'opérer le vide et des trisections semblables à celles que font les sangsues; il agit plus promptement, plus sûrement et avec plus de précision. Il est toujours soumis à la volonté du chirurgien, qui le règle et le modifie à son gré.

Une éclipse totale est un phénomène si singulier et si rare, que j'aurois été à Boston si je n'avois pas été malade, afin d'observer celle du 16 juin. Il y en eut dans le dernier siècle, en 1706, en 1715 et 1724; mais il n'y en aura pas dans ce siècle-ci, du moins dans le pays où nous pouvons espérer d'avoir des observations.

M. de Ferrer, astronome espagnol qui réside à New-Yorck, s'est transporté du côté d'Albany sur la latitude de 42° 23′ où il savoit que l'éclipse seroit centrale, il a observé l'obscurité totale depuis 11 h. 7′ 55″ jusqu'à 11 h. 12′ 32″. J'en ai conclu la conjonction à 11 h. 25′ 33″; et ce qui nous intéressoit davantage, j'ai conclu qu'il faut augmenter de 2″ le

demi-diamètre de la lune, que j'ai employé dans mes tables d'après mes observations.

M. de Witt m'écrit que plusieurs personnes ont vu un point lumineux sur le disque noir de la lune; il y en a déjà plusieurs exemples que j'ai rapportés dans mon Astronomie, et que j'attribue à un volcan qui n'est pas douteux.

Mais un phénomène singulier qu'a observé M. de Ferrer, c'est que le disque de la lune parut éclairé 7 secondes avant la fin de l'obscurité, ce qui me semble l'effet d'une petite atmosphère.

Il a aussi observé un anneau lumineux concentrique au soleil, de 45 à 50 minutes de diamètre, que l'on avoit déjà remarqué dans d'autres éclipses; il me paroît venir de l'atmosphère terrestre, éclairée dans les pays qui environnent celui où l'éclipse est totale. Le bord de la lune étoit mal terminé, et il en partoit de petites colonnes de vapeurs très-minces, venant soit de la lune, soit du soleil, et qui se terminoient à l'anneau.

L'obscurité totale n'étoit pas aussi grande que l'on avoit cru, on ne voyoit que six étoiles principales; on devoit voir Vénus et Mercure, Sirius et Procyon, les deux étoiles d'Orion, la Chèvre et la Lyre : les oiseaux se retiroient dans leurs nids; il tomba un peu de rosée. La lumière de l'anneau diminuoit l'obscurité. DELALANDE.

THEATRES.

Théâtre Français.

Les débuts de *Lafond* dans la comédie, occupent maintenant les amateurs de la scène française. Malgré quelques habitudes qui tiennent au tragique,

il n'a pas laissé de montrer de grandes dispositions, et il aidera sans doute *Saint-Phal* et *Fleury* à nous consoler de la perte de *Molé*.

C'est dans *Molière* que Lafond s'est montré jusqu'ici; il devoit cet hommage au père de la comédie, et ne pouvoit qu'y gagner en jouant les rôles tracés de la main de ce grand comique. Bien placé dans le *Clitandre* des *Femmes savantes*, qui exige un débit sage, le ton et la tenue d'un homme de cour; il ne s'est pas élevé tout à fait à la hauteur du *Misanthrope*. Ce rôle profond et savant demande l'étude la plus approfondie; ce n'est pas du premier, ni même du second coup, qu'on en aperçoit toutes les nuances. Lafond n'a pas assez l'humeur sauvage, la brusque franchise d'Alceste, il réussit particulièrement dans les passions douces, il exprime bien le sentiment.

On annonce son troisième début dans la *Métromanie*; il sera sans doute supérieur dans ce rôle, qui par son exaltation approche quelquefois de l'emphase tragique.

Théatre de l'Opéra-Comique.

Les pièces, nouvelles n'attirant pas beaucoup, les sociétaires de l'Opéra-comique se rejettent sur l'ancien répertoire. Ils viennent de donner la reprise du *Roi et le Fermier*, opéra de Sedaine, musique de Monsigny.

La pièce avec un fond intéressant, est mal construite, et ne plaît que par des détails vrais et gracieux. La musique a réuni tous les suffrages; elle n'a point vieilli. *Elleviou* a joué et chanté parfaitement le rôle de Richard, *Gavaudan* l'a secondé à merveille dans le rôle du roi, *Chenard*, *Lesage*,

Mmes. *Haubert*, *Gavaudan* et *Gontier* ont contribué à l'ensemble de la pièce.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

M. Beaufils, ou *la Conversation faite d'avance.*

Folie digne du théâtre Montansier, qui s'est soutenue, grâce à quelques détails agréables et surtout par sa gaieté. M. *Beaufils* est une espèce de Danière auquel on donne quatre ou cinq mots qui suffisent, lui dit-on, pour répondre à tout ce qu'on dit dans les sociétés. Il les place à contresens, et donne par là une fort mince idée de son mérite et de son jugement. Il ne falloit pas de grands efforts pour éconduire M. Beaufils; aussi son rival, qui lui a joué lui-même ce tour, est-il préféré.

Cette pièce est de M. JOUI.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Arlequin, *peintre.*

Ouvrage sans couleur; petite critique du salon, dans laquelle on a remarqué trois ou quatre couplets. L'auteur est M. ROUGEMONT.

Dorat, ou *la Société des Dominicaux.*

La scène principale de cette pièce est celle où *Dorat* et *Fréron*, qui s'en veulent sans se connoître, sont forcés à faire l'éloge l'un de l'autre.

L'auteur a heureusement profité de la permission que lui donnoit son titre, pour prendre dans Dorat les traits les plus saillans de son ouvrage. Il a réussi. C'est encore M. ROUGEMONT.

LIVRES DIVERS (1).

Mathématiques.

Jani Fred. Van Beek Calkoen *oratio de præstantiâ et utilitate disciplinæ mathematicæ ad omnem ingenuam institutionem.* A Utrecht, chez *Van Paddenburg.* 1806. In-4°.

L'auteur a prononcé ce discours en prenant possession de la chaire de philosophie, d'astronomie et de mathématiques à l'Académie d'Utrecht, le 20 juin 1805. L'Université de Leide a fait en M^r. Van Beek Calcoen une perte immense pour l'enseignement des sciences exactes; l'Académie d'Utrecht a fait l'acquisition la plus précieuse et qui devoit lui sembler la plus inespérée. Ce discours n'est pas indigne des productions littéraires précédentes de son auteur; il est suivi d'une belle pièce de vers latins de M. *Van Hinlopen.* P. H. M.

Ponts et Chaussées.

Recueil *de Mémoires inédits de la Bibliothèque impériale des Ponts et Chaussées, publié par M.* Lesage, *ingénieur en chef, inspecteur de ladite Ecole.* Un vol. in-4°. avec 16 planches et le portrait de M. *Perronet.* A Paris, chez *Bernard*, libraire de l'Ecole des Ponts et Chaussées, et de l'Ecole polytechnique, éditeur des *Annales de Chymie*, quai des Augustins, n°. 25. Prix, pour Paris, 15 fr.

(1) Les articles marqués d'un * sont ceux dont on donnera un extrait.

Ce recueil contient, 1°. une Notice historique sur la vie et les *ouvrages* de M. PERRONET; 2°. l'Exposé de ses *travaux;* 3°. des *Observations* faites par MM. LESAGE et PERRONET dans leurs voyages en 1784 et 1785, sur les grands chemins de l'Angleterre, sur les rues, ponts, places publiques, chariots, ponts à bascules d'Angleterre; 4°. un *Mémoire* inédit sur la *construction* et l'*entretien des chemins* en plaines et montagnes, par M. TRÉSAGUET, en 1794; 5°. un *Memoire* sur les *vers à tuyaux* qui percent les vaisseaux et rongent les pieux des digues dans les ouvrages exposés à l'eau; 6°. la Description d'une *machine* pour faire connoître les *sous-courans* qui existent à l'embouchure des fleuves à la mer; 7°. une Table des *produits de la vis d'Archimède*, et des hauteurs auxquelles ces machines peuvent élever l'eau, suivant leurs différentes longueurs, leurs diamètres, et inclinaison de position; 8°. une Table des *pesanteurs spécifiques des corps*, à laquelle on a ajouté la conversion des valeurs en mesures métriques, très-nécessaire à tous les travaux hydrauliques; 9°. une *Table* par ordre de matières, des ouvrages historiques et des *Mémoires de l'Académie des sciences de Paris*, depuis son établissement en 1666 jusqu'en 1806, infiniment commode pour connoître les productions relatives à l'art de l'ingénieur; 10°. un Exposé succinct de diverses *machines* inconnues et utiles de *la Galerie des Modèles* de l'Ecole des Ponts et Chaussées; 11°. une *Table des machines* consignées dans les Annales des Arts et Manufactures, depuis 1799; 12°. une Table des *mémoires* et des *machines* des Sociétés académique et royale de Londres.

Les planches donnent la description des divers

ponts de Londres et d'Angleterre, tant en pierres qu'en fer et bois, ainsi que de plusieurs machines et diverses perspectives.

Technologie.

Annales *des Arts et Manufactures ;* par R. O'Reilly. 6e. année, n°s. 73 et 74. A Paris, de l'Imprimerie des Annales, rue J. J. Rousseau, n°. 14. 1806.

Le n°. 73 se compose des mémoires suivans : *Sur les Etangs et le Commerce du poisson de la ci-devant Bresse. — Description d'un Chalumeau et d'une Lampe docimastique. — Description d'une Grue mobile propre à l'usage des ports et pouvant élever huit milliers avec quatre hommes. — Sur les Bateaux à remonter les rivières navigables. — Expériences et Observations sur les propriétés des instrumens à vent à un seul tuyau, avec des projets pour en améliorer la construction.*

On trouve dans le n°. 74 des *Mémoires sur la fabrication des cases ou poëlons en fer battu. — Sur les moyens de purifier le platine et de le rendre malléable. — Théorie des lampes à courant d'air et sans fumée. — Sur la fabrication des vis de bois. — Sur l'Alun de Rome et les Aluns artificiels. — Préparation de l'indigo pour obtenir des couleurs bleues dans l'impression des indiennes. — Méthode employée sur la côte de Coromandel, pour donner aux étoffes une belle couleur rouge. — Sur le blanchiment à l'acide muriatique oxygéné. — Sur le blanchiment des pâtes de papier. — Sur un siphon à monter l'eau. — Nouveau poële à l'usage des hongroyeurs.*

Mammifères.

Anatome *Castoris atque Chemica Castorei analysis, ejusque in medicinâ usus, auctore A. C.* Bonn. A Leide, chez *Haak* et comp^e. 1806. In-4°.

Cette dissertation académique se distingue par son mérite et son intérêt, non moins que par le nom de son auteur, auquel on peut appliquer à bon droit le *Fortes creantur fortibus* d'Horace. Dans le premier chapitre, l'auteur traite de l'histoire naturelle du castor. La découverte d'un castor, faite dans la province de Gueldre en 1799, a donné occasion à M. Bonn de décrire la demeure si artistement construite de cet animal, et de réfuter victorieusement l'opinion de Buffon, d'après laquelle les castors solitaires ne construiroient pas.

Le second chapitre offre l'anatomie soigneuse du castor, et spécialement de ses parties qui contiennent le fameux *Castoreum*.

L'analyse du *Castoreum* est le sujet du troisième chapitre. Il y entre, selon l'auteur, un tiers d'*huile éthérée;* à peu près un quart d'*adipocire*, avec un peu de substance résineuse; un quart de terre calcaire; un sixieme de *tela cellulosa* qui cependant n'appartient pas à la substance même du Castoreum. La distillation par la voie sèche y découvre de l'oxygène, de l'hydrogène, du carbone, de l'azote, de la terre calcaire, de la soude, du phosphore et du fer. L'auteur compare ces résultats avec ceux de MM. *Hans*, *Thieman* et *Fourcroy*.

Le quatrieme et dernier chapitre traite de l'usage médical du Castoreum, déjà célébré par Hippo-

crate : il est résolutif, incisif, anti-histérique, etc.

Deux planches, dessinées d'après nature par l'auteur lui-même, accompagnent cet excellent mémoire. P. H. M.

Botanique.

Flora *Badensis ; Flore de Bade et d'Alsace, etc., rangée suivant le système de Linnéus, avec des figures dessinées d'après nature; par M.* Charles-Christian Gmelin, *docteur en médecine, conseiller aulique du sérénissime et très-puissant électeur de Bade ; professeur public ordinaire de botanique et d'histoire naturelle ; directeur du cabinet d'histoire naturelle et du collège de médecine de Bade ; membre ordinaire de l'Académie impériale des curieux de la nature, de celles des scrutateurs de la nature de Halle et de Suède ; de la Société phytographique de Gœttingue, de celle d'agriculture, sciences et arts du Rhin ; de l'Institut botanique de Ratisbonne, et de la Société minéralogique d'Iéna.* Tome Ier. A Carlsruhe, chez *Muller*. 1785. In 8°. de 768 pages.

Avant d'entreprendre la rédaction de la Flore de Bade et des pays circonvoisins, M. Gmelin a non-seulement parcouru les vallons, les bois, les montagnes, les coteaux pour observer les végétaux des cantons qui se trouvent aux environs de Carlsruhe, de Bade et de Bruchsal ; et, pour juger de la nature du sol de ces différens lieux, il n'a pas oublié de consulter les botanistes qui ont écrit sur les plantes de Bade et des contrées environnantes. Il les cite avec reconnoissance. C'est l'ouvrage de 25 ans de

voyages, d'études et d'observations. M. Gmelin a fait transporter et transplanter, au jardin électoral des plantes de Carlsruhe, les plantes indigènes rares qui ne s'y trouvoient pas, afin de remarquer exactement les changemens que la culture opère souvent sur elles (1). M. Gmelin avoit encore fait préliminairement un voyage botanique pour sa propre instruction dans la Suisse, la France méridionale, les montagnes des Pyrénées, les royaumes de Catalogne, de Valence, de Murcie, d'Arragon, les Castilles, etc., etc.

Après les caractères génériques et individuels, viennent les noms spécifiques et ceux imposés par les plus célèbres botanistes, de même que les phrases circonstanciées, les variétés, les meilleures figures, la synonymie latine choisie, les noms vulgaires français, allemands, anglais et quelquefois italiens. On y trouve encore l'habitation de la plante et la désignation de celles avec lesquelles elle se complait; en outre sa durée, sa floraison, la couleur de la fleur, la maturité de la semence, une description étendue de chaque plante, des observations particulières, ses qualités, propriétés et vertus; si elle est de service dans la pharmacie; si elle n'est plus d'usage en médecine; les changemens qu'opère sa culture; si elle sert dans les arts et dans l'économie rurale; l'indication des auteurs qui en ont traité dans des monographies ou dissertations particulières; le temps de recueillir les racines et la manière de les conserver; la nomenclature des insectes nuisibles aux plantes céreuses; enfin M. Gmelin n'a rien omis pour rendre sa Phytographie complète. WILLEMET.

(1) Le rédacteur de cet article a fait la même chose au jardin de botanique de la ville de Nancy.

AVANTAGES *qu'on peut tirer des plantes même les plus suspectes ; par* J. P. BUC'HOZ, *docteur-médecin et naturaliste.* A Paris, chez la dame *Buc'hoz*, rue de Bièvre, n°. 32. 1806. In-8°. de 84 pag.

PHYSIOLOGIE.

ESSAI *physiologique sur la Sensibilité ; par* P. A. PROST, *de la Société de médecine de Paris, de celle de Lyon, etc.*

Res ardua vetustis novitatem dare.
PLIN.

Prix, 3 fr. 50 cent.

Dans toutes les sciences qui ont pour objet la connoissance de la nature, les livres les plus utiles sont sans doute ceux qui comprennent un plus grand nombre de faits, quand il s'agit de la démonstration de quelques principes ; ceux qui peignent mieux la marche que suit la nature dans toutes ses opérations ; ceux par conséquent qui démontrent la simplicité, la force et l'étendue des lois naturelles. Ces livres intéressent toujours au moins par leur esprit philosophique, par les idées qu'ils inspirent sur l'ordre des choses qui se passent au-dehors et au-dedans de nous. Peu de causes, beaucoup de résultats, voilà la vérité la plus incontestable ; celle par laquelle nous devons procéder à la recherche de toutes les autres. Pénétré de cette grande vérité, M. PROST consacre cet ouvrage à la démontrer par l'exposition raisonnée des diverses fonctions de notre machine, et par l'examen des changemens dont sont susceptibles nos organes pendant la santé et dans les maladies. Ce livre est tout entier consacré à prouver

que le petit nombre de lois qui préside au mécanisme de la vie, est une suite des lois qui règlent les révolutions du monde; il présente d'abord des vues philosophiques sur la nature entière, dont M. Prost divise les corps, les propriétés et les opérations en deux ordres généraux, en démontrant que les propriétés sont une conséquence de la nature des corps, et que leurs variétés continuelles sont une suite du commerce réciproque des corps entre eux. Les divers états dont sont susceptibles les humeurs, les systèmes, les organes et les fonctions pendant la santé et dans les maladies d'après cette cause, forment un sujet intéressant sur lequel l'auteur revient sans cesse en examinant les rapports sympathiques de toutes les parties du corps dans les fonctions principales de l'une et de l'autre vie. M. Prost décrit les révolutions de notre machine depuis la naissance jusques à la mort, en insistant sur les changemens qu'éprouvent, suivant l'âge, le sexe, le tempérament, le climat, la saison, le régime, les organes, les systèmes, la circulation et les fonctions en particulier. Cet ouvrage a une forme et des idées neuves. Ce n'est point une froide description de ce qu'on lit dans les autres livres qui traitent du même sujet, mais une dissertation philosophique dont le but est de démontrer que le petit nombre des principes qui en sont le fondement, comprend ceux dont dépendent toutes les révolutions de notre machine pendant la santé et dans les maladies.

Cet ouvrage est rempli de vues fines et ingénieuses. C'est un des meilleurs livres qu'on ait écrits depuis long-temps sur la physiologie. Il ne peut qu'ajouter beaucoup à la réputation que s'est déjà acquise M. le docteur Prost par ses autres ouvrages. A.

Agriculture.

Le *Théâtre d'Agriculture et Ménage des Champs* d'Olivier de Serres, *seigneur du Pradel, dans lequel est représenté tout ce qui est requis et nécessaire pour bien dresser, gouverner, enrichir et embellir la Maison rustique.* Nouvelle édition, conforme au texte, augmentée de notes et d'un vocabulaire, publiée par la Société d'Agriculture du département de la Seine. A Paris, de l'imprimerie et dans la librairie de Mme. *Huzard*, imprimeur de la Société d'Agriculture du département de la Seine, rue de l'Éperon, n°. 7. 2 vol. in-4°., brochés. Prix, 36 fr., et franc de port par la poste, 48 fr. Il y a quelques exemplaires tirés sur papier grand raisin vélin satiné, brochés à la Bradel, en 4 vol.

Le premier volume a 864 pages et deux planches; la première est le portrait de l'auteur : il est composé 1°. de la liste des souscripteurs; 2° de l'éloge d'Olivier de Serres et de toutes les pièces qui y sont relatives; 3°. d'un mémoire sur l'état de l'agriculture en Europe à l'époque d'Olivier de Serres; 4°. des quatre premiers lieux ou livres de l'ouvrage, avec de nombreuses notes, pour mettre les lecteurs au courant des connoissances modernes sur toutes les parties de l'agriculture.

Le second volume a 992 pages et 17 planches; il est composé 1°. d'une seconde liste des souscripteurs; 2°. d'un supplément à l'éloge d'Olivier de Serres; 3°. de la notice bibliographique des différentes éditions de ses ouvrages; 4°. des quatre derniers lieux, avec des notes, comme dans le premier volume; 5°. d'un

vocabulaire des mots anciens; et 6°. enfin d'une table générale des matières.

Le texte de l'ouvrage est en cicéro, à deux colonnes de 41 lignes chacune, par page, et indications marginales; les notes, les pièces jointes et la table des matières sont en petit romain, à deux colonnes de 48 lignes; le vocabulaire est en petit texte, à trois colonnes de 60 lignes : les caractères sont neufs, le papier fin, d'Angoulême, et l'impression très-soignée.

MM. les souscripteurs sont prévenus de faire retirer leur exemplaire avant le 1er. décembre prochain, après lequel temps ils le paieront 36 francs, prix actuel.

NOTICE *bibliographique des différentes éditions du Théâtre d'agriculture d'Olivier De Serres ; par* J. B. HUZARD. A Paris, chez Mme. *Huzard*, rue de l'Éperon-Saint-André-des-Arcs, n°. 7. 1806.

ABRÉGÉ *du Traité théorique et pratique sur la culture de la Vigne, avec l'art de faire le vin, les eaux-de-vie, esprit de vin, vinaigres simples et composés ; par MM.* CHAPTAL, ROZIER, PARMENTIER *et* DUSSIEUX ; *publié par J. L.* ROARD, *directeur des teintures des manufactures impériales.* Ouvrage destiné aux Propriétaires de vignes, dans lequel on a réuni les Découvertes les plus nouvelles sur la fermentation; les moyens d'améliorer les Vins de médiocre qualité; les procédés les plus en usage pour prévenir et corriger les maladies du Vin; un Alambic et Fourneau de nouvelle construction, au moyen desquels on économise d'une manière remarquable

le combustible, et on abrège le temps employé à la distillation des Eaux-de-vie. Avec deux planches en taille-douce. 1 vol. in-8°. avec fig. Prix, 4 fr. pour Paris, et 5 fr. franc de port. Paris, chez *Arthus-Bertrand*, libraire, acquéreur du fonds de Buisson, rue Hautefeuille, n°. 23.

Jurisprudence.

Réflexions *sur les Contrats et sur quelques-unes des causes qui en déterminent la rescision; par J. F.* Tissot *jeune, étudiant en droit.* Brochure in-8°. de 14 pages.

Beaux-Arts.

Athenæum ou *Galerie française des productions de tous les arts; journal entrepris par une société d'hommes de lettres et d'artistes.* N°s. VIII et IX. Paris, chez les frères *Piranesi*, place et palais du Tribunat, n°. 1354. Août 1806.

La première des quatre estampes que contient le numéro VIII, offre un *projet de fontaine publique dans le goût égyptien.*

Sur la seconde on a représenté la *statue de l'empereur Julien.* Cette statue a été trouvée chez un marbrier à Paris, et placée ensuite dans le Musée Napoléon.

Le sujet de la troisième est l'*aquéduc d'Arcueil* et la *vue d'une partie de l'ancien aquéduc bâti sous l'empereur Julien.*

La quatrième offre trois *médailles frappées en l'honneur de S. M. l'Empereur et Roi.* En voici la description :

N°. I. Pont du Lech. Cette médaille représente

Napoléon à cheval, haranguant son armée sur le pont du Lech. Les soldats étendant les bras dans l'acte de prononcer un serment. Au bas, on voit la figure du Lech dans une petite dimension; sur l'exergue on lit : *Allocution à l'armée. L'armée fait serment de vaincre. XII octobre MDCCCV.*

N°. II. Cathédrale de Vienne. On a voulu par cette médaille consacrer l'ordre que l'Empereur a donné à Vienne de chanter un *Te Deum* en action de grâces de la paix signée à Presbourg. Ainsi l'artiste s'est borné à y représenter la Cathedrale de Vienne où a été chanté le *Te Deum*. On lit dans le champ : *Actions de grâces pour la paix;* et dans l'exergue : *Ordonnées à Vienne par l'Empereur Napoléon le XXVIII décembre MDCCCV.*

N°. III. Occupation de la Dalmatie. Cette médaille relative à la conquête de la Dalmatie, représente le temple de Jupiter; la partie la mieux conservée parmi les ruines du palais de Dioclétien à Spalatro. Dans le champ, on lit cette inscription : *Temple de Jupiter à Spalatro;* et à l'exergue : *La Dalmatie conquise en MDCCCVI par la paix de Presbourg.*

Ces détails font connoître que ces trois médailles ont été exécutées en mémoire des événemens glorieux de la dernière campagne.

On trouve dans le IXe. cahier : *Notice historique sur l'exposition des produits de l'industrie,* et une gravure représentant les Portiques de la place des Invalides. — Tableau peint par M. Bergeret, élève de M. David, représentant les *honneurs rendus à Raphaël après sa mort.* — *Notice sur M. Collin d'Harleville, poëte comique,* et son portrait fait d'après le buste, sculpté par M. Houdon. — Quelques détails sur la manufacture de *plastique des*

des frères Piranesi, et une planche représentant les *monumens antiques fabriqués en terre de Morfontaine*, imitant la terre des vases dits étrusques decouverte l'an 1801, par F. Piranesi, et exécutés à Ploilly, propriété de S. M. le roi des Deux-Siciles, exposés dans les bosquets plantés d'après les dessins de Le Nôtre. — Nouvelles concernant les sciences, arts et belles-lettres.

ANNALES *du Musée et de l'Ecole moderne des beaux-arts. Recueil de gravures au trait, contenant la collection complète des peintures et sculptures du Musée Napoléon; les principaux ouvrages de peinture, sculpture ou projets d'architecture, qui chaque année ont remporté le prix aux concours publics, etc.; rédigé par C. P.* LANDON, *peintre.* Tom. XII. 1re. et 2me. livraisons. Paris, chez l'auteur, quai Bonaparte, n°. 1, au coin de la rue du Bacq. 1806.

Ces deux livraisons contiennent : *la peste de Jaffa*, par M. GROS. — *Le mariage de la Vierge*, par César GENNARI. — *L'incredulité de S. Thomas*, par LE GUERCHIN. — Un *tableau allegorique relatif à la France*, par Sébastien RICCI. — *La vision de S. Bruno*, par LE GUERCHIN. — *La Vierge, l'Enfant Jésus, S. Jérôme et S. Thomas d'Aquin*, par LE GUIDE. — *L'abondance*, par Jules ROMAIN.

ICONOLOGIE.

GALERIE *historique des hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations; contenant leurs portraits gravés au trait d'après*

les meilleurs originaux, avec l'abrégé de leurs vies, et des observations sur leur caractère ou sur leurs ouvrages; par une Société de Gens de lettres, *publiée par* C. P. LANDON, *peintre, etc.* A Paris, chez *Landon*, quai Bonaparte, n°. 1. 1806. In-12.

Ce recueil biographique, l'un des plus intéressans qui aient paru, en est à sa treizième livraison, qui contient les portraits de *L'Hopital, P. C. Scipion, Salluste, Sophocle, Vida, Du Moulin, Scanderbeg, Dunois, Cléopâtre, Bourdon, Pythagore, Castiglione, Solon, Marc-Antoine, Tite-Live, Albuquerque, Jules-Romain, La Mothe le Vayer, Philippe* de Macédoine, *S. Augustin, Mieris, Anne de Montmorency, Apulée, Diogène* le Cynique, *Bias, Rembrandt, Gaston, Calvin, d'Amboise, Coligny, Constantin* le Grand, *Raphaël, S. Jean-Chrysostôme, Galien* et *Frédégonde.*

ARCHITECTURE.

LA *bonne et unique Méthode de faire les toits des bâtimens; approuvée par l'Institut impérial, et cinq architectes nommés par le Gouvernement.* Cahier in-8°., et dessins gravés. Prix, 1 fr. 25 cent. Paris, chez *Cointeraux,* rue Folie-Méricourt, n°. 4, boulevard du Temple; *Le Normant,* rue des Prêtes-Saint-Germain-l'Auxerrois; *Debray,* rue Saint-Honoré, n°. 168, barrière des Sergens.

MORALE.

PRYSVERHANDELINGEN, etc. C'est-à-dire, *Mémoires couronnés sur les moyens de prévenir et d'em-*

pêcher les duels ; publiés par la Société des arts et des sciences d' Utrecht. A Utrecht, chez *Wild* et *Altheer.* 1805. In-8°. de 220 pages.

Ce volume offre deux Mémoires, jugés, à ce qu'il paroît, d'un mérite égal par la société, mais non par le public, et entre lesquels du moins le sort a été juste; le premier, par M. DE VOS, pasteur anabaptiste à Amsterdam; le second, par M. HEYLUS. Le premier occupe 180 pages; le second, originairement écrit en français, et beaucoup moins étendu, comme beaucoup moins approfondi, occupe, dans les deux langues, le reste du volume.

P. H. M.

RELIGION.

OVER DE BLYKEN, etc. C'est-à-dire, *Des Preuves de la Sagesse divine que fournit l'histoire ; mémoire lu à la Société littéraire de La Haye, ayant pour devise* Diligentiâ, *par M. Jean* MEERMAN, *seigneur de Dalem et de Vuren.* A La Haye, chez les héritiers *Van Cleef.* 1806. In-8°. de 53 pages.

« La providence, éloignée de toutes voies arbitraires, a pour objet de conduire les êtres raisonnables qui peuplent la terre, considérés non moins collectivement qu'individuellement, par la reconnoissance, la soumission, la patience, la confiance et la vertu, à une économie plus relevée que le présent ordre de choses. » Telle est la thèse établie par l'estimable auteur. Il considère successivement trois époques : la première s'étend depuis la création du monde jusqu'à Abraham; la seconde, d'Abraham à Jésus-Christ; la troisième est celle du christia-

nisme. A cette dernière doivent appartenir, selon M. Meerman, en cela fondé sur la foi des prédictions du Code sacré, la nouvelle réunion de la postérité des patriarches en un corps de peuples, et la profession d'un culte unique sur toute la terre.

P. H. M.

Géographie.

Allgemeine *geographische Ephemeriden, verfasset von einer Gesellschaft Gelehrten und herausgegeben von* F. J. Bertuch und Reichard. C'est-à-dire : *Éphémérides géographiques générales, rédigées par une Société de savans et publiées par* F. J. Bertuch et Reichard. *Neuvième année.* N^os^. de mars, avril, mai 1806. A Weimar, au comptoir d'Industrie.

On trouve dans ces numéros, une Notice intéressante sur les changemens politiques opérés par le traité de Presbourg; des Considérations historiques et statistiques sur la puissance autrichienne, la Bavière, le Würtemberg, les Etats de Bade, l'Empire d'Allemagne, la France, l'Italie et l'Europe en général.

Chaque numéro contient des analyses d'ouvrages de géographie et les nouvelles relatives à cette science.

On trouve les analyses de la *Géographie physique et politique* de M. Mentelle; — celle d'une *Géographie universelle* de Jac. Bruns, en allemand; — celle d'un ouvrage publié par C. D. Voss, intitulé : *Archives servant à l'histoire des nouveaux Etats et de la politique.*

Il est question dans les analyses critiques des nouvelles cartes d'un atlas de 9 cartes des pays où

a été le théâtre de la dernière guerre en Allemagne; d'un atlas de 60 cartes destiné aux écoles et aux liseurs de gazettes, publié par l'Institut géographique à Weimar 1806.

Chaque numéro est accompagné d'une carte géographique.

Histoire.

Précis *de l'Histoire du Bas-Empire*, ou *Anecdotes de Constantinople, depuis le règne de Constantin, son fondateur, jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II, et jusqu'à nos jours; précédé de la chronologie des empereurs d'Orient, extraite de l'Art de vérifier les dates, et suivi d'une table générale.* Nouv. édit., 5 vol. in-12. Prix, brochés, 10 fr., et franc de port 15 fr. 40 c. Paris, chez *Delance*, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny; *Déterville*, libraire, rue du Battoir; *Debray*, libraire, rue Saint-Honoré, barrière des Sergens; *Égasse*, fils, rue Saint-Jacques, n°. 21.

Notice *sur l'agriculture des Celtes et des Gaulois.* A Paris. Cet ouvrage se vend au cabinet de lecture et de livres des dames *Lavernette*, rue Saint-Honoré, en face des Feuillans, maison du notaire de S. M. l'Empereur et Roi. 1806. 14 pag. de préface et 42 pag. de texte. In-8°. De l'imprimerie de *Crapelet.*

Notes *additionnelles. Lettre à Mmes. de S. et de N—y.* Pag. 43—56. Même imprimerie.

Dans l'avant propos de cet intéressant ouvrage, l'auteur, M. de C....., ancien préfet du département de l'Oise, fait connoître comment ses études

se sont portées vers les antiquités nationales, et comment ce goût a été secondé et favorisé par d'heureuses circonstances qui lui sont personnelles. Il expose ensuite les motifs qui ont fait en quelque sorte oublier l'histoire des Celtes, et il fait sentir la nécessité de l'érudition, même pour les poëtes et les enfans.

Il entre ensuite en matière, et dès lors son ouvrage ne doit plus être extrait, mais étudié. Il donne ses preuves, cite exactement ses garans, et entre dans les plus petits détails, en sorte qu'un lecteur impartial ne peut qu'être convaincu de ce que nous devrions déjà être disposés à croire, que nous avons toujours été une nation distinguée par ses lumières et sa sociabilité. Il faut tous les préjugés qui nous ont été inculqués dans notre enfance en faveur des Grecs et des Romains, pour que nous ayons tant de peine à nous le persuader, et pour que l'Académie celtique ait été obligée de se consacrer toute entière à cet objet.

Il seroit à désirer que les savans qui la composent voulussent bien reprendre le travail commencé sur la collection des historiens de France, en se bornant aux temps qui précèdent l'avènement de Clovis à la couronne, et en traduisant exactement en français tous les textes grecs et latins qui composeroient cette collection. Je dis en français, car il est temps de renoncer à l'ancien usage de donner seulement des versions latines du grec, ce qui expose aux doubles erreurs de celui qui explique le grec et de celui qui traduit le latin. La collection que je propose devroit aussi contenir celle des inscriptions, des médailles et des monumens de toute espèce antérieurs à Clovis. On y feroit entrer un traité de notre géographie ancienne qui empêcheroit, par exemple, de

commettre encore l'ancienne erreur par laquelle les Grecs ont confondu les Péoniens avec les Pannoniens, ainsi que l'a très-bien observé Dio Cassius, liv. 49, §. 36. Ce seroit une espèce de Bible celtique où seroit recueilli tout ce que l'antiquité nous a transmis sur notre histoire ancienne. Par ce moyen, au lieu de renvoyer à Xénophon, par exemple, pour faire voir que les cerises ont été connues en Europe avant Lucullus, ce qui oblige à feuilleter un Xénophon, où je n'ai rien pu trouver de relatif à cet objet, on auroit, dans le volume proposé, tout ce que Xénophon a pu dire qui ait rapport aux Celtes, et le passage en question s'y trouveroit (1), si toutefois il s'y trouve.

Personne, mieux que l'auteur de l'ouvrage dont il est ici question, ne pourroit remplir cette pénible tâche. Il ne se contente pas de citer, mais il discute ses citations, de manière à faire bien connoître la valeur des témoignages qu'il emploie. Je rapporterai à cette occasion l'observation suivante :

« Quand les anciens parlent d'inventions, ils in-
» diquent le pays de ces inventions, sans prétendre
» qu'elles se soient répandues de là sur toute la terre.
» Ils disent : Janus inventa l'art de frapper les mon-
» noies en *Italie*, Erichthonios inventa les chars en
» *Grèce*. Il n'en est pas ainsi des inventions qu'ils
« indiquent comme gauloises. La jalousie des Grecs
» et des Romains fut telle, que c'est toujours avec
» peine qu'ils donnent à nos ancêtres le titre d'in-

(1) Ce passage n'existe pas. Xenophon, *Anabasis*, V, 4, parle de *Cerasus*, Κερασους, mais seulement comme d'une ville, et il ne dit pas un mot du fruit qui porte aujourd'hui son nom. A. L. M.

» venteurs. On doit le prendre dans toute son éten-
» due quand il s'applique aux Celtes et aux Gaulois.
» Ainsi quand Pline, Philostrate declarent que les
» Gaulois inventèrent l'usage des métaux dans les
» monnoies, des émaux dans les armoiries, de l'é-
« tamage dans les vases de ménage (2), l'art d'ar-
» genter et de dorer les brides et les harnois des
« chevaux, il faut donner à ces assertions toute la
» latitude qu'elles peuvent avoir. »

M. de C. fait voir encore, par un catalogue assez complet de nos termes d'agriculture, que tous sont puisés dans notre propre langue et n'ont aucun caractère grec ni latin. Lorsque l'analogie s'y montre, c'est de manière à ce que notre ancien mot est original et que le grec est emprunté. Nous appelons, par exemple, chanvre ce que les Bretons appellent *canab* et les Grecs *canabis*. Or il est clair que *canab* est la racine de *canabis*, et si l'on en veut une preuve historique, qu'on lise l'histoire de Philomèle dans les Métamorphoses d'Ovide, et l'on y verra que ce poëte latin appelle *toile barbare*, c'est-à-dire étrangère (3), le canevas, évidemment dérivé de *canab*.

Il est bien naturel qu'après avoir accumulé tant

(2) Si ces passages étoient discutés, on verroit qu'ils n'ont pas tous le sens qu'on veut leur donner. A. L. M.

(3) Lemot *barbarica* (Ovid., Métam. VI, 576) ne prouve pas que la toile sur laquelle Philomèle brodoit, vint de la Gaule, mais seulement que c'étoit une *toile étrangère*. On ne peut décider que la toile sur laquelle on brodoit fût de chanvre, car elle auroit été très-grossière pour faire des vêtemens; ce pouvoit être aussi bien du lin ou du coton; or le chanvre et le lin croissent dans une infinité de contrées, hors de la Gaule, et le coton ne s'y trouve pas. A. L. M.

de preuves de notre antiquité, l'auteur s'écrie, avec cette exaltation qui appartient au sentiment profond d'un noble patriotisme :

« La Gaule, par sa position sur le globe, placée » entre les régions du nord qui compriment les fa- » cultés de l'homme, et les régions du midi qui les » affoiblissent, regagnant par les vents du nord et » du nord-ouest ce que les chaleurs de l'été lui font » perdre ; défendue par les mers, par le Rhin, les » Alpes et les Pyrennées ; riche de ses vins, de ses » fromens, de sa population, de ses guerriers, de » ses ingénieurs, de soldats prompts comme l'éclair, » patiens dans les privations, estimant la vie ce » qu'elle vaut, et la sacrifiant pour un laurier ; rem- » plie d'honneur, d'hommes de génie, de ministres » habiles, de profonds politiques ; la Gaule fut et sera » dans tous les temps, dans tous les genres la maî- » tresse et l'exemple du monde. Cette assertion n'est » pas l'énoncé d'un prophète ; c'est le résultat d'un » calcul de force et de position. »

Dans ses notes additionnelles, l'auteur combat l'opinion qui ne montre nos anciens lys que comme l'extrémité du fer de nos lances, et comme un emblême guerrier ; il établit que c'étoit de véritables lys (4), symbole de la noblesse et de la pureté. Il prend occasion de cette discussion savante pour nous rappeler au langage des fleurs, qu'il croit avoir

(4) La forme du lys n'a aucun rapport avec celle des lys des armoiries ; il est présumable que ces signes ont été une imitation d'une belle plante de la famille des Liliacées, *l'iris jaune*, qui est très-commune dans la Gaule. Ses trois pétales relevés, et ses nectaires renversés lui donnent assez de ressemblance avec le lys héraldique ou des armoiries. A. L. M.

été celui des cours d'amour et de notre ancienne galanterie. Il en donne même un petit vocabulaire que l'on désireroit voir plus complet. En un mot, il prouve que l'érudition a aussi sa grâce, et que l'imagination sait embellir tous les sujets (5.)

FORTIA D'URBAN.

SCIENCE *de l'Histoire, contenant le système général des connoissances à acquérir avant d'étudier l'histoire, et la méthode à suivre quand on se livre à ce genre d'étude, développée par tableaux synoptiques;* par P. N. CHANTREAU, professeur d'histoire près l'École spéciale militaire établie à Fontainebleau, membre de plusieurs Sociétés littéraires, traducteur et continuateur des Tables chronologiques de *John* BLAIR; dédiée à S. M. l'Empereur et Roi, alors Premier Consul. 3 vol. in-4°. Paris, chez *Goujon* fils, impr.-lib., rue Taranne, n°. 737.

(5) Les observations que j'ai faites, et que je ne donne pas moi-même pour des décisions, mais pour des opinions différentes de celles de deux hommes pour qui je fais profession depuis long-temps d'estime et d'amitié, n'ont pour objet que d'éclaircir des points d'antiquités intéressans et curieux qui ne peuvent l'être que par la discussion. Il faudroit pour cela reprendre tous les passages sur les Celtes et les Gaulois, comme on reprend ceux relatifs aux arts; les rapporter chronologiquement, ce qui est très-essentiel, et les discuter froidement. Un pareil sujet ne peut être une occasion de partialité, ainsi il ne faut pas en accuser ceux qui diffèrent d'opinions. Je ne crois pas que l'*Académie celtique* dont j'ai l'honneur d'être membre ait pour but de prouver que les Gaulois ont été de tout temps un peuple instruit et civilisé, mais seulement qu'elle doit rechercher tous les témoignages qui peuvent ou démontrer ou contredire cette opinion. A. L. M.

De toutes les sciences qui concourent à l'instruction des hommes, l'histoire est sans contredit une des plus utiles et des plus agréables; aussi ne manque-t-on pas de livres plus ou moins élémentaires, qui servent de guide dans cette étude. Il faut cependant convenir, avec M. CHANTREAU, que de tout temps dans les écoles on y a attaché trop peu d'importance, et que l'insouciance pour cet objet a introduit des méthodes vicieuses d'enseignement. C'est pour y remédier que cet ouvrage a été entrepris. L'histoire, relativement aux autres sciences, est restée dans l'enfance; l'auteur prétend l'en faire sortir. Il veut l'affranchir des formes puériles et de la routine, auxquelles elle a été livrée jusqu'ici. Trop longtemps on l'a regardée comme une branche secondaire de l'instruction et comme une affaire de mémoire. Il pense, au contraire, que son étude doit être soumise au raisonnement.

Ainsi enseigner l'histoire ne sera point commencer par telle ou telle histoire, mais mettre celui à qui on l'enseigne en état de la lire. Il faut donc pour cela donner à l'élève des notions préliminaires qui facilitent l'intelligence des principaux faits, mais encore lui tracer un mode de lecture qui l'éclaire dans la suite sur la nature des faits et sur les inductions qu'on doit en tirer.

Pénétré de ces principes, M. Chantreau a divisé son volumineux ouvrage en PARTIE NOTIONNAIRE et PARTIE MÉTHODIQUE.

La première est sous-divisée en *Chronologie*, *Géographie*, *Organisation civile*, qui forment autant de cours particuliers. Le cours de Chronologie se trouve sous-divisé en quatre sections. 1°. *Chronologie mathematique*, contenant les notions relatives à la division du temps pour les usages civils

et religieux des peuples; 2°. *Chronologie documentaire* ou *historique*, venant à l'appui des faits; 3°. *Chronologie comparée*, offrant les calculs relatifs à la traduction réciproque des principales ères adoptées par les nations; 4°. *Chronologie des faits*, contenant les principaux événemens de l'histoire ancienne et moderne. C'est la plus étendue qui ait paru jusqu'ici; elle commence à l'époque la plus reculée, et finit à la paix d'Amiens en 1802; elle embrasse conséquemment 58 siècles ou 5800 ans. Les tableaux de cette chronologie sont à trois colonnes; la première donne les dates, la seconde les faits, la troisième indique les sources historiques où l'auteur a puisé.

Quant aux dates, l'auteur a suivi, pour l'histoire ancienne, la Chronologie d'Usserius, comme la plus généralement adoptée. Pour l'histoire moderne, l'*Art de vérifier les dates* lui a servi de guide. La date courante des colonnes présente les années avant et depuis J. C., à partir de l'ère vulgaire ou dionysienne. Pour l'intelligence de l'histoire de la Grèce et de Rome, on a fait concourir avec la date de l'ère vulgaire celle de l'ère des olympiades ou de la fondation de Rome, à côté des faits importans qui appartiennent à l'une ou l'autre de ces histoires; dans la moderne, celle de l'hégire pour l'histoire des Sarrasins et des nations musulmanes. Pour consacrer en quelque sorte l'ère française, amenée par la révolution, l'auteur divise le temps en *années avant et depuis l'ère française*; Cette date de comparaison se trouve, pour l'histoire ancienne, accolée aux faits les plus remarquables, et pour l'histoire moderne, en tête de chaque page seulement. Mais dans l'histoire moderne, pour trouver la somme des années d'une époque donnée à nos jours, il faut

retrancher de l'ère française indiquée au haut de la page le nombre des années écoulées depuis cette indication jusqu'au fait proposé, et ajouter celui de l'année courante. Pour le choix des faits que présente la deuxième colonne du tableau historique, on s'est particulièrement attaché à ceux qui caractérisent les mœurs, les opinions qui correspondent aux grands événemens, et qui marquent le progrès ou la décadence des arts aux différens âges de l'histoire.

Dans l'exposé des faits, un historien est infidèle ou crédule, et parle d'après ses préjugés ou ceux de son siècle. Pour garantir de l'erreur, on a indiqué les faits historiques et les articles de biographie qu'il faut lire avec précaution.

A la suite des faits, vient à chaque époque le tableau des hommes célèbres qui lui appartiennent. Adoptant un système différent des écrivains qui l'ont précédé, M. Chantreau a partagé la *chronologie biographique* en deux sections; l'une *politique* et l'autre *littéraire*. Dans la première sont les souverains, les généraux, les hommes d'état, avec une courte notice sur chacun d'eux. La seconde offre les philosophes, les historiens, les littérateurs, les jurisconsultes, les mathématiciens et les artistes de tout genre, avec le titre qui les rend recommandables. Chaque classe forme un tableau particulier, de sorte que si l'on veut consulter la chronologie des historiens, celle des jurisconsultes ou celle des poëtes, etc., il suffit de recourir à leurs cadres respectifs.

D'après l'ordre établi par M. Chantreau, la géographie forme le second cours de la *partie notionnaire*, et se divise en géographie *mathématique*, *physique*, *politique*, *descriptive*, sous-divisée en *ancienne*, *moderne* et *comparée*.

Le troisième cours a pour objet l'*Organisation civile*, sous-divisée en élemens de *politique constitutive*, qui concerne la forme, l'esprit et le but des gouvernemens, et *diplomatique*, qui établit les relations de puissance à puissance; d'*hiérologie*, qui traite des principaux systèmes religieux; de *sophologie*, qui apprend les opinions philosophiques des principaux peuples; de *nomologie*, qui donne l'histoire de la législation des nations diverses; et de *chrésiologie*, qui instruit sur les différens usages militaires, civils et religieux.

Passons maintenant à la PARTIE MÉTHODIQUE. Elle est aussi partagée en plusieurs sous-divisions qui offrent 1°. une série de tableaux relatifs aux considérations historiques, politiques, morales, d'après lesquelles on doit envisager telle ou telle partie de l'histoire d'une nation; 2°. un mode pour suppléer au défaut de plan et aux omissions des historiens; et 3°. des données sur l'art de conjecturer en fait d'histoire, d'après les principes posés par Condillac; sur les précautions à prendre dans la lecture de l'histoire par rapport à soi ou à l'historien qu'on lit; et sur l'histoire particulière des principales nations.

Ainsi *la Science de l'histoire* présente une série de tableaux de trois espèces pour chaque partie. 1°. Un tableau principal ou du *premier ordre*, offrant le système raisonné de la partie à la tête de laquelle il se trouve placé; 2°. des tableaux du *second ordre*, où sont développés les élémens du grand tableau; 3°. et des tableaux du *troisième ordre*, qui, selon l'exigence des cas, offrent des détails plus particuliers sur un ou plusieurs de ces élémens. Les tableaux du second et troisième ordre sont accompagnés de notes didactiques, placées sur la page à droite.

Un tel travail n'a pu se faire sans une infinité de documens. L'auteur a cru devoir indiquer les livres nombreux où il a puisé, et il a destiné pour cela une colonne qu'il intitule *Sources historiques*, dont en général le choix auroit pu être un peu plus sévère. Enfin le tout est terminé par une table générale raisonnée pour la partie chronologique, et par une autre pour la partie géographique.

L'aperçu que nous venons de donner de l'ouvrage immense de M. Chantreau, doit convaincre qu'il a fallu pour l'entreprendre et l'exécuter avec succès du courage, des connoissances étendues et un véritable talent. Nous sommes étonnés cependant que la géographie ne soit pas le premier cours de *la Science de l'histoire*; car avant de chercher à étudier l'histoire d'un peuple, il semble naturel de vouloir connoître le pays qu'il habitoit, le lieu où telle ville étoit située, où tel événement s'est passé, où tel monument existoit. J. L. G.

Œuvres de *Louis XIV*. 6 vol. in-8°. de 5 à 600 pages chacun, sur beau papier, ornées d'un portrait du prince, gravé par Alex. *Tardieu*, et de 22 planches chirographiques. Prix, 36 fr. pour Paris, et 45 fr. par la poste par tout l'Empire français.— Il en a été tiré un petit nombre d'exemplaires sur papier-vélin superfin. Prix, 72 fr., et 81 fr. franc de port. — A Paris, chez *Treuttel* et *Würtz*, libraires, rue de Lille, n°. 17, ancien hôtel de Lauraguais, vis-à-vis les Théatins.

Cette collection des écrits originaux de Louis XIV, annoncée et attendue depuis long-temps, et portée à six volumes, malgré la plus grande sévérité dans le choix des matières, n'a été retardée que par les

soins nécessaires pour la produire aussi complète qu'il étoit possible, et avec tous les avantages dont elle est susceptible.

Elle a été imprimée, pour la plus grande partie, sur des manuscrits authentiques et inédits, dont les plus importans et les plus considérables avoient été remis, en 1786, par le feu roi Louis XVI à M. le général Grimoard.

Ceux-ci ont été collationnés avec les minutes et fragmens autographes et autres qui existent à la Bibliothèque imperiale, et qui sont d'ailleurs beaucoup moins complets, puisqu'ils ne consistent en grande partie que dans des brouillons ou minutes qui ont été évidemment suivis d'une rédaction beaucoup plus soignée, telle que les éditeurs la possèdent.

Les Œuvres de Louis XIV sont accompagnées d'explications historiques, de notes et de pièces relatives, classées et rédigées avec un soin digne du sujet. M. Grouvelle s'est chargé de ce qui concerne les objets historiques; les développemens et éclaircissemens sur les mémoires militaires sont de M. le général Grimoard.

A cette collection est jointe une Chirographie ou suite de planches qui offrent des copies figurées de l'écriture de Louis XIV, et de vingt-un des principaux personnages qui ont illustré son règne; tels que Mme. de Maintenon, le grand Condé, le maréchal de Turenne, le maréchal de Fabert, le maréchal de Crequi, le maréchal de Schomberg, le maréchal de Luxembourg, le maréchal de Catinat, le duc de Vendôme, le maréchal de Villars, le maréchal de Vauban, le maréchal de Bervick, le cardinal Mazarini, le grand Colbert, le marquis de Louvois, le cardinal de Retz, Jean de La Fontaine,

taine, Boileau Despréaux, Racine, Bossuet, Fénélon.

Les personnes qui voudront vérifier la parfaite ressemblance de ces copies figurées avec les *lettres originales*, pourront se donner cette satisfaction chez les libraires-éditeurs. D. P.

MÉMOIRES *et* LETTRES *du maréchal* DE TESSÉ, *contenant des anecdotes et des faits historiques inconnus, sur partie des règnes de Louis XIV et de Louis XV.* 2 vol. in-8°. Prix, 9 fr. pour Paris, et 11 fr. franc de port, jusqu'aux frontieres de l'Empire français. — Un petit nombre d'exemplaires sur papier-velin superfin. Prix, 18 fr. et 20 fr. 50 cent. franc de port. Paris, chez *Treuttel* et *Würtz*, libraires, rue de Lille, n°. 17, ancien hôtel Lauraguais, vis-à-vis les Théatins.

Le maréchal DE TESSÉ a passé, parmi ses contemporains, pour un homme de beaucoup d'esprit, et qui écrivoit avec autant de facilité que de grâces; on a même cherché à lui créer un mérite littéraire, en insérant sous son nom dans un recueil intitulé: A. B. C. D., etc., quatre pièces historiques qui sont de l'abbé de Choisi. Il faut donc chercher ailleurs des écrits de M. de Tessé, et on les trouvera dans les mémoires que nous publions aujourd'hui. Ils ont en outre l'avantage de présenter la vie complète du maréchal: elle ne peut qu'interesser; car, employé dans diverses Cours à des négociations importantes et correspondant directement avec Louis XIV ou d'autres souverains, outre qu'il a figuré dans des conjonctures très-importantes, les pieces sorties de sa plume apprennent un grand nombre de faits ignorés jusqu'ici. Elles offrent d'ailleurs des parti-

cularités curieuses sur le caractère de plusieurs personnages distingués, sur leurs attachemens, leurs aversions, leurs mœurs, enfin sur ce qui peut les faire mieux connoître. Il paroît que la nature avoit particulièrement doué M. de Tesse de cette espèce de tact qui permet de fouiller jusque dans les replis du cœur humain, et qui s'appelle communément connoissance des hommes. D. P.

Antiquités.

Galerie *antique*, ou *Collection des chefs-d'œuvres d'architecture, de sculpture et de peinture antiques; gravée au trait par M.* Boutrois, *et accompagnée d'un texte historique et descriptif par M.* Legrand, *architecte des Monumens publics.* In-folio. Première division. *La Grèce.* VIe. livraison. A Paris, chez *Treuttel* et *Würtz*, libraires, rue de Lille, n°. 17; et à Strasbourg, même maison de commerce, rue des Serruriers, n°. 3.

Les quatre premières planches de ce cahier achèvent de donner les détails d'architecture et les profils du temple de Minerve Poliade et de Pandrose. On distingue surtout l'élégance et la régularité du plafond de celui de Pandrose, distribué en caissons de marbre très-renfoncés, contenus dans de riches encadremens taillés, d'oves et d'autres ornemens. La cinquième planche donne le plan de ce qui reste du théâtre d'Athènes dédié à Bacchus; il est suivant l'usage antique dans la forme d'un demi-cercle. La forme du *Proscenium*, la position des grands escaliers placés de chaque côté de cette partie du théâtre, se distinguent encore, mais toutes les décorations, tous les marbres de revêtissement

de ces grandes masses que le temps n'a pu détruire, ont été renversées et mutilées dans les guerres et gisent encore enfoncés au pied de ces murailles. Enfin les trois dernières planches donnent le plan, l'élévation et les profils du monument choragique de Thrasyllus, creusé en partie dans le rocher de l'Acropolis, et très-probablement situé dans la rue que Pausanias nomme *la rue des Trépieds à Athènes*, parce que tous les vases et les trépieds, prix remportés dans les concours publics de poésie et de musique, y étoient consacrés sur des monumens plus ou moins importans que ceux de Thrasyllus, ou de Lysicrates (vulgairement nommé *lanterne de Démosthènes*).

Ce monument de Thrasyllus est d'un style très-simple et très-original. Les couronnes d'olivier décernées aux vainqueurs servent d'ornement à la frise, et des inscriptions grecques encore bien conservées consacrent leurs noms et ceux de leur tribu à la postérité.

La diction qui accompagne ces planches est traduite en partie de l'ouvrage anglais de Stuart; son récit et ses opinions sont comparés par l'auteur, M. Legrand, avec les autres voyageurs qui ont décrit ces antiquités pour en tirer des conséquences et en extraire des principes qui puissent guider les amateurs et les artistes dans l'examen et l'étude des beaux monumens de l'antiquité.

Ce texte, suffisamment étendu sans être diffus, peut donc tenir lieu aux souscripteurs de la *Galerie antique* des ouvrages chers et volumineux, de Stuart, de David Leroy, de Wheler et autres savans professeurs sur les antiquités d'Athènes (1). T.

(1) La *Galerie antique* se publie par livraisons de huit

LES MONUMENS *antiques du Musée Napoléon, gravés par Thomas* PIROLI, *avec une explication par M. Louis* PETIT-RADEL; *publiés par F. et P.* PIRANESI *frères.* A Paris, chez *Piranesi* frères, rue Saint-Honoré, palais du Tribunat, n°. 1354. XXIXe. livraison. Août 1806.

Les planches de ce cahier offrent le *Cippe de Fundanius;* le *Cinéraire de Claudius Heraclas;* celui de *Claudius Dius;* la *Statue honoraire d'une Matrone romaine;* celle d'une *jeune fille* qu'on croit *votive;* le *Buste d'un jeune Romain;* ceux d'un *jeune garçon* et d'une *jeune fille* inconnus; enfin, une statue qu'on suppose représenter *Zénon le Stoicien;* et celle de *Sextus de Chéronée.*

ANTIQUITÉS *d'Herculanum gravées par Thomas* PIROLI, *avec une explication par S. Ph.* CHAUDÉ, *et publiées par F. et P.* PIRANESI *frères.* A Paris, chez *Piranesi* frères, place du Tribunat, n°. 1354. Tom. VI. XXVIe. et dernière livraison. 1806.

Cette livraison contient des Lampadaires; — des Candélabres; — des Chapitaux de candélabres; — le Plan d'un moulin ou pressoir à huile avec le cellier où il étoit situé; — une Carte pour servir à l'intelligence des découvertes d'Herculanum, de Pompéia et des autres villes antiques, détruites par les éruptions du Vésuve; — une Dissertation historique sur ces villes.

planches et de quelques feuilles de texte; il en paroît une livraison tous les mois. Le prix de chaque, sur papier ordinaire, 8 fr., et sur papier d'Hollande, 12 fr. Il y en a quelques exemplaires au lavis à l'encre de la Chine; prix, 40 fr. la livraison.

Numismatique.

Description *de Médailles antiques grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation; ouvrage servant de Catalogue à une suite de plus de vingt mille empreintes en soufre, prises sur les pièces originales; par T. E.* Mionnet. *Tome premier.* A Paris, chez l'auteur, rue Neuve-des-Petits-Champs, nº. 12; *Testu*, rue Hautefeuille, nº. 13; *Debure*, rue Serpente. 1806. xvj et 600 pag. in-8°. Prix, 12 fr. et 14 fr. 25 cent. par la poste.

La grande difficulté de se procurer de belles médailles antiques, le haut prix qu'on en exige ordinairement et le désir si naturel de posséder au moins une représentation fidèle des objets qu'on ne peut se procurer, ont suggéré depuis long-temps à M. Mionnet l'idée de mouler en soufre toutes les médailles intéressantes dont il a pu obtenir la communication. Son premier but en entreprenant un travail de ce genre étoit de former à son propre usage une collection d'empreintes des médailles qui, par la beauté de leur travail, donnent l'idée de la perfection où l'art de la gravure étoit parvenu chez les anciens. Bientôt il donna plus d'extension à son plan en moulant aussi les médailles d'ancienne fabrique, appelées communément *médailles palæographiques*, afin de suivre l'art du monnoyage chez les Grecs et dans ses différentes époques.

M. Mionnet augmenta peu à peu sa collection, au point qu'elle contenoit un choix des médailles les plus intéressantes des différens peuples de l'antiquité. Plusieurs personnes l'engagèrent à publier le catalogue de ses empreintes, et c'est ce qu'il fit

il y a environ six ans (1). Le nombre de ses empreintes s'elevoit alors à environ quinze cents. L'accueil que les amateurs de la numismatique dans toute l'Europe firent à l'utile entreprise de M. Mionnet, et les nombreuses demandes d'empreintes qu'on lui adressa de tous les côtés, l'engagèrent à donner plus d'etendue encore à sa suite, en y ajoutant tout ce qui lui paroitroit utile pour former le plus nombreux et le plus riche des recueils que l'on puisse offrir aux savans et aux amateurs éclairés.

Aujourd'hui la collection d'empreintes de M. Mionnet, toutes prises sur les pièces originales et authentiques, toutes représentant, avec la plus grande vérité et la plus scrupuleuse exactitude, le monument qui en fait l'objet, s'élève à plus de vingt mille.

Il est aisé de concevoir combien la facilité de multiplier ces empreintes à peu de frais, et combien leur grande supériorité sur les gravures, trop souvent inexactes, qu'on a publiées jusqu'à présent, peuvent les rendre utiles à ceux qui s'occupent des différentes branches de la science des médailles. La collection de M. Mionnet offre d'ailleurs un très-grand nombre de pièces nouvelles et inconnues, propres à piquer la curiosité des hommes instruits, à leur inspirer le désir de les expliquer et d'augmenter par ce moyen nos connoissances numismatiques.

En présentant aux amateurs les moyens d'acquérir

(1) Nous avons annoncé dans le temps ce premier Catalogue, intitulé : *Catalogue d'une collection d'empreintes en soufre, de médailles grecques et romaines.* Voy. *Magasin Encyclopédique*, année V, tom. VI, pag. 276.

en tout ou en partie cette grande collection (2), il étoit indispensable, pour donner une idée de son importance, de l'accompagner d'un catalogue où chaque pièce se trouve classée et décrite. C'est ce que M. Mionnet a fait avec clarté et précision dans l'ouvrage dont nous annonçons aujourd'hui le premier volume. La classification générale est celle d'Eckhel dans son excellent ouvrage intitulé : *Doctrina numorum veterum* ; c'est-à-dire, que toutes les médailles des peuples, des villes, des colonies et des rois, sont rangées sous un ordre géographique, en commençant par les parties occidentales de l'Europe.

Pour que ce catalogue devint le manuel des amateurs de la Numismatique, M. Mionnet s'est décidé à y faire en même temps connoître le degré exact de rareté, la fabrique et la valeur de chaque pièce.

Jusqu'à présent on s'étoit borné à indiquer d'une manière vague, par un, deux, trois ou quatre R, la rareté des médailles d'une ville ou d'un même prince, soit en or, en argent ou en bronze, sans distinction des types et des revers. Cependant comme ces types forment souvent la portion la plus importante des médailles, les curieux qui n'etoient pas versés dans la connoissance de ces monumens, ne trouvoient dans les indications précédentes que des données insuffisantes pour régler leurs acquisitions ; tantôt ils les payoient trop cher, tantôt ils laissoient échapper les choses les plus rares, faute

(2) Le prix de cent empreintes, prises à Paris, est de 30 fr. En s'adressant directement à M. Mionnet, et en prenant la collection complète, ou la majeure partie, il fait aux acquéreurs une remise proportionnée à la quantité d'empreintes qu'ils demandent.

de connoître la somme qu'ils pouvoient en offrir.

Au moyen du système nouveau que M. Mionnet s'est déterminé à adopter, ces inconvéniens n'existeront plus.

Il ne pouvoit, pour le plan qu'il avoit conçu, suivre l'ancienne méthode; il falloit qu'il trouvât un signe représentatif exact pour indiquer les raretés intermédiaires qui se rencontrent dans une ville ou dans un règne, qui nous présentent une grande variété de types. Ne pouvant alors se restreindre aux quatre degrés anciens de rareté, M. Mionnet prit le parti de les porter jusqu'à huit, ce qui lui offrit un moyen suffisant pour donner une idée juste d'une pièce.

Afin cependant de ne pas faire une trop grande innovation, ni priver les yeux des curieux d'un signe consacré depuis long-temps, M. Mionnet a conservé la lettre R, mais en l'employant simple accompagné d'un numéro qui lui donne une valeur plus ou moins grande, méthode imitée des géomètres, qui de même, par l'exposant, indiquent qu'une quantité est élevée à une certaine *puissance*. C'est ainsi que par le signe R^1, M. Mionnet indique le plus petit degré de rareté; par R^2, le deuxième degré; par R^3 le troisième, et progressivement jusqu'à R^8, qui est la plus grande *puissance* qu'il a donnée à cette lettre, et qui indique par conséquent que la médaille est d'une extrême rareté. Si la médaille passe pour être unique, alors il a substitué au signe précédent un grand astérisque.

M. Mionnet ne s'est pas contenté de fixer le mérite d'une pièce par l'évaluation, parce que cette évaluation en argent seulement, auroit pu souvent paroître trop arbitraire, en ce qu'elle dépend bien souvent soit du métal, soit du diamètre, ou de la fabrique des médailles, indépendamment de leur

rareté. Si M. Mionnet avoit gardé le silence sur ces divers points, il auroit privé les curieux d'un des plus grands avantages que présente l'ouvrage qu'il publie : il auroit même jeté dans l'incertitude les personnes qui ne sont pas très-versées dans la connoissance des médailles, et de la valeur pécuniaire que les curieux y attachent, parce qu'elles n'auroient pu se rendre raison des causes qui auroient pu déterminer l'auteur à estimer une médaille portée à la huitième puissance ou au huitième degré de rareté, moins qu'une autre placée à la première ou à la seconde puissance.

M. Mionnet a donc pensé qu'il seroit plus instructif d'établir les évaluations pécuniaires, non-seulement d'après le degré de rareté des médailles et l'intérêt qu'offrent leurs légendes ou leurs types, mais encore de les combiner d'après leur métal, leur diamètre et leur fabrique.

Pour indiquer l'état de l'art monétaire auquel chaque médaille appartient, M. Mionnet s'est servi des signes suivans : *F.a.* signifie *Fabrique ancienne*, c'est-à-dire les médailles anciennes avec le carré creux, nommées communément médailles palæographiques, et celles qui, sans avoir le carré, sont d'un travail de vieux style; *F.b.* désigne les médailles de *Fabrique barbare*; *F.o.* celles de *Fabrique ordinaire*; *F*.* celles de *belle Fabrique*; et *F**.* celles de *très-belle Fabrique*. En combinant ces signes avec les précédens, on peut reconnoître sans peine l'intérêt que chaque pièce offre sous tous ses rapports, et quelle a été la base de son évaluation.

On voit facilement combien cette nouvelle méthode est simple et claire; au moyen du tableau explicatif de tous les signes qu'il emploie, placé en

tête de l'ouvrage, il est impossible de ne pas comprendre les différentes indications données par M. Mionnet, et qui font connoître le métal, le diamètre, le degré de rareté et la fabrique des médailles, afin de pouvoir se rendre compte de l'évaluation pécuniaire placée à la suite des autres indications dont on vient de parler.

Il est vrai que ces sortes d'évaluations sont susceptibles de varier selon les temps, les pays, les circonstances, surtout selon les nouvelles découvertes que l'on peut faire, et selon le nombre plus ou moins grand des amateurs dans chaque pays. Mais comme M. Mionnet les a fixées pour Paris, pour l'époque actuelle, et après avoir consulté différentes personnes instruites dans ce genre de curiosité, on peut dire que s'il lui est échappé des erreurs, elles ne peuvent pas être considérables.

Dans ses évaluations, au reste, M. Mionnet a toujours entendu parler de médailles incontestablement antiques et de belle conservation; il s'en suit que leurs prix devront être diminués à mesure qu'elles se trouveront moins bien conservées.

En tête de chaque ville, M. Mionnet commence par donner des idées générales sur la rareté et la fabrique de ses médailles, en établissant les divisions des modules dans l'or, l'argent et le bronze; dans chacune de ces divisions, après avoir pris pour base la médaille de la plus médiocre rareté, et celle qui a le plus de valeur, il annonce qu'il y a des médailles de cette division qui valent depuis telle somme jusqu'à telle autre; il décrit ensuite toutes les pièces dont il donne des empreintes, en ajoutant à chaque description les signes qui déterminent le diamètre de la pièce, les raretés intermédiaires, leur fabrique, et il y ajoute ensuite leur estimation en monnoie de France.

On conçoit que M. Mionnet n'a pas dû avoir égard à la fantaisie d'un amateur qui veut posséder une pièce à quelque prix que ce soit; son but a été d'établir une base en laissant, à l'égard de certaines médailles de beau style, une latitude suffisante; dans ce cas il prévient le curieux qui consulte ce catalogue, qu'une telle medaille peut valoir depuis telle somme jusqu'à telle autre. Il arrivera donc souvent qu'une medaille d'une médiocre rareté, mais d'une belle fabrique, sera aussi chère et plus chère même qu'une autre fort rare, dont la fabrique sera très-mauvaise.

Quelquefois il n'y a point de prix indiqué à la fin d'une description; la médaille est alors marquée *C*, c'est-à-dire *Commune*, pour indiquer qu'elle ne vaut que peu de chose au-dessus de son poids, à moins que sa belle fabrique, jointe à sa conservation, ne la mette dans le cas d'être marquée du *C*, comme *Commune*, mais accompagnée du signe *F**. (c'est-à-dire *belle Fabrique*), qui alors la fait distinguer des médailles communes ordinaires.

Lorsqu'il y a des coins modernes de certaines médailles, M. Mionnet a toujours soin d'en prévenir.

Comme une grande partie des médailles de cette collection sont gravées dans l'ouvrage de Pellerin, M. Mionnet a cru qu'il pouvoit se dispenser de citer cet auteur; il n'a indiqué les sources que lorsque les pièces proviennent de cabinets étrangers; qu'elles sont d'une extreme importance; enfin que lorsqu'elles sont connues depuis peu, ou que M. Mionnet n'en donne point d'empreintes, parce que les originaux se trouvent dans des contrées éloignées, et qu'il n'a pas été à portée de s'en procurer des moules. On ne peut qu'approuver M. Mionnet d'avoir enrichi son catalogue du moins de la description de ces mé-

dailles, quoiqu'il ne lui ait pas été possible d'en avoir des moules, ni par conséquent d'en donner des empreintes. Un signe particulier indique les pièces qui sont dans ce cas, c'est-à-dire dont M. Mionnet ne donne point d'empreinte.

Les monogrammes usités *AV*, *AR* et *AE*, pour désigner l'*or*, l'*argent* et le *bronze* ont été conservés; ils sont accompagnés du numéro de l'échelle, qui donne le diamètre des médailles, et dont la figure est jointe à la première livraison des planches que M. Mionnet publie avec ce premier volume.

Quant aux monogrammes et aux légendes en caractères grecs d'une ancienne forme, en langue peu connue ou en caractères incertains, M. Mionnet a pris le parti de les faire graver avec fidélité et de les numéroter, et dans le corps de l'ouvrage, il renvoie à ce numéro des gravures; lorsqu'il ne lui a pas été possible de bien déchiffrer des inscriptions, il n'a fait qu'indiquer à quelle langue elles appartiennent.

Parmi les médailles grecques impériales, M. Mionnet n'a choisi que les types ou les légendes qui présentoient le plus d'intérêt, tels que les traits de l'histoire des temps héroïques, les principaux sujets de la mythologie, et ce qui pouvoit avoir rapport aux mœurs et aux usages des anciens. On trouve dans cette collection les divinités, les héros, les fondateurs de villes, les jeux célébrés dans les villes les plus fameuses de l'antiquité, les titres pompeux qu'elles ont pris, leur situation, les fleuves qui les avoisinoient, leurs alliances entre elles, les magistrats qui les ont gouvernés, ainsi que les différens symboles qu'elles avoient adoptés.

Le premier volume, qui paroit actuellement, con-

tient les médailles grecques jusqu'aux rois de Macédoine inclusivement; dans un second volume, M. Mionnet compte aller à peu près jusqu'à la Lycie; et le 3e. volume renfermera le reste des médailles grecques de l'Asie, et probablement celles de l'Afrique, toujours en suivant le système établi par Eckhel.

Le quatrième volume, qui formera la seconde partie de l'ouvrage, comprendra les médailles romaines. M. Mionnet n'a eu intention que de faire un choix de pièces rares dans les diverses suites, afin d'en faire connoître les estimations; il y aura cependant autant que possible des médailles de tous les règnes.

Cette seconde partie commencera par la description des as romains et de leurs subdivisions. M. Mionnet a admis dans cette suite toutes les différences qu'il a rencontrées, parce que les as italiques font partie des médailles de ville, et qu'il vouloit surtout en donner le poids, afin d'indiquer les réductions que ces monnoies ont successivement éprouvées dans les divers temps de la république romaine.

La suite des familles consulaires en bronze ayant quelques rapports avec celle des as, l'auteur ne s'est pas borné à un choix; il l'a enrichie de tout ce qui s'est présenté. Quant à l'or et à l'argent, il a écarté tous les symboles, pour n'y faire entrer que les types distingués et en fixer le prix.

Après les médailles des premiers temps de la république, suivent celles des empereurs, qu'il décrira dans l'ordre suivant : Les médaillons d'or, les médailles d'or, les médaillons d'argent et les médailles d'argent, les quinaires en or et en argent, les médaillons de bronze, le grand bronze, le moyen bronze et le petit bronze; enfin les bractéates, con-

torniates et spintriennes. On voit donc que dans la classification des médailles romaines, M. Mionnet s'éloigne de la méthode d'Eckhel, et qu'il sépare les différens métaux et les différens modules, ce qui ne laisse pas d'avoir l'inconvénient de disperser les médailles du même règne dans différentes parties de l'ouvrage; inconvénient auquel cependant de bonnes tables peuvent rrmédier jusqu'à un certain point.

Ce que nous avons dit de cet ouvrage suffit pour faire voir de quelle importance il doit être pour tous ceux qui s'occupent de la science des médailles. Ce sera en effet un livre extrêmement utile et commode, propre à servir de base pour faire les acquisitions, faciliter les échanges, et son utilité sera bien supérieure à celle de l'*Histoire des Empereurs* de Beauvais, dans laquelle il n'a parlé que de la rareté des têtes impériales, sans faire mention des revers.

Ce premier volume est terminé par une table des peuples et des villes, et une autre des rois et des chefs dont les médailles y sont rapportées. A la fin du dernier volume il y aura encore une table générale.

L'impression est soignée et fait honneur aux presses de M. Testu. Malgré la grande attention que M. Mionnet a mis à éviter les fautes d'impression, presqu'inévitables dans un ouvrage rempli, comme celui-ci, de chiffres et d'abréviations, il lui en est échappé un petit nombre qu'il a indiqué dans un *Errata*, auquel il est essentiel d'avoir égard.

Avec ce premier volume, M. Mionnet publie un cahier de gravures; ce sont les planches 1, 2, 3, 4, 5 et 6, contenant 504 monogrammes; ensuite les planches 16 à 21, qui contiennent des légendes de médailles celtiberiennes, phéniciennes en Espagne, en Sicile et en Macédoine, osques et samnites, et

barbares; enfin les planches 32, 33 et 34, qui offrent des légendes grecques anciennes. Chacune de ces légendes est numérotée, et dans le corps de l'ouvrage M. Mionnet renvoie au numéro du monogramme ou de la légende, lorsqu'il donne la description de la médaille où on les voit.

Les numéros de ces planches, comme on a vu, ne se suivent pas; les numéros intermédiaires paroîtront avec les volumes suivans, et la dernière livraison des planches sera accompagnée du titre particulier de ce recueil. Les personnes qui feront acquisition de cet ouvrage, ne feront relier le recueil de cet ouvrage que lorsqu'il sera complet. Ce sera un volume particulier.

La précision et l'exactitude avec laquelle ce catalogue est rédigé, annoncent dans son auteur une science approfondie de la numismatique. M. Mionnet est employé au cabinet impérial, qu'on peut regarder comme la plus riche collection qui existe, il consacre tout son temps aux études que la parfaite connoissance de ce précieux dépôt peut exiger, et il se fait chérir par des qualités personnelles, comme il se fait distinguer par son assiduité et ses travaux. Les personnes qui suivent cet établissement le considèrent, ses chefs l'estiment; c'est un bonheur pour eux de l'avoir pour ami, et j'éprouve particulièrement un plaisir extrême à lui rendre publiquement la justice qu'il mérite.

A. L. Millin.

Histoire littéraire.

Athénée *de Poitiers. Neuvième séance publique du* 13 *fructidor an XIII.* A Poitiers. 1805. Brochure de 96 pages.

Parmi les nombreuses Sociétés savantes que, depuis dix ans, on a vu s'établir en France comme spontanément, l'Athenée de Poitiers s'est toujours distingué par son zèle pour le progrès de toutes les connoissances humaines. On en a la preuve dans le compte que cette Société rend chaque année de ses travaux. Celui que nous annonçons, présenté par M. Massé, secrétaire-perpétuel, n'offre pas moins d'intérêt que les précédens.

Le premier objet dont parle le rapporteur est un mémoire de M. Bobe-Moreau, de Rochefort, sur la *propriété singulière du charbon de purifier l'eau corrompue et fetide.* L'analyse qu'il en donne le fait juger également curieux et important. Il s'occupe ensuite et donne un aperçu des *Considérations sur la vie en général et sur la vieillesse;* par le docteur Fradin, président de l'Athénée. Passant de là à l'examen de divers opuscules concernant l'histoire du Poitou, dus aux recherches de M. Jouyneau-Desloges, il indique entre autres l'extrait d'un ouvrage peu connu, de *Denis* Vincent, chirurgien, sur la peste qui désola Poitiers en 1631. Cet extrait est précédé d'une notice sur les pestes les plus meurtrières qui ont affligé le monde. On y lit que Poitiers a éprouvé plusieurs fois ce fléau à des époques même assez rapprochées, notamment en 1502, 1532, 1554, 1586, et enfin en 1631. Il donne des éloges à la notice de M. Dorfeuille sur l'origine des peuples qui ont fondé la ville de Tiffanges, dépendante de l'ancien Poitou, et aujourd'hui du département de la Vendée. Un sujet extrêmement difficile à traiter a occupé les loisirs de M. Boncenne, qui a rédigé des *Observations sur la délicatesse du goût et celle du sentiment.*

Une

Une dissertation de M. ALLARD *sur les tribunaux des Romains* a mérité toute l'attention de la Société, ainsi qu'un mémoire de M. Jouyneau-Desloges relatif à ce point de l'histoire de France : *Quel est le plus ancien ordre de chevalerie établi en France ? par qui l'a-t-il été ? et à quelle époque ?* M. Massé rappelle, en terminant, les noms des membres dont l'Athénée regrette vivement la perte, savoir de M. de Ferrières, dont M. Canolle a fait l'éloge historique, et de M. Lapeyre, sur la tombe duquel M. Bobe-Moreau a jeté quelques fleurs. A la suite de ce rapport, on en trouve un autre de M. Gibault, secrétaire-adjoint de l'Athenée. C'est l'analyse très-étendue et très-bien faite d'un discours de M. Massé, contenant le parallèle des siècles de Louis XIV et de Louis XV. Elle donne une haute idée du talent et des connoissances de l'orateur.

Dans la même séance, M. Jouyneau-Desloges a lu une dissertation infiniment curieuse sur une ancienne loi du Poitou, dont voici le texte en latin du temps :

Si femina convincatur esse litigiosa *vel* maledica, *alligabitur fune super* ascellas *et ter in aquam projicietur. Cui si quis exprobaverit, paccabit decem solidos. Si vero femina exprobraverit, decem solidos paccabit, vel in aquam projicietur.*

C'est-à-dire :

« Si une femme est convaincue d'être *querelleuse* » ou *médisante*, elle sera liée par une corde *sous* » *les aisselles* et plongée trois fois dans l'eau. Si » quelqu'un lui en fait le reproche, il paiera dix » sous. Si ce reproche vient d'une femme, elle » paiera dix sous ou sera plongée dans l'eau. »

M. Denesle, démonstrateur au jardin botanique de Poitiers, a aussi fait lecture d'un mémoire moins amusant, il est vrai, mais plus important par sa nature. Il traite de la propriété, de la qualité des différentes eaux de pluie, de neige, de puits, de fontaine, les analyse, et s'arrête à conseiller l'usage de celle qu'il croit la meilleure et la plus salubre. Il finit par donner l'état des eaux qui environnent la ville ou qui se trouvent dans son enceinte, et par indiquer celles qui méritent la préférence pour la légèreté, la saveur et la propriété de bien cuire les viandes ou les légumes, et de bien dissoudre le savon.

Partout on fait des vers, et c'est par des vers qu'on égaye presque toujours la clôture d'une séance académique. M. Massé a donc terminé très-à propos celle de l'Athénée par la lecture d'une *Épître à la Lune*, qui se distingue par un style convenable au sujet.

Dans le cours de la séance, on avoit déjà entendu de M. Delastre une pièce que nous avons jugée propre à amuser nos lecteurs.

LE VISIONNAIRE GUÉRI

ET FACHÉ DE L'ÊTRE.

Conte tiré d'Horace, épître 2, livre 2.

.... *Fuit haud ignobilis Argis*, etc.

Du sel dont Martial (1) sait égayer sa muse,
Assez innocemment quelquefois je m'amuse ;

(1) L'auteur de cette pièce s'étoit essayé dans la traduction de plusieurs morceaux choisis de Martial, dont quelques-uns ont été imprimés dans le Mercure de France, et lus dans des séances particulières de l'Athénée.

Mais, si je veux goûter un plaisir plus parfait,
Chez HORACE surtout je choisis mon sujet.
Nul, aussi bien que lui ne sait instruire et plaire;
Et son livre divin, comme un brillant parterre,
Offre à chaque feuillet des fleurs pour tous les goûts.
Sur quel ton est votre âme? Ouvrez : il les a tous.
Sublime quand il chante ou les dieux ou la gloire,
Sextius ou Mécène, Auguste ou la victoire;
S'il descend dans les cœurs, moraliste profond,
On le voit sans pitié marquer le vice au front;
De Rome à son déclin gourmander la jeunesse,
Et la faire rougir de sa coupable ivresse.
Ou si, du sentiment éprouvant la chaleur,
D'un ami qu'il va perdre il parle à votre cœur,
C'est le sien qui l'inspire, et sa plume docile
Fait pleurer avec lui le départ de VIRGILE;
Ou de QUINTILIUS s'il déplore la mort,
Vous partagez son deuil et vous pleurez encor.
Dépeint-il de Tibur les charmantes retraites,
Les doux travaux des champs, leurs loisirs ou leurs fêtes?
Les Grâces, de leur main, conduisent ses pinceaux;
La lyre, sous ses doigts, se transforme en pipeaux.
Ailleurs, le sel piquant, l'aimable badinage
Assaisonnent ses chants, animent son langage;
Et quel que soit enfin l'objet de son discours,
La plus saine raison l'accompagne toujours.
Qu'un autre dans les cieux le suive avec PINDARE,
J'admirerai son vol; mais la nature avare
Me refusant le don de prendre un tel essor,
Soumis à ses décrets, je dois subir mon sort.
C'est ce qu'en d'autres mots, pleins de force et de grâce,
Dans son code du goût, nous recommande HORACE,
Quand il veut qu'un auteur qui brigue des succès
Sache à son vrai talent assortir ses sujets;

De peur qu'un faix trop lourd, faisant plier sa tête,
Des sifflets contre lui n'élève la tempête.
Ce n'est donc qu'un seul trait, un très-simple récit,
Que je veux encadrer dans ce modeste écrit.
HORACE en peu de vers montre du doigt la chose
Bien mieux qu'on ne feroit en deux pages de prose;
Mais aussi c'est Horace; et qui de vous ne sait
Que chez lui chaque mot peint et porte son trait?
Laconisme fécond, qui, dans la moindre phrase,
Offre au lecteur qui pense une ample paraphrase!
Au risque d'affoiblir un texte si nerveux,
Je serai moins concis, faute de pouvoir mieux.

RECIT D'HORACE.

Dans Argos autrefois vivoit un homme honnête,
Sur tous les points, hors un, d'un assez bonne tête.
Bon voisin, bon convive, et surtout bon ami,
On le citoit encor comme excellent mari.
Ses esclaves, heureux par son doux caractère,
En lui trouvoient toujours l'indulgence d'un père.
L'un d'entre eux est-il pris par hasard sur le fait
D'une amphore au Cecube enlevant le cachet?
Gronder à demi-voix, sans humeur, sans colère,
Est tout l'effort viril du patron débonnaire.
Du reste, dans Argos, il n'étoit citoyen
Qui pût être vanté pour plus homme de bien.
Exact observateur des lois, de la justice,
Il se croyoit heureux lorsqu'il rendoit service.
Quant au sens, je l'ai dit, il l'avoit assez droit;
Mais, comme il faut toujours pécher par quelque endroit,
Notre homme en son cerveau logeoit une manie,
Qui pouvoit bien passer pour un grain de folie:
Il alloit au théâtre, et là, sans nul acteur,
Sans pièce, sans orchestre, et lui seul spectateur

De ces tréteaux déserts et que rien ne décore,
Il croyoit fermement entendre et voir encore
Jouer, avec leurs chœurs, ces chœfs-d'œuvres divers,
Même après deux mille ans vantés dans l'univers.
Autour de lui rangée, il voit toute la ville
Applaudir aux beaux vers de SOPHOCLE ou d'ÆSCHYLE.
Enfin aussi complète étoit l'illusion,
Que s'il eût vu des yeux se passer l'action.
Le cou tendu, l'œil fixe, et respirant à peine :
« Bravo ! s'écrioit-il, jusques à perdre haleine ;
» Bravo ! non, de mes jours je ne vis rien de tel :
» Ce spectacle est trop beau pour les yeux d'un mortel ! »
Or, il ne voyoit rien. Cependant on rassemble
Les amis, les parens, pour convenir ensemble
Des moyens de guérir ce cerveau trop blessé ;
Et, grâce à l'ellébore à grand'dose versé,
Quand ils eurent enfin bien rétabli mon homme :
« Nous avons, dirent-ils, dissipé votre somme ;
» Et par nos tendres soins, par notre or répandu,
» A la saine raison nous vous avons rendu.... »
— « Amis, cruels amis, vantez moins votre zèle,
» Répond-il ; qu'a produit cette cure si belle ?
» Je vous dois, dites-vous, la vie et ma raison :
» Je le veux ; mais j'y perds la douce illusion
» Qui seule embellissoit tous les jours de ma vie.
» Ce bon sens tant vanté, vaut-il ma maladie ?
» Je jouissois ; j'étois heureux dans mon erreur ;
» Votre raison cruelle a tué mon bonheur. »

EPILOGUE.

Ce Grec avoit-il tort ? Je ne sais trop qu'en dire ;
Mais je suspecte un bien qui fait que l'on soupire.
Qui ne sait ce que peut sur nous l'illusion ?
Les plaisirs que l'esprit doit à la fiction ?

Sans elle, que devient l'aimable allégorie ?
Et la métempsycose ? Et jusqu'à la féerie ?
Nos pères, plus croyans, y livrèrent leur cœur ;
Et leur crédulité servit à leur bonheur :
Aussi, quand par le temps l'erreur fut découverte,
Maint sage crut avoir à pleurer une perte ;
Et du fond de son cœur vota pour ses neveux
Le retour d'un faux bien qui le rendit heureux.
Ah ! puisqu'il faut rêver, heureux qui dans ses songes
Ne se berce du moins que d'aimables mensonges !
Eh ! moi-même, peut-être, ai-je aussi le travers
De croire en ce moment que vous lisez des vers,
Lorsque d'un peu plus près examinant la chose,
La critique dira : *Ce n'est que de la prose.*
Mais, prose ou vers, du moins ce que je sais fort bien,
C'est que ce foible essai n'est qu'un peu plus que rien,
Et que des bons esprits s'il obtient quelque grâce,
J'en devrai le bienfait à l'heureux nom d'Horace.

J. L. G.

Bibliographie.

Cours *de Bibliographie*, ou *la Science du Bibliothécaire ;* par C. F. Achard, bibliothécaire de Marseille, etc., août et septembre, nos. 2 et 3 ; Marseille, chez Joseph *Achard* fils, 1806. On s'abonne à Marseille, chez l'auteur. Le prix est de 9 f. pour l'année entière, franc de port. Chaque mois il paroît un cahier de 48 pages au moins.

Le second numéro continue à traiter des matières subjectives de l'écriture, et des différentes espèces de papier sur lesquels les manuscrits sont écrits. — Des livres imprimés. — De l'origine de la typographie.

Le troisième continue l'historique de l'origine de

l'imprimerie. — Mécanisme de l'imprimerie. — Des presses nouvelles.

DICTIONNAIRE *des ouvrages anonymes et pseudonymes, composés, traduits ou publiés en français, avec les noms des auteurs, traducteurs et éditeurs; accompagné de notes historiques et critiques; par* Antoine-Alexandre BARBIER, bibliothécaire du Conseil d'Etat. Paris, imprimerie bibliographique, rue Gît-le-Cœur, 1806, 2 vol. in-8°.

La nécessité d'un nouvel ouvrage destiné à faciliter la recherche des écrivains anonymes et pseudonymes, étoit sentie depuis long-temps; la plupart des bibliothécaires de Paris se sont donnés la peine d'écrire de leur main, sur le frontispice des ouvrages anonymes contenus dans les bibliothèques confiées à leurs soins, les noms d'auteurs qu'ils ont pu découvrir. Les savans les plus distingués ont pris les mêmes soins pour leurs bibliothèques particulières; mais la dispersion des anciennes bibliothèques à la vente des cabinets particuliers a fait évanouir ces recherches précieuses. D'un autre côté, on ne remarque plus dans les catalogues de livres qui se publient aujourd'hui, la connoissance des auteurs anonymes et pseudonymes. Cela vient de ce que depuis environ 30 ans on a préféré les livres rares et curieux aux ouvrages véritablement utiles. D'après tous ces détails, l'ouvrage que nous annonçons étoit devenu d'une nécessité indispensable. Personne n'étoit plus capable de l'entreprendre avec succès que M. BARBIER, qui, par des connoissances dans l'histoire littéraire et la bibliographie, peut seul remplacer aujourd'hui la perte que les lettres ont faite du célèbre abbé MERCIER DE ST.-LEGER.

Voici la méthode que l'auteur de ce Dictionnaire adopte dans l'indication des ouvrages ; il suit exactement les premiers mots de chaque titre. C'est la marche qu'a choisie le P. Audiffredi dans le magnifique *Catalogue de la bibliothèque Casanate.*

Cependant, pour ne pas entrer dans des détails suggérés ordinairement par des raisons particulières aux auteurs et aux libraires, M. Barbier s'est contenté d'ajouter aux cinq ou six premiers mots de chaque titre, ceux qui donnent une idée suffisante de l'ouvrage ; mais il a toujours cité le lieu où il a été imprimé, le nom du libraire, la date de l'impression, le nombre des volumes et leur format.

On trouve souvent des notes aux articles de ce Dictionnaire. Elles soutiennent l'attention de ceux qui voudroient en faire la lecture de suite, et elles ont le mérite de la nouveauté. D'ailleurs, il étoit nécessaire d'établir quelquefois les motifs qui font attribuer un ouvrage à l'auteur à qui on le donne. Ce Dictionnaire peut être en général regardé comme la table des Dictionnaires historiques, en ce qui concerne les anonymes.

Un travail de ce genre avoit besoin du secours des autres ouvrages qui l'ont précédé. L'auteur n'a consulté les ouvrages de Placcius et de Mylius que pour rectifier leurs erreurs. La *France Littéraire* de 1769 lui a été d'un plus grand secours, mais le plus souvent il a eu besoin de voir les ouvrages qui y sont indiqués, pour savoir s'ils sont véritablement anonymes ; et lorsque ces ouvrages lui ont manqué, il ne s'en est rapporté qu'à des titres de livres consignés dans des catalogues dont les auteurs sont renommés pour leur exactitude. Il a particulièrement eu sous les yeux les catalogues rédigés par MM. Martin, Barrois, Debure, Musier, Née de

LA ROCHELLE, le CLERC, NYON l'aîné et les frères BLEUET fils, etc. Il a puisé également dans les *Catalogues de la bibliothèque de M. le comte de Bunau*, par M. FRANCKIUS; celui de la *bibliothèque publique d'Orléans*, par le P. FABRE; le *Catalogue systématique et raisonné des livres de M. van* GOENS, dressé par lui-même; le *Catalogue de la bibliothèque Casanate* du P. AUDIFFREDI, et surtout le catalogue manuscrit des livres de l'abbé GOUJET. La seconde partie du *Catalogue des livres de la bibliothèque du duc de la Valliere*, dressé par NYON l'aîné, a épargné à l'auteur bien des fausses démarches dans ses recherches, par la description fidèle des ouvrages anonymes qu'elle renferme. Le *Catalogue hebdomadaire des livres nouveaux*, publié par les libraires DESPILLY et PIERRES, a fourni à M. Barbier des secours du même genre. Parmi les bibliographies particulières il a consulté utilement la *methode pour étudier l'histoire de l'abbé* LENGLET DU FRESNOY; la *Bibliothèque des Romans*, du même auteur; un exemplaire de la *bibliothèque historique de la France*, enrichi des remarques de feu M. BEAUCOUSIN, avocat; les *Dictionnaires historiques* de BAYLE, MORERI, L'ADVOCAT, FELLER, etc.; les *Siècles littéraires* de M. DESESSARTS, etc.

Plusieurs personnes vivantes ont aidé M. Barbier dans la composition de son Dictionnaire, qui sera toujours un monument du zèle et de la méthode qui l'ont constamment accompagné dans ce travail. M. Barbier a surmonté les dégoûts qui devoient souvent accompagner ses nombreuses recherches, en ne considérant que l'utilité que la science pouvoit retirer de son travail. Mais il faut être versé soi-même dans le genre de travail dont il offre au public des résultats

précieux, pour en bien connoître l'étendue, et pour rendre à l'opiniâtreté louable de l'auteur, et son exactitude, toute la justice qu'on lui doit.

Nous ne ferons qu'un reproche à M. Barbier, c'est d'avoir nommé les auteurs vivans. Quoi qu'on en dise, le secret d'un auteur, qui s'est caché par modestie ou par des motifs qu'il ne peut faire connoître du public, doit être respecté, au moins pendant sa vie. La découverte d'un anonyme qui vivoit il y a cent ans, est due à une suite de recherches d'érudition appliquées à un objet utile ; mais la désignation d'un anonyme vivant n'est jamais due qu'à l'indiscrétion d'un parent, d'un ami, et le plus souvent de l'imprimeur ou du libraire. C'est affliger souvent un galant homme que de le nommer ; c'est même une chose réellement contraire aux devoirs de la société; quel est celui qui voudra livrer un ouvrage au public s'il doit craindre d'être nommé le lendemain, tandis qu'il vouloit se dérober à des éloges indiscrets ou à la malignité de la satyre. M. Barbier, dont la bonté et l'honnêteté sont bien connues, s'est laissé entraîner par son sujet, et n'a pas senti cet inconvénient ; je l'estime trop pour ne pas rendre justice à son intention ; mais en louant son ouvrage, qui mérite de l'être, je n'ai pas cru devoir approuver un genre d'abus malheureusement trop commun aujourd'hui dans la littérature. A. L. M.

Economie.

X^e^, XIe et XIIe Cahiers de la quatrième Année de la Bibliothèque-Physico-Economique, *instructive et amusante, à l'usage des Habitans des Villes et des Campagnes ;* publiée par Cahiers, avec des Planches, le premier de chaque

mois, à commencer du 1er. brumaire an XI, par une Société de Savans, d'Artistes et d'Agronomes; et rédigée par *C. S.* SONNINI, de la Société d'agriculture de la Seine, etc.

Ces trois Cahiers, de 216 pages, avec des Planches, contiennent entre autres articles intéressans et utiles:

Du succès que l'Agriculture peut retirer du genêt commun ou genêt à balais; par M. FRANÇOIS (de Neufchâteau). — *Culture des Carottes en pleine terre; par M.* Alphonse LEROY. — *Note sur les effets de l'opération de la plaie annulaire, sur le Pavia à fleurs jaunes; par M.* THOUIN. — *Soins à donner aux Porcs, aux Pigeons, etc.; par Mme.* GACON-FUFOUR. — *Moyens de reconnoître la falsification des vins par la litharge; par M.* NAUCHE. — *De quelques moyens préservatifs de la paresse ou paralysie de la vessie; par le même.* — *Moyens de suppléer au lait des mères, sans les priver du plaisir d'élever leurs enfans; par M.* MILLOT, *etc.*

Le prix de cette quatrième Année est, comme pour chacune des trois premières, de 10 fr. pour les douze cahiers, de 72 pages chacun, que l'on reçoit francs de port par la poste. La lettre d'avis et l'argent doivent être affranchis et adressés à *Arthus-Bertrand*, libraire, acquéreur du fonds de F. Buisson, rue Hautefeuille, n°. 23, à Paris.

GRAVURES.

Les PORTRAITS du *Roi de Prusse*, FRÉDÉRIC GUILLAUME III, et de *Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie* DE MECKLENBOURG-STRÉLITZ, *Reine de Prusse.*

Ces Portraits, réunis dans un même Médaillon, sont gravés avec soin, au pointillé: ils sont très-ressemblans. La planche porte 8 pouces de haut sur 5 de large. Prix: 1 fr. en noir, et 3 fr. en couleur. On ajoutera 10 cent. pour la recevoir franche de port par la poste. On affranchit l'argent et la lettre d'avis.

A Paris, chez *F. Buisson*, libraire, rue Git-le-Cœur, n°. 10.

Lettres.

Lettres portugaises, *nouvelle édition, avec les Imitations en vers par* Dorat. Un volume in-12, papier vélin, prix, broché, 3 fr. 75 cent., et franc de port par la poste, 4 fr. 25 cent. *Idem*, in-8°. papier vélin superfin, 7 fr. 50 cent., et franc de port par la poste, 8 fr. 20 cent. A Paris, chez *Delance*, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

On ne peut guère donner le nom d'ouvrage à ce qui n'est que la production spontanée du sentiment. Ces lettres ont fait peu de bruit; elles méritoient néanmoins la fortune de celles d'Héloïse: on y trouve même sensibilité, même abandon, même enthousiasme, même délire, même vivacité de tendresse et d'expression. Il paroît assez vraisemblable que l'original étoit portugais, et que ceci n'en est qu'une traduction. On en a publié plusieurs éditions: la plus ancienne que l'on connoisse est de *Claude Barbin*, 1669, in-12 de 182 pages, portant au titre, *seconde édition*, ce qui en fait supposer une antérieure. Elle ne contient que cinq lettres, et est extrêmement rare. La Bibliothèque impériale en possède un exemplaire. Celle de Jacob van Ellenckhuysen, imprimée à La Haye en 1707, se fit distinguer des précédentes, en ce qu'elle offrit,

pour la première fois, douze lettres au lieu de cinq, telle au surplus qu'elle paroît aujourd'hui.

On est redevable des lettres dont il s'agit, à la passion que Noël Bouton de Chamilly inspira à une jeune religieuse ou chanoinesse portugaise. Etant passé vers 1663 en Portugal, il y servit en qualité de capitaine de cavalerie. Sans beaucoup de grâces, de finesse et d'agrément d'esprit, il inspira cependant et ressentit l'amour le plus violent. Ce Chamilly, que Saint-Simon peint si bête et si lourd, ne laissa pas que de se signaler par plusieurs exploits militaires, et notamment, en 1675, par cette belle défense de Grave, qui coûta si cher au prince d'Orange. Quelques années après, il eut le bâton de maréchal, et fut fait chevalier des ordres. Né en Bourgogne, d'une famille noble et distinguée, il mourut à Paris, en 1715, à l'âge de 79 ans.

Revenons aux Lettres. Chamilly, de retour en France, les communiqua, et en confia, dit-on, l'original à l'avocat *Subligny*, pour les traduire et les publier. De là la première édition de Barbin, que nous avons citée, qui n'en contient que la seconde partie, la première n'ayant paru que postérieurement.

Dans l'Avertissement de quelques éditions des Lettres portugaises, on a faussement attribué ces Lettres à *Guilleragues*, le même peut-être dont Mme. de Caylus, dans ses *Souvenirs*, vante l'esprit et les charmes. Il seroit plus naturel de le faire l'auteur des réponses qu'on attribue à Chamilly, et qui malgré tout sont bien au-dessous des Portugaises. Au reste, peu importe que la traduction de ces dernières soit de Subligny, et que les réponses soient de Guilleragues; les Lettres que nous annonçons n'en sont pas moins un chef-d'œuvre de sen-

timent. Ceux qui aiment les événemens compliqués, une intrigue embrouillée dans mille nœuds, les catastrophes violentes, les événemens surnaturels, ne goûteront point sans doute cette production; mais elle ne déplaira pas au petit nombre de bons esprits, qui aiment les émotions douces, la marche graduée des passions, cet attendrissement vrai qui s'insinue et pénètre par degrés. On y trouve une passion peinte dans toutes ses circonstances, et avec la chaleur qu'inspire le penchant le plus tendre, le plus décidé, le plus généreux.

Quant à cette nouvelle édition, il en est peu dont la partie typographique soit mieux soignée. Elle fait honneur aux presses de M. Delance, desquelles il est déjà sorti plusieurs ouvrages littéraires très-importans, remarquables par leur belle exécution. L'Editeur a jugé à propos d'y joindre les Imitations en vers de Dorat. Nous croyons qu'elles perdent beaucoup par ce rapprochement; et pour se servir de l'expression plaisante de l'abbé Arnauld, au sujet de la traduction d'Homère par Rochefort, on pourroit dire qu'il a *neigé* sur les Lettres portugaises. Dorat n'est pas le seul qui ait travaillé sur ces Lettres, car on en attribue à M. le marquis de Ximenès une traduction sous ce titre : *Lettres portugaises par Mademoiselle d'O****. Paris, 1769. In-8°. J. L. G.

Romans.

Agnès de Courci, *par Mme*. Bennett, *auteur d'*Anna *ou l'*Héritière Galloise, *et de* Rosa *ou la* Fille mendiante; *traduit de l'anglais sur la deuxième édition. Avec quatre gravures.* 4 vol. in-12. Prix, 7 fr. 50 cent. pour Paris, et 10 fr. franc de port. A Paris, chez *Arthus Bertrand,*

libraire, acquéreur du fonds de Buisson, rue Hautefeuille, n° 23. 1806.

LETTRES *de Clémence et d'Hippolyte ; par l'auteur des* Orphelines de Flower Garden, *d'*Alfred *et d'*Emma, etc. A Paris, chez d'*Hautel*, libraire, rue du Bac, n°. 122, près les Missions. 2 vol. in-12. Prix, 5 fr., et 6 fr. franc de port.

MÉLANGES.

Il vient de paroître de la *British Library* de PARSONS et GALIGNANI, les numéros suivans; savoir :

Le n°. 41 contient *Poems by Nath. Cotton*, ou Poëmes de Nath. Cotton, avec la vie de l'auteur.

Le n°. 42 — Continuation des Essais de Hume.

Le n°. 43 — *Pope's Essay on Man and Essay on Criticism*, ou Essai sur l'Homme et sur la Critique, par POPE.

Le n°. 44 — Conclusion des Essais de Hume.

Le n°. 45 — *Pope's Rape of the Lock, Windsor Forest, the Messiah and Pastorals*, ou la Boucle enlevée, la Forêt de Windsor, le Messie, et les Pastorales de Pope.

Prix de la souscription :

A la première et seconde séries, 20 n^os^. chaque (40 n^os^.)..... 55 fr.
Et pour les départemens..... 63 fr.
A la troisième série, 20 n^os^..... 25 fr.
Et pour les départemens..... 29 fr.

On peut se procurer les numéros séparément de la collection, à raison de 1 fr. 50 cent. par numéro.

On s'abonne chez *Parsons, Galignani* et Comp., libraires, rue et cour des Filles Saint-Thomas, où l'on trouve un très-grand assortiment de livres en

toutes sortes de langues pour la lecture et pour la vente.

A MM. les Auteurs et Artistes qui sont eux-mêmes éditeurs de leurs ouvrages.

Je publierai dans le premier trimestre de l'année prochaine, un ouvrage intitulé : *Manuel lexique de la Librairie française moderne*, ou *Catalogue général de tous les Ouvrages qui se trouvent actuellement, comme Livres de fonds ou en nombre, chez les Libraires de France, avec le prix des ouvrages, une Table des Auteurs, et une Table des Libraires, etc.* Volume in-8°. grande justification, de 800 pag. à deux colonnes en Petit-Texte.

Mon but étant de rendre ce *Manuel* assez complet et assez exact pour qu'il puisse servir de guide sûr dans les recherches relatives à la Librairie, je prie MM. les Auteurs, Artistes, etc., tant à Paris que dans les départemens, qui, sans être libraires, possèdent le fonds d'un ouvrage quelconque, de vouloir bien m'en adresser, *franc de port*, la note indiquant exactement le titre tel qu'il est, la date ou l'année de la publication, et le prix de la vente.

Il y a, pour ce *Manuel*, une souscription ouverte, mais on ne paie rien d'avance. Ceux qui souscriront jusqu'à la fin de l'année, jouiront d'une remise extraordinaire de 10 pour 100, sur le prix évalué environ 8 fr.

Paris, septembre 1806.

GUILLAUME FLEISCHER,
auteur de l'*Annuaire de la Librairie*,
rue des Petits-Augustins, n°. 1,
Faub. St.-Germain.

Agriculture.

Le Théâtre d'Agriculture et Ménage des Champs d'Olivier de Serres; nouvelle édition publiée par la Société d'agriculture du département de la Seine, 189

Notice bibliographique des différentes éditions du Théâtre d'agriculture d'Olivier de Serres; par J. B. *Huzard.* 190

Abrégé du Traite théorique et pratique sur la culture de la Vigne, etc.; par MM. *Chaptal, Rozier, Parmentier* et *Dussieux.* *Ibid.*

Jurisprudence.

Réflexions sur les Contrats et sur quelques-unes des causes qui en déterminent la rescision; par J. F. *Tissot* jeune. 191

Beaux-Arts.

Athenæum, *ou* Galerie française des productions de tous les arts; par une Société d'hommes de lettres et d'artistes. *Ibid.*

Annales du Musée et de l'Ecole moderne des beaux-arts; par C. P. *Landon.* Tome XII. 193

Iconologie.

Galerie historique des hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations; publiée par le même. *Ibid.*

Architecture.

La bonne et unique méthode de faire les toits des bâtimens. 194

Morale.

Prysverhandelingen, etc. *Ibid.*

Religion.

Over de Blyken, etc.; par M. Jean *Meerman.* 195

Géographie.

Ephémérides géographiques générales, rédigées par une Société de Savans, et publiées par F. J. *Bertuch* et C. G. *Reichard.* 9e. an. 196

Histoire.

Précis de l'Histoire du Bas-Empire, etc. etc. 197

Notice sur l'agriculture des Celtes et des Gaulois; avec des notes additionnelles. *Ibid.*

Science de l'Histoire, etc.; par P. N. *Chantreau.* 202

Œuvres de Louis XIV. 207

Mémoires et Lettres du maréchal de Tessé. 209

Antiquités.

Galerie antique, *ou* Collection des chefs-d'œuvres d'architecture, de sculpture et de peinture antiques. 6e. livraison. 210

Les Monumens antiques du Musée Napoléon, gravés par Th. *Piroli.* 29e. livraison. 212

Antiquités d'Herculanum, gravées par Thomas *Piroli.* 26e et dernière livraison. *Ibid.*

Numismatique.

Description de Médailles antiques grecques et romaines; etc.; par T. E. *Mionnet.* 213

Histoire littéraire.

Athénée de Poitiers. Neuvième séance publique du 15 fruct. an 13. 223

Bibliographie.

Cours de Bibliographie, *ou* la Science du Bibliothécaire; par C. F. *Achard.* N°s. 2 et 3. 230

Dictionnaire des Ouvrages anonymes et pseudonymes, etc.; par M. Ant. Alex. *Barbier.* 231

Economie.

Xe., XIe. et XIIe. Cahiers de la quatrième année de la Bibliothèque physico-économique. 234

Gravures.

Les portraits du roi de Prusse, Frédéric Guillaume III, et de Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie de Mecklenbourg-Strélitz, reine de Prusse. 235

Lettres.

Lettres portugaises, avec les imitations en vers par *Dorat.* 236

Romans.

Agnès de Courci, par madame *Bennett.* 238

Lettres de Clémence et d'Hippolyte, par l'auteur des *Orphelines de Flower Garden*, etc. 239

Mélanges.

British Library de *Parsons* et *Galignani.* *Ibid.*

Lettre aux Auteurs et Artistes qui sont eux-mêmes éditeurs de leurs ouvrages. 240

Desgenettes, Desault, Desfontaines, Dumeril, Fontanes, Fourcroy, Geoffroy, Hallé, Haüy, Hermann, Labouisse, Lacépède, Lagrange, Lalande, Lamarck, Langlès, Lebrun, l'Heritier, Léveillé, Marron, Mentelle, Morellet, Noel, Oberlin, Sainte-Croix, Schweighæuser, Sicard, Silvestre de Sacy, Suard, Traullé, Van-Mons, Ventenat, Visconti, Villoison, Usteri, Willemet, Winckler, et d'autres Savans ou Littérateurs estimables.

On y insère les Mémoires les plus importans sur toutes les parties des Arts et des Sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie également les Découvertes ingénieuses, les Inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des Expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les Séances des Sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'Arts et de Sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des Notices sur la Vie et les Ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin les Nouvelles littéraires de toute espèce.

La correspondance que le Rédacteur entretient avec plusieurs Savans étrangers, et principalement en Allemagne, lui procure beaucoup de Notices qu'on ne trouve point ailleurs.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, chez Delance, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Henget. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Bolle, *Gerrard Street*.
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

(Décembre 1806.)

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque Impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de l'Académie de Gœttingue, etc. etc.

Prix de ce Journal, tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port :

pour trois mois, ... 9 francs.
pour six mois, ... 18 francs.
pour un an, ... 36 francs.

Les hommes les plus célèbres dans chaque partie des Sciences et de la Littérature, se sont plu à coopérer à cette entreprise utile, et la collection des neuf années du *Magasin Encyclopédique* est devenue précieuse, en ce qu'elle présente une réunion de Mémoires intéressans, qui ne se trouvent point ailleurs, et dont les Auteurs jouissent d'une grande réputation. On y trouve, en effet, des Dissertations, des Mémoires, ou des Opuscules de MM. Alibert, Barbier, Barbié du Bocage, Barthelemy, Bast, Bichat, Cadet, Cadet-Gassicourt, Chardon la Rochette, Cuvier, Daubenton, De

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

POÉSIE.

Lettre de M. Auguste Labouïsse à M. Millin, sur la Traduction des Élégies de Tibulle; par M. *Mollevaut.* 241

BIOGRAPHIE.

Notice sur la vie et les ouvrages de M. *Dumarest*, lue dans la séance publique de l'Institut national du 4 octobre, par M. *Le Breton.* 260

Notice sur Janus *Vlitius*, conseiller et syndic de Breda; par J. F. *A-y.* 333

HISTOIRE DES ARTS.

Essai sur l'Art de la Fonte des Anciens, avec quelques remarques sur les Chevaux de Chio; par J. *Seitz.* 273

CRITIQUE.

Lettre à M. Sicard aîné, sur quelques passages de l'Art poétique d'Horace, et sur les vers 51–56 de la Satyre IV, liv. II. 350

NUMISMATIQUE.

Histoire métallique de la Révolution française; *ou* Recueil des Médailles et des Monnoies qui ont été frappées depuis la convocation des États généraux jusqu'aux premières campagnes de l'armée d'Italie; par A. L. *Millin.* 407

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

Nouvelles d'Angleterre. 412
— de Hollande. 414
— de l'Empire d'Autriche. 415
— de la Pologne autrichienne. 422
— de Bavière. 425
— de Saxe. *Ibid.*
— de Prusse. 424
— de Danemarck. 425
— de Suède. 427
— d'Italie. 428
— d'Espagne. *Ibid.*
— de Turquie. 429
— de France. *Ibid.*
— de Paris. 436

THÉATRES.

Les faux Somnambules, comédie en un acte et en vers. 438
Le Mari intrigué, comédie en trois actes et en vers; par M. *Désaugiers.* 439
La Journée aux Interruptions, *ou* Comme on travaille à Paris, comédie en trois actes et en prose. 440
Avis au Public, opéra en deux actes; par MM. *Désaugiers* et ***. *Ibid.*
Arlequin charlatan. 441
La Colonne de Rosbach; par MM. *Barré, Radet* et *Desfontaines. Ib.*

LIVRES DIVERS.

Sciences et Arts.

Journal de Physique, de Chymie et d'Histoire naturelle; par J. C. *de Lamétherie.* Septembre et Octobre 1806. 442

Histoire naturelle.

Traité élémentaire d'Histoire naturelle; par A. M. *Constant-Duméril.* 445
Dictionnaire raisonné et abrégé d'histoire naturelle; par d'anciens Professeurs. 445

Minéralogie.

Journal des Mines, *ou* Recueil de Mémoires sur l'exploitation des mines, etc.; par MM. *Coquebert-Montbret, Haüy, Vauquelin*, etc. Août et Septembre 1806. 447

Botanique.

Plantes de la France, décrites et peintes d'après nature par Jaumes *Saint-Hilaire.* 13e, 14e, 15e et 16e livraisons. 448

POÉSIE.

Lettre de M. Auguste *Laboüisse à M. Millin, sur la Traduction des Elégies de Tibulle* (1)*; par M. Mollevaut.*

Vous avez inséré, mon cher ami, une courte notice de la traduction de M. de Mollevaut; il m'a semblé que dans cet article, purement apologétique, le mérite de cet ouvrage n'étoit pas suffisamment discuté; l'auteur s'est contenté de choisir quelques morceaux bien faits, mais sans comparer l'original; je vous prie d'accueillir les observations que m'ont inspirées une lecture approfondie de cet ouvrage.

Despréaux prétendoit que traduire *c'étoit lutter corps à corps avec son original.* Le P. du Cerceau et le P. Tarteron pensoient de même lorsqu'ils disoient qu'il falloit plus d'art, plus de talent pour traduire que pour composer. Cependant soyons justes, et avouons que cette dernière proposition est outrée. Malgré cet aveu, il n'en restera pas moins vrai que le traducteur a une

(1) *Elégies de Tibulle*, traduites en vers par *C. L.* Mollevaut, professeur de première classe, membre de plusieurs Académies. A Paris, chez A. C. *Debray*, libraire, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Coq. Un vol. in-8°. papier vélin. Prix, 3 fr. 60 cent., et par la poste, 4 fr. 20 cent.

besogne très-difficile à faire, puisqu'il est obligé de *créer les pensées d'autrui ;* car il ne suffit pas de les lire dans une autre langue, il faut les transporter heureusement dans celle dont on se sert; et qui ne sait pas que l'expression juste, élégante et poétique, soit la seule différence qui se trouve entre Racine et Pradon? Ce ne sera donc point par quelques légères méprises, par quelques omissions de peu de conséquence que nous apprécierons l'ouvrage de M. Mollevaut. Fussent-elles fréquentes, son entreprise ne laisseroit pas que d'être très-estimable. Le bon Amiot, que nous lisons encore à cause de sa naïveté, possédoit le grec parfaitement; il traduisoit en prose un prosateur de l'antiquité, et cependant Meziriac compta jusqu'à deux mille fautes dans la version de Plutarque. C'est à ce sujet que Pelisson fait cette judicieuse remarque dans son *Histoire de l'Académie française.* « Cet » exemple ne doit pas tant rebuter qu'encoura- » ger ceux qui s'adonnent à traduire ; car si d'un » côté c'est une chose déplorable qu'un aussi ex- » cellent homme qu'Amiot, après tout le temps » et toute la peine que chacun sait qu'il employa » à cet ouvrage, n'ait pu s'empêcher de faillir » en deux mille *endroits ;* c'est de l'autre une » grande consolation, que malgré ces deux » mille fautes, par un plus grand nombre d'*en-* » *droits* où il a heureusement rencontré, il n'ait » pas laissé de s'acquérir une gloire immortelle. » Mais que ceci ne serve pas d'excuse à l'impuissance de certains traducteurs; le *Tibulle* de

Marolles ; celui de cet auteur, qui se fit *poëte et marquis en dépit de la nature*, ainsi que le dit Rulhiere, dans une épigramme contre Pesay ; ne se feront point pardonner leurs négligences, leur style plat, froid et ridicule, parce que ces taches ne sont rachetées par aucune beauté. Ce n'est pas ainsi que M. Noel a *translaté* naguère les vers de l'amant de Délie. Sa version ne laisseroit rien à désirer si elle n'étoit pas en prose. Elle est bien supérieure à celle de Mirabeau.

Nous avons deux ouvrages sur Tibulle assez piquans. L'un est un roman de ce la Chapelle qui s'attira l'animadversion de Chaulieu. Il a eu l'art d'encadrer dans un récit fort long et fort monotone toutes les poésies de cet auteur. Il n'est pas besoin d'avertir nos lecteurs que ses vers sont pitoyables. Si je ne me trompe, il me semble que M. de Tressan les corrigea, qu'il abrégea tout le livre, et le fit insérer de cette manière dans l'ancienne *Bibliothéque des Romans*. Quoi qu'il en soit, un certain M. Gillet de Moyvre ne fut point rebuté par l'infortune poétique de la Chapelle ; il prit les élégies de Tibulle, il supprima, changea, ajouta à son gré tout ce qui lui convint, renversa même l'ordre des pièces, pour leur en donner un continu et lié par des récits historiques. Il faut du génie et de l'esprit pour l'exécution d'un pareil dessein ; mais voilà précisément ce qui manquoit à ces deux auteurs. Il n'en est pas de même de M. Mollevaut ; il paroît doué de l'un et de l'autre. Pourquoi a-t-il craint d'en faire usage ? Nous sommes loin d'applaudir

à cette profusion de notes et de préfaces dont nous assaillent nos modernes faiseurs de brochures. Mais aussi M. Mollevaut est par trop sobre de ce luxe littéraire. Quoi! pas le moindre mot sur Tibulle? Pourquoi ne nous a-t-il pas entretenu de Sulpicie, de Némesis et de cette Planie que le poëte célébra tantôt sous le nom de Délie, tantôt sous celui de Néera (2)? Pourquoi, en nous faisant pleurer avec Ovide la mort de Tibulle, ne nous a-t-il pas dit que cet écrivain si tendre, si brûlant, fut enlevé aux Muses latines, à ses amis, dans la vingt-quatrième année de son âge (3)? Pourquoi n'a-t-il pas daigné nous instruire du motif qui l'a forcé à exclure en entier le quatrième livre de ces touchantes élégies? Voilà plusieurs questions à résoudre, et j'espère que M. Mollevaut s'expliquera sur tous ces points dans sa prochaine édition; car nous osons lui prédire le succès de son livre; et c'est pour qu'il mérite une réputation durable que nous allons nous montrer un peu sévères. Si nos chicanes sont trop vives, le talent avec lequel M. Mollevaut s'annonce nous servira d'excuse. D'ailleurs, ce n'est pas son coup d'essai, et nous avons déjà rendu compte avec éloge de sa traduction d'*Hero et Léandre*, poëme de Musée.

La traduction de Tibulle de M. Mollevaut est

(2) M. Heyne a recueilli tout ce qu'on peut savoir sur ce point, dans sa belle édition de Tibulle. A. L. M.

(3) Il en avoit trente-un. Voy. les différentes époques de la vie de Tibulle, dans l'édition de M. Heyne, pag. LXXXI. A. L. M.

en général assez fidèle ; il y a cependant des endroits où l'on auroit exigé plus de scrupule de sa part ; entre autres, dans le commencement de l'élégie première du Livre deuxième, où quelques traits essentiels sont omis aux grands regrets des amateurs de Tibulle et de l'antiquité. Voici ce passage :

Dans un pieux silence écoutez mes accens :
Suivant le rit ancien, purifions les champs.
Bacchus, unis le pampre à tes cornes sacrées ;
Cérès, *ceins* ton beau *front* de tes gerbes dorées.
Terre *re*pose-toi ; repose, laboureur ;
Suspends le soc brillant, cesse ton dur labeur,
Et que tes bœufs ornés de guirlandes fleuries,
Se tiennent le *front* libre, à leurs crèches remplies.
Occupons-nous des Dieux, livrons-nous au repos,
Et que l'agile main délaisse les fuseaux.
Mais vous, fuyez au loin, fuyez le sanctuaire,
Vous que l'amour impur souilla la nuit dernière.
Fuyez : la chasteté charme les immortels,
Et seule elle a le droit d'approcher leurs autels.
Voyez l'agneau sacré qui vers les feux s'avance,
Ces bergers *ceins* d'olive et riches d'innocence.

Je suppose que le texte est entre les mains de tout le monde, et je dis : *Fruges lustramus et agros* (expressions consacrées chez les Latins par Virgile et par Ovide dans l'églogue cinquième et dans les fastes), n'est pas assez bien rendu par *purifions les champs*. Ces mots indiquent foiblement la fête des *Ambarvales : lustrare* au contraire a le double sens de *purifier* et de *parcourir*. Dans le premier sens, il se rapporte à *fruges*,

dans le second à *agros*, et telle étoit en effet la double cérémonie qui se pratiquoit à cette fête. *Luce sacra*, *dans ce jour sacré*, est omis, et c'est dommage. *Spicis tempora cinge, Ceres*, n'est pas du tout rendu par : *Ceins ton beau front de tes gerbes dorées.* D'*épis* à la bonne heure (*spicis*), mais de *gerbes*, quelle couronne ! *beau* est au moins inutile. *Soc brillant* ne signifie rien :

Et grave suspenso vomere cesset opus,

n'a pu inspirer une pareille expression.

Non audeat illa
Lanificam pensis imposuisse manum,

est un trait manqué entièrement. *Discedite ab aris*, rendu par : *fuyez le sanctuaire*, offre deux contre-sens. Dans les mœurs anciennes, *fuyez le sanctuaire* ne peut se rapporter qu'aux sacrificateurs, et *discedite ab aris* se rapporte ici au vulgaire, au peuple. Secondement, pouvoit-il y avoir un sanctuaire pour un sacrifice qui se faisoit en plein champ ? Non : mais il y avoit des autels portatifs, *ara*.

Pura cum veste venite,
Et manibus puris sumite fontis aquam.

Autant de détails précieux sur le cérémonial des sacrifices, dont il n'est question nullement dans ces vers :

La chasteté charme les immortels,
Et seule elle a le droit d'approcher leurs autels.

Quant à *riche d'innocence*, cette expression est de l'école moderne : le latin n'en dit rien ; en effet, c'est de l'esprit tout pur.

Dupaty a été beaucoup plus fidèle au texte, parce qu'il a cherché davantage à expliquer les diverses circonstances et les usages dont le poëte fait mention. Voici ce passage :

« Pasteurs, faites silence, écoutez tous mes chants.
» Le voici l'heureux jour où chaque Dieu des champs
» Attend, pour se montrer à nos travaux propice,
» Le tribut annuel d'un pieux sacrifice.
» Viens, Bacchus ; viens, Cérès ; venez tous deux parés,
» Bacchus de pampres verts, Cérès d'épis dorés.
» Laboureur, que le soc en ce jour tutélaire
» Oisif dans tes sillons fasse grâce à la terre ;
» Que, libre en son étable, à l'abri des chaleurs,
» Repose en ruminant le bœuf orné de fleurs :
» Et toi-même, ô bergère, en l'honneur de la fête
» Que le fuseau roulant, que l'aiguille s'arrête.
» Soyons tous à Cérès ; mais loin d'elle en ce jour
» Quiconque aura veillé dans les bras de l'Amour,
» Cérès veut un cœur chaste, elle veut des mains pures ;
» Cérès ne permet point de profondes parures.
» Cependant vers l'autel où brille un feu sacré,
» D'enfans ceins de festons l'agneau marche entouré. »

Ici je regrette qu'aucun des traducteurs n'ait parlé de cette ablution faite avec l'eau de la fontaine :

Pura cum veste venite,
Et manibus puris sumite fontis aquam.

Cette pièce est terminée par cette invitation anacréontique :

Cédez à la gaîté ; déjà le soleil fuit,
Et livre son empire aux coursiers de la nuit.
Les chœurs harmonieux des nombreuses étoiles
Suivent leur sombre mère et brillent dans ses voiles ;
Le sommeil taciturne assoupit les humains,
Et conduit sur ses pas les songes incertains.

Je suis loin de blâmer cette traduction ; mais qu'il me soit permis de rappeler celle de Dupaty :

» Dansez, chantez, buvez : hâtez-vous : Phœbé luit ;
» Des astres amoureux le chœur brillant la suit ;
» Et déjà le sommeil, les yeux clos, en silence,
» Sur un songe appuyé, d'un pied douteux s'avance. »

Incerto ! cette dernière image est sublime, et quelle concision ! Dupaty l'emporte presque sur l'original. Cependant M. Mollevaut n'est pas sans mérite ; et seule, sa version seroit très-estimable. Elle l'est encore, même après avoir subi le danger d'une telle comparaison.

L'élégie cinquième du même Livre débute par ces vers :

Apollon favorise un pontife sacré
Qu'admet dans ce grand jour ton temple révéré.
Viens, et mêle les voix de ta savante lyre
Aux chants harmonieux que ta gloire m'inspire.
Dieu du Pinde, orne-toi du laurier triomphal ;
Redouble encor l'éclat de ton front virginal ;
Attache à ton beau corps ta superbe parure,
Dispose, orne avec art ta longue chevelure ;
Et viens, tels que les Dieux t'admiroient autrefois,
Quand de leur roi vainqueur tu chantois les exploits.

Sed nitidus pulcherque veni, n'a aucun rapport avec :

Redouble encor l'éclat de ton front virginal.

Nunc indue vestem sepositam indique une particularité qui n'est pas exprimée par :

Attache à ton beau corps ta superbe parure,

Vers qui, par parenthèse, n'est pas français. *Vestem sepositam*, fait allusion au vêtement de cérémonie que le sacrificateur réservoit pour les fêtes solennelles. *Et viens, tels que les dieux*, etc.; il n'est guere possible de comprendre dans ces vers qu'il s'agit de Saturne détrôné par Jupiter. Le latin ne laisse rien à deviner.

Saturno rege fugato
Victori laudes concinuisse Jovi.

Dans la même élégie je trouve :

Tu l'emportes, Amour : une jeune vestale
Déliant de son cœur la pudeur virginale,
D'un bras voluptueux a pressé le dieu Mars,
Qui sur les bords du Tibre abandonne ses dards.

J'ai été surpris de cette *pudeur virginale déliée d'un cœur*. Sans doute M. Mollevaut a voulu rappeler l'usage antique ; cette ceinture qui distinguoit les vierges des épouses. Mais le latin n'en parle pas.

Te quoque jam video, Marti placitura sacerdos,
Ilia, vestales deseruisse focos;

Concubitusque tuos furtim, vittasque jacentes,
Et cupidi ad ripas arma relicta Dei.

Si je ne me trompe (car j'ai de trop mauvaises versions pour les citer), cela signifie : « Je te vois aussi dans l'avenir, toi prêtresse qui doit plaire au dieu Mars; je te vois abandonner les feux de Vesta; je vois tes embrassemens furtifs, tes bandelettes à terre et les armes que Mars a jetées pour toi. »

Prenons encore la première élégie du troisième Livre :

Lutea sed niveum involvat membrana libellum
Pumex et cana tondeat ante comas;
Summaque prætexat tenuis fastigia chartæ,
Indicet ut nomen litera facta meum.

Les vers charment Vénus, l'or séduit l'avarice.
Les vers sont faits pour toi, vois-les d'un œil propice;
Avec soin j'ai paré ce tribut amoureux,
Où nos chiffres (4) *unis se confondent tous deux.*
Ah! peut-on trop orner les dons de la tendresse,
Lorsqu'ils doivent fixer les yeux d'une maîtresse!

De bonne foi, le quatrième vers que j'ai souligné conserve-t-il seulement l'ombre des heureux traits qu'offre le texte? Pour cette fois, j'emprunterai la version de l'*auteur des Soirées helvétiennes*, parce qu'elle est littérale. « Qu'une

(4) Ces chiffres enlacés appartiennent au temps d'Angélique et de Médor, et non à celui de Tibulle, comme je l'ai déjà fait voir à l'occasion des Métamorphoses d'Ovide, traduites par M. de Saint-Ange. Voyez *Magasin Encyclopédique*, année VII, tom. II, p. 187. A. L. M.

» membrane élégante et polie couvre le vélin pur » où sont tracés ces vers à ta louange. Que la » plus précieuse vignette encadre ces pages qui » te sont consacrées (4*), et surtout que ton nom » soit inscrit à la tête de l'ouvrage.» Pourquoi tous ces charmans détails ont-ils été négligés par M. Mollevaut? Mais je dois ici faire une remarque. Le traducteur est si habitué à lire ses auteurs classiques sans secours, qu'il paroît avoir très-peu consulté les commentateurs. Cependant malgré leur ennui et leur pédantisme ordinaire, il faut avoir absolument recours à leur expérience, si l'on veut bien comprendre Tibulle, Catulle, et surtout Properce. Il ne suffit pas d'entendre à demi son texte; il faut l'étudier attentivement, et alors M. Mollevaut se seroit aperçu que dans le dernier vers latin, cité plus haut, il falloit lire *tuum* au lieu de *meum* (5) qui ne présente aucun sens.

Mais si l'on alloit conclure de la minutieuse sévérité de nos observations, que le travail de M. Mollevaut est sans mérite, on se tromperoit considérablement. Il a sans doute négligé trop souvent d'éclaircir les passages où il y a quelque chose de relatif aux mœurs, à la religion, aux coutumes des Anciens. Nous croyons nous être aperçus que le désir d'être concis l'a

(4*) Il n'est aucunement question ici de vignettes, et tout ce passage de Pesay est un contre-sens. A. L. M.

(5) Cette opinion est celle de plusieurs habiles critiques, cependant les meilleures éditions ont conservé MEUM.
A. L. M.

un peu égaré. Quelquefois il sacrifie l'élégance à l'exactitude, et d'autres fois il sacrifie l'exactitude à la précision. Mais un poëte, surtout un poëte érotique, doit donner quelque chose à la beauté des formes et à la douce harmonie des vers. Par exemple :

Messale, au monde apprends tes superbes exploits.

Quel vers dur ! Et pourquoi *Messale* au lieu de *Messala*, nom consacré (6)?

Hélas ! ce stérile art notre âge le regrette.
Déjà ta noire trame en silence est ourdie.
Le parjure en vain cherche à céler sa présence ;
D'un pied silencieux la lente peine avance.

Il n'y a pas assez de *silence* dans ce dernier hémistiche.

Le cruel amour montre à tenter les travaux.

Il faut en convenir, tout cela est durissime ; mais de pareilles distractions sont très-rares dans l'ouvrage de M. Mollevaut. J'ai voulu les lui indiquer, persuadé qu'il lui sera facile de les faire disparoître.

Il étoit encore un autre écueil. Non-seulement le poëte avoit à lutter contre le souvenir de quelques vers supérieurement traduits par Dupaty, et dont il a enrichi son *Voyage en Italie* (7), mais

(6) On ne dit pas plus aujourd'hui Messale, que Brute, Tite, etc. A. L. M.

(7) Dans ses *Lettres sur l'Italie*, le président Dupaty annonça une traduction complète de Tibulle, qu'il alloit, disoit-il, faire paroître, accompagnée d'un choix d'élégies prises de

encore il falloit surpasser, ou du moins égaler les imitations heureuses et brillantes que Bertin a faites de plusieurs morceaux de Tibulle. Je dois le dire à sa louange, M. Mollevaut ne lui est pas inférieur; il n'est pas non plus inférieur à un autre poëte, dont les recueils du temps ont déjà fait connoître une douzaine d'élégies traduites de Tibulle (8). Que l'un et l'autre se rassurent; une bonne traduction en prose d'un auteur ancien est suffisante : mais les poëtes peuvent être traduits plus d'une fois, et nous sommes disposés sur cet article à applaudir à plus d'une tentative. Pour revenir à M. Mollevaut, prouvons combien la sienne est digne du suffrage d'un homme de goût. Quand nous avons voulu lui adresser quelque reproche, il nous a fallu faire des recherches; à présent que nous voulons justifier nos éloges, nous n'éprouvons que l'embarras du choix. Nous indiquerons surtout la huitième élégie du Ier. livre; nous l'aurions transcrite en entier si elle n'étoit pas si longue. Prenons donc un fragment dans la 10e.

Eh! bien, que ferois-tu, quel seroit ton regret,
Si ta nouvelle amante à tes feux insultoit?
Dieux, je vous en conjure, embrassez ma vengeance;
Qu'elle perce son cœur des traits de l'inconstance :

Properce. Nous ne croyons pas qu'elle ait été publiée; mais si le manuscrit existe, comment ne l'a-t-on pas encore fait connoître?... Cependant M. Dupaty a laissé des enfans qui s'occupent de littérature!!!

(8) M. de Kérivalant. Plusieurs morceaux ont été insérés dans ce journal. A. L. M.

Ingrat ! combien de fois écartant tes rivaux,
La nuit devant tes pas j'ai porté les flambeaux !
Souvent quand ton ardeur perdoit toute espérance,
J'entr'ouvrois pour te plaire une porte en silence.
Je me croyois aimé. Que j'étois insensé !
Dans mes propres filets je me suis enlacé.
Moi-même je vantois à ton âme enivrée
Les grâces, les appas d'une femme adorée.
O mes chants, ô mes vers, vous m'êtes odieux !
Vulcain, dévore-les de tes rapides feux.

Cette pièce est faite en l'honneur de Mœrathus !!! et le nom de Mœrathus est conservé dans la traduction ! Si j'avois osé traduire Tibulle, je n'aurois point hésité à supprimer cette multiplicité de personnages pour ne garder que le nom de Délie. Cette infidélité ne seroit pas bien grande et l'ouvrage y gagneroit beaucoup (8). — Mais voici la description d'une fête rustique en l'honneur de Bacchus et de Palès, où toutes les images du modèle sont reproduites très-heureusement.

Les cuves, les pressoirs manquent à la vendange.
La jeunesse enivrée autour du feu se range,
Et célèbre Palès. Ah ! fuis, loup ravisseur,
La paille est allumée, et l'agile pasteur
D'un bond léger franchit la flamme qui pétille.
Le tendre hymen promet d'accroître sa famille.
Déjà je vois un fils à son cou suspendu,
Lui ravir un baiser doucement défendu.

(8) Si fait, car ce ne seroit plus traduire Tibulle, et voilà pourquoi on ne peut pas réellement traduire les Poëtes anciens en vers français. A. L. M.

L'aïeul rit à ce fils, dans ses bras le balance,
Et bégaye avec lui les mots de son enfance.
La fête célébrée, un tapis de gazon
A reçu les bergers; et protégeant leurs fronts,
L'ombre légère touche au pied de l'arbre antique,

Ce vers n'est pas assez *léger*.

Leurs habits enlacés s'alongent en portique.
La coupe couronnée appelle les buveurs;
Des tables de verdure et des sièges de fleurs
S'élèvent : de Bacchus la liqueur pétillante
Fait courir à la ronde une gaîté bruyante.
L'amant ivre maudit l'objet de son ardeur :
Mais bientôt il maudit sa jalouse fureur,

Je ne condamnerai pas la répétition du verbe *maudire*, mais elle est peu sonore.

Et s'élançant aux pieds de sa jeune maîtresse,
Jure que sa raison s'égara dans l'ivresse.

Certainement tout cela est fort bien. Je suis fâché seulement que toutes les pièces de Tibulle soient rendues en vers alexandrins. Pourquoi ne pas varier les mètres suivant le caractère de chaque ouvrage? La mesure des grands vers convient aux grands poëmes; mais l'élégie a une autre marche. Ce genre ne fut point connu des Grecs; et chez les Latins, Horace dit formellement qu'on en ignore l'inventeur. Nos aïeux le traitèrent d'une manière assez ridicule. En effet, rien n'est plus monotone, plus foible que les *Élégies* de Mme. de la Suze. Mais quelque temps après on vit paroître simultanément, sur les tra-

ces de Properce et de Tibulle, deux amis; MM. de Parny et de Bertin créèrent en quelque sorte parmi nous ce genre de poésie, qui fut depuis cultivé avec tant de succès par MM. Deguerle, Duault, Léonard, etc. Je dis donc : Un poëte veut-il traduire un poëte? Il faut dans ce cas-là qu'il se demande : Tibulle écrivant en vers français et n'étant point obligé de s'asservir aux vers hexamètres et pentamètres, rythme de l'élégie latine, écriroit-il cette pièce en vers libres, ou en vers de dix syllabes, ou en vers de huit, etc.? Le caractère de chaque ouvrage indiquera quelle nature il est bon d'adopter séparément, et de cette manière nous aurions un Tibulle plus littéral, car il acquerroit tout de suite plus de grâce et de facilité.

Cette opinion, je la présente à M. Mollevaut, qui peut la combattre avec force s'il m'oppose ses beaux vers alexandrins; mais qui peut aussi en prouver la justesse, s'il consent à plier son génie et à lui faire adopter le conseil que je viens de me permettre. Alors, je n'en doute pas, la clarté, la douceur et l'élégance y gagneront, et nous aurons le plaisir de voir le *Tibulle* français placé auprès des *Géorgiques* modernes, de ces Géorgiques tant retouchées et si parfaites aujourd'hui.

Je dirois un mot de l'elégie touchante d'Ovide sur la mort de Tibulle, si cet article n'étoit pas déjà un peu long. M. Mollevaut l'a traduite d'une manière qui ne laisse rien à dire à la critique. C'est une nouvelle raison de regretter qu'il ait rejeté de son ouvrage le IVe. livre de Tibulle.

Sans

Sans doute il a cru, d'après l'opinion renouvelée de nos jours par M. Heyne, qu'il devoit se dispenser de le traduire. Peut-être le savant M. Heyne a-t-il raison. Cependant un autre savant a fait entendre il y a peu de temps, dans le *Journal de l'Empire*, où il signe Ω, que M. Heyne et son prédécesseur auroient bien pu se tromper, et que la latinité de ce IVe. livre n'est pas indigne tout-à-fait d'un écrivain aussi élégant que Tibulle. Je partage volontiers son avis, et je citerai à son exemple ces vers charmans, qui ne seraient désavoués par aucun poëte de l'antiquité.

ELEGIA DECIMA-QUARTA.

Rumor ait crebrò nostram peccare puellam :
Non ego me surdis auribus esse velim.
Crimina non hæc sunt nostro sine ficta dolore
Quid miserum torques ? rumor acerbe, tace.

PESAY traduit ainsi ces quatre vers si gracieux et si parfaits. « Un bruit importun m'apprend *les* » *mauvais tours* de ma maîtresse ; que ne puis-je » *n'avoir point d'oreilles* ! Ce n'est pas sans me » désoler que ces calomnies me parviennent. » Pourquoi faire le supplice d'un malheureux ? » Bruit importun, cessez. » Peut-on écrire de cette manière ? Et que seroit-ce si j'allois, pour égayer cet extrait, rapporter quelques-unes de ses notes ? Mais on me diroit : *Non erat hic locus*, et l'on auroit raison. Un célèbre critique, l'abbé DESFONTAINES, voulant faire sentir la naï-

veté sentimentale de cette même pièce, la paraphrase de cette manière : « *La Renommée* publie » que ma maîtresse est infidelle ! Les crimes que » faussement on lui impute ne me causent pas » une douleur légère. Tais-toi, *cruelle Renom-* » *mée;* pourquoi tourmenter un malheureux ? » De bonne foi est-ce là la simplicité admirable de l'original ? Je n'ai pas lu le Virgile de l'abbé Desfontaines ; mais ces lignes me suffisent pour n'être pas surpris du discrédit où il est tombé. Quant à M. Gillet de Moyvre, il dit :

Le bruit *commun* m'apprend que ma maîtresse
A souvent *fait paroître un peu trop de foiblesse*,
Qu'elle ose me trahir, qu'elle aime mon rival.
Ah ! que ne suis-je sourd en cet instant fatal !
Peut-on feindre qu'elle est inconstante, infidelle,
Sans que mon cœur ressente une douleur mortelle ?
Pourquoi tourmentez-vous un amant malheureux ?
Bruit, qui me l'apprenez, taisez-vous, bruit fâcheux.

La répétition de *bruit*, dans ce derniers vers, seroit agréable, si ce mot isolé étoit plus harmonieux. Je voudrois que M. Mollevaut m'eut dispensé de toutes ces citations étrangères ; mais puisqu'aucune d'elles n'a pu me satisfaire, qu'il me soit permis d'oser une simple imitation pour indiquer d'avantage le charme de l'original.

Un bruit fâcheux m'apprend que ma Délie
Est souvent infidelle au serment qui nous lie.
Dois-je prêter l'oreille à ces discours jaloux
Qui de plus d'un parjure accusent ma maîtresse ?

Délie être volage et trahir ma tendresse !....
Pourquoi me tourmenter ? Bruit fâcheux, taisez-vous.

Je sens plus qu'un autre l'insuffisance de cette version un peu libre ; mais je prie M. Mollevaut de faire en sorte, lorsqu'on parlera de sa prochaine édition de Tibulle, qu'on n'ait à citer que ses vers.

Aug. DE L.

BIOGRAPHIE.

NOTICE sur la vie et les ouvrages de M. DUMAREST, graveur en médailles et membre de l'Institut national, lue dans la séance publique du 4 octobre, par M. LE BRETON, membre de la Classe d'histoire et de la littérature ancienne, secrétaire perpétuel de la Classe des beaux-arts, membre de la Légion d'honneur.

LA Classe des beaux-arts a fait cette année une perte bien sensible : la mort lui a enlevé M. DUMAREST, graveur en médailles, également estimé pour ses qualités morales et pour son rare talent.

Mais ne dois-je pas craindre, en vous entretenant d'un art qui a peu d'appréciateurs éclairés, et d'un artiste qui mit autant de persévérance à rester obscur, que la plupart des hommes mettent d'activité à faire valoir ou à exagérer leur mérite, que le sujet ne manque de l'intérêt général qu'a droit d'exiger une assemblée nombreuse? je ne puis me rassurer, Messieurs, qu'en me rappelant la solennité qui vous rassemble, et le goût des beaux-arts qui vous est commun.

Rambert DUMAREST étoit né en 1750 dans la ville de Saint-Etienne, département de la Loire, de parens estimés, pour leur probité dans le commerce. Cette ville, l'une des plus industrieuses de la France, est surtout renommée comme manufacture d'armes : elle en fournit à toutes les parties du Monde et de tous les genres; la famille Dumarest, particulièrement attachée à la fabrication la plus ornée, y employa Rambert, l'un de ses dix enfans.

Après avoir ciselé assez long-temps des gardes d'épée et des platines d'armes à feu, Rambert Dumarest vint à Paris où il se voua à la ciselure pour l'orfévrerie et la bijouterie.

Dans les beaux siècles des arts, c'étoient des talens d'un ordre très-distingué qui exerçoient ce genre de sculpture, tombé malheureusement chez nous entre les mains d'artistes inférieurs, pour ne pas dire d'ouvriers. L'histoire a transmis à la postérité le nom du graveur qui cisela le bouclier de la Minerve de Phidias (1). Chez les modernes, à l'époque brillante de la renaissance des arts, les sculpteurs qui modeloient de bonnes statues, faisoient aussi quelquefois des pièces d'orfévrerie, et les enrichissoient par la gravure. En France, notre Jean Cousin, peintre et sculpteur illustre, le premier grand homme qu'ait produit l'école française, cisela aussi des armes (2); enfin les orfèvres Balin, et les trois

(1) Mys cisela sur ce bouclier le combat des Centaures et des Lapithes. PLINE.

(2) La magnifique armure de François Ier., qui est dans

Germain, sont comptés parmi les grands artistes qui donnent tant d'éclat au siècle de Louis XIV. Les annales du temps célèbrent les quatre grands bassins d'argent du cardinal de Richelieu sur lesquels Claude Balin avoit gravé les quatre âges du monde, et les vases que le même ministre fit faire pour accompagner ces bassins; elles vantent également les candelabres, les guéridons, et la vaisselle exécutés pour Louis-le-Grand, et les tables d'or commandées par Colbert à Pierre Germain, pour couvrir l'histoire des conquêtes du même monarque; tous ces ouvrages étoient admirés et admirables pour le dessin et la gravure. Cette vraie magnificence, bien différente d'un luxe uniquement dépensier, avoit rendu l'Europe tributaire des artistes français; toutes les cours firent travailler ceux que je viens de citer, et l'orfévrerie de Paris acquit la première réputation, prééminence plus utile encore que glorieuse.

Mais si l'art d'ajouter au prix des plus riches métaux une valeur indéfinie s'étoit presque perdu en France, sous les deux derniers règnes, il en est plus digne de votre intérêt d'apprendre quels sont les artistes et les moyens qui nous font espérer le retour de cette brillante industrie. Rambert Dumarest fut un de ces artistes, et sa patrie est une source des même talens; car j'en vois encore trois, parmi nos plus habiles graveurs en

le cabinet de la Bibliothéque impériale, paroît avoir été ciselée par Benvenuto Cellini, ou par quelque artiste de son école. A. L. M.

médailles, existans, sortis comme lui, des ateliers d'armurerie de Saint-Etienne; savoir, MM. Dupré, Galle et Jaley.

Malheureusement cette source est prête à tarir. Deux causes y ont concouru; la première est de n'y avoir pas établi l'enseignement du dessin. En effet, comment a-t-il pu se faire qu'une ville de 25,000 habitans, et qui n'existe que par un commerce manufacturier, fondé en partie sur des objets de goût, n'ait pas un seul maître de dessin, même élémentaire? Il faut que les autorités locales n'aient pas senti l'avantage de ce genre d'instruction, et surtout qu'ils ne l'aient pas sollicité; car, certes, le gouvernement, qui protége particulièrement l'industrie, auroit accueilli une demande aussi essentiellement utile et aussi peu dispendieuse.

L'autre cause est la mode qui, ayant préféré pour les armes de luxe, le poli que l'industrie anglaise obtient de ses machines et de la patience de ses ouvriers, à la richesse plus noble que le graveur et le ciseleur savoient leur donner, a condamné par ce caprice les mains qui animoient les métaux, à se contenter de les limer. Encore quelques années, et l'on ne retrouvera plus, même à Saint-Etienne, les hommes nécessaires pour relever cette école pratique de ciselure (3).

(3) Cet art se pratique encore avec succès à la manufacture d'armes de Versailles; mais on doit regretter qu'un travail si précieux et si fini présente un luxe d'ornement souvent disparate, et qu'un goût épuré n'a pas assorti.

A. L. M.

Mais, s'il étoit permis de raisonner sur l'empire de la mode, ne pourroit-on pas s'étonner de ce que la nation la plus belliqueuse du monde, et en même temps celle où les beaux-arts sont les plus florissans, puisse préférer des armes brutes et muettes à celles qu'auroit décorées le génie des artistes, surtout à une époque où, depuis le héros qui gouverne, jusqu'au simple soldat, chaque guerrier français pourroit couvrir son armure de faits glorieux et personnels qui en feroient des monumens pour la postérité? Le plus bel emploi des arts n'est-il pas de donner de la vie aux choses inanimées, de perpétuer les belles actions, les grands souvenirs, les généreux sentimens?

Rambert Dumarest se trouvoit donc à Paris avec l'habitude de ciseler les métaux, mais sans aucune science du dessin. Il prit sur son travail nécessaire une portion de temps pour suivre les leçons de l'Académie, et, par son assiduité à y dessiner tous les soirs, il donna à son talent naturel, et pour me servir du terme de l'art, à sa pratique, la base qui leur manquoit. L'effet suivit de près la cause; ses ouvrages n'avoient peut-être guère plus de prix pour ceux qui les lui demandoient; une fois que le goût et le sentiment du beau sont remplacés par la mode, le marchand ne consulte plus que la fantaisie du jour, ses factures et sa routine. Mais si M. Dumarest ne retiroit pas d'avantages pécuniaires, en proportion de ses progrès, il devenoit artiste et acquéroit de la considération. Quelques-uns de ses

ouvrages ayant été vus de M. Boulton, célèbre en Europe par la belle manufacture qu'il a créée à Soho, près Birmingham, Dumarest fut sollicité de s'y attacher comme graveur. Il accepta des propositions honorables, auxquelles on joignit des procédés délicats qui l'attachèrent d'affection au chef de cet établissement immense, admiré de tous ceux qui l'ont vu, et qui a mérité que le gouvernement anglais lui confiât la fabrication d'une partie de la monnaie nationale.

Deux autres artistes français, distingués par leur génie inventif, M. Droz, auquel l'art du monnayage doit de grands perfectionnemens, et M. Dupeyrat, que plusieurs découvertes ingénieuses placent parmi nos habiles mécaniciens, ont contribué aussi à la gloire de la manufacture de Soho. Il est de la même équité de revendiquer les droits du génie français partout où il produit, et de louer le génie étranger partout où il brille.

Les premiers mouvemens de la révolution ayant bientôt causé la tempête qui ébranla l'Europe, Dumarest conçut des inquiétudes pour ses proches et pour son pays qu'il chérissoit également. Il se détermina, malgré les instances de la famille Boulton, devenue en quelque sorte la sienne, malgré l'offre de grands avantages, à quitter une terre qui alloit redevenir ennemie de la France, et il revint à Paris, environ deux mois avant les hostilités, après un séjour de deux ans en Angleterre, emportant avec lui un petit capital qui s'épuisa bientôt, et l'amitié et l'estime de M. Boulton qui lui sont restées.

Dumarest ayant sacrifié les intérêts de sa fortune à des considérations plus élevées, rentra dans son obscurité et reprit les travaux modestes dont il vivoit avant son départ.

Ce fut en l'an III qu'il se montra pour la première fois en public avec son talent. Une loi remarquable, pour ces temps orageux, venoit d'appeler tous les arts à un grand concours, dont le but étoit de décerner beaucoup de travaux et d'encouragemens.

Dumarest exposa deux empreintes de médailles, l'une représentant la tête de J. J. Rousseau, et l'autre le buste du premier des Brutus. Il n'y eut qu'une opinion sur le mérite des deux médailles. La tête de J. J. Rousseau obtint un premier prix ; les coins furent jugés dignes d'être acquis pour la monnaie des médailles ; et sur l'empreinte du Brutus, on lui décerna l'exécution d'une médaille de 6,000 fr., avec le choix du sujet.

De cette époque, Rambert Dumarest fut conconsidéré comme un très-habile graveur en médailles, et comme devant concourir à relever un art précieux, porté en France à un très-haut degré de perfection, sous Louis XIII et Louis XIV, par Warin, par *Guillaume* Dupré, Mauger, et quelques autres encore, mais déchu depuis long-temps de son ancienne gloire ; car quoiqu'on pût citer avec honneur plusieurs médailles du règne de Louis XV, et plusieurs de nos graveurs dont le mérite est reconnu, les statuaires et les peintres auxquels seuls il appartient d'être les

arbitres d'un art dont la science du dessin et le talent de modeler font le mérite essentiel, se plaignoient depuis long-temps de ce qu'il restoit en arrière de la peinture et de la sculpture, ses régulateurs. A la vérité, M. Dupré, formé par les mêmes travaux que M. Dumarest, avoit commencé à montrer du style et de la correction, Rambert Dumarest augmenta ces espérances, et à chaque médaille qu'il a exécutée, il a fait un progrès vers le but; dans plusieurs il a atteint la gloire de l'art.

Celles qui lui font le plus d'honneur sont : la grande médaille du Poussin, qui lui fut confiée quelque temps après le concours déjà cité; la médaille du Conservatoire de musique qui porte la figure en pied d'Apollon, d'après le modèle de M. Lemot (4); la médaille que l'Institut distribue à chacun de ses membres, et qui imposoit à l'artiste la tâche si difficile de représenter la belle Minerve du Musée Napoléon, et de n'être pas indigne d'un des chefs-d'œuvre de l'antiquité; une seconde médaille du Poussin, d'un moindre module, et peut-être plus belle encore que la première; enfin, la petite médaille d'AEsculape pour l'Ecole de médecine, son dernier, son plus bel ouvrage, et qui met le sceau à sa réputation (5). L'Ecole de médecine ne demandoit qu'un

(4) M. Lemot exécute cette statue en marbre, aussi pour le Conservatoire de musique.

(5) Ces médailles sont gravées dans l'ouvrage que je vais publier, qui contient les figures et la description de toutes les médailles frappées depuis les premières campagnes de

jeton de présence pour ses assemblées ; M. Dumarest lui a fait une médaille qui déjà est devenue rare par l'estime qu'en font les connoisseurs, et par l'accident arrivé aux coins. On doit féliciter l'Ecole de médecine d'avoir fait produire cette belle médaille. Elle a donné, ainsi que le Conservatoire de musique, un exemple bon à rappeler aux corps qui font ériger quelques monumens d'art ; car il arrive trop souvent qu'ils ne mettent pas tout le goût, le discernement, ni même la prudence désirables dans le choix des artistes auxquels ils en confient l'exécution.

Si l'on ne trouve point, dans la collection monumentale de la glorieuse fondation de l'Empire, de médailles exécutées par M. Dumarest, il en existe une raison fort simple, et qu'il faut manifester pour empêcher qu'on n'inculpe de partialité ou d'injustice les distributeurs de ces travaux ; Dumarest opéroit lentement, revenoit sur son travail, et ne paroissoit jamais complétement satisfait. Ce n'est peut-être qu'ainsi que se font les beaux ouvrages en tout genre. Du moins notre regrettable confrère ne pouvoit pas se résoudre à travailler autrement. Il prenoit donc le parti de ne se charger que d'entreprises qu'il pouvoit soumettre à sa méthode. Il étoit de même naturel qu'on ne s'adressât point à lui pour les ouvrages qu'il falloit en quelque sorte improviser.

Aux monumens que j'ai cités du talent de M. Dumarest, je dois ajouter la médaille de la paix

Bonaparte en Italie, et qui se terminera à celles qui seront frappées pour celle contre les Prussiens. A. L. M.

d'Amiens, dont l'exécution lui avoit été décernée, encore d'après un concours (6), et que nos premiers sculpteurs estimoient pour la composition et le modèle. Malheureusement nous apprenons qu'un des coins a été foulé sous le balancier. C'est un malheur extrêmement fréquent, et qui décourage l'art.

Dumarest l'éprouva d'une manière effrayante : il fut obligé de refaire presque tous ses coins, et l'un de nos plus respectables médaillistes a essuyé jusqu'à huit fois de suite ce malheur pour une même médaille. Les causes mériteroient d'être recherchées. Elles tiennent sans doute et à la qualité de l'acier, et au soin avec lequel il a été forgé, et à la trempe, et à l'influence de l'atmosphère, mais surtout aux balanciers et aux soins scrupuleusement apportés au monnoyage. Il faut espérer que ces deux derniers points, qui avoient été extrêmement négligés, seront surveillés par l'artiste intelligent qui est aujourd'hui chargé de diriger les balanciers des médailles, et que l'on fera cesser les plaintes et le désespoir des graveurs.

R. Dumarest n'aura pas même joui de cette espérance : les coins de ces deux derniers ouvrages ont encore été brisés. Mais les poinçons originaux subsistent; et comme l'on ne chargera que des graveurs d'un mérite avoué d'en tirer des épreuves, ils se feront un devoir de respecter le type original.

(6) Elle est aussi gravée dans la collection dont je viens de parler. A. L. M.

Ce sont les sciences physiques que les arts doivent implorer pour trouver un remède à cette calamité. La chymie découvrira peut-être le moyen de purifier assez l'acier pour l'approprier sûrement à cet usage précieux. S'il nous étoit permis de soulever le voile qui couvre encore les méditations et les expériences dont s'occupe M. Vauquelin, peut-être au lieu d'une espérance, pourrois-je déjà annoncer quelques réalités.

Si Rambert Dumarest avoit fourni la carrière ordinaire de la vie, il eut laissé une suite de médailles doublement précieuses : il alloit consacrer son burin à graver les portraits de l'élite de nos grands talens, dans les sciences, les arts et les lettres. C'est pour l'exécution de ce projet qu'il avoit refait en plus petit module la médaille du Poussin. Celles de J. J. Rousseau et de Voltaire ont été exécutées ; les carrés étoient préparés et la cire modelée pour celle de La Fontaine, à laquelle les médailles de Fénélon, de Bossuet, de Molière, de Racine, de Buffon, etc., auroient succédé. Cette entreprise, digne du Gouvernement ou de l'Institut national, étoit celle d'un simple artiste, ami de la gloire nationale et de son art.

M. Dumarest n'a pu être de l'Institut que lorsque S. M. réparant, dans la nouvelle organisation qu'elle nous a donnée, l'injuste oubli qui avoit été fait de la gravure, lui assigna une section dans la classe des beaux-arts. Tous les artistes applaudirent à la double justice qui faisoit entrer dans l'Institut national un art digne d'être

honoré, et trois graveurs d'un talent estimé universellement. M. Dumarest fut une de ces acquisitions qui nous flattèrent, et qui ont diminué les regrets que nous éprouvons toujours de voir hors de notre enceinte un trop grand nombre d'artistes qui mériteroient d'y siéger. Dans l'isolement où il vivoit, Dumarest n'avoit ni cherché, ni espéré cette honorable justice. Il l'apprit avant d'avoir pu la désirer. Ses patrons furent ses travaux et l'opinion qu'émettoient sur lui tous les premiers talens. Il fut parmi nous ce qu'il avoit toujours été : modeste, laborieux, intègre, zélé pour les arts et d'une société douce. Son cœur s'ouvroit facilement à l'amitié ainsi qu'à la reconnoissance, et leur restoit fidèle.

Une foible complexion, à laquelle s'étoient jointes des infirmités prématurées qu'il négligea trop, lui rendoient, depuis quelques années surtout, la vie douloureuse et le travail pénible. Nous nous flattions cependant que l'extrême régularité de son régime le conserveroit long-temps encore, lorsque tout-à-coup cette espérance nous fut ravie. Il cessa de vivre et de souffrir le 4 avril dernier.

Telle fut, Messieurs, l'existence entière de notre confrère Rambert Dumarest. Il se créa lui-même, parvint, par la seule influence du talent, à la première considération et aux premiers honneurs des arts. Les travaux qui lui furent décernés furent presque tous des hommages spontanés rendus à son talent et à ses progrès ; enfin il n'y eut rien de factice dans sa réputation. Il a obtenu

les regrets dus au mérite uni aux vertus privées. Il ne lui a donc manqué que de vivre plus long-temps pour nous et pour l'art.

La classe qui savoit si bien l'apprécier, et qui sait de même ce qui manque encore à la gravure en médailles, ce que peut-être l'on doit craindre pour elle, si les monumens qu'on lui confie sont toujours précipités, lui savoit gré particulièrement de tendre au grand style et à la correction, de s'arrêter aux pensées simples et justes, plutôt qu'aux idées brillantes ou fines; enfin de chercher toujours la perfection de l'art, et de préférer la gloire au gain.

A ces traits vous reconnoissez un artiste dont le caractère fut aussi noble que son talent est digne d'estime. Le dernier témoignage que la classe des beaux-arts a pu lui donner de la sienne a été d'acquérir, après sa mort, les coins de sa seconde médaille du Poussin, pour la consacrer aux grands prix que nous décernons dans nos solennités.

Elle va, pour la première fois, remplir aujourd'hui cette belle destination.

HISTOIRE

HISTOIRE DES ARTS.

Essai sur l'Art de la Fonte des Anciens, avec quelques remarques sur les Chevaux de Chio.

Histoire de la Fonte chez les Assyriens, les Etrusques et les Grecs.

L'art de travailler les métaux doit avoir pris son commencement dans les pays où la chaleur du soleil les produit en abondance. Si le rapport que fait Philostrate (1) d'une table ou bas-relief de bronze qu'Appollonius de Thyane trouva dans un temple près de Taxilla n'est pas exagéré, les Indiens doivent avoir poussé cet art au plus haut

(1) *Vie d'Apollonius de Thyane*, liv. IX, ch. 20.

degré de perfection. On y voyoit représentés les combats qu'Alexandre livra à l'armée de Porus. Les différens métaux y étoient employés et mêlés, de sorte qu'ils faisoient l'effet des couleurs (2), et que ce bas-relief étoit comparable aux plus beaux tableaux d'Euphranor et de Polyclète. Cette espèce de mosaïque en métaux ne datoit que du temps d'Alexandre; mais une pareille habileté ne peut être que le résultat de plusieurs siècles d'exercice (3), et l'abondance des matières métalliques que, sous un sol brûlant, on trouvoit souvent pures et sans mélange, doit avoir engagé le plus ancien des peuples à se livrer de bonne heure à ce travail. La table d'Isis, dont le fond noirâtre est un mélange de plusieurs métaux et dont tous dessins sont des pièces d'argent rapportées, nous donne une idée, quoique très-imparfaite, d'un pareil ouvrage.

Les Assyriens et les Babyloniens étoient fort

(2) Suivant Pline, les fondeurs imitèrent la pourpre dont la toge prétexte étoit bordée, en mêlant du plomb avec le cuivre de Cypre, *liv.* 34, *ch.* 40.

Aristonide exprima le repentir que ressentit Athamas d'avoir écrasé Léarque son fils contre un rocher, en mêlant du fer avec le bronze, de manière que la honte qui succède subitement à la fureur étoit parfaitement exprimée. On voyoit cette statue à Thèbes.

(3) Je crois bien avec le savant auteur de cet article, que l'art de couler les métaux est très-ancien dans l'Inde; mais je ne pense pas que le monument qu'il rapporte en soit une preuve; il étoit, comme il le dit lui-même, du temps d'Alexandre; mais de plus il avoit sûrement été exécuté par quelque artiste grec. A. L. M.

habiles dans la fonte des métaux. Sémiramis (4) fit orner ses jardins d'animaux de bronze de toute espèce, et dans le temple de Bélus on voyoit en or les statues de Jupiter, Junon et Rhéa (5) d'une grandeur énorme et travaillées au marteau. On a voulu jeter de l'incertitude sur le récit de Diodore (6), qui rapporte toutes ces merveilles sur la foi de Ctésias, dont l'autorité est contestée; mais si l'on réfléchit que dans ces anciens temps l'or de toute l'Asie refluoit sur la seule ville de Babylone; si l'on ajoute foi à l'écriture sainte (7), qui dit que, du temps de Salomon, l'or étoit si commun dans Jérusalem que l'argent avoit perdu son prix; qu'enfin Nabuchodonosor éleva une statue d'or haute de 60 coudées et large de 6 dans la plaine de Dura, près de Babylone (8), on ne trouvera pas exagéré le rapport de Diodore. Une autre question sera si l'élégance et la correction régnoient dans ces ouvrages? On en doute avec d'autant plus de raison que les ruines de Persépolis ne donnent pas une opinion favo-

(4) Elle régnoit 1740 ans avant l'ère vulgaire.

(5) Les noms de ces divinités grecques devoient être inconnus alors aux Assyriens. On regarde avec raison comme fabuleux tout ce que Diodore de Sicile raconte de Sémiramis. A. L. M.

(6) Liv. II, 59.

(7) Rois, liv. II, ch. 9. Voyez Calmet : *Dissertations sur les richesses que David laissa à Salomon* (Commentaires sur la Bible), tom. II, pag. 165.

(8) Daniel, ch. 3, v. 1. Il régna 606 ans avant l'ère vulgaire.

rable du goût et de la précision des asiatiques dans le dessin (9).

Le plus ancien fondeur dont l'histoire nous ait conservé le nom est Hiram, Phénicien. Salomon le fit venir de Tyr (10) pour faire les ouvrages de bronze qui devoient décorer le temple de Jérusalem. Il fit deux colonnes de bronze de chacune 18 coudées de haut (31 pieds, la coudée à 1 pied 9 pouces), avec deux chapiteaux de 9 pieds, qui étoient surmontés de pommes de grenade de 7 pieds, de manière qu'elles avoient chacune 47 pieds de hauteur (11).

Mais l'ouvrage qui surpasse tout ce que Hérodote, Diodore et Pausanias rapportent de merveilles de l'ancien art, fut la mer d'airain exécutée par le même artiste. Douze bœufs, de grandeur naturelle, supportoient un énorme bassin de 18 pieds de diamètre sur 9 de profondeur; il reposoit sur dix socles d'airain pourvus de roues, au moyen desquelles toute la machine pouvoit être mise en mouvement. Entre les bœufs il y avoit des Chérubins qui supportoient le re-

(9) Goguet, *de l'Origine des lois, des arts et des sciences*, tom. III, pag. 58.

(10) 1015 avant l'ère vulgaire.

(11) Les fûts de ces colonnes avoient 12 coudées de circonférence et par conséquent 4 coudées ou 7 pieds de diamètre, ils ne portoient donc pas tout à fait 4 diamètres et demi de hauteur. Cette énorme grosseur ne répond à aucun ordre grec; mais les colonnes qu'on a trouvées dans la Thébaïde prouvent bien que Hiram se conforma aux proportions de l'architecture ægyptienne.

bord du bassin. La description que fait le troisième livre des Rois de tous les ornemens qui décoroient ce morceau, prouve que cet artiste phénicien avoit du goût, et qu'à peine un pareil ouvrage seroit exécuté aujourd'hui avec plus d'élégance (12).

Pour mouler et jeter en fonte la mer d'airain, les colonnes et plusieurs autres ouvrages, le roi assigna à Hiram une plaine près du Jourdain, où il y avoit beaucoup d'argile : c'étoit l'unique matière dont il eut besoin ; on ne mouloit pas alors avec la cire.

Du temps d'Homère (13), la rareté du fer fut cause que les nations guerrières raffinèrent sur le perfectionnement des autres métaux. Les roues des chars sur lesquels on combattoit étoient fondues en bronze ; les lames des sabres et les pointes des piques étoient de cuivre, auxquels on savoit donner, par la trempe, un tel degré de dureté, qu'il ne cédoit en rien au fer. Mais la fonte artificielle des statues n'étoit connue que dans l'Asie mineure, et la Grèce, proprement dite, n'étoit pas encore assez civilisée pour s'occuper des arts du luxe. Homère, qui écrivit dans l'Asie mi-

(12) Il est étonnant que l'auteur de ce mémoire intéressant ne fasse pas mention des travaux plus anciens des Hébreux, tels que la fabrication du pectoral du grand-prêtre, la fonte du veau d'or, qui prouvent que les Hébreux avoient appris cet art chez les Ægyptiens, où il étoit connu depuis une très-haute antiquité, cependant il ne parle pas des Ægyptiens. A. L. M.

(13) 990 ans avant l'ère vulgaire.

neure, n'a pu prendre l'idée du bouclier d'Achille que d'après quelques modèles qui devoient en approcher. Quand il décrit le palais d'Alcinoüs (14), il parle de deux chiens, l'un d'or et l'autre d'argent, dont Vulcain avoit fait présent à ce prince. Il place dans ce même édifice des statues d'or représentant des jeunes garçons qui tenoient des torches allumées; mais c'est dans l'Asie qu'il place tout cela, et quand il décrit les palais des princes grecs, on voit bien de la richesse, mais aucun ouvrage d'imitation (15).

C'est des Lydiens et des Phrygiens que les Grecs de l'Asie mineure reçurent l'art de fondre et de travailler le bronze, de même que les instrumens de musique avec le mode lydien et les manufactures. Les ouvrages que l'on montroit encore du temps d'Hérodote (16) à Delphes en sont la preuve. Selon lui Midas, roi de Phrygie, envoya à l'Appollon de Delphes un trône vraisemblablement de bronze ou d'un autre métal plus précieux, qui étoit remarquable par le travail, et Gygès, roi de Lydie, lui consacra six cratères d'or pesant 30 talens, et probablement faits dans le pays. De l'Asie mineure cet art pénétra dans les îles de la mer Ionienne, et les premiers fondeurs connus par les Grecs furent des habitans des îles de Samos et de Chio.

(14) *Odyssée*, liv. VII, v. 92 et 100.

(15) Je crois que c'est hasarder beaucoup que de prétendre que l'art d'exécuter des ouvrages d'imitation étoit ignoré dans la Grèce au temps d'Homère. A. L. M.

(16) Liv. I, ch. 14.

Pendant que la Grèce étoit déchirée par des factions et des guerres intestines, les étrusques faisoient de grands progrès dans la fonte des métaux. Les plus anciennes statues de ces peuples ont les bras appuyés sur les côtés, comme celles des AEgyptiens (17), ce qui fait présumer qu'ils reçurent leurs premiers arts et leur théologie des AEgyptiens et des Phéniciens, avec qui ils étoient en commerce. Ils vivoient de plus dans un état de calme et de tranquillité qui dura jusqu'au temps de la prépondérance des Romains, et qui fut tout-à-fait favorable aux arts. C'est par cette raison que toute l'Italie fut couverte de simulacres étrusques avant que les Grecs n'eussent rien produit de remarquable dans l'art de la fonte (18). Dans la huitième olympiade, Romulus fit placer sa statue, couronnée par la Victoire, sur un char attelé de quatre chevaux de bronze qui avoient été enlevés de la ville de Cameria (19). C'étoit un travail étrusque ; et les sept statues des rois de Rome qu'on vit encore du temps de Pline (20)

(17) Gori, *Musæum Etruscum.*

(18) L'opinion générale est cependant aujourd'hui que ce sont les Grecs qui ont porté les arts dans l'Italie, et que les ouvrages appelés étrusques appartiennent à l'ancien style grec. Mais ce sont les habitans de plusieurs contrées de l'Italie et surtout les Etrusques qui ont conservé et pratiqué les arts long-temps avant celui où les Romains leur donnèrent quelque attention. A. L. M.

(19) Denis d'Halicarnasse, *Ant. Rom.*, liv. II, p. 116.

(20) Liv. II, ch. 17.

sur le Capitole, avoient aussi été jetés en bronze par des artistes de cette nation.

Entre la trentième et la quarantième olympiade, Rhœcus et Théodore exercèrent la fonte avec beaucoup de succès à Samos (21), mais ils

(21) Hérodote, liv. III, §. 60, dit qu'ils inventèrent l'art de faire des moules avec de l'argile; et Pausanias, liv. VIII, ch. 14, croit qu'ils furent les premiers qui fondirent les statues d'un seul jet. M. Meyners répond à cela : Il n'est pas vrai que Théodore et Rhœcus aient été les inventeurs de la fonte en airain ; ce qui paroît plus probable c'est, qu'ayant surpassé de beaucoup les autres artistes dans les statues et autres ouvrages en bronze, on a placé au temps où ils fleurirent, l'époque de la rénovation des beaux-arts. Voyez Meyners, *Histoire de l'origine des progrès et de la décadence des sciences dans la Grèce,* pag. 59.

Après tout, on ne peut leur faire l'honneur de l'invention d'un art qui, 400 ans auparavant, fut exercé dans toute sa perfection par les Phéniciens. Pline, liv. XXXIV, ch. 8, parle d'une statue fondue par Théodore qui le représentoit tenant de la main gauche un petit quadrige si délicat et si fin, qu'une simple mouche le couvroit de ses ailes. Il paroît d'abord singulier qu'un fondeur accoutumé à travailler en grand, se soit occupé d'un ouvrage qui semble n'avoir d'autre mérite que celui de la patience ; mais Théodore vouloit, pour faire preuve de talent, imiter la nature en petit. Il étoit graveur sur les pierres fines, et il avoit gravé une émeraude pour Polycrate de Samos.

Les pierres portées dans les bagues étoient un objet de luxe ; plus le graveur pouvoit rassembler de figures dans un petit espace, plus son travail étoit payé. On croyoit pendant long-temps que ces gravures avoient été exécutées sans le secours du microscope ; mais des verres lenticulaires qu'on a trouvés dans les ruines d'Herculanum, et qu'on voit dans le Musée royal de Portici, prouvent que les Anciens connoissoient l'usage des verres dioptriques. Voy. Dutens, *Origine*

ne travaillèrent que pour l'Asie mineure, et il n'est pas vraisemblable que leurs ouvrages aient pénétré dans la Grèce proprement dite, parce que Pausanias assure que, quoiqu'aucun ouvrage de bronze n'ait échappé à son attention, il n'avoit

des découvertes attribuées aux Modernes, tom. II, ch. 10, §. 278.

Les élégans de nos jours portent sur le doigt un gros diamant dont le vain éclat est égalé par un verre bien poli et effacé par la rosée dont les gouttes innombrables étincèlent dans les rayons du soleil, tandis que les Anciens employoient une partie de leurs richesses pour porter dans leurs bagues une pierre fine qui représentoit le combat des Centaures et des Lapithes, où Ulysse traversant avec Diomède les champs troyens pour enlever le Palladium. En dépensant leur argent, ils récompensoient un artiste industrieux dont l'ouvrage étonnoit les yeux par la finesse; rappeloit à l'esprit une histoire intéressante ou une tradition consacrée par l'antiquité, et contribuoit en même temps par la solidité de la matière au plaisir et à l'instruction de la postérité la plus reculée. Qu'après deux mille ans nos descendans déterrent un vase de notre porcelaine, quelle instruction y trouveront-ils? *(L'auteur.)*

En adoptant les idées principales consignées dans cette note curieuse par l'auteur de cette dissertation, je crois cependant relever quelques assertions qui ne me paroissent pas démontrées. D'abord les Anciens ne cherchèrent pas, comme il le dit, ligne 25, à faire entrer le plus grand nombre de figures qu'il étoit possible dans un petit espace. Au contraire, ils avoient soin de ne pas multiplier les figures pour ne pas diviser l'attention. Cela est démontré par le grand nombre de monumens qui nous restent; une des preuves qui font regarder comme moderne la célèbre intaille connue sous le nom de Cachet de Michel-Ange, est le grand nombre de figures dont elle est chargée.

Il ne me paroît pas non plus démontré que les Anciens connurent les verres grossissans. A. L. M.

cependant rien pu trouver de Théodore, et qu'il n'avoit vu qu'une seule statue de Rhœcus dans le temple de Diane à Éphèse, ville de l'Asie mineure.

Les Grecs Européens étoient encore si peu avancés dans les arts, que les vainqueurs d'Olympie n'eurent des statues qu'à la 61e. olympiade, et encore étoient-elles de bois; mais 20 ans après un certain Cléostênes, simple particulier, qui avoit vaincu à la 66e. olympiade, se fit représenter dans un char à quatre chevaux de bronze, et non content d'y faire graver son nom et celui de son écuyer, il y fit aussi inscrire les noms de ses chevaux.

Ce fut depuis cette époque que le bois sacré d'Altis, près d'Olympie, fut rempli d'une quantité de statues de bronze pour honorer la mémoire des vainqueurs, pendant que Pindare les éternisa par ses poëmes (22). Pour se distinguer,

(22) Pindare vendit ses poëmes très-cher. Un certain Pythéas ayant remporté le prix du Pancrace aux jeux Néméens, ses concitoyens, qui partageoient sa gloire, étoient divisés sur la question, si l'on feroit ériger une statue à l'honneur du jeune vainqueur, ou si l'on emploieroit la même dépense pour faire célébrer sa victoire par un poëme de Pindare. Ce dernier parti fut adopté, et Pindare très-satisfait de cette préférence, commença ainsi sa cinquième Néméenne :

Je ne fais point une statue
Sur sa base sans mouvement,
Ma lyre partout entendue
Elève un plus beau monument.
Chaque vaisseau qui se destine

les rois, les villes et quelques riches particuliers qui avoient gagné le prix de la course, se firent représenter dans un char de bronze de deux ou de quatre chevaux du même métal.

Ce nouveau luxe exerça les statuaires et favorisa les talens naissans; peu à peu l'art de la fonte s'éleva au plus haut degré de perfection, et la gloire des artistes surpassa beaucoup celle des courreurs ou autres athlètes qu'ils représentèrent. Il ne sera donc pas hors de propos de faire ici l'énumération de ceux qui se distinguèrent dans l'art de faire des chevaux et des quadriges de bronze.

Notice des Sculpteurs célèbres qui ont fondu des chevaux et des quadriges de bronze.

Le plus ancien qu'on connoisse est Glaucias d'AEgine; il vivoit dans la 72e. olympiade (23), et fit un char à quatre chevaux dont Gélon, roi de Syracuse, orna le bois d'Altis près d'Olympie, pour avoir remporté le prix de la course.

Onatas d'AEgine et Calamides, contemporains de Glaucias, travaillèrent tous deux à un char

> A partir du golfe d'Ægine
> Doit apprendre au monde étonné,
> Que, fameux par sa renommée,
> Pythéas aux jeux de Némée
> Mérita d'être couronné.

(23) 490 ans avant l'ère vulgaire.

de quatre chevaux que le roi Gélon, frère et successeur de Hiéron, fit ériger à Olympie pour avoir obtenu une pareille victoire. Ces deux chars étoient encore en place du temps de Pausanias, qui écrivit sous Marc-Aurèle.

Polyclète (24) perfectionna l'art que Phidias avoit inventé. Ses statues d'hommes étoient presque toutes posées de manière que l'un des deux pieds soutenoit tout le poids du corps, et que l'autre restoit en repos; par cela ses ouvrages eurent moins de régularité et plus de grâce. Cependant toutes ses figures étoient robustes (quadratæ) et portoient plutôt l'empreinte de la force que celle de l'élégance. On lui reprochoit aussi trop d'uniformité dans sa manière; quand on avoit vu une de ses statues, on les avoit toutes vues (25). Il ne savoit pas travailler les cheveux (26).

Myron (27) avoit plus d'invention que Polyclète, et ses ouvrages plus de diversité. Cependant son imagination s'exerça plutôt sur les différentes attitudes du corps que sur les mouvemens de l'âme; il n'exprimoit pas les passions et ne savoit pas mieux travailler les cheveux que tous ses prédécesseurs. Nous avons encore la copie de son discobole. Sa statue de Lada (28),

(24) 87e. *Olymp.* 430 ans avant l'ère vulgaire.

(25) Pline, liv. XXXIV, ch. 8, *Pene unum ad exemplum.*

(26) C'est-à-dire qu'il y réussissoit moins que dans le reste. A. L. M.

(27) 87e. Olymp.

(28) Comme dans cet airain dont le travail étonne,
Où Myron te fait prêt à saisir la couronne;

qui avoit gagné le prix de la course aux jeux olympiques, fut le sujet de plusieurs épigrammes qu'on trouve dans l'Anthologie grecque.

ARISTIDE, statuaire de la 89e. olympiade, a fait des quadriges.

EUPHRANOR de Corynthe a fait beaucoup de quadriges (29).

HYPATODORE et ARISTOGITON, statuaires de l'école d'Athènes et contemporains de Praxitèle. Ils avoient fait le char d'Amphiaraus, dans lequel on voyoit Laton, son cocher. Ce monument existoit encore à Delphes du temps de Pausanias.

CALAMIS (30), contemporain de Praxitèle, excelloit à représenter des chevaux, et personne ne lui disputoit ce talent (31). Praxitèle eut la complaisance de faire le conducteur d'un de ses chars pour que cet artiste ne fut pas inférieur à lui-même. Ainsi le Poussin se fit souvent un plaisir

Tel tu parus, Lada, quand prompt comme l'éclair,
Dans ta course rapide on te vit fendre l'air.
L'espoir est dans tes yeux, ton haleine oppressée
Semble de tes poumons avec force élancée;
L'airain qui te soutient ne peut te retenir :
O chef-d'œuvre de l'art plus léger que zéphir!
Anthol., liv. IV.

(29) PLINE, liv. XXXV, ch. 14.

(30) 107e. Olymp.

(31) *Equis semper sine æmulo expressis.* PLINE.
Exactis calamis se mihi jactat equis,
PROPERT. Eleg. I, v. 35.
Indicat ut calamis laudem quos fecit equorum.
OVID. *De ponto*, liv. IV.

d'orner les paysages de Guaspre de plusieurs figures.

Lysippe de Sicyone, contemporain d'Alexandre (32). Son génie fécond produisit plus d'ouvrages que n'en auroient fait dix autres. Il fit plusieurs quadriges, une quantité de statues équestres, et décora non-seulement la Grèce et la Macédoine, mais aussi les villes grecques de l'Italie et de la Sicile, de ses chefs-d'œuvres. Il exprima les cheveux avec plus de naturel et avec ce fini qu'il observa jusques dans le moindre détail (33). Il fit briller ce talent principalement dans la crinière des chevaux, qu'il représenta longue et voltigeant en l'air, ainsi qu'on le voit dans une épigramme faite par Philippe de Macédoine au sujet d'un de ses chevaux (34). Il donna plus de rondeur aux formes, fit moins saillir les muscles, et représenta les membres plus dégagés. En comparant ses ouvrages avec

(32) 114e. Olymp. l'an 320 avant l'ère vulgaire.

(33) *Propriæ hujus videntur esse argutiæ operum Custoditæ in minimis quoque rebus.*

(34) Voyez ce beau coursier, qu'un noble orgueil anime,
Lever avec fierté sa tête magnanime;
L'art a su lui donner cet air impétueux;
Son corps est animé, la flamme est dans ses yeux,
Et le vent, secondant sa course violente,
En ondes fait mouvoir sa crinière flottante.
Je crois qu'un cavalier, en lui mettant le frein,
Le feroit galopper et bondir sous sa main:
Lysippe, en ce moment la Grèce qui t'admire,
Verroit qu'assurément ton ouvrage respire.
Anthol. liv. IV, ch. 7.

les statues ramassées et charnues de ses prédécesseurs, on auroit dit qu'il avoit inventé de nouvelles proportions pour le corps humain (35). En effet, il fit les têtes plus petites et les membres plus sveltes et moins lourds. Par ce moyen ses statues paroissoient plus grandes, et l'on dit ordinairement de lui que si les autres avoient représenté les hommes tels qu'ils sont, Lysippe avoit élevé la nature au-dessus d'elle-même. On peut bien imaginer qu'il introduisit les mêmes changemens dans le dessin de ses chevaux, et que ses travaux en ce genre dévoient être supérieurs à tout ce qu'on avoit vu avant lui.

Euthycrate (36), son fils et son élève, fit plusieurs quadriges représentant le char de Médée. Il abandonna l'élégance et la molesse de son père, et y substitua un genre plus noble et plus mâle.

Pyromaque (37), de l'école de Lysippe, fit un char à quatre chevaux qui portoit Alcibiade. Cet ouvrage étoit à Olympie; mais il fut enlevé et transporté à Rome par Néron (38).

Les ouvrages de tous ces artistes étoient ou parmi les offrandes de Delphes et d'Olympie, ou dispersés dans les autres villes de la Grèce, jusqu'au temps de Néron, qui en fit enlever la

(35) *Novâ intactâque ratione quadratas Veterum staturas permutando.*

(36) 119e. Olymp.

(37) 119e. Olymp.

(38) Pline, liv. XXXIV, ch. 8.

plus grande partie pour en décorer son palais d'or et ses autres édifices à Rome. Sous Vespasien, ils devinrent les ornemens du temple de la paix et des autres nombreuses constructions de cet empereur (39). Malgré cela, la Grèce n'étoit pas encore épuisée ; on comptoit encore du temps de Pline 3000 statues dans la seule île de Rhodes ; et un nombre égal dans les trois villes d'Athènes, de Delphes et d'Olympie.

A peine un étranger étoit-il arrivé à Delphes, que les antiquaires de cette ville se présentoient, tant pour lui montrer toutes les merveilles de l'art, que pour lui expliquer la quantité des inscriptions dont ils étoient accompagnés.

Plutarque (40) rapporte que s'y trouvant avec quelques étrangers, le démonstrateur s'étendit avec tant de verbiage sur toutes les inscriptions, que le jour commençant à décliner, on le pria d'être moins prolixe et de ne s'arrêter qu'aux plus importantes. Un des étrangers, qui paroissoit être connoisseur et avoit le coup-d'œil bien exercé, fut tout émerveillé de l'art qui régnoit dans la plupart de ces statues ; il s'étonna surtout de la couleur et de l'éclat des plus anciennes, qui représentoient des héros victorieux sur mer. On n'y apercevoit ni rouille, ni vert-de-gris ; mais la couleur du bronze étoit bleuâtre et ressembloit à l'élément qui fut le théâtre de leurs exploits. De quel mélange de métaux se

(39) PLINE.

(40) *Cur nunc Pythia non reddat oracula.*

servirent

servirent donc les anciens artistes, dit-il, pour produire une si belle couleur jointe à tant d'éclat? La conversation roula après sur le bronze de Corinthe. On convint qu'il n'étoit qu'un mélange fortuit occasionné par l'incendie de cette ville, lors de sa prise par Mummius; que le bronze, l'argent et l'or fondus ensemble avoient produit cette composition, qui, parce que le bronze y dominoit, avoit retenu le nom de bronze de Corinthe; que l'or et l'argent mêlés produisoient une pâleur qui n'étoit pas tout-à-fait agréable à la vue; qu'enfin cette couleur bleuâtre des bronzes de Delphes étoit l'effet de l'air, qui, vif et continuellement réfléchi par les montagnes, pénétroit les pores du bronze et le préservoit de la rouille. Les naturalistes verront si ce raisonnement, qui paroissoit suffire à Plutarque et à ses contemporains, pourra être admis aujourd'hui.

Le temps d'Alexandre étoit l'époque où l'art de la fonte florissoit le plus en Grèce. Les Athéniens érigèrent à Démétrius de Phalère, qui gouverna Athènes pendant dix ans, 360 statues de bronze, dont plusieurs étoient équestres ou accompagnées de chars et de chevaux; et ce qui paroît incroyable, c'est que tous ces ouvrages furent commencés et finis dans l'espace de 300 jours (41). Lysippe paroît avoir épuisé cet art, car il tomba après lui.

(41) Diogène de Laerte, liv. V, ch. 11.

L'art de la Fonte chez les Romains.

Les Romains n'étoient pas plus savans dans la fonte des métaux que dans tous les autres arts d'imitation. Les Étrusques qui fondoient leurs statues sous les rois, furent employés aux mêmes travaux sous la république. Ainsi Spurius Camillus, vainqueur des Samnites, fit jeter en bronze la statue colossale d'Apollon par un artiste de cette nation. C'étoit le même Apollon qui fut dans la suite placé dans la bibliothéque d'Auguste. Ces fiers Romains, toujours en guerre avec leurs voisins et accoutumés à vaincre, croyoient indigne d'eux de s'occuper des arts; il étoit même défendu aux citoyens de faire le commerce et d'exercer un métier (42). Tous les travaux furent abandonnés aux étrangers et aux esclaves.

Cet esprit militaire les domina exclusivement jusqu'après la seconde guerre punique; alors ayant fait connoissance avec les Grecs, ils sentirent naître en eux quelque goût pour les arts, du moins doit-on leur attribuer ce sentiment par le principe qu'ils adoptèrent, de dépouiller les nations vaincues de leurs ornemens et d'en décorer leur capitale. Dans la place publique de Tarente, il y avoit un colosse de Jupiter fait par Lysippe, et le second en grandeur après celui de Rhodes. Quand Fabius Maximus Verrucosus

(42) Denys d'Halicarnasse, liv. IX, pag. 583.

reprit cette ville sur les Carthaginois, il voulut emporter le colosse, mais la difficulté du transport l'en empêcha (43); il fallut qu'il se contentât d'un Hercule, qui fut placé au Capitole. Soixante ans après, Marcellus prit la ville de Syracuse, et envoya à Rome les chefs-d'œuvres qui la décoroient. On voit, dans un discours que Tite-Live fait tenir à Caton, quelle impression firent sur les Romains ces prodiges de l'art grec. Je ne vois déjà que trop de gens, dit-il, qui s'extasient et s'épuisent en éloges sur les chefs-d'œuvres de Corinthe et d'Athènes amenés par la Victoire, et qui regardent avec un sourire dédaigneux les figures en terre des dieux romains, placées à l'entrée de nos temples (44). Lucius Scipion et Flaminius, vainqueurs d'Antiochus et de Philippe; Paule-Émile, de Persée; Mummius, de Corinthe et de plusieurs autres cités de l'Achaie et de Bœotie; Scipion enfin, le destructeur de Carthage, remplirent Rome d'une quantité prodigieuse d'objets de l'art grec. La donation que le roi Attale, fit, en mourant, au peuple romain, le mit en possession de toute l'Asie et acheva de corrompre ses mœurs. Cependant malgré l'introduction du luxe, la fierté des Romains et leur répugnance pour le travail furent les mêmes. Ils avoient vu des rois enchaînés orner les triomphes de leurs généraux; et si auparavant ils se regardoient comme un peuple de héros,

(43) Strabon, VI, pag. 426.

(44) Tite-Live, liv. XXXIV, ch. 4.

ils s'imaginèrent alors être supérieurs aux rois. Les Grecs étoient leurs ciseleurs, leurs modeleurs, leurs fondeurs. Le peu de noms romains qu'on trouve sur les anciens ouvrages suffit pour nous en convaincre.

Sous Auguste, pendant que tous les autres arts fleurirent, celui de la fonte commença à décliner. Il fit faire quatre éléphans de bronze (45) pour en décorer la voie sacrée. Ces éléphans ne furent pas fondus, mais travaillés au marteau. La preuve s'en trouve dans Cassiodore (46). Ce ministre de Théodat, roi des Goths, écrivoit 500 ans après Auguste au préfet de la ville de Rome : « Les éléphans de bronze menacent ruine; il » seroit dommage que ces animaux vécussent » moins long-temps dans le bronze qu'ils ne vi- » vent naturellement. Pour leur rendre cette » longévité, il faut fermer les ouvertures et join- » dre les bords par des crampons de fer. Il faut » aussi étayer leur ventre entr'ouvert, pour pré- » server ces ouvrages d'une ruine, dont l'effet » seroit d'autant plus désagréable, que leur as- » pect étoit imposant dans leur intégrité. »

Des éléphans fondus n'auroient pas été dans un pareil délabrement au bout de 500 ans. Quoique ce fait ne prouve pas qu'on étoit dans l'im-

(45) PLINE, liv. XXXVI.

(46) Liv. II, ép. 38. *Elephantes æneos vicinâ ruinâ titubare, his providentia vestra reddi faciat propriam longævitatem, uncis ferreis hiantia membra solidando, alvum quoque demissum pariete corroborent, ne illa magnitudo mirabilis solvatur turpiter in ruinam.*

puissance de fondre ces mêmes éléphans si on eut voulu, il est appuyé cependant du témoignage de Pline (47), qui dit que l'art de fondre des grandes statues d'un seul jet étoit perdu de son temps.

Parmi les artistes célèbres du temps de Néron, Zenodore, grec de nation, mérite une attention particulière. Il fit, dans la cité des Auvergnats, un colosse de Mercure qui surpassoit en grandeur tous les colosses connus. Cet ouvrage coûta dix ans de travaux et quatre millions de notre monnoie. Après avoir prouvé son art par ce mémorable essai, il fut appelé à Rome par Néron, où il représenta ce prince par un colosse de 110 pieds de haut, qui fut placé dans le vestibule de son palais d'or. Pline dit qu'on admiroit, dans l'atelier de Zénodore, non-seulement le modèle en argile régulièrement ressemblant, mais encore l'assemblage de très-petites lames branchues destinées à enchâsser ensuite les pièces de rapport, qui, dans ce premier état, représentoient comme la nervure et le gros trait de l'ouvrage (48). On peut présumer, de ces expressions de Pline, que ce n'étoit pas une statue fondue, mais composée de plusieurs pièces de laminage travaillées au marteau. Néron auroit mieux aimé voir son image fondue en bronze d'un seul jet, quelque grande que fut la dépense

(47) Liv. XXXIV, ch. 2.

(48) *Mirabamur in officina, non solum ex argilla similitudinem insignem, verum ex parvis admodum surculis quod primum operis instar fuit.* Pline, liv. XXXIV, ch. 7.

qu'un pareil ouvrage auroit pu exiger ; mais l'art de la fonte étoit perdu. Du temps de Pline, qui vécut sous Vespasien, les artistes étoient encore bien éloignés d'atteindre à la perfection des anciens ouvrages de bronze, et ils ne furent pas plus heureux dans les statues de la fortune que dans les autres (49).

Cependant bientôt après le temps de Pline, Domitien fit fondre sa statue par un artiste grec nommé Célon, qui au moins, par la grandeur de son entreprise, mérite d'être placé parmi les rares talens qui savent faire revivre un art qu'on croyoit perdu auparavant. Martial célébra cette statue dans ses épigrammes, et Stace (50) lui consacra toute une églogue. Nous apprenons, par ce dernier poëme, que c'étoit une statue équestre fondue, placée sur deux grands piédestaux : que les pieds du cheval reposoient sur la figure du Rhin, représenté en captif couché par terre, et sur la figure d'un Dace en pareille attitude et costume ; enfin que ce colosse surpassoit en hauteur les temples de la place publique qu'il occupoit. L'échafaudage et les machines pour transporter et soulever cette masse énorme donnèrent, suivant le même poëte, un spectacle aussi neuf que curieux, et toute la jeunesse de Rome fut

(49) Pline, liv. XXXIV, ch. 2. *Adeo exolevit fundendi æris pretiosi ratio ut ne fortuna quidem in ære jus artis habeat.*

(50) ..... *Celone peractum*
Fluxit opus.

Statius *in Sylvis*, lib. I.

employée pour le mettre en place. Après la mort du tyran, l'indignation et la haine firent disparoître toute autre considération, et ce colosse admirable fut renversé par ordre du sénat.

Sous les empereurs, tous les états qui ne menoient pas à une prompte fortune étoient peu considérés. « Travaille, étudie les lois, exerce-toi » à plaider, dit le père à son fils dans Juvénal (51), » il n'y a que cela qui mène aux bonnes places; » ou si tu aimes mieux escalader et démolir les » châteaux des Arabes, demande à l'empereur » un bâton de centurion, tu obtiendras peut-être » le grade de légionnaire pour prix de tes services; » mais ce sera à l'âge de 60 ans. Aimes-tu mieux » le commerce, fais-toi marchand de peaux; que » la mauvaise odeur ne te rebute pas : l'or que » tu gagneras mettra à ta discrétion les parfums » de l'Arabie. On demandera partout si tu as de » l'argent, mais personne ne s'informera com- » ment tu l'as acquis. » Voilà la manière de penser des riches et de ceux qui n'épargnent rien pour le devenir. Ceux qui n'avoient ni les moyens d'aspirer à la fortune, ni le courage d'y arriver à force de travailler, s'attachoient à un homme opulent. Ils alloient faire le matin la révérence à leur patron, pour être nourris par lui le reste de la journée. Le bas peuple vivoit, pour la plupart, des distributions de blé faites par les empereurs et par les libéralités des ambitieux qui achetoient ses suffrages. Que l'on compte après

(51) *Satyre* 14.

cela la quantité et la longueur de leurs fêtes publiques, le temps qu'absorboient les élections des magistrats, et on verra aisément que les trois quarts du peuple vivoient dans un désœuvrement absolu, et que les Romains, sous les empereurs, avoient trop de facilité d'existence pour être industrieux. On ne s'étonnera pas, après cela, si l'empereur Adrien se trouva agréablement surpris quand il vit à Alexandrie que tout le monde étoit occupé (52).

Si les marbres ont quelquefois échappé à la fureur des Barbares, les bronzes n'ont presque jamais été soustraits à leur cupidité. Les deux monumens remarquables qui nous restent des Romains, sont la statue équestre de Marc-Aurèle et la statue de Septime-Sévère, qu'on voit au palais Barberini. M. Falconnet (53), habile statuaire, a relevé les défauts de la première; elle est fondue par parties (54). La statue de Sévère est un bel ouvrage, et infiniment supérieur aux bas-reliefs qu'on voit sur l'arc de Sévère (55). D'où peut venir cette différence? On sait que cet empereur étoit très-économe pour remplir les coffres de son trésor et pour laisser à ses enfans

(52) Voyez la Lettre d'Adrien à Sévérin, consul, rapportée par *Flavius* Vopiscus *in vitâ Saturnini*, ch. 8, tom. II, pag. 719.

(53) *Observations sur la Statue de Marc-Aurèle, adressées à M. Diderot, par* Etienne Falconnet.

(54) *Mémoires de Trévoux*, juillet 1765, pag. 1208.

(55) *Lettres de* Winckelmann, art. 7, tom. III, de l'*Histoire de l'Art*; édition italienne, pag. 120.

de quoi soutenir l'attitude imposante qu'il avoit donnée à l'empire ; mais il paroît que les sculpteurs de son arc se ressentirent de cette économie. Cependant il y eut des instans où il fit briller autant de libéralité que de magnificence, surtout quand il y croyoit sa gloire intéressée. Il s'agissoit de représenter le sujet d'un de ses songes, auxquels il ajoutoit grande foi. Il avoit rêvé qu'il voyoit Pertinax orné de tous les attributs de la dignité impériale, et monté sur un cheval magnifique, passer par la voie sacrée. Quand ce cheval arriva près de lui, il jeta Pertinax en bas et s'arrêta devant lui ; il monta dessus, et le cheval le porta par la place publique, au milieu des acclamations du peuple assemblé. Le sujet de ce songe devoit être représenté dans la voie sacrée par un groupe de bronze digne de paroître à côté de tant de beaux monumens qui la décoroient déjà. Il n'y avoit pas lieu de rien épargner ; Sévère employa les meilleurs artistes, les paya libéralement, et on vit bientôt un groupe colossal de bronze qui représenta Pertinax renversé, et Sévère monté sur le cheval qui avoit démonté son prédécesseur (56). On ne peut savoir si la statue colossale du palais Barberini a quelque rapport avec ce groupe ; mais il est certain que la beauté de l'un devoit influer sur celle de l'autre, puisque les ouvrages contemporains se ressemblent toujours par la manière.

Vingt-quatre ans après le règne de Sévère, le

(56) Herodien, liv. II, §. 34.

tyran Maximien fit fondre et convertir en monnoie une grande partie des statues des dieux et des héros qui faisoient l'ornement de la ville et des temples, sans avoir le moindre égard ni à l'antiquité, ni à la beauté du travail. Le peuple, qui lui eut volontiers pardonné toutes les déprédations qu'il exerça contre les grands, se vit ainsi attaqué du côté le plus sensible. Quand on renversa ces beaux monumens, sa douleur fut si grande, que plusieurs, guidés par une rage aveugle, osèrent résister et aimèrent mieux périr devant les statues de leurs dieux, que d'être témoins de leur destruction (57).

Cependant le nombre des statues de bronze étoit si grand, que cette diminution ne paroissoit pas encore. Aucun auteur ne se donna la peine d'en faire le dénombrement ; ils se contentent de dire qu'elles étoient innombrables, et qu'on pouvoit les comparer à un autre peuple. L'auteur inconnu de la description de Rome (58), qui vécut sous Honorius et Valentinien, compta encore 23 chevaux colosses et 80 chevaux dorés à Rome. Il passe sous silence les chevaux non dorés et communs ; mais leur nombre devoit être très-considérable, puisque les riches orateurs eux-mêmes ornoient les vestibules de leurs maisons de quadriges de bronze (59).

(57) Herodien, liv. VII, §. 8.

(58) Muratori, *novus Thesaurus*, tom. I, au commencement.

(59) Juvénal, sat. 7, v. 125.

Æmilio dabitur quantum petet.....

Je me dispense d'entrer dans un détail ultérieur sur les bronzes de Rome, puisque cette matière a été traitée par Winckelmann, qui a fait des recherches particulières sur les causes qui ont contribué à leur destruction.

Histoire des Chevaux de Chio, et quelques réflexions sur la question, de quelle école ils peuvent être sortis.

La médaille de Néron qu'on voit à la tête de cet essai, et qui fut frappée à l'occasion de la victoire remportée par Corbulon sur Tiridate, roi d'Arménie, nous représente un arc de triomphe surmonté d'un quadrige, dont les chevaux ont toujours été regardés comme l'image véritable de ces mêmes chevaux de cuivre doré que la victoire a amenés dans nos murs, et qui décorent maintenant le palais des Tuileries. La manière dont ils lèvent les pieds et dont ils tiennent leurs têtes et leurs attitudes, qui sont absolument pareilles, ont beaucoup contribué à

..... *Hujus enim stat currus aheneus, alti*
Quadrijuges in vestibulis atque ipse feroci
Bellatori sedens curvatum hastile minatur
Eminus et statua meditatur prœlia lusca.

« Ce qu'Émile demande il le reçoit soudain,
» Car dans son vestibule on voit un char d'airain
» Dont les quatre chevaux sont de même matière;
» Et c'est là qu'agitant une lance guerrière,
» Il paroît, comme Mars, au milieu des combats,
» D'un geste menaçant préparer le trépas. »

accréditer cette conjecture, qui a été adoptée par Maffei et par tous les auteurs italiens (60). On est allé plus loin en se fondant sur l'autorité des historiens, qui disent que Constantin-le-Grand dépouilla Rome et les villes de la Grèce de leurs plus beaux ornemens, pour décorer sa nouvelle capitale (61). On a cru pouvoir soutenir que ces

(60) Les quatre chevaux de Venise vont être placés comme ceux dont parle l'auteur de ce mémoire; ils seront attelés à un quadrige qui portera l'image de notre invincible Empereur, et qui sera placé sur la porte triomphale qui décore l'entrée des Tuileries : cette porte avec ce quadrige sont figurés sur une belle médaille frappée à ce sujet, et qui est gravée dans mon *Histoire métallique* de l'Empereur Napoléon. A. L. M.

(61) Les sommes exorbitantes qu'employa Constantin pour transformer Byzance en un séjour agréable aux Romains, ne peuvent qu'exciter notre étonnement. Des théâtres, des cirques, des bains publics, des portiques, des temples, des palais, des gymnases, des arcs de triomphe, des aqueducs, des colonnes surmontées de statues, des obélisques, des souterrains pour recevoir les immondices, tout cela fut construit avec autant de magnificence et avec plus de régularité qu'on ne le voyoit dans l'ancienne Rome. Pour engager douze de ses amis à se fixer dans sa nouvelle résidence, il les envoya d'abord avec une armée contre Sapor, roi des Perses. En attendant, des architectes partirent pour prendre toutes les dimensions de leurs maisons à Rome; et pour engager en même temps leurs familles de se rendre à Byzance, les maisons furent construites à Constantinople sur les mêmes plans et avec tous les accessoires du luxe le plus recherché qui les accompagnoit à Rome; et quand au bout de seize mois les patriciens furent revenus de leur expédition, l'empereur leur demanda, en plaisantant, s'ils retourneroient bientôt en Italie. Dans deux mois, répondirent-ils; au commence-

quatre chevaux avoient été compris dans le nombre, en s'appuyant en même temps sur une ancienne tradition qui n'a jamais existé que dans l'idée de quelques savans. Zanetti, qui a joint leur gravure à sa collection des statues de Venise, croit même y trouver des défauts dans la fonte, et les donne par cette raison pour un ouvrage romain. Il est cependant bien certain, et on peut s'en rapporter à l'autorité de Codinus, que ces chevaux n'ont jamais été à Rome. Ils ont été trouvés par les Vénitiens dans le grand cirque de Constantinople. C'est donc parmi les antiquités de cette dernière ville qu'il faut chercher leur origine, et non parmi les monumens de Rome. Codinus, qui entre dans un grand détail au sujet des antiquités de Byzance, parle d'un char à quatre chevaux qui se trouvoit anciennement dans la place appelée Milium.

ment de l'hiver nous comptons partir d'ici. Allez, dit l'empereur, je vous ai fait préparer des logemens. On les y conduisit; mais quel fut leur étonnement, en voyant transportés, comme par enchantement, leurs palais de Rome sur les rivages de la Propontide; et quels furent leur ravissement et leurs transports, quand en entrant ils y trouvèrent rassemblés, et venant à leur rencontre, leurs femmes, leurs enfans, leurs esclaves et tout ce qu'ils avoient de plus cher au monde. Codinus, qui rapporte cette histoire, fait le dénombrement de vingt-deux villes desquelles Constantin fit apporter les statues. L'église de Sainte-Sophie, qui n'étoit encore qu'un temple payen, en reçut quatre cent vingt-sept dans son enceinte. Justinien, qui consacra au culte chrétien ce temple magnifique, les en fit enlever, et les distribua dans les différens quartiers de la ville.

Ces quatre chevaux étoient dorés ; ils alloient au grand galop et traînoient la statue du soleil. Constantin fit transporter ce char, accompagné de ses gardes, dans l'hippodrome ou le grand cirque (62), pour y célébrer la fête de la fortune de Constantinople, dont il fit porter la statue par le soleil. Après cette solennité, le char fut reconduit avec la même escorte à son ancien emplacement. Ce char à quatre chevaux n'a rien de commun avec quatre autres chevaux dorés dont parle le même auteur (63), quand il spécifie tous les monumens

(62) CODINUS, *Origines Constantinopolitanæ*, pag. 19.

(63) CODINUS, l. c., pag. 28. *Οἱ δὲ τεσσαρες κεχρυσωμενοὶ ἱπποὶ, οι ὑπερθεν των καγκελλων ορωμενοι εκ της χιου ηκασιν επι Θεοδοσιου τὸ μακρου.* Καγκελλοι sont ce que les Romains appeloient *Carceres*. C'est l'endroit où les chevaux étoient enfermés avant de s'élancer dans la course. Un passage de NICETAS CHONIATES, où il est question de ces mêmes chevaux, mérite ici d'être rapporté ; il dit d'un certain Agaremis qui se proposa de voler à tire-d'aile d'un bout de l'Hippodrome à l'autre : *Suâ sponte Hippodromi turrim conscendit, sub quâ Carceres sunt, unde emittuntur equi ; supra (Carceres) verò quatuor equi aurati stant*, collis incurvis obversi sibi invicem, *alacritatis ad cursum pleni, seque stadium transvolaturum jactat.* Les attitudes sont ici décrites à ne pouvoir les méconnoître. *(L'auteur.)*

Ce sont au contraire ces attitudes qui ont fait douter que les quatre chevaux des Tuileries fussent réellement ceux de Chio. Leur marche est paisible ; ils ne sont pas en pleine course ; ils ne renversent pas la tête comme des chevaux fougueux, c'est ce qui fait que, quoique les passages de Codinus, de Nicetas, et d'autres auteurs du Bas-Empire, aient été très-connus jusqu'ici, on ne peut pas assurer d'une manière positive, ainsi que le fait l'auteur, que ces chevaux sont ceux de Chio. Aucune trace n'indique qu'ils aient été attachés à un char, et on sait, d'a-

qui se trouvoient dans le cirque ou l'hippodrome ; ils étoient placés sur les barrières, ne traînaient aucun char, et Théodose le jeune les avoit fait transporter de Chio à Constantinople. C'étoient les seuls chevaux qui fussent dans le cirque ; car s'il y avoit eu encore d'autres quadriges, Codinus n'auroit pas manqué d'en faire mention. Je conclus donc avec raison que ce sont les mêmes chevaux dorés que les Vénitiens, 800 ans après Théodose II, trouvèrent dans cet endroit, et qu'ils sauvèrent de la destruction en les transportant dans leur patrie. C'est probablement de leur inscription que Codinus a tiré cette notice ; car il dit que chaque statue du cirque avoit son inscription, qui portoit de quelle ville elle avoit été emmenée.

La ressemblance qu'ont ces chevaux avec ceux qu'on voit sur la médaille de Néron, ne peut faire aucune objection contre l'autorité de Codinus. L'ancien monde étoit si rempli de pareils ouvrages, et les chefs-d'œuvres des grands-maîtres furent si souvent répétés, qu'un quadrige pouvoit bien ressembler à un autre.

L'île de Chio, aujourd'hui Scio, est située

près le rapport de Nicetas, qu'il y avoit beaucoup de figures de chevaux dans l'Hippodrome. C'est pourquoi M. Heyne, dans sa belle dissertation, *Prisca artis opera quæ Constantinopoli fuisse memorantur*, (*mémoires de l'Académie de Goettingue*, vol. XI, pag. 56) a également pensé que ces chevaux ne sont pas ceux de Chio ; cependant cela ne peut pas non plus être démontré. L'opinion de M. Seitz, auteur de ce mémoire, a du reste beaucoup de probabilité, et elle est développée avec intérêt. A. L. M.

entre Samos et Lesbos. Elle produisoit le meilleur vin de la Grèce, des figues excellentes et du bon marbre; elle avoit une ville du même nom qui eut du côté de la terre le mont Pellenus, et du côté de la mer un port qui contenoit 80 vaisseaux. Tous ces avantages naturels portèrent les habitans à s'appliquer de bonne heure à la navigation et au commerce. Ils le firent avec les Égyptiens du temps du roi Amasis, qui permit aux Grecs commerçans de s'établir en Égypte, et ils y firent des établissemens en commun avec les Rhodiens, les Cnidiens, les habitans d'Halicarnasse et de Mytilène.

Dans la guerre que les Grecs d'Ionie entreprirent contre Darius, fils d'Hystaspes, ils fournirent 90 vaisseaux. Dans la bataille navale qui s'engagea avec les vaisseaux du roi, les Lesbiens, les Samiens et tous les autres prirent la fuite; mais les habitans de Chio aimèrent mieux périr que d'imiter la conduite honteuse de leurs alliés; enfin, après avoir fait des prodiges de valeur, ils succombèrent cernés de toutes parts par la nombreuse flotte des Perses. Victimes de leur zèle pour la cause commune, ils furent encore écrasés par la perfidie de leurs voisins. Histie de Lesbos, qui avoit embrassé le parti de Darius, fit, avec les Lesbiens, une descente dans leur île, attaqua ce peuple déjà affoibli, tua beaucoup de monde et mit l'île au pillage. Ils eurent de la peine à se relever de ces désastres; car on voit que dans la guerre contre Xerxès, fils de Darius, ils ne purent fournir que quatre vaisseaux,

seaux, et qu'ils n'en avoient que sept à la bataille de Salamine.

Quand, après cette bataille, Xerxès se retira dans ses états, ils jouirent de nouveau de l'ancienne liberté, à la faveur de laquelle ils se relevèrent tellement, que, du temps de la guerre du Péloponèse, ils avoient 60 vaisseaux sur mer, et que leur capitale fut regardée comme une des plus grandes et des plus riches villes de la Grèce (64). Ils étoient, pendant le cours de cette guerre, toujours étroitement liés avec les Athéniens; mais quand ceux-ci éprouvèrent une défaite en Sicile, ils quittèrent leur cause pour embrasser celle des Lacédémoniens. Cette mesure, que Thucydide paroît approuver comme un parti très-sage, devint cependant la cause de nouveaux malheurs. Les Athéniens assiégèrent leur ville, les défirent en plusieurs combats, et leur île, devenue si florissante depuis la guerre des Perses, fut de nouveau en proie à tous les fléaux de la guerre. Cependant à la fin les Athéniens furent vaincus et quittèrent leur pays. Depuis ce temps ces insulaires vécurent assez tranquilles; mais ils étoient bien déchus de leur ancienne splendeur. Les Lacédémoniens, leurs nouveaux alliés, les rendirent tributaires pour subvenir aux frais de leurs nombreuses expéditions (65).

(64) Thucyd., liv. VI, pag. 40.

(65) Xénophon, liv. II, pag. 453.

C'est probablement des Lacédémoniens qu'ils adoptèrent l'usage de faire lutter les jeunes filles avec les garçons dans

Le commerce s'étoit échappé de leurs mains, et ils étoient trop affoiblis pour jouer un rôle dans les affaires de la Grèce. L'histoire les perd de vue jusqu'à la 105e. olympiade, où ils s'unirent avec les habitans de l'île de Cos, les Rhodiens et les habitans de Byzance, contre les Athéniens, pour venger quelques outrages particuliers qu'ils croyoient avoir reçu de Charès, leur général. Cette guerre dura trois ans, et on la connoît sous le nom de guerre sociale.

Sous Alexandre, ils furent le jouet de la fortune, et ils s'attachèrent, selon l'exigence du moment, tantôt au plus proche, tantôt au plus puissant. Dans la guerre des AEtoliens avec Prusias, roi de Bithynie, et Philippe de Macédoine, ils furent encore maltraités par ces deux rois, et leur ville fut prise et dévastée. Quand les Romains acquirent de la prépondérance dans la Grèce et la Macédoine, ils se mirent sous leur protection; mais étant trop éloignés pour être toujours défendus avec vigueur, chaque nouvelle guerre leur présenta la triste perspective de nouveaux malheurs. Les rois Eumènes et Attale les traitèrent assez bien; mais Mithridate leur fit sentir les terribles effets de sa colère. Enfin Sylla, son vainqueur, leur rendit la liberté et les reçut parmi les amis du peuple romain. D'amis ils devinrent bientôt sujets, et sous les empereurs, les jolies femmes de Chio alloient à Rome pour y

les palestres. Athénée dit que c'étoit avec plaisir qu'on se promenoit dans les gymnases de Chio, pour assister à ce charmant spectacle, liv. XIII, pag. 237.

faire valoir leurs talens dans la musique et faire en même temps le trafic de leurs charmes (66). Après le partage de l'empire, les destinées de ce pays furent attachées à l'empire de Constantinople, jusqu'à ce qu'en 1207, cette même île, qui avoit autrefois dominé sur mer, devint la propriété d'un particulier vénitien.

L'histoire des prospérités et des malheurs d'un peuple fait en même temps l'histoire des arts qu'il exerça. Les muses ne se plaisent que dans l'aisance et fuient la misère. L'époque de la richesse et de la plus grande prospérité de l'île de Chio date de la 30e. et finit à la 92e. olympiade. C'est au commencement de cette période que les arts de l'Asie mineure se communiquèrent aux îles de la mer ionienne.

Le plus ancien statuaire de Chio fut Mélas, qui doit avoir vécu entre la 30e. et 40e. olympiade. Son fils Micciades et son petit-fils Anthernus se rendirent célèbres dans le même art. Anthernus avoit deux fils, Anthernus et Bupalus, qui arrivèrent tous deux à la plus grande célébrité, et furent contemporains du poëte Hip-

(66) Horace, liv. IV, ode 13.

> ..... *Cupidinem*
> *Lentum sollicitas. Ille virentis, et*
> *Doctæ psallere Chiæ,*
> *Pulchris excubat in genis.*

Tu réveilles en vain l'amour qui t'est rebelle;
Il fixe son séjour sur le teint d'une belle,
Instruite dans Chio, sur un luth gracieux,
A faire résonner des sons harmonieux.

ponax (67). Les îles voisines de Chio, Délos et Lesbos, étoient pleines de leurs ouvrages, et dans Chio on voyoit une Diane de Bupalus. Tous ces sculpteurs mirent en œuvre le beau marbre de Chio; mais on ne voit pas qu'ils aient travaillé en bronze. Ce seroit pousser la manie de l'antiquité trop loin, que de vouloir nommer l'artiste qui pourroit avoir fait les chevaux de Chio; mais si l'examen d'un monument que le temps a épargné, joint aux descriptions de ceux qui ont existé anciennement, peuvent suffire pour distinguer encore les différentes écoles, une telle recherche ne seroit peut-être pas sans intérêt pour l'histoire des arts.

Il ne faut pas nous imaginer de voir dans ces chevaux un chef-d'œuvre de l'art ancien. Déjà du temps de Cicéron tout ce que l'île de Chio avoit eu de précieux étoit transporté à Rome pour décorer les maisons des riches (68). Les

(67) Pline, liv. XXXVI, §. 5. Cet Hipponax vécut dans la 60e. olympiade. Comme il étoit très-laid, ces deux sculpteurs s'amusèrent à ses dépens, en exposant au public une charge si exagérée de son portrait, que tout le monde accourut en foule pour se moquer de lui. Hipponax, indigné de se voir l'objet de l'insolence du public, fit un poëme, et les abreuva tellement du fiel de la satyre, qu'ils se repentirent bien d'avoir provoqué témérairement le fils d'Apollon. Au reste, il faut observer que ce Bupalus n'est pas le même que celui qui travailla dans la 107e. Olympiade au monument qu'Artémise fit ériger à Mausole, et dont les ouvrages, conduits à Rome par ordre d'Auguste, furent censés aller de pair avec ceux de Praxitèle. La grande distance des temps en est la preuve.

(68) *Septième Verrine*, cap. 48.

émissaires que Néron envoya dans la Grèce pour enlever tous les ouvrages de bronze qu'ils jugeroient dignes de décorer ses édifices, et qui n'auront pas négligé les îles de Rhodes, de Samos et de Chio, ne touchèrent pas à ces chevaux ; ils ne furent pas non plus compris dans l'enlèvement général, que fit Constantin, de tous les objets d'art qui pouvoient encore servir à décorer sa nouvelle résidence ; ce ne fut que sous Théodose II, quand le monde étoit déjà épuisé et dépouillé de tous les chefs-d'œuvres, qu'on les jugea enfin dignes d'y être transportés. Auroient-ils resté si long-temps en place, auroient-ils échappé à la rapacité des gouverneurs romains, aux déprédations de Néron et aux perquisitions de Constantin, si le travail en eût été assez brillant pour charmer les yeux des connoisseurs, ou pour pouvoir être comparé à un ouvrage de Calamis ou de Lysippe, ou d'un artiste de l'école de ce grand maître ?

Lysippe vécut du temps d'Alexandre, temps où les habitans de cette île n'avoient ni assez de richesses, ni assez de tranquillité pour décorer leur ville de ses chefs-d'œuvres. De plus, le style du dessin et de la sculpture ne répondent aucunement à la manière de Lysippe, ses chevaux étoient plus légers, leurs crinières flottoient à longues tresses, pour indiquer la vîtesse de la course. C'est là qu'il fit briller son talent à travailler les cheveux, qu'il exprima le premier avec ce naturel et ce fini qui charme d'autant plus les yeux, qu'il est plus difficile à atteindre.

Les chevaux de Chio sont d'un style lourd ; leur dessin représente plutôt la force que la légèreté ; leur crinière paroît coupée, ce qui prouve que l'artiste ne savoit pas rendre les cheveux ; du moins voit-on, à la manière dont il a exprimé les crins de leurs queues, qu'il n'étoit pas très-habile dans ce genre de travail. Les têtes méritent cependant notre admiration ; leurs narines entr'ouvertes, leurs bouches écumantes respirent la fougue et l'impétuosité des chevaux du soleil ; et, sans trop prêter à la conjecture, on peut dire qu'on y trouve plutôt le genre de Polyclète et de Myron (69) que celui de Lysippe. Les ouvrages de ces deux artistes étoient d'un dessin vigoureux ; on y apercevoit des muscles saillans, et en général plus de force que de grâce. Ils ne savoient pas bien travailler les cheveux ni l'un ni l'autre, et vécurent tous deux à une époque où les habitans de Chio jouissoient d'une paix profonde, exerçoient une certaine domination sur mer, s'enrichissoient par le commerce, et avoient par conséquent le moyen et le loisir de penser aux embellissemens de leur capitale. Cette époque dura depuis la 75e. olympiade jusqu'à la 92e. ; elle comprenoit un espace de 70 ans, et fut le temps le plus heureux dont cette ville ait jamais joui. Prenons cette période pour celle où ces chevaux peuvent avoir été fondus, et ils au-

(69) Cette conjecture nous paroît trop hardie, car nous n'avons rien qui puisse nous faire connoître le style des animaux de Myron et de Lysippe. A. L. M.

ront actuellement 2248 ans d'âge (70). Ils seroient donc plus anciens qu'aucun autre monument de bronze, et ils auroient existé du temps de Thucydide, d'Alcibiade, d'Hérodote, de Périclès, de Sophocle, d'Euripide, de Socrate, d'Hippocrate et de Platon.

Si, du temps de Cicéron (71), une statue médiocre de bronze se payoit déjà cent vingt mille sesterces, ce qui fait plus de douze mille francs de notre monnoie, quel prix mettra-t-on aujourd'hui à cet antique unique, qui, parmi la quantité de pareils ouvrages dont l'ancien monde étoit rempli, a seul échappé à la destruction universelle?

Ils sont fondus en cuivre et dorés. On sait que le cuivre reçoit mieux la dorure que le bronze, et il paroît qu'il ont été destinés à la dorure (72)

(70) Il paroît impossible d'assigner à ces chevaux une époque aussi reculée, ils paroissent plutôt avoir été moulés dans les temps où l'art commençoit déjà à décliner.

A.-L. M.

(71) *In Verrem*, orat. 4, c. 7.

(72) Vitruve, liv. III, cap. 2, dit qu'on étoit dans l'usage d'orner les frontons des temples de statues de cuivre doré à la mode toscane, comme on voyoit au temple de Cérès et d'Hercule près le grand cirque; cette passion des Romains pour la dorure étoit donc étrusque d'origine. Suivant Buonarroti, *Osservazioni sopra alcuni medaglioni*, pag., 370 l'or que les Anciens employoient pour la dorure à feu, étoit à proportion de l'or employé actuellement pour la dorure moderne comme six à un; et pour la dorure commune, leurs feuilles d'or étoient au nôtre comme vingt-deux à un. Toute la dorure ancienne qu'on a trouvée sous terre avoit encore son éclat naturel, et on pourroit en dire autant de

depuis leur origine. C'est donc à tort qu'on reproche aux Romains leur goût décidé pour la dorure, puisque les Grecs doroient aussi leurs quadriges. Il est cependant certain que les beaux bronzes n'étoient pas dorés; que leur couleur étoit assez belle pour pouvoir se passer de ce luxe, comme nous avons vu auparavant. Lysippe auroit été bien fâché de voir qu'en dorant ses ouvrages, on dérobât aux yeux ce précieux fini auquel il attacha une grande partie de son mérite. On voit dans Pline (73) combien Néron fut blâmé d'avoir fait dorer la statue d'Alexandre de cet artiste, et combien les connoisseurs regrettoient de voir couverte d'or une Vénus d'Alcamène. Si on lit dans Pausanias (74) qu'il y avoit à Delphes une statue dorée de Phryné, dédiée par Praxitèle, et que les Athéniens y avoient dédié une Minerve dorée à l'occasion d'une victoire qu'ils avoient remportée, il faut penser que ce fut par un motif d'émulation, et pour approcher autant qu'on pouvoit de la magnificence des autres statues en or massif qui étoient dans ce temple. Pour ce qui regarde les quadriges, il paroît qu'on les dora toujours lorsqu'ils traînoient le char du soleil, afin que l'éclat de l'or imitât la splendeur de cet astre. Les quatre chevaux qu'on vit à Constantinople attelés au char

celle des chevaux de Chio, si elle n'eût pas été grattée et enlevée pour la plus grande partie.

(73) Liv. XXXIV.

(74) Liv. X, ch. 15.

du soleil, étoient aussi dorés. L'île de Rhodes adoroit cette divinité, dont le culte se devoit naturellement répandre dans les autres îles de la mer ionienne; et il est très-vraisemblable que les quatre chevaux qui décorent maintenant le palais des Tuileries traînèrent anciennement son char et sa statue.

Dangers multipliés auxquels les Chevaux de Chio furent exposés à Constantinople, et leur enlèvement par les Vénitiens.

Quand ils arrivèrent à Constantinople par ordre de Théodose-le-Jeune, cette ville renfermoit dans son enceinte tous les prodiges de l'ancien art. On y vit le Jupiter Olympien de Phidias, la Vénus de Cnide de Praxitèle, la figure de l'occasion de Lysippe, et la Junon de Samos, colosse d'une excessive grandeur du même. Si la majeure partie des monumens de Rome périrent par les ravages que les Goths exercèrent sur cette ville sous leurs généraux Alaric, Genséric et Totila (75), les chefs-d'œu-

(75) Winkelmann, dans une *Dissertation sur les ruines de Rome*, a pris à tâche de soutenir que ce n'étoient pas les barbares qui avoient détruit les monumens de Rome. Selon lui, Totila pardonna aux habitans aussitôt qu'il fut entré à Rome, et tâcha de se les rendre favorables par toute sorte de bons traitemens; mais ce ne fut qu'après que la flamme eut dévasté Rome pendant treize jours, et que trois quartiers de la ville eurent été tellement détruits, qu'ils

vres que renfermoit Constantinople furent absorbés peu à peu par des incendies, fléau auquel, par une fatalité singulière, cette ville fut toujours exposée.

Sous l'empereur Zénon, qui régna vers l'an 470 de l'ère vulgaire, le feu consuma la bibliothéque et une grande quantité d'autres édifices; l'incendie pénétra jusques dans la place publique, et ce fut là qu'il détruisit la Junon de Samos, la Minerve de Linde, et la célèbre Vénus de Cnide (76).

Dans la cinquième année du règne de Justinien, le peuple, excédé par les vexations qu'exerça ce prince, se révolta. L'empereur fit entrer dans la ville les Hellures, peuple barbare, pour contenir les rebelles. C'etoit précisément le parti le plus funeste qu'il pût prendre. Dès ce moment la guerre devint générale; les barbares massacroient le peuple, et le peuple s'enferma dans les maisons, monta sur les toîts et se défendit à coups de pierres et de tuiles; enfin les barbares furieux y mettoient le feu, qui, en peu de temps, consuma un nombre considérable des plus beaux édifices et fondit une grande quantité de statues. 40,000 hommes du peuple périrent dans ce désastre (77).

Sous l'empereur Alexis Comnènes, différens

ne purent jamais être relevés. Ce fut donc sur des ruines qu'il exerça sa bienfaisance, et dans la seule vue de rappeler les habitans qui s'étoient enfuis pour se dérober à sa fureur.

(76) Zonar., *Annales Constantinop.*, liv. XIV, p. 55.

(77) Zonar., l. c., pag. 70.

quartiers de la ville furent dévastés par le feu et par des tremblemens de terre. Sous son règne, la statue colossale de Constantin, qui étoit placée sur la grande colonne de porphyre de 110 pieds de haut, fut renversée par un coup de vent et écrasa dix personnes dans sa chûte (78).

Les quatre chevaux de Chio avoient heureusement échappé à tous ces incendies; mais lors de l'incendie de 1203, qui fut le plus terrible qui jamais eût éclaté dans cette ville, ils furent beaucoup exposés, parce que le feu pénétra jusques dans l'hippodrome.

Quand, l'an 1202, les Français, sous la conduite du comte Baudouin de Flandres, s'unirent avec les Vénitiens pour entreprendre la troisième croisade et arrêter les progrès du sultan Saladin, qui venoit de prendre Jérusalem, le fils de l'empereur Isaac, que son frère Alexis avoit mis en prison en usurpant sur lui la couronne, implora l'assistance des Croisés, pour sauver son père des mains de cet usurpateur, et pour le rétablir dans ses droits. Les Croisés embrassèrent ses intérêts avec chaleur, et mirent le siège devant Constantinople. Déjà les Vénitiens étoient montés à l'assaut du côté de la mer et s'étoient emparés de vingt-cinq tours, quand Alexis sortit de la ville pour livrer bataille aux Français; mais quoiqu'il eût une armée infiniment plus nombreuse, une terreur panique le saisit, et il s'enfuit avec la plus grande partie de ses trésors. Les habitans

(78) Zonar., l. c., pag. 89.

de Constantinople, étonnés de cette fuite précipitée, se portèrent à la prison où l'empereur Isaac étoit détenu, le revêtirent des habits impériaux et lui prêtèrent obéissance. Bientôt après ils ouvrirent les portes de la ville, et reçurent leur jeune prince avec des témoignages de joie et d'allégresse. Pour éviter toutes les contestations qui auroient pu s'élever entre les Grecs et les alliés, ceux-ci furent logés au delà du port dans un quartier nommé Sténon. Cependant les Français fréquentèrent librement la ville, et les deux nations vécurent en paix et en bonne intelligence. L'empereur pria même les alliés de prolonger leur séjour à Constantinople, parce qu'il y avoit parmi les Grecs un puissant parti contre lui.

Pendant ce temps, une querelle s'alluma entre les Grecs et les Croisés. Les Français avoient forcé et mis au pillage la mosquée des Sarrasins; les Grecs se mirent du parti de ces derniers, et les aidèrent à se venger de leurs adversaires, qui, outrés de se voir les moins forts, mirent le feu à la ville. La flamme, aidée par le vent, gagna tellement, qu'il n'y avoit plus de remède. L'incendie dura huit jours de suite et occupa bien une lieue de circonférence. Une quantité de maisons, d'églises et de couvens, furent la proie des flammes; on déplora entre autres la perte d'un grand double portique, celle de la place de Constantin et de l'Hippodrome. Depuis ce désastre, la bonne intelligence entre les Grecs et les Français cessa; tous les étrangers établis

à Constantinople se virent obligés de quitter la ville au nombre de 15000. Le jeune empereur Alexis même se refroidit tellement, qu'il mit la plus grande lenteur dans l'exécution des traités, et bientôt la guerre recommença avec plus de force. Pendant le cours de la guerre, le jeune Alexis est mis en prison et bientôt étranglé par ordre de Murzufle, un de ses ministres, et le vieux Isaac meurt de chagrin. Les Croisés instruits de cette nouvelle catastrophe, s'assemblent en conseil, déclarent Murzufle indigne de régner, et prennent la résolution de redoubler d'activité pour prendre la ville et procéder à l'élection d'un nouvel empereur. Après plusieurs attaques la ville fut enfin prise une seconde fois, un lundi de Pâques, l'an 1204. Murzufle se retira au palais Bucoléon, et prit bientôt après la fuite. La ville fut mise au pillage pendant qu'un nouvel incendie éclata, qui, selon Villehardoin (79), détruisit plus de maisons que n'en contenoient alors les trois plus grandes villes de France. Le butin, qui suivant les conventions devoit être apporté en commun, fut si grand, qu'on en remplit trois églises; et quoiqu'une grande partie en eût été détournée, on en partagea la valeur de 400000 marcs d'argent. Après avoir dépouillé les vivans et profané les autels, on troubla même les cendres des morts. Tous les tombeaux des empereurs furent ouverts pour en enlever ce qu'on

(79) *Histoire de la conquête de Constantinople* par *Godefroid* DE VILLEHARDOIN, maréchal de Champagne et de Romanie, pag. 152.

y trouva de précieux; enfin, quand la cupidité des Croisés ne trouva plus d'autre aliment, leur fureur se tourna contre les statues, qu'ils renversèrent, ou pour les envoyer à la monnoie, ou pour les vendre aux fondeurs, qui ne leur payèrent pas seulement la valeur du métal (80). On compte, parmi ces ouvrages, une Junon colossale dont huit bœufs purent à peine traîner la tête;

Un Pâris présentant la pomme à Vénus;

Un grand monument quarré de bronze, surmonté d'une pyramide : on y voyoit représentés les travaux de la campagne, des agneaux bondissant au son de la flûte du berger, la chasse des oiseaux et la pêche; des Cupidons se jetant des pommes, etc.;

Une statue équestre en costume héroïque qui étoit dans le marché aux Bœufs : c'étoit, selon toute apparence, un empereur; mais l'inscription étoit perdue; les uns disoient que c'étoit Josué, qui, étendant la main vers le soleil couchant, lui ordonnoit d'arrêter sa course; suivant d'autres, c'étoit Bellorophon (81).

(80) Voyez Nicetæ Coniatæ *Narratio de Statuis Constantinop.*, dans Fabricius *Bibliot. Græc.*, tom. VI, pag. 405. *(L'auteur.)*

Une partie de ce morceau a été traduite par Harriss, *Philological inquiries* II, tom. II, pag. 301, ch. 5. Cet ouvrage a été traduit en français par M. Boulard, sous le titre d'*Histoire littéraire du moyen âge.* A. L. M.

(81) Il faut lire, sur les pertes que les arts firent à Constantinople, la dissertation de M. Heyne, *de interitu ope-*

Parmi les statues qui décoroient l'Hippodrome, ils fondirent un Hercule colossal, assis, et plein de tristesse d'avoir tué ses enfans (82); sa grandeur fut telle que son pouce égaloit en grosseur le corps d'un homme.

L'âne avec son ânier, qu'Auguste avoit fait ériger à Nicopolis (83).

La louve qui allaita Romulus et Rémus.

Un homme combattant un lion.

Un hippopotame de bronze.

Un éléphant avec une trompe mobile.

Des sphinx représentés dans l'attitude des oiseaux qui battent des ailes pour s'élever en l'air.

Un cheval fougueux plein du désir de s'élancer dans l'arène.

Une Scylla ou monstre féminin qui dévoroit les compagnons d'Ulysse.

Un aigle étendant ses ailes pour enlever un serpent qu'il tenoit dans ses griffes; sur ses ailes on voyoit des lignes et des chiffres qui servoient de cadran solaire.

Une Hélène; sa tunique travaillée avec la plus grande finesse, laissoit entrevoir les formes arrondies de ses membres, un diadème magnifique retenoit ses cheveux qui tomboient en boucles sur ses épaules; ses yeux languissans, le doux

rum cum antiquæ tum recentioris artis quæ Constantinopoli fuisse memorantur ejusque causis ac temporibus. Mémoires de Goettingue, tom. XII, p. 273. A. L. M.

(82) Euripid. *Hercules furens.*

(83) Sueton. *in Octavio*, cap. 96.

sourire qui résidoit sur ses lèvres à demi-ouvertes, ses sourcils élevés et voûtés, tout en elle se réunissoit pour présenter un degré de perfection et de beauté qu'aucune description ne peut atteindre.

Plusieurs conducteurs de chars représentés dans les différentes attitudes qui sont propres à leurs exercices ; ils étoient placés à la borne (*meta*) orientale du cirque qu'on appeloit celle de la faction rouge.

Un combat entre un bœuf, un hippopotame et un crocodile ; chacun des combattans mordoit et étoit mordu, la victoire n'inclinoit nulle part, et on voyoit clairement que la mort de tous les trois finiroit le combat.

Tout cela, avec beaucoup d'autres chefs-d'œuvres, fut jeté dans les flammes. Ce fait seul atteste la barbarie où les peuples d'Occident étoient encore plongés. Cependant les chevaux de Chio échappèrent à la destruction. L'histoire ne nous a pas transmis le nom de celui qui employa son crédit pour les sauver ; mais il est très-vraisemblable que, par ordre de Dandolo, le doge et le général des Vénitiens (84), ils furent réservés à

(84) Les Vénitiens étoient depuis long-temps liés avec l'empire grec ; leurs marchands avoient des comptoirs à Constantinople, le doge lui-même y avoit un palais ; eux et les habitans de Pise faisoient seuls le commerce du Levant, qui leur donna la supériorité sur toutes les nations européennes, tant pour les richesses que pour les connoissances. Henri Dandolo réunissoit aux talens d'un bon général et d'un sage politique, des connoissances très-éten-

la

la république lors de la répartition du butin, quoique leur transport à Venise n'eut eu lieu qu'après la mort de ce doge éclairé. Les premiers vaisseaux qui partirent ne portèrent que des ornemens et des vases précieux qu'on avoit enlevés de Sainte-Sophie, avec une grande quantité de reliques, parmi lesquelles il y avoit un flacon rempli du sang de Jésus-Christ.

Après la mort de Dandolo, qui arriva en 1205, Pierre Ziani fut élu doge à Venise, et les Vénitiens qui se trouvoient à Constantinople élurent pour leur chef Martin Zeno, sous le titre de Potesta. Il avoit l'administration de toutes les provinces qui, par le nouveau partage, étoient échues à la république, et les affaires diplomatiques furent expédiées en commun sous le nom de l'empereur Henri, successeur de Beaudoin, et le sien. Ce fut lui qui envoya à Venise les quatre chevaux de Chio, avec plusieurs ouvrages précieux de porphyre et de marbre.

Pierre Ziani, le successeur de Dandolo, dans sa dignité de Doge, en fit orner le portail de

dues. Quand Innocent III excommunia les Croisés à cause de la prise de Zara, les seigneurs français, qui étoient tous des preux et loyaux chevaliers, mais qui pour la plupart ne savoient ni lire ni écrire, craignirent les effets de l'anathème et consentirent à toutes les conditions que l'évêque de Soissons, fondé de pouvoirs du pape, leur prescrivit pour avoir l'absolution, pendant que Dandolo avec ses Vénitiens refusa constamment de reconnoître l'autorité du pape dans les affaires temporelles, et brava l'anathème. Voyez l'*Histoire de la république de Venise* par M. l'abbé Laugier, tom. II, pag. 195.

l'église de Saint-Marc, où ils restèrent jusqu'à ce que, en 1798, le héros et le sauveur de la France les fit enlever pour être toujours l'ornement de sa capitale et le trophée de ses victoires.

Sur les prétendus défauts de fonte qu'on peut y avoir découverts; réponse à Winckelmann, et conclusion.

Les pièces enchâssées après la fonte qu'on distingue dans les gravures de Zanetti (85), sont une conséquence nécessaire de la manière avec laquelle les Anciens procédoient à la fonte. On trouve de pareilles pièces rapportées dans toutes les statues de bronze d'Herculanum. Pline (86) dit que les premières statues érigées aux vainqueurs dans les jeux d'Olympie, avoient été exactement calquées et moulées sur leur personne, et que ces statues se nommoient iconiques; mais elles étoient fondues massives.

Dans la suite on raffina sur cet art pour produire le même effet avec moins de matière, et pour les fondre creuses.

(85) *Statue di Venezia*, tom. I, pl. 45.

(86) Liv. XXXIV, ch. 4, sect. 9, *ex membris eorum similitudine expressas.*

Un génie de bronze étrusque qu'on voit au cabinet de Florence, est travaillé avec tant de naturel, que les sculpteurs et les peintres ont cru qu'on avoit fait le moule sur le corps d'un jeune homme. Voy. Gori, *Mus. Florent.*, pl. 45, et *Museum Etruscum*, pl. 87.

C'est ainsi que par degrés on arriva à la manière sûre, mais lente et dispendieuse, dont on se sert aujourd'hui.

M. Boufferand (87) dit que les Anciens ne prenoient pas la peine de faire le premier modèle de plâtre qui sert à déterminer l'épaisseur des cires ; qu'après avoit fait leur modèle avec de la terre à potier préparée, ils l'écorchoient en enlevant partout l'épaisseur qu'ils vouloient donner au bronze, de sorte que leur modèle devenoit leur noyau (88).

(87) Voy. *Encyclopédie des arts et métiers.*

(88) Suivant Philon de Byzance, *De septem orbis miraculis*, cap. 5, pag. 15, les Anciens ne faisoient aucune grande statue d'un seul jet, mais ils fondoient les parties séparément et les unissoient ensuite selon le modèle qu'ils avoient fait auparavant. *Simulacra artifices primum fingunt, deinde membra divisa conflant, tandem omnia bene composita erigunt.* Mais cette assertion paroît être démentie par Pausanias qui, parlant de Rhœcus et de Théodore, dit : ἀγαλματα δια παντος επισταντο εργασασθαι καθαπερ εσθητα εξυφαινοντες ; ils savoient travailler les statues entières comme un habit tissu sur le métier, phrase assez singulière, mais que tous les traducteurs ont entendue des statues fondues d'un seul jet. Suivant le même Philon, le fameux colosse de Rhode fut aussi jeté par parties, mais d'une autre manière ; on commença par fondre les jambes, puis on les descendit en terre et on fondit dessus les cuisses et ainsi de suite, de manière que la fonte chaude s'unit d'elle-même à la fonte froide. Cette manière de procéder explique peut-être le mieux ce que Pausanias veut dire par εξυφαινοντες. Les Anciens craignoient qu'en fondant de grandes masses d'un seul jet, la fonte ne se refroidît en coulant. Des expériences modernes nous ont appris qu'elle peut parcourir un espace de quarante pieds sans se figer. Il est

Jusqu'ici l'observation de M. Boufferand est juste et générale ; mais s'il continue à dire qu'ils couvroient le noyau de cire, terminoient les cires, faisoient sur ces cires terminées les moules de potées et achevoient l'ouvrage comme nous, on peut lui opposer que la cire n'a pas été employée dans la fonte des chevaux de Venise, ni dans celle de tous les autres bronzes antiques où l'on voit les mêmes pièces enchâssées pour remplir les vides qui restèrent après la fonte. Ce défaut ne peut provenir que de l'absence totale des cires qui occupent absolument l'espace que doit occuper le bronze, et forment l'épaisseur qu'on veut lui donner entre le noyau et le moule creux, espace qui reste vide quand les cires sont fondues, et qui est rempli par la fonte dont la continuité n'est interrompue par aucun obstacle.

Si notre manière de fondre est plus parfaite, celle des Anciens étoit plus expéditive et beaucoup moins dispendieuse (89). Après avoir terminé

donc probable que si nous avions le même goût que les Anciens pour les colosses, nous les fonderions avec encore plus de perfection.

(89) Tous les fondeurs de la France, dit Winckelmann, ne suffiroient pas pour faire, pendant dix ans, les trois cent soixante statues qu'on fit à Athènes, pour Démétrius de Phalère, dans l'espace de trois cents jours. Mais, suivant leur manière d'opérer, les Athéniens n'avoient pas besoin de casser le moule pour en retirer la fonte, et les mêmes moules servoient peut-être plusieurs fois. Comment Lysippe auroit-il pu faire six cent dix ouvrages, selon le rapport de Pline, s'il n'avoit pas eu des moyens pour abréger les travaux de la fonte ?

leur modèle, ils faisoient le moule creux sur le modèle, et ils en ajoutoient tellement les différens morceaux, que toute la figure étoit couverte de deux moules qui s'adaptoient dans leur longueur, et dont les deux bords se joignoient d'un côté sur le dos du cheval dans toute sa longueur, et de l'autre côté, sous le ventre. Du moins on a fait l'observation sur les chevaux de Venise, que leurs moules étoient ainsi adaptés; les moules des pieds se faisoient séparément. Après avoir terminé cette partie, on diminuoit le modèle de toute l'épaisseur qu'on vouloit donner au métal, ce qui formoit le noyau. Mais cette diminution ne pouvoit pas se faire sur toute la surface, il falloit laisser quelques *portées* pour empêcher les moules de tomber sur le noyau, et pour les écarter dans la distance qui déterminoit l'épaisseur du métal. Il devoit même y avoir plusieurs de ces appuis ou portées pour donner au moule un soutien égal et empêcher le noyau de sortir de son assiette. Cela fait, on ajoutoit les moules des pieds et les évents, on faisoit recuire le tout et on procédoit à la fonte. La fonte finie, toutes ces portées formoient autant de trous dans le métal; mais on s'en servoit pour mettre le noyau en pièces au moyen de fers pointus et pour l'en retirer par morceaux. Tout étant fini, on remplissoit tous ces trous par des plaques de cuivre qu'on enchâssoit dans la fonte et qu'on rivoit par des clous, de la manière que nous le voyons aux chevaux de Chio et aux statues de bronze d'Herculanum.

Ce seroit cependant une témérité de soutenir que cette manière ait été générale dans toute l'antiquité ; pour les temps postérieurs l'observation de M. Boufferand peut être très-vraie. L'art de la fonte fleurissoit dans le Bas-Empire : on voit dans Zonare, qu'on érigea à presque tous les empereurs d'Orient des statues de bronze à Constantinople, et une épigramme (90) du poëte Julien, qui fut contemporain de Théodose, prouve qu'on employa la cire dans les statues de son temps.

Winckelmann (91) se récrie beaucoup sur la manière dont les chevaux de Venise lèvent les pieds ; il dit : Quelques-uns prétendent que les chevaux lèvent les deux pieds de chaque côté en même temps, et telle est l'allure des quatre chevaux de Venise ; mais on voit qu'il a été mal instruit, tout l'art de Franconi seroit incapable de faire marcher un cheval de cette manière.

Un cheval qui va au galop lève les deux pieds de devant à la fois, et suit par les deux pieds de derrière les levant l'un après l'autre, ce qui fait un mouvement de trois temps.

Un cheval qui va au pas se meut à quatre temps en ligne diagonale ou en croix ; c'est-à-dire, après avoir levé le pied droit de devant, il lève le pied

(90) La cire te perdit, Icare, et c'est par elle
Qu'un artiste célèbre, animant un modèle,
Te fait revivre encor après le sort affreux
Où t'exposa jadis un vol présomptueux.
Anthol., liv. 4.

(91) Liv. V, ch. 6, §. 16.

gauche de derrière, ce qui est fondé sur les lois de la mécanique, et c'est l'allure des chevaux de Venise et de celui de Marc-Aurèle au Capitole.

Un cheval qui trotte lève en même temps le pied droit de devant et le pied gauche de derrière, ce qui fait un battement de deux temps.

On voit ces trois espèces de mouvemens sur les médailles et les bas-reliefs; mais les statues qui exigent un appui de trois pieds, sont seules susceptibles du second.

Après la renaissance des lettres, l'art de la fonte reparut en Italie dans le siècle des Médicis. Le peintre André Verrochio imagina le premier ce qu'avoient pratiqué les Anciens, de faire le moule creux sur une statue, ou même sur une personne morte ou vivante, pour faire une statue parfaitement ressemblante. Cette invention lui inspira naturellement la pensée de se servir d'un pareil moule pour fondre une statue en bronze; il réussit et exerça la fonte à la manière des Anciens, c'est-à-dire, en fondant les parties séparément et les réunissant après par la soudure. C'est ainsi qu'il entreprit de faire la statue équestre d'un général Vénitien dont il ne finit que le cheval. Il gagna une maladie à la fonte de cette partie, et périt victime de son zèle. Après lui Jean de Boulogne se servit de la même manière pour fondre la statue équestre de Cosme de Médicis à Florence.

Vers l'an 1500, Pomponius Gauricus (92) fit

(92) Pomponii Gaurici Neapolitani, *de Sculpturâ liber*

imprimer à Naples un Traité sur la Sculpture, dans lequel il décrivit la manière ingénieuse de procéder dont on se sert encore aujourd'hui pour fondre des statues équestres d'un seul jet. Il ajoute à la fin que cette science ayant péri avec ceux qui l'avoient sue et pratiquée autrefois, il étoit fondé de s'en attribuer l'invention (93). Depuis ce temps on vit élever de pareils

ad Herculem Ferrarii principem ; in *thesauro* GRONOVII, vol. 9, pag. 731.

(93) Dans le siècle de Gaurico, où la plupart des auteurs grecs n'étoient pas encore imprimés, il suffisoit de savoir le grec pour se qualifier d'inventeur et pour passer comme tel aux yeux du vulgaire, encore en cas de besoin pouvoit-on anéantir le manuscrit dont l'impression auroit pu découvrir le plagiat. Une bonne partie des inventions, qu'on croit modernes, ont été puisées chez les Anciens. Dans l'horlogerie, rien ne nous appartient que le pendule, tout le rouage nécessaire pour mettre en mouvement les aiguilles d'un cadran, est décrit dans Vitruve. Il parle même d'une espèce de sonnerie qui, pour marquer les heures, jetoit un certain nombre de pierres. Les moulins à eau, les orgues avec tous leurs claviers et toute leur mécanique intérieure, furent connus sous Auguste ; il est vrai qu'on employa l'eau pour entretenir un vent continu ; mais il paroît qu'on se passa bientôt de ce moyen, et qu'on produisit le même effet par l'emploi de plusieurs soufflets, puisqu'une épigramme de l'empereur Julien sur les orgues et les organistes de son temps, en fait mention.

Le système de Copernic est le système de Pythagore, ou plutôt celui des anciens Chaldéens qui, sans autres secours que celui de leurs yeux, entrevirent déjà la rotation de la terre autour de son axe, et son mouvement annuel autour du soleil, et toutes les découvertes auxquelles le télescope et le perfectionnement des instrumens ont donné

monumens à Pise, à Plaisance, à Livourne, à Ferrare, à Milan, à Venise et dans les Etats du pape. Plusieurs villes d'Allemagne et de la Hol-

lieu, sont autant de preuves de la vérité de l'ancien système. Enfin, la décomposition de la lumière par le prisme sur laquelle le grand Newton forma sa théorie des couleurs, se trouve dans Sénèque, *Questions natur.*, liv. I, ch. 7.

Si nous avons la poudre à canons, les Anciens avoient le feu grégeois dont les effets étoient terribles. Sous le règne de Louis XV, un Dauphinois nommé Dupré, qui avoit passé sa vie à faire des opérations de chymie, en retrouva l'invention. Ce feu étoit si rapide, si dévorant, qu'on ne pouvoit ni l'éviter, ni l'éteindre : l'eau lui donnoit une nouvelle activité. On en fit des expériences sur le canal de Versailles en présence du roi, dans la cour de l'arsenal à Paris et dans quelques ports ; elles firent frémir les militaires les plus intrépides. Le roi, qui vouloit épargner ce nouveau fléau à l'humanité, défendit à l'auteur de communiquer son secret à personne, et le récompensa largement. Dupré est mort, et l'on croit qu'il a emporté avec lui son funeste secret.

Rien ne prouve mieux la supériorité des inventions anciennes que les cinq ordres d'architecture. A peine les architectes modernes osent y faire le plus léger changement, et on sait même mauvais gré à ceux qui se sont permis cette licence : il se trouve que les plus beaux édifices sont ceux où ces ordres règnent dans toute leur pureté. Quand viendra donc un second Callimaque pour en inventer un nouveau. Les génies qui ont réellement étendu le cercle des connoissances humaines sont séparés par des siècles d'intervalle, rien de plus humiliant pour l'esprit humain que cette lenteur de ses progrès réels. Il est vrai qu'on parle aujourd'hui de nouvelles inventions comme de nouvelles modes ; il n'est plus un seul ouvrier du faubourg Saint-Antoine qui ne prétende avoir enrichi son art de quelque invention ; mais tous ces inventeurs ne font pas fortune, et il y en a beaucoup qui ressemblent à ce gram-

lande perpétuèrent ainsi la mémoire de leurs bienfaiteurs, et l'an 1622, la ville de Rotterdam fit élever une statue de bronze au fameux Erasme, le seul savant moderne qui obtint un pareil honneur.

Le premier monument de ce genre, élevé en France, fut la statue de Henri IV; le cheval fut fondu à Florence par Jean de Boulogne; Cosme II, grand duc de Toscane, en fit présent à Marie de Médicis, reine de France, et alors régente du royaume; elle le destina à consacrer la mémoire du roi son mari, dont le sculpteur Dupré exécuta la statue par son ordre. Elle fut mise en place l'an 1635.

Peu de temps après le cardinal de Richelieu fit ériger la statue équestre de Louis XIII dans la place ci-devant Royale. Le cheval avoit été exécuté en Toscane par Ricciarelli de Volterre, élève de Michel-Ange, et fut regardé par les uns comme un ouvrage supérieur, et par les autres comme une production médiocre. La statue du roi avoit été exécutée par Biard.

Le siècle de Louis XIV fut si brillant pour les arts, que la splendeur du siècle d'Auguste si vanté doit s'éclipser dans la comparaison.

L'art de la fonte déclina sous Auguste, et les

mairien qui annonça de nouvelles découvertes en langue latine.

Il faut cependant convenir que ces efforts réunis ne peuvent pas manquer de produire quelques heureux résultats, et qu'ils sont dignes des encouragemens et des récompenses que le Gouvernement leur accorde.

rapports de Pline et de Vitruve, tant sur le goût régnant alors en peinture et sur la manière des peintres de leur temps, ne peuvent que nous donner une idée très-défavorable de leurs talens, pendant que les noms des Girardon, Desjardins, Bouchardon, Lemoine, Puget, Lebrun, Lesueur, Bourdon, Mignard, Jouvenet, etc., ont fait la gloire de leur siècle et l'admiration de tous les pays où leurs ouvrages ont pénétré.

La statue de Louis XIV, à la place des Victoires, par Desjardins, et la statue équestre du même prince à la place Vendôme, par Girardon, étoient des morceaux uniques pour la beauté du dessin, l'élégance et la magnificence des accessoires. Les villes de Lyon, de Rennes, de Dijon, de Montpellier, de Bordeaux et de Metz, furent successivement ornées, tant des statues de ce même prince que de celles de son successeur; mais la secousse dont le 18e. siècle a été témoin, produisit un effet aussi funeste pour tous ces ouvrages, que l'invasion d'Attila pour les bronzes de Rome et le fanatisme des Croisés pour ceux de Constantinople.

La France, qui produisit les talens qui décorent les autres villes de l'Europe, est maintenant déserte et dépourvue de ces chefs-d'œuvres qui autrefois faisoient l'ornement de ses places publiques.

Il ne sera cependant pas difficile de les remplacer, Paris renferme encore dans son enceinte les artistes les plus distingués pour le travail des

bronzes, et aucune autre ville ne lui en disputera le prix. Dans la nouvelle exposition des objets de l'industrie française, les bronzes font un des articles les plus intéressans. Les sieurs Thomire et C. se font remarquer par le bon choix de leurs modèles. On y distingue en même temps les savantes compositions de M. Ravrio, qui a singulièrement contribué au perfectionnement des bronzes. Là, c'est Homère inspiré par Calliope; ici, Oreste et Iphigénie; plus loin, OEdipe bénissant Antigone; enfin, Virgile écrivant l'Enéide près du buste d'Homère.

Il ne faut pas douter que des artistes qui produisent de si charmantes compositions en petit, ne réussissent tout aussi bien en grand.

Les exploits de nos guerriers et ceux de leur auguste chef, leur ont fourni des sujets dignes de décorer les places publiques de Paris et celles des autres villes de France, et la quantité immense de canons prise sur les ennemis leur servira de matière.

BIOGRAPHIE.

Notice sur Janus *Vlitius, conseiller et syndic de Breda, poëte latin et éditeur des* Autores rei Venaticæ Antiqui, etc.

L'abbé de Saint-Leger, après avoir fait plusieurs recherches infructueuses sur la personne de Janus Vlitius, consulta M. M....; et ce savant hollandais lui fit la réponse suivante, datée du 13 juin 1795.

« Je ne trouve rien sur *Janus* Vlitius dans aucun de mes biographes ou bibliographes hollandais. J'ai noté dans mon exemplaire du *Dictionnaire des Hommes illustres*, que Janus Vlitius, auteur d'un commentaire estimable sur le poëme de la Chasse de Gratius, etc., imprimé à Leyde en 1653, in-18, y attaque souvent Gaspar Barthius, dont Matthieu Lagus prit la défense dans une dissertation particulière, Léipsick 1659, in-4°.; qu'on a encore de Vlitius un ouvrage intitulé : *Venatio nova antiqua*, Amsterdam 1645, in-18; un poëme latin sur l'inauguration de l'Athénée, fondé à Breda, par Frederic Henri, prince d'Orange, en 1647, sous le titre de : *Quinquatruum Bredanarum descriptio*, précédé d'une description en prose de la même cérémonie. Voy. Foppens, *Bibl. Belgique*; et que Pierre Burman, le deuxième, cite de lui un opuscule inédit qu'il avoit en sa possession, sous le titre

d'ἐναντιῶν (*Adversariorum*), *Anthолog. poet. lat.* Tom. I, pag. 544. »

Il peut se faire que l'auteur de cette lettre ait fait, depuis cette époque, de nouvelles découvertes sur Vlitius, et nous ne pouvons que l'engager ici à vouloir bien les publier. En attendant, nous croyons devoir faire part au public de plusieurs détails que les lettres de Vlitius et de plusieurs autres savans (dans le *Sylloge Epistolarum* Burmanni) nous fournissent sur cet homme de lettres qui passa toute sa vie à Breda, quoiqu'il ne fût point hollandais d'origine. Nous avons pensé que ces détails pourroient avoir quelque intérêt pour le lecteur, et fournir des matériaux pour composer un article *Vlitius* dans quelque Dictionnaire historique.

On trouve dans les poésies latines de Nicolas Heinsius une pièce d'environ 200 vers élégiaques, datée du 4 des calendes de novembre 1653. Janus Vlitius, qui en est l'auteur, s'intitule : Jurisconsulte et Ecuyer, Syndic et premier Secrétaire de la ville de Breda. Il nous apprend lui-même qu'il étoit né le 11 avril. On ne peut fixer l'année de sa naissance que par conjecture. Il devoit être né vers 1620, puisque M. Sarrau écrit en 1644 à Pierre II, Pithou, qu'un jeune hollandais (Juvenis) se propose de donner une édition du poëme de Gratius sur la chasse.

Vlitius, préface de cet ouvrage, nous apprend comment l'idée lui en étoit venue. Il avoit fait un voyage en Angleterre, pendant l'hiver de 1641. Il y fut très-bien accueilli de la jeune no-

blesse, avec laquelle il prit le divertissement de la chasse pendant tout cet hiver, qui lui parut s'écouler avec la plus grande rapidité. Les jours de repos, nos chasseurs s'occupoient à lire utilement tous les auteurs qui traitent de la chasse, comme Xénophon, Oppien, et surtout Gratius. Pour mieux juger de l'exactitude de ces auteurs, et pour les mieux comprendre, on les portoit avec soi les jours de chasse, et dans les momens de halte, on les lisoit à l'ombre des forêts, et on éprouvoit, comme Pline le jeune, que Minerve ne se plaît pas moins que Diane à errer sur les montagnes. Chacun disoit son avis, et cette nouvelle manière de faire un commentaire sur un auteur ancien, plut si fort à Vlitius, qu'il commença sérieusement un travail sur Gratius.

D'Angleterre, il passa en France, muni de plusieurs lettres de recommandation qui lui procurèrent la connoissance de MM. Dupuy, de Bouilliaud, du conseiller Petau et surtout du P. Mersenne, à qui il remit de la part du savant médecin Beverovicius un exemplaire du traité *de Calculo*. Il parle avec la plus grande estime de ce respectable vieillard, qu'il vit plusieurs fois, tantôt dans la bibliothèque des Minimes, tantôt lorsqu'il donnoit des leçons publiques sur la théorie de la musique. Les Français prononçoient mal le nom de notre jeune voyageur, qui s'en plaint à Heinsius; « au lieu de *Vlitius*, en trois syllabes, on m'appelle *Ulitius*, de quatre syllabes. Mon nom, en langue vulgaire, est *Welit* ou *Velit*. J'avois beau le prononcer ainsi, on m'appeloit

tantôt *Hulict*, tantôt *Vulit;* à peu près de la même manière que notre ami *Kinschotius*, que les Français s'obstinent à prononcer *Quinxotius*, comme s'il étoit parent du fameux héros de la Manche, Dom Quichotte.»

La première lettre de Vlitius, que l'on trouve dans le recueil de Burman, est datée du mois d'octobre 1640, d'une maison de campagne qui pouvoit s'appeler Aubermont (Alberti-Montium), et qui lui appartenoit. De retour dans sa patrie, Vlitius s'occupa à mettre la dernière main à son Gratius, qu'il se proposoit de donner *cum comitibus suis*, c'est-à-dire, avec Nemesien et Calpurnius, comme il le marque dans une lettre du 11 avril 1642. Il alloit le faire imprimer, lorsque des affaires domestiques l'en empêchèrent. Ces affaires terminées, il reprit son travail. Une édition de Gratius est d'autant plus difficile à donner, qu'il n'y a pas d'autres manuscrits de cet auteur que celui que Sannazar apporta de France en Italie. On y trouvoit le *Cynegeticon* de Gratius, l'*Halieutica*, et Nemesien avec Calpurnius; selon l'ordre que suivit George Logus dans l'édition qu'il donna chez Alde, en 1534, répétée à Augsbourg la même année. Vlitius croit que l'édition de Gryphe, de 1537, est la troisième. Le même ordre fut suivi dans les éditions suivantes, jusqu'à celle que donna M. Pithou, qui établit un autre ordre, et qui corrigea le texte, soit d'après quelque manuscrit, soit d'après ses conjectures, ce qui est plus vraisemblable, l'unique manuscrit étant en caractères lombards,

lombards, et la manière d'en lire les lettres pouvant former ces variantes. Barthius, qui en donna une édition à Hanovre, en 1613, avec un commentaire, eut à l'occasion de cet auteur de grandes disputes avec Vlitius, qui, ayant appris sa mort, mit dans l'*errata* de son ouvrage qu'on imprimoit alors : « J'apprends que Barthius est mort dans le plus fort de notre dispute. Si je l'avois su plutôt, *ne quâ minus per me requiescat in pace*, je lui eusse accordé tout ce qu'il auroit voulu, même pendant sa maladie. Ainsi, que tout ce que j'ai dit contre lui, à tort ou avec raison, soit regardé comme non avenu. »

L'édition parut en 1645. On lit au titre qui est gravé : *Jani* Vlitii *venatio novantiqua celsissimo Arausionis principi Guilhelmo dicata. Ex officina Elzeviriana*, A°. 1645, in-18 de 491 p. chiffrées. Le Clerc et Fabricius disent qu'il a donné Olympius et Nemesien, au lieu de dire Olympius Nemesianus, qui n'est qu'un seul et même poëte.

Vlitius eut une dispute très-vive avec Wallius, en 1645, au sujet de l'encens dont se servent les catholiques. Vlitius prétendoit que cet usage convenoit mieux à des païens qu'à des chrétiens, et il accusoit les catholiques d'être en cela *idololatræ*, ce que Wallius n'eut pas de peine à réfuter.

Au mois de décembre 1645, Heinsius étoit à Paris, et Vlitius le prie de distribuer à quelques amis le *Gratius* dont les Elzévirs, lui dit-il, ont envoyé en France plus de cent exemplaires.

Dans cette même lettre, il traite fort mal Rivet, qu'il accuse de l'avarice la plus sordide, et Zinziber, qu'il avoit vu deux ou trois ans auparavant à Angers, où il écrivoit contre l'ouvrage de Saumaise *de mutuo et usuris;* « que pourra-t-il nous dire, ajoute Vliet, sinon que sa femme, *quæ mutuo alteri jam cessit, alienatam à se doceat.* Il me semble qu'un honnête homme devroit, à sa place, la regarder comme *mutuataria*, mais non comme *alienata.* » A peu près à la même époque, il apprend à Heinsius, que Kinschotius célèbre sa naissance pendant deux jours, aujourd'hui, dit Vlitius, pour les personnes mariées, demain pour la jeunesse des deux sexes. « On y chantera, on y boira, et cela nuit et jour. Kinschot, Walle, Crommonius, s'y trouveront, et quelqu'un que vous connoissez bien, et qui n'a garde d'y manquer. »

Au commencement de l'année 1646, Heinsius qui étoit à Paris, se disposoit à aller en Italie. Vliet lui écrit que l'hiver a été si rude, qu'on croit qu'il l'emporte sur celui de 1513, où plusieurs golfes furent gelés. En 1646, toutes les rivières de l'Allemagne étoient prises, et le Danube même dans tout son cours. La mer étoit glacée sur toutes les côtes de la Hollande. Les glaçons accumulés sur les bords, empêchoient les vaisseaux d'aborder, et il falloit casser la glace avec des pieux et des leviers. Il ajoute que le jeune prince, Guillaume d'Orange, sous prétexte de se faire recevoir à Orange, se proposoit de passer le carnaval à Paris; que les ministres

avoient engagé son père à l'en empêcher, mais que pour se dédommager, il alloit réunir un grand nombre de musiciens et de danseurs, qui fourniront matière, dit Vlitius, aux déclamations journalières des théologiens contre les scandales de la cour. Il y a quelque temps, ajoute-t-il, qu'un de ces ministres disoit en chaire qu'il ne faut point faire de paix avec les idolâtres, et que ce fut pour cela que le roi Asa fut attaqué de la goutte. Le prince d'Orange, le père, qu'on avoit voulu désigner, puisqu'il étoit très-goutteux, n'osa cependant pas se plaindre, et si le ministre fut blâmé, ce ne fut que sur les remontrances de l'ambassadeur de France, qui dit devant les états, que c'étoit attaquer l'union, etc. On voit que Vlitius étoit alors dans un accès de ferveur, puisqu'il ajoute qu'il ne lit presque plus que les pères; qu'il a sur l'antechrist une opinion particulière, et qu'il se propose de faire voir au long l'origine et les progrès de l'idolâtrie, soit païenne, soit *papale*, d'une manière neuve, et en montrant que le démon l'a tirée des cérémonies juives; que l'antechrist l'a répandue, et que des païens elle a passé chez les chrétiens, etc. etc.

Dans une lettre du mois de juillet 1646, Vlitius écrit à Heinsius que tout le monde est indigné du crime horrible que vient de commettre Philippe, prince de Bohême, désigné général de l'armée des Vénitiens, qui a fait massacrer un français nommé Espinay, en plein jour et en pleine rue, quoiqu'il fut sans armes, et que Philippe fut armé et soutenu par ses gens. En vain

Grotius, qui devoit être secrétaire de ce prince dans l'expédition de Candie, est venu pour le justifier. Il l'a fait sans succès, et tout le monde est révolté. Cinquante français ont mêlé leur sang dans du vin qu'ils ont bu, en jurant qu'ils puniroient Philippe partout et par toute sorte de voies. On croit, ajoute Vlitius, qu'il passera en Angleterre. » Cette espèce de conspiration contre un scélérat, est assez semblable à une autre dont parle Heinsius dans une lettre à Gronovius, datée de Leyde le jour des ides de mai 1649. Un certain Dorislas, autrefois maître d'école dans cette ville, ayant mal fait ses affaires, passa en Angleterre, où la fortune lui fut plus favorable. Il commença par plaider plusieurs causes, et fut dans la suite un des juges de Charles Ier., et même son bourreau à ce que l'on prétend; car on assure que c'est lui qui a tranché la tête à ce prince. Ce Dorislas est arrivé ces jours derniers à la Haye, en qualité d'ambassadeur auprès des états de Hollande. A la vue de ce monstre, les anglais qui se trouvent à la Haye, ont été transportés de fureur, et avant-hier, six d'entre eux, s'étant déguisés, sont entrés dans l'auberge où il soupoit, et l'ont percé de mille coups de poignards. »

Nicolas Heinsius étoit à Florence au mois de septembre 1646, et Vlitius lui envoya une pièce d'environ 220 vers phaleuques, intitulée : *Ad Nic. Heinsium cum, incertâ valetudine profectus, Florentiam salvus advenisset, Farrago phaleucia.* Elle est suivie de : *Excusatio*, en huit

vers élégiaques. Heinsius l'avoit sans doute prié de l'aider dans l'édition qu'il vouloit donner d'Ovide, et qu'il publia en effet en 1658. Vlitius lui envoie plusieurs corrections, et lui dit qu'il a revu le calendrier que le père d'Heinsius (Daniel) avoit joint aux fastes, et qu'il l'a trouvé si mal digéré, qu'il a été obligé de le refaire. Heinsius profita de toutes ces corrections, à l'exception d'une qui a été depuis adoptée par Burman. Au mois de novembre, Vlitius apprend à Heinsius que les Ecossais délibèrent *regem ne, vel ne regem vellent*, et qu'ils paroissent décidés à le vendre à prix d'argent. Heinsius étoit alors à Rome, où Vlitius lui marque qu'il avoit été sur le point d'aller lui-même, sans la mort de sa mère : « J'ai composé, lui dit-il, l'épithalame de l'électeur de Brandebourg, qui est tout-puissant auprès des princes d'Orange. Cet électeur, à qui je l'ai présentée, m'a fait présent d'un collier d'or, qui vaut au moins 200 écus d'or. Il y avoit joint une boîte enrichie de diamans, que son chambellan a retenu en promettant de m'en donner une autre. C'est payer bien magnifiquement 91 vers qui viennent d'être imprimés sur du papier très-grand et vraiment royal, en très-gros caractères. L'archi-mandiant Barlæus, son singe Boyus, Planta et Bruno, ont célébré les mêmes noces, mais trop tard, *sed omnes post festum.* J'ai composé aussi : *Quinquatruum Brædanarum libri duo, de inauguratione scholæ illustris Auriacæ*, et cela par ordre de la princesse mère. »

Au mois d'avril 1647, Vlitius eut des difficul-

tés avec quelques-uns de ses parens, à l'occasion de sa femme, à ce que je crois, puisque le 20 mai Heinsius écrit à Gronovius qu'il a reçu ses lettres par le canal du *Miserrimus et uxorius ille Vlitius noster.* On saisit son bien et ses papiers; mais il paroît que cette affaire étoit appaisée le 11 du même mois, jour de sa naissance. En avril 1648, Vlitius, qui s'étoit retiré depuis un an dans une campagne près de Breda, marque que l'Académie de cette ville, quoique composée d'excellens professeurs, ne fleurit point, et cela par la faute du prince d'Orange, dont le goût est porté à toute autre chose que vers les choses honnêtes; qui ne s'occupe que de chasse : *Venatur ille conjugis immemor, sed veneres suas;* qui ne fait que courir dans les forêts et sur le rivage de la mer, qui lui sert de cirque; qui rétablit à ses frais notre théâtre, qui avoit été détruit par ordre des états; en un mot qui dégénère beaucoup de son père et de son aïeul. Nous avons bien perdu en vivant avec les Français et en imitant leurs mœurs (1).

En juin 1648, Gronovius apprend à Heinsius

(1) Il s'agit de plusieurs aventuriers français, peu délicats sur les moyens de faire fortune, et qui s'étoient introduits d'eux-mêmes dans les cours de Christine et du jeune prince d'Orange. Vlitius a tort de juger d'une nation sur de semblables échantillons. Que n'en jugeoit-il par les Mersennes, les Descartes, les Dupuy, les Huet, les Montausier, les Saumaise, etc., dont les uns étoient allés en Hollande, et dont les autres avoient des correspondances avec les savans les plus estimables de ce pays, qui savoient bien les distinguer de ces vils intrigans.

que Barthius vit encore, et qu'il a fait contre leur ami Vlitius, que ce pédant appelle *Bliteus* (stultus), des vers qui sont vraiment *Blitea*, et qu'il promet de dire de grosses injures à Vlitius et à tous ceux qui ne le regarderont pas comme un Dieu.

Vlitius avoit critiqué quelques vers italiens d'Heinsius, et avoit montré à deux ou trois personnes un vers latin où celui-ci disoit :

Patria, da veniam, rustica terra tua est.

Ce vers mécontenta beaucoup ses compatriotes. Vlitius prit leur défense, sans intérêt cependant, écrit-il à Heinsius qui étoit de retour à Leyde le 13 décembre 1648, « puisque je ne suis point Batave, et que j'ai même de grandes plaintes à faire des Bataves. Vous vantez l'hospitalité des Italiens; je puis vous assurer que j'ai reçu de quelques Anglais un meilleur accueil que de tous les Bataves. » Au mois de juillet 1649, Vlitius remercie Heinsius de la manière dont il en a été reçu dernièrement à Leyde. Il lui marque qu'il vient d'envoyer aux Elzévirs un tonneau de vin de Breda, et il l'engage à en aller goûter, si ses affaires le lui permettent.

Au mois d'août 1650, Vlitius perdit son beau-père, qui mourut subitement, et il lui survint des affaires de famille très-épineuses. Au mois de novembre, le prince d'Orange l'éleva au rang des premiers magistrats de Breda. « Je fus, dit-il, flatté d'abord de cette dignité, qui me mettoit

au-dessus de mes rivaux dont j'avois attaqué la tyrannie; mais j'ai senti depuis que c'étoit un pesant fardeau, et j'aurois préféré la chaire d'éloquence et des deux langues, que le prince m'avoit destinée; mais il vient de nous être enlevé de la manière la plus triste. (Le prince Frédéric-Henri mourut de la petite vérole à 24 ans). » Vlitius envoie en vers flamands la traduction d'une idylle italienne.

En février 1651, Vlitius fait un grand éloge du *Claudien* d'Heinsius, et loue celui-ci des imprécations qu'il fait contre les régicides anglais. Il parle ensuite de la mort de Rivet. « Perte légère, dit-il; il étoit de l'avarice la plus sordide, et c'est pour cela sans doute qu'il a voulu être enterré aux dépens du public. » Au mois de juin 1651, Vlitius reçut un médaillon que la reine Christine lui envoya, et il dit qu'il cherchera à s'acquitter envers cette reine par quelque ouvrage qu'il lui dédiera. Quoiqu'il fût alors accablé d'affaires publiques et particulières, il prie Heinsius de lui prêter, de la riche bibliothèque de son père, les vies des anciens jurisconsultes par Bernardin Rutilius et par Antonius Augustinus. « Je me propose, dit-il, de rechercher le berceau de la jurisprudence, ses progrès et son état florissant, ses abus et sa décadence. Je veux aussi fixer l'âge de chaque jurisconsulte, qui est très-fautif dans la vie de Sévere par Lampride; comme aussi d'examiner si le Tertullien dont nous avons des ouvrages, est le même que celui dont il nous reste des fragmens dans les Pandectes. »

En novembre 1651, Vlitius dit qu'il a de fort mauvais collègues (sans doute parmi les juges ou conseillers de Breda); qu'il a perpétuellement des disputes avec eux, et qu'elles ne finiront que lorsqu'ils seront chassés, ou que lui-même prendra le parti de se retirer. Au mois de décembre de la même année, les états envoyèrent en Angleterre une députation dont Catsius fut le chef, et Vlitius fut nommé secrétaire de l'ambassade. Il écrit à Heinsius alors à Florence; qu'il espère voir Milton, Seldenus et Junius (du Jon), si celui-ci est encore en vie (il ne mourut qu'en 1678).

Les ambassadeurs hollandais furent très-bien reçus à Londres, et traités magnifiquement pendant cinq jours. Catsius prononça son discours dans le parlement au commencement de janvier 1652. Le 12 du même mois, on nous a apporté, dit Vlitius, un assez gros volume en l'honneur de Cromwel. Ce sont des vers latins, composés par un soldat nommé Fisher. Le ministre Petrejus prétend qu'il est supérieur à Virgile, et il voudroit que dans les classes on expliquât ce poëme au lieu de l'Enéide; Virgile, selon lui, ayant vieilli et étant plein de fables. Il faut convenir que ce poëme de Fisher, qui est en vers héroïques, n'est pas tout à fait à mépriser. Je n'ai pas encore vu Seldenus qui est occupé aux funérailles du comte de Kent, qui lui laisse une très-riche succession. On ne dit pas un mot ni de Saumaise, ni de Patricius Junius qui est bibliothécaire du collége de St.-Jacques à Oxfort.

De vingt nobles qui ont accompagné notre ambassadeur, je ne vois que Louis Hughens, digne fils d'un illustre père (et frère de Chretien, célèbre astronome et mathématicien). »

L'ambassade ne se termina pas aussi heureusement. Vlitius, sans entrer dans aucun détail, nous apprend que les députés furent obligés de sortir précipitamment de l'Angleterre, et au mois de novembre 1652, il écrit de son lit (*ex grabato*), qu'il est fort heureux d'avoir évité les embuches des *lestrigons* (des Anglais). Il venoit de faire une perte très-sensible; sa fille aînée étoit morte trois jours auparavant : il l'aimoit tendrement. Elle avoit beaucoup d'esprit; dessinoit très-bien à la plume et au crayon; et quoiqu'elle n'eut que sept ans, elle savoit parfaitement le français, sans avoir eu d'autre maître que son père. Elle faisoit déjà des progrès dans l'arithmétique et dans la musique; elle annonçoit un esprit rare, et faisoit l'admiration de tout le monde. Vlitius, qui avoit alors la goutte, écrit encore à Heinsius, qu'il ne désespère pas cependant d'aller voir l'Italie, mais qu'il est devenu un *animal politique;* qu'il y a de grandes difficultés au sujet de la ville de Breda, les uns voulant qu'elle soit indépendante, et la cour la réclamant comme la dot de la princesse. Il ajoute qu'on vient de publier : *Clamor Regii sanguinis ad cœlum*, ouvrage attribué par les Anglais à Morus (il étoit de Pierre du Moulin le fils), dont ils se vengent en répandant contre lui deux vers latins, où, en jouant sur les mots *Morus* et *Mo-*

rigeram, on lui reproche une galanterie avec une suivante de madame Saumaise.

Dans une lettre datée du 5 février 1653, de Breda, *ante focum*, *quia frigus erat*, Vlitius apprend à Heinsius, qu'il vient de perdre ses deux autres filles de la petite vérole, de manière qu'il reste seul *in domo vacuâ ;* on trouve ensuite en dix vers élégiaques, l'épitaphe de ses enfans. Il y avoit ajouté une inscription, mais elle est trop longue pour vous l'envoyer, dit-il à Heinsius. Il ne dit pas un mot de sa femme avec laquelle il commençoit sans doute à avoir des querelles, et qui peut-être ne vivoit plus avec lui. Il dit qu'il aime beaucoup l'italien, qu'il compose quelquefois en cette langue, et il envoie pour échantillon un sonnet en l'honneur d'Isabella Arsenia, sa cousine, fille d'un rare mérite, qui, outre le hollandais, sait aussi très-bien l'italien, le français et l'anglais.

En 1653, on vit paroître : *Autores rei venaticæ antiqui cum commentariis* Jani Vlitii *ad Christinam Augustam*, Lugd. Bat. apud Elzevirios a°. 1653, in-18 de 491 pages, sans les deux tables. On trouve ensuite : *Jani* Vlitii *J. C. ad rei venaticæ autores antiquos secundæ curæ*, 48 pag. Ce n'est point une seconde édition, comme on l'a cru, et comme Vlitius l'a prétendu lui-même. Il n'y a de changé que la date, les pièces liminaires et le frontispice ; et on a ajouté à la fin les *secundæ curæ*. Du reste, c'est absolument la même édition, comme on peut s'en convaincre par les caractères cassés, etc., etc. La dédicace

au prince d'Orange est remplacée par une dédicace en style lapidaire, à la reine Christine. L'épître à Nicolas Heinsius est datée de Breda, le jour des calendes de juillet (*quintilibus*) 1653. On y trouve sur Vlitius quelques détails que nous avons donnés plus haut; et cette épître est précédée d'une ode dédicatoire à la même reine. Cette princesse, sans doute, n'y regarda pas de bien près, et crut qu'on lui dédioit un ouvrage absolument neuf. Vlitius ne chercha point à la détromper. Il parle toujours de son ouvrage comme d'une seconde édition, et dit que les Elzévirs (*Elzeviriis nostris*, *elegantiarum verè promicondis*) le pressoient de la donner plutôt, afin qu'elle pût être envoyée aux foires de Francfort, mais qu'il a été retardé par l'entrée dans Breda du prince d'Orange, auquel il a fait plusieurs complimens, et entre autres dans un poëme en sept langues, qu'il envoie à Heinsius. Je me suis déterminé, lui dit-il, à dédier la seconde édition à la reine Christine, parce que vous m'avez assuré, ainsi que Vossius, que cette reine avoit vu un jour la première, étant à la chasse, et l'avoit lue avec plaisir. On voit par cette même lettre que Vlitius se proposoit aussi de donner une édition des cynégétiques grecs, tant imprimés que manuscrits.

Au mois de novembre 1653, Vlitius composa des vers sur la mort de l'amiral Tromp, et il se plaint que les factieux de Hollande consentoient à faire la paix avec les *Lestrigons* aux conditions les plus dures : « Vous avez tort, écrit-il à Hein-

sius, de louer Thomas Maius (auteur d'un supplément à la Pharsale), c'étoit un scélérat qui a été perfide envers son roi, et qui, par ordre des parricides, a écrit des Annales qui lui ont mérité à Westminster un monument où, entre autres mensonges, il est appelé le prince des historiens et des poëtes de son temps.» Dans cette même lettre, Vlitius envoie une pièce de vers saphiques en 22 strophes, intitulée : *Ode propempticе* (sur le départ) *ad Cl. V. Henricum Bornium.*

Au mois de décembre de la même année, Vlitius écrit à Heinsius qu'il vient de composer une seconde élégie en l'honneur de Catsius. Il ajoute que son *Propempticon* vient d'être imprimé de manière à pouvoir être inséré dans son Gratius (il paroît qu'il se trouve dans quelques exemplaires, après l'épître à Heinsius), mais que si on le réimprimoit, il y changeroit quelque chose. Burman observe que ces changemens ont été faits dans l'édition des poésies d'Heinsius, où ce *Propempticon* se trouve parmi les *carmina adoptiva*, sous le titre : *In iter Suecicum et poëmata* Nicolai Heinsii, d'environ 200 vers élégiaques.

Au mois de mars 1654, Vlitius, alors à Upsal, écrit à Heinsius que son *Gratius* avoit été présenté à la reine Christine, qui l'a reçu, dit-il, avec sa bonté ordinaire, et qui a témoigné publiquement que ce présent lui faisoit plaisir; si donc elle n'est point libérale envers vous, vous devez vous en prendre aux circonstances plutôt qu'à cette princesse. L'ambassadeur anglais jure

ici au nom de Cromwel, le dieu de ces nouveaux Cretois. Plut à Dieu qu'ils en montrassent bientôt le tombeau, comme ils en montrent aujourd'hui le berceau. Il prétend que ses compatriotes ont déjà pris 1,400 vaisseaux aux Hollandais, etc. Il ajoute : « Les curateurs de l'Académie de Leyde ont nommé des sujets bien médiocres, et ils auroient besoin eux-mêmes de curateurs. »

En 1654, Vlitius entreprit un autre ouvrage, et le 24 novembre il écrit à Heinsius : « Je travaille à une histoire de Breda. Les matériaux sont tirés des siècles barbares, et il sera difficile d'en composer une bonne latinité. D'après votre conseil, j'avois composé quelque chose en l'honneur de Christine, et Moret en avoit commencé l'impression. Vossius m'a écrit qu'il avoit présenté mon ode à cette reine. Je ne sais si elle l'a goûtée. Au reste, j'entends beaucoup parler de l'inconstance de cette reine, et de la singularité de sa manière de vivre. On la croit toute espagnole. Elle n'aime point les femmes, et n'en a aucune avec elle. Elle a renvoyé tous les ministres comme une chose fort inutile. J'ai même remarqué en elle (il paroît qu'il l'avoit vue, mais sans pouvoir lui parler) des gestes peu réglés et peu décens. L'archiduc Léopold lui donne une partie de son palais à Bruxelles. Elle ne va voir que des tableaux ; la religion ne l'occupe guère, et elle n'a de goût que pour les théâtres et autres bagatelles. »

Au mois de février 1655, Vlitius s'explique encore plus librement sur le compte de Chris-

tine : « Elle n'a, dit-il, avec elle que des baladins et des musiciens auxquels elle prodigue ce qu'elle vous refuse avec tant d'injustice (Heinsius étant en Italie, fit plusieurs emplettes pour Christine, qui, malgré une requête on ne peut pas plus touchante, ne le remboursa que fort tard); enfin, nous devons rougir de l'avoir tant louée. » A l'occasion du portrait de Christine, gravé par le célèbre Paul Pontius, Vlitius écrit à Heinsius, le 20 avril 1655 : « Un peintre fait aussi mon portrait : il est très-ressemblant. Pourriez-vous m'honorer d'un seul distique pour mettre au bas. »

Au mois de juin 1653, Vlitius parle à Heinsius de la langue hollandaise qui est dure, dit-il, « moins par la faute de la langue, que parce qu'on la néglige pour s'occuper des langues étrangères. Les Italiens ont si bien cultivé la leur, qu'elle le dispute à l'ancien latin. » Il cite le Tasse, rival de Virgile; Guarini, émule de Térence (ce n'est pas l'opinion de Boileau), comme l'Arioste l'est d'Ovide. « Les Français, ajoute-t-il, polissent actuellement leur langue; les Anglais enrichissent la leur, en prenant dans toutes les autres langues. Nous seuls, nous ne jugeons pas notre langue digne d'être cultivée. Cependant Catsius me paroît avoir assez bien commencé, et votre père peut le lui disputer. Les autres n'ont fait que rendre le hollandais plus dur en voulant l'orner. Depuis quelque temps, je compose des vers hollandais. Touché de l'horrible boucherie qu'on a faite des Vaudois, je viens d'écrire en hollan-

dais leur origine et la succession de notre église depuis les temps apostoliques. » En septembre 1656, Vlitius témoigne à Heinsius le plaisir qu'il a eu de le voir au moins un instant, et il l'invite à venir lui rendre sa visite dans son appartement superbe qui a vue sur deux jardins, ou dans son musée, sur lequel il a mis (en grec): *Trésor des Remèdes de l'Ame.*

Au mois de juillet 1660, Gronovius apprend à Heinsius, qu'un jeune homme nommé Matthias von der Laghe, a fait imprimer depuis deux ans à Leipsick, un in-4°. en faveur de Barthius et contre Vlitius. Il ajoute que Barthius avoit légué à ce jeune homme le second volume de ses *Adversaria*; mais que comme on l'estime 3 ou 4000 florins, il a eu un procès contre les héritiers. Grævius, dans une lettre à Heinsius en février 1661, donne de plus grands détails sur cette affaire: un jeune homme, nommé Mathæus Lagius, de Silésie, a dérobé les tomes anecdotes des *Adversaria* de Barthius, qu'il avoit assisté à la mort. C'est le même qui vient de publier *Vindicias Barthianas*, contre mon ami Vlitius. J'ai lu cet ouvrage à Zwoll, il n'en valoit pas la peine. Je vous l'enverrai et vous pourrez le faire passer à Vlitius. Lagius prétend que Barthius lui a remis les *Adversaria*, étant encore en vie; ce que nient les héritiers qui l'ont cité devant le recteur de l'université de Léipsick, entre les mains duquel les *Adversaria* sont déposés en attendant la décision du procès.

En avril 1660, Vlitius marque à Heinsius *unico, qui*

qui restat, poetæ, qu'il vient de présenter au meilleur des rois (Charles II, alors en Hollande) deux pièces de vers de Heinsius, que ce prince a reçues et lues avec bonté. Au mois de décembre de la même année, Vlitius, qui étoit en Angleterre, fit imprimer un panégyrique qui ne devoit être publié que le jour de l'inauguration de Charles II, en janvier 1662. Heinsius se plaint de ce qu'il ne reçoit plus de lettres de Vlitius : « Vous ne m'avez pas envoyé votre panégyrique, lui dit-il; sans doute vous avez éprouvé la munificence du roi, qui, d'écuyer, vous aura fait chevalier. Vous ne m'avez pas même remercié de mon Virgile; vous méritez que les seuls Anglais estiment vos vers. » Vlitius lui répond en février, qu'il n'a trouvé aucune occasion pour lui écrire; que son *Carolus Redux*, n'est pas digne de lui être envoyé : « Je vous en enverrai cependant un exemplaire, puisque vous le désirez. Vous savez combien j'aime les langues étrangères, surtout celles du Nord, pour y trouver les sources de plusieurs mots hollandais. Je m'en occupe, et je fais imprimer un petit livre de proverbes anciens. Je voudrois avoir un dictionnaire suédois et un dictionnaire danois. Je ne crois pas que nous ayons d'autre livre que la Bible, en islandais, qui est la plus pure de ces langues. Je ne prétends cependant pas imiter les Rêveries de Boxhornius, de Bécan, et autres semblables chimères. Nous avons quelque chose de plus solide dans les Evangiles gothiques que m'a montré Junius. Je crains qu'il n'achève pas, étant fort

occupé d'ailleurs et fort âgé. Il va donner l'Evangile gothique. »

Il paroît que Vlitius ressembloit un peu à cet homme dont parle La Fontaine, et qui disoit :

Si j'apprenois l'hébreu, les sciences, l'histoire!

Tout cela, dit La Fontaine, *c'est la mer à boire.* Heinsius en jugea à peu près de même, lorsque le 10 des Calendes d'avril 1662, il lui adressa ainsi une lettre : *Vlitio, Antiquitatis utriusque tam barbaræ quam eruditæ peritissimo.* Après cette adresse un peu ironique, il l'exhorte sérieusement à laisser là le gothique et le saxon, et à reprendre ses *Autores rei Venaticæ :* « Vous m'aviez promis, ajoute-t-il, de chercher en Angleterre un manuscrit d'Ovide; votre gothique est cause que vous nous avez oublié, Ovide et moi. Je suis indigné que votre panégyrique n'ait pas reçu un meilleur accueil de ce roi ingrat (Charles II, qu'on appeloit tout à l'heure le meilleur des rois). J'ai rencontré la reine Christine. Elle m'a fait entrer dans sa voiture et s'est entretenu familièrement avec moi pendant quatre heures. Etant arrivés à Helmaestad, elle m'a fait dîner avec elle, et m'a comblé d'éloges devant ses Italiens. Elle m'a promis de s'acquitter envers moi d'une dette dont elle ne pouvoit, disoit-elle, se ressouvenir sans rougir. Schefferus prépare une édition de Phèdre, cet auteur si châtié qui a toujours fait vos délices. Aidez-le dans son travail. »

Le 28 juin 1662, Heinsius écrit plus clairement encore à Gronovius, et il lui dit : « Comme Vlitius ne cessoit de me rompre la tête avec ses livres runiques, gothiques et islandais, je lui ai écrit, ou de mettre fin à sa folie, ou du moins de ne pas tant s'occuper de semblables fadaises. Mais il se fâche contre moi très-sérieusement. » Et en effet, au même mois de juin, Vlitius avoit écrit *d'une main tremblante de fièvre*, à Heinsius dont les reproches sur son goût pour le gothique l'avoient un peu piqué. Il lui avoit même adressé sa lettre : *Heinsio, viro, uti latiæ græcæque antiquitatis indagatori studiosissimo, ita patrii Avitique sermonis incurioso.* Pour se justifier, il cite Varron et plusieurs savans modernes qui se sont occupés d'étymologies et de leur langue natale. Il promet de lui envoyer au premier jour l'apologie, ou de la langue hollandaise, ou de son goût pour cette langue : « En attendant, lui dit-il, si vous trouvez quelques monumens runiques, envoyez-les moi. J'ai presque envie (il paroît qu'il avoit bien des envies, et que dans son esprit, les projets se succédoient les uns aux autres) de donner en faveur du jeune prince, une édition de Phèdre avec les meilleures leçons et de courtes notes ; mais attendons l'ouvrage de Scheffer. » En septembre 1664, Vlitius remercie Heinsius du Claudien qu'il vient de lui envoyer, et il lui promet de recueillir tout ce qu'il a composé en l'honneur d'Heinsius, afin que celui-ci l'insère dans l'édition de ses Poésies qui va paroître. Il ajoute : « Les Evangiles gothiques et

le Glossaire sont achevés par les soins de Junius et les miens. Le savant Thomas Marshal y doit ajouter la collation des différentes versions avec le gothique. Recommandez-moi au très-illustre comte Magnus, à qui j'ai dédié l'ouvrage par une assez longue Elégie. »

Au mois d'octobre 1663, Heinsius écrit à Wallius : « J'ai appris avec peine qu'il y a du trouble dans la maison de Vlitius, laquelle a déjà été fatale à plusieurs. J'admire la constance, ou plutôt le front de fer de notre philosophe qui, quoiqu'averti d'aller demeurer ailleurs, a mieux aimé se faire jeter dehors, que de s'en aller de lui-même, ainsi que son hôte le lui avoit permis. Comme ce n'est pas ma faute, et que tous les deux sont devenus la fable de la ville, j'attends avec curiosité l'issue de cette farce; et s'il y a quelque chose d'écrit sur cette rixe comique, je vous prie de me l'envoyer. Le 2 mars 1666, Wallius écrit à Heinsius : Enfin Vlitius a fait publiquement divorce avec sa femme, et il y a un siècle que je ne l'ai vu.

Vlitius mourut un ou deux mois après ce divorce, puisque le 5 mai 1666, Wallius écrit à Heinsius : « Vous avez sans doute appris la mort de Vlitius et de Gevartius. » Et le 26 du même mois, Heinsius lui répond qu'il n'en avoit point entendu parler; qu'il ne savoit même rien de ce qui se passoit en Hollande (il étoit alors à Stockholm) que par les lettres de Vlitius, qui étoit autrefois assez exact à lui écrire, mais qui s'étoit fort négligé depuis ses études d'antiquité

barbare : « Ainsi, ajoute-t-il, je l'avois déjà perdu en cela. » Le même mois Heinsius écrit à Schefferus : « Je viens d'apprendre la mort de Gaspard Gevartius et de Janus Vlitius, nos intimes amis depuis long-temps. L'un est mort accablé de vieillesse, et l'autre à la fleur de son âge. Vous devez regretter celui-ci davantage, parce qu'il avoit un grand goût pour les langues septentrionales. » Le 29 mai, Scheffer répondit à Heinsius : « Je suis touché de la mort de Gevartius et de Vlitius. Je crois que celui-ci avoit de la capacité, à en juger seulement par ses notes sur les *Scriptores rei venaticæ*, et je me persuade qu'il auroit pu aller très-loin, même dans le genre de littérature que vous cultivez. »

Il paroît donc que Vlitius mourut vers le mois d'avril 1666, âgé d'environ cinquante-six ans.

De tous ces traits épars dans un grand nombre de lettres et que nous avons essayé de ranger sous un certain ordre, il n'est pas impossible, à ce que je crois, d'esquisser au moins le caractère de Vlitius et de crayonner son portrait. Comme homme privé, on voit qu'il étoit bon père, bon ami ; mais qu'il ne fut pas heureux avec sa femme qui dans les commencemens avoit sur son esprit un empire absolu, et dont il fut forcé ensuite de se séparer, sans que nous sachions si ce fut par la faute de sa femme. Peut-être fut-ce une suite du caractère de Vlitius qui me paroît avoir été extrême en tout, et qui aura sans doute essayé, mais trop tard, de reprendre une autorité difficile à ressaisir, lorsqu'on a eu la foiblesse de

s'en dépouiller presque entièrement. Il est aisé de s'apercevoir que, comme homme public, il étoit trop vif, et qu'il ne pouvoit s'accorder avec aucun de ses collègues. C'étoit néanmoins, à ce qu'il paroît, un homme de bonne société; et malgré l'austérité de *la réforme*, qu'il affecte souvent dans ses lettres, il ne refusoit aucune partie; il y payoit fort bien son écot de sa personne, et s'y faisoit goûter de tout le monde. Il avoit beaucoup d'esprit naturel, qu'il avoit bien cultivé; et une grande ardeur pour se distinguer dans la république des lettres. Mais, par une suite de son inconstance et de sa vivacité, à peine avoit-il conçu un projet, qu'il n'y songeoit plus, et qu'il en formoit sur-le-champ un autre, d'une nature souvent très-disparate. Il vouloit embrasser toute sorte de matière; littérature, érudition, histoire, grammaire, antiquités, etc.; et les emplois dont il étoit chargé, ainsi que ses affaires domestiques, dont plusieurs pouvoient lui être survenues par sa faute, l'empêchoient d'exécuter ce qu'il entreprenoit ainsi sans trop de réflexion et avec la plus grande légèreté. L'universalité des connoissances convient à bien peu de personnes, et lui convenoit moins qu'à tout autre. Comme bien d'autres savans, il chercha à être connu des grands et des rois mêmes; et comme bien d'autres, il eut lieu de s'en repentir: il n'y trouva que des désagremens, de l'ingratitude; et jamais l'honneur et le plaisir qu'il y cherchoit, moins par intérêt peut-être, que par une suite de cet amour propre qui domine plus ou moins dans

tous les hommes. En un mot, il pouvoit être heureux, et il ne le fut pas. Il pouvoit se faire un grand nom dans la littérature; et nous ne le connoissons aujourd'hui que par l'édition estimable qu'il a donnée du poëme sur la Chasse de Gratius, et des églogues de Nemesien et de Calpurnius. Ses notes sont judicieuses, ainsi que le choix qu'il fait entre les différentes leçons; et les corrections qu'il propose sont heureuses. Il écrivoit bien en latin; sa poésie ne manque pas de feu et de délicatesse; mais ses pièces de vers, en toute sorte de langues, ou sont éparses dans différens recueils où on ne va guère les chercher, ou sont imprimées sur des feuilles volantes, qu'on auroit peine à trouver aujourd'hui, et dont la légèreté même a contribué à leur faire faire un triste naufrage. Si on en eut fait un recueil séparé, elles auroient cependant pu figurer avec celles des Heinsius, des Wallius, des Hugenius, des Rutgersius, et de plusieurs autres savans, ses contemporains, ses compatriotes et même ses amis, qui ont été ou plus avisés ou plus heureux. Ses travaux sur la langue islandaise, les Runes et le brave Odin, pouvoient lui paroître très-importans, mais Heinsius n'en a pas jugé de même, et il paroît qu'il étoit assez de l'avis de Boileau qui se moque avec raison d'un poëte

Qui parmi tant de héros, va choisir Childebrand.

J. F. A—y.

CRITIQUE.

Lettre à M. Sicard aîné, jurisconsulte à Montpellier, sur quelques passages de l'Art poëtique d'Horace, et sur les vers 51-56 *de la Satire IV, liv. II.*

Vous savez, monsieur et cher ami, qu'en publiant les remarques du président Bouhier sur Horace, j'avois formé le projet d'y joindre les nouvelles observations que j'ai pu faire sur cet auteur. Mon célèbre maître et ami M. d'Ansse de Villoison m'avoit engagé à ce travail en me promettant ses conseils ; mais depuis la perte que nous avons faite de cet illustre helléniste, j'ai dû renoncer à une entreprise trop au-dessus de mes forces. C'est déjà beaucoup pour moi que d'oser publier quelques-unes de mes annotations sur l'art poétique et sur les vers de la satire IV que Bouhier, Breitinger et Oudin ont tourmentés de tant de manières différentes.

Vous n'approuvez point la disposition nouvelle établie dans l'art poétique par le premier de ces critiques, et je pense avec vous qu'il seroit bien difficile que cette disposition obtînt l'assentiment général. En effet, les manuscrits que nous possédons ne peuvent déterminer si le désordre remarqué dans cet ouvrage par le plus grand nombre des interprètes, existoit réellement lorsque le livre est sorti des mains de son auteur, ou s'il

y a été introduit par d'ignorans copistes, ainsi que l'a cru le magistrat dijonnais. Le but d'Horace, selon le même savant, étoit d'écrire un traité général de poétique, et Batteux a adopté cette opinion qui a été réfutée avantageusement par Wieland. Mais ce poëte célèbre n'est-il pas lui-même trop exclusif en affirmant qu'Horace n'a écrit son épître sur l'art poétique que pour l'instruction particulière des jeunes Pisons, dont le père alarmé des dispositions que ses enfans montroient pour la poésie, vouloit les en détourner, en leur faisant prendre une idée plus juste des difficultés de cet art (1). Si Horace avoit eu ce dessein, eut-il aussi fortement insisté sur quelques parties de la poétique, pour en négliger ensuite d'autres non moins essentielles? Eut-il surtout employé le ton de persiflage et les sarcasmes que l'on remarque d'un bout à l'autre de son ouvrage? Ce livre est évidemment une satire et non point un traité de poétique. Horace y a eu pour but de se moquer des méchans poëtes de son temps, et de leur faire connoître les difficultés de l'art qu'ils vouloient professer. Avec cette intention, il n'étoit donc pas nécessaire qu'il traitât à fond des règles des différens genres de poésie; il lui suffisoit d'insister sur ceux dont on s'occupoit le plus alors, et c'est pour cette raison qu'il parle avec tant de détails de tout ce qui a rapport au théâtre, carrière qui a toujours

(1) *Horazens Briefe. uberz. on Wieland. Leipzig* 1787. 8. II. v. 177 et suiv.

singulièrement flatté l'ambition des jeunes poëtes ; aussi R. Hurd, et Eschenbourg dans le commentaire qu'il a donné sur ce dernier écrivain, ont-ils pensé qu'Horace, dans son art poétique, n'avoit eu d'autre intention que de faire la critique du théâtre romain. La conjecture que je propose me paroît d'autant plus vraisemblable, que l'ami de Mæcene, en plusieurs endroits de ses ouvrages (2), se montre singulièrement irrité des prétentions et de la vanité des poëtes ses contemporains. S'il n'eut pas voulu les corriger de la manie de versifier, il n'eut pas pris dans un ouvrage didactique le ton d'aigreur qui règne dans le sien, et qui se fait surtout sentir au commencement et à la fin du poëme, afin qu'on ne puisse point se méprendre sur les intentions de l'auteur. Peut-on penser ensuite qu'un homme éclairé comme notre poëte, eut voulu s'occuper aussi longuement des pièces de faunes, de satyres, dans un traité de poétique, où ce genre de poésie étoit indigne de figurer, et dont Horace ne parle sans doute que parce qu'il étoit très à la mode sous le règne d'Auguste ?

Le désordre reproché à l'art poétique existe dans les autres ouvrages du même auteur, où tout se ressent de l'enthousiasme propre aux lyriques. Ce désordre tient donc à l'imagination fougueuse du poëte, et peut-être beaucoup aussi à l'esprit de la satyre qui, se rapprochant en cela de l'ode, parle indistinctement de tous les

(2) Serm. I. 4.-9-10. Epp. I. 19. II. 12. Art. Poet. 295-303.

objets qui se présentent à l'esprit. Les dispositions nouvelles, que l'on voudroit établir dans ce livre, me paroissent donc purement arbitraires, et celle qui a été proposée par Bouhier ne peut servir qu'à faire connoître l'esprit méthodique de son auteur. On sait que le docte Président aimoit les tours de force; cependant il est possible de conserver plusieurs de ses corrections sur le texte d'Horace, et j'ai cherché à en justifier quelques-unes dans les observations suivantes.

V. 3. *Undique collatis membris, ut turpiter atrum*
Desinat in piscem mulier formosa supernè.

Sanadon remarque avec juste raison qu'une figure qui a une tête d'homme, *humanum caput*, un cou de cheval, *cervicem equinam*, des plumes de différens oiseaux, *varias plumas*, ne peut présenter une belle femme. Au lieu d'*ut*, il lit donc *aut*, correction nécessaire pour rendre intelligibles les quatre premiers vers de cette épître. Il observe très-bien qu'Horace prend souvent ces deux conjonctions l'une pour l'autre; il eut même pu ajouter que les manuscrits présentent aussi assez fréquemment cette espèce de changement. Mais le savant jésuite a tort de dire qu'*humanum caput* signifie une tête d'homme, et non pas une tête humaine. Cette erreur lui étoit inutile pour prouver que *mulier formosa supernè* désignoit une femme belle depuis la ceinture jusqu'en haut; Horace, II, Od. xx, a employé *supernè* en ce sens :

Jamjam residunt cruribus asperæ

Pelles; et album mutor in alitem
Supernè.

On emploie fréquemment *supernè* et *infernè* pour diviser le corps en deux parties égales. *Desinat* est pris pour *inferne* dans le passage cité ; il exprime la partie d'en bas, et *supernè* toute la moitié supérieure. En Grec ἀνωθεν et κάτωθεν sont les synonymes des mots latins. Hippocrate dit, Aph. IV, 4, φαρμακεύειν θέρεος μὲν μᾶλλον τὰς ἄνω· χειμῶνος δὲ τὰς κάτω (3); ce que Galien explique très-bien, διὰ τῆς ἄνω, καὶ διὰ τῆς κάτω κοιλίας (4).

Horace me paroît avoir eu en vue dans ces vers, les monstres marins connus sous le nom de Nérëides, et qui, selon Pline, IX, v, ressembloient aux femmes depuis la tête jusqu'à la région ombilicale, et aux poissons par la partie inférieure du corps. Peut-être aussi le poëte a-t-il voulu rappeler l'idée que l'on avoit de Scylla, et que Virgile, AEnéïde III, 426, a exprimée ainsi :

Prima hominis facies et pulchro pectore virgo
Pube tenus; postrema immani corpore pristis.

De là sans doute Heinsius et Gronovius le père ont pensé qu'il falloit lire :

Ut turpiter atram
Desinat in pristin mulier formosa supernè;

(3) « Il faut purger par le haut pendant l'été et par le » bas pendant l'hiver. »

(4) « Par le ventre supérieur et par le ventre inférieur. »

correction trop hardie et inutile en ce qu'elle laisse subsister la difficulté principale, et que le passage s'entend tout aussi bien en lisant *piscem* au lieu *de pristin*. M. Daru admet dans sa traduction en vers la correction de Sanadon, et il dit :

Si d'un pinceau bizarre un peintre ose allier
Et la tête d'un homme et les crins d'un coursier ;
Que des oiseaux divers empruntant la parure,
Il en compose un tout qui blesse la nature,
Et d'un monstre des mers si le corps tortueux
Termine sous sa main un portrait gracieux.

V. 5. *Spectatum admissi risum teneatis. Amici Credite Pisones, etc.*

Je crois qu'il faut ponctuer ainsi, de manière qu'*amici* se rapporte à *Pisones* du vers suivant. Horace a dit ailleurs, *Carm.* II, IX, 5, *amice Valgi*, et *Epod.* I, VII, 12, *dulcis amice*, en parlant de Mœcene.

V. 20. *Si fractis enatat expes navibus.* La plupart des interprètes ne me paroissent pas avoir entendu ce mot *expes*, et Sanadon fait un contresens, en disant : *Il est sans espérance (expes), parce qu'il voit perdre ses marchandises sans espoir de les recouvrer.* Il me semble au contraire qu'on devroit traduire : *Se sauve à la nage au moment où il étoit sans espérance, après la perte de ses vaisseaux.* Ce qui se rapporte d'ailleurs très-bien à l'allusion qu'Horace fait ici à ces tableaux que faisoient peindre en *ex voto*, la plu-

part de ceux qui étoient échappés de quelque naufrage.

V. 26. *Sectantem levia nervi, etc.* Les manuscrits offrent presqu'indifféremment *levia* et *lenia* dans ce vers. Je crois avec Bentley et M. Daru qu'il faut lire *lenia*, qui établit mieux l'antithèse avec le *professus grandia* du vers suivant. On peut voir toutes les raisons que le Savant anglais allègue en faveur de sa correction ; mais de tous les passages qu'il cite à l'appui, aucun n'est peut-être plus décisif que celui-ci :

Lenibus atque utinam scriptis adjuncta foret vis
Comica, ut æquato virtus polleret honore.

Cæs. de Terent.

V. 37. *Spectandum nigris oculis, nigroque capillo.*

On voit par ce vers que les Romains avoient les mêmes idées que nous sur les yeux et les cheveux noirs. Horace s'exprime encore plus clairement à cet égard. *Carm.* I, xxxiii, 11 :

Lycus nigris oculis, nigroque crine decorus,

beauté dont notre poëte étoit au reste pourvu, ainsi qu'il a lui-même soin de nous l'apprendre, *Epod.* I, vii, 25.

V. 53. *Si græco fonte cadant parce detorta.* Telle est la manière dont les mots nouveaux doivent être formés, lorsque ceux qui existent ne peuvent exprimer les idées nouvelles ; et c'est ainsi qu'a procédé le célèbre Lavoisier. Horace recommande alors de dériver ces mots du grec, à cause de la facilité que cette langue donne pour

les composer, et parce que le latin n'en admet que très-difficilement de semblables. En employant des racines latines dans la composition d'un mot, on méconnoît donc le caractère de cette langue; et lorsqu'on propose un mot, dont les primitifs sont tirés de langues différentes, on ignore jusqu'aux premiers principes de la grammaire générale. Rien n'est cependant plus commun chez les néologues de nos jours; et en rendant compte de quelques écrits de M. le Dr. Baumes (5), j'ai déjà montré jusqu'à quel point ils étoient entachés de ce vice. C'est ainsi que dans les *fondemens de la science méthodique des maladies*, ouvrage de ce médecin, on lit le mot *calorinèse*, qu'il dérive du latin *calor*, et du grec νῆσος qui n'existe cependant point dans le mot composé; on trouve seulement dans la finale *nèse* le mot νῆσος (île), et alors *calorinèse* signifie *île de la chaleur*. Hématedese ne rend pas mieux l'idée du nosologue; car comment ce mot pourroit-il être dérivé d'αἷμα, *sang*, et d'οἴδησις, *tumeur?* Jamais la diphthongue οι n'a été rendue par notre é français; l'étymologie naturelle d'*édèse*, qui est la seconde partie du terme *Hématédèse*, est ἔδισμα *aliment*, ou ἐδίστης *mangeur*. Au lieu de tumeur sanguine, hæmatédèse signifiera donc *aliment sanguin* ou *mangeur de sang*, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Ces fautes sont un peu lourdes pour un auteur qui n'est

(5) *Revue philosop. et littér.* Déc. 1805 et Janvier 1806. *Magasin Encyclop.* Février 1806, p. 268.

point, ainsi que M. Baumes nous l'apprend lui-même, (Ouv. cit., I, 9) « de ces gens qui ont » la fureur d'écrire avant que de penser, et de » juger avant que de connoître. » Mais à quoi pensoit-il donc quand il a dit que *varice* étoit dérivé de κίρσος, comme s'il y avoit quelque rapport dans les sons qui constituent ces deux mots? Où avoit-il l'esprit quand il a fait (Ouvr. cit., III, 148) un pléonasme impardonnable en écrivant *sarcome charnu*, sans faire attention que σάρκωμα veut dire à lui seul tout cela? N'en déplaise ensuite à M. Baumes, il me paroît avoir un peu « jugé avant que de connoître » quand il a voulu nous persuader que son terme *oxygénèse* signifioit maladie dépendante de l'oxygène, tandis que tout le monde ne peut et ne sait y voir que le mot *oxygène* déjà reçu dans notre langue, et la finale *èse* qui vient d'ἧσις et signifie *plaisir, volupté;* or les *plaisirs de l'oxygène* sont une chose qu'il est sans doute réservé à cet habile helléniste de nous faire connoître, et sans doute ce sera là le titre du premier Roman que notre auteur publiera après celui de *la science méthodique des maladies*. Je crois du reste assez inutile de pousser cette discussion plus loin, puisqu'avec une intelligence très-médiocre de la langue grecque, je puis prouver que presque tous les mots que le fameux Docteur en a dérivés, sont construits à contre-sens. La connoissance du grec n'est pas à la vérité d'une nécessité absolue pour les médecins; mais au moins faut-il savoir les élémens de cette langue quand on veut en dériver

river des mots, et qu'on a les prétentions étymologiques que M. Baumes montre, Ouvr. cit., I, 248, en dissertant sur le mot hæmorrhagie. Cet auteur emploie souvent dans ses disputes polémiques les termes d'*effronterie*, *d'impudence*, qui ne sont pas, si l'on veut, du meilleur ton ; mais c'est qu'en effet, il faut de ces qualités une dose assez forte, pour oser, comme lui, parler d'une langue dont on ne lit peut-être même pas les caractères, et faire des applications d'une science que l'on ne connoît point, à une science sur laquelle on n'a que des idées fausses.

V. 60. *Ut sylvæ foliis pronos mutantur in annos prima cadunt; ita verborum vetus interit ætas.* La comparaison dont Horace se sert ici est tirée de l'Iliade VI. 146, où Homère dit :

Οἵηπερ φύλλων γενεὴ, τοιήδε καὶ ἀνδρῶν·
Φύλλα τὰ μέν τ' ἄνεμος χαμάδις χέει, αὐλα δὲ θῦλη
Τηλεθόωσα φύει, ἔαρος δ' ἐπιγίγνεται ὥρη.
Ὡς ἀνδρῶν γενεὴ· ἡ μὲν φύει ἡ δ' ἀπολήγει (6).

Mais le texte du poëte latin est évidemment corrompu ; Bouhier le corrigeoit ainsi :

Ut sylvæ foliis pronos mutantur in annos
Priva cadunt ita. Verborum vetus interit ætas, etc.

Cette leçon, que je n'entendois point d'abord,

(6) « La production des feuilles se fait comme celle des » hommes. Ainsi, lorsque le vent a abattu les feuilles des » arbres d'une forêt, ceux-ci en poussent d'autres au prin- » temps ; de même chez les hommes, à peine une géné- » ration disparoit-elle qu'une autre la remplace. »

a disparu par mégarde lors de l'impression du nouveau texte que ce magistrat a donné de l'art poëtique; mais il me semble aujourd'hui qu'on pourroit en quelque sorte la justifier. Le mot *priva* a été souvent changé par les copistes, ainsi que l'a démontré Juste-Lipse, *Quæst. epist. I*, 9, et il est employé par Horace au lieu de *singula*. Bentley a suffisamment établi cette signification, qui convient très-bien au passage ci-dessus, puisqu'Horace, à propos des mots, veut parler aussi de la vicissitude de toutes choses, ainsi qu'on le voit par les vers suivans : *debemus morti nos nostraque*, etc. L'épithète *pronos* sert à montrer la promptitude de ces changemens. La correction du docte président ne change donc qu'une lettre, et celle de Bentley, hardie, comme le sont presque toujours les siennes, laisse subsister le *prima cadunt* qui est une vraie *cheville*. Ce critique lit : *Sylvæ foliis nudantur*, en prétendant que *sylvæ foliis mutantur* n'est pas une phrase latine. On lit cependant dans *Quintilien* X, 5, *mutari cŏlore*.

V. 65. *Sterilisque diu palus aptaque remis.* Ce passage est un de ceux sur lesquels la critique s'est le plus exercée. Bentley a remarqué avec raison que dans *palus*, la dernière syllabe est toujours longue, et il lit : *Sterilisve palus prius aptaque remis*. Cuningham, l'antagoniste éternel de Bentley approuve, ainsi que le jésuite Sanadon, cette remarque sur la quantité du mot *palus*, et il propose de lire : *Sterilisque palus*

dudum aptaque remis, leçon adoptée ensuite par M. Daru, *Œuvres d'Horace*, quatrième partie. Paris, 1805, p. 182. Mais ces mots *dudum*, *diu*, *prius*, forment des façons de parler trop plates pour avoir été employées par Horace. Je préfère de beaucoup la leçon que Markland a proposée dans ses notes sur les suppliantes d'Euripide :

Sterilisve palus pulsataque remis

Cette leçon se retrouve dans plusieurs passages que le critique anglais n'a point cités ; tels sont les suivans :

Sonat amnis et Asia longe
Pulsa palus. Æneid. III. 701.
Sylvas tenent Delphines et altis
Incursant remis, agitataque robora pulsant.
Ov. *Met.* I. 305.
Pulsabant novi montana cacumina fluctus.
Id. Met. I. 310.

V. 71. *Si volet usus.* On a beaucoup abusé de ce précepte d'Horace ; car il s'en faut que l'on doive approuver toutes les façons de parler que l'usage autorise. Cicéron et Quintilien ont donné à cet égard d'excellens préceptes qu'il seroit fort utile de rappeler dans la circonstance présente. Chaque jour on voit des mots et des façons de parler employées seulement autrefois par la plus basse classe du peuple, passer dans la bonne compagnie, et de là dans les écrits des gens de lettres. L'Académie française elle-même, qui

devroit surtout défendre la pureté de notre langue, a admis plusieurs de ces locutions dans la cinquième édition de son Dictionnaire. Mais cette indulgence est une raison de plus pour proscrire sans pitié toutes celles qui ne sont point adoptées dans cet ouvrage, qui est toujours la seule autorité à citer en ce genre. On ne peut donc trop s'étonner, que tel sot écrivain qui veut justifier un mot qu'on lui dit n'être pas dans la langue, réponde d'abord par des injures, et cite ensuite à l'appui de son opinion tel autre auteur qui vaut moins que lui (7).

V. 95. *Et tragicus plerumque dolet*, etc. Bentley a changé dans ce passage la ponctuation du premier vers, en prétendant que *tragicus* se rapporte à *Telephus* et à *Peleus*. Il se fonde sur ce que les latins n'ont jamais dit *tragicus* pour *tragœdus*, non plus que *comicus* pour *comœdus ;* ce qui est une erreur, car PLAUTE, *Pers.*, *IV*, II, 4, emploie ces deux mots dans ce sens : *Tragici atque comici nunquam æque sunt meditati ;* et ailleurs, *Pœn.*, *III*, II. 4. *condoctior sum quam tragœdia et comici.* Prudence a également dit : *Tragicus cantor.* SAUMAISE, *in Vopisc.*, p. 352, montre aussi que *tragica vox* a été dit pour *vox tragœdi.* On trouve également dans Pétrone : *Tragici oculos suos tanquam audientes castigant.* On peut voir encore l'inscription MLXXXIX. 6

(7) *Journal de Médecine* de M. BAUMES. Août 1806. pag. 309.

de Gruter, sur la signification du mot *tragicus*, qui, dans le passage en question, désigne un personnage de tragédie.

V. 97. Le *projicit* de ce vers a été pris par le plus grand nombre des interprètes, et par Forcellini lui-même, dans le sens de *mittit, abjicit;* ce qui est contraire au véritable sens d'Horace. *Projicere verba, sermonem,* signifie toujours proférer des mots, un discours. Il en est de même de *jacere verba, voces, jocos,* suivant les exemples rapportés par *Marcile,* dans son commentaire; mais on ne pourroit, je pense, en citer aucun où *projicere et jacere,* joints aux mêmes mots, aient la signification que Sanadon et les interprètes dont j'ai parlé leur attribuent ici. Quintilien a dit au contraire *dicacitatem in jaciendo,.... in hâc veluti jaculatione verborum. Inst. Or. VI.* III. *Projicere ampullas* veut donc dire : *Tenir des discours ampoulés;* et si Marcile, qui avoit bien senti cette difficulté, a embrassé l'explication contraire, c'est que la plus naturelle lui avoit paru opposée à la pensée d'Horace. En effet, si on laisse subsister le passage tel qu'il est, on est forcé d'adopter l'opinion du savant professeur de Paris; mais en lisant *cur pauper,* ainsi que le portent les manuscrits et les anciennes éditions, au lieu de *cum pauper,* le sens forcé que l'on est obligé de donner au verbe *projicere* disparoît, et tout ce passage devient très-clair; ce dont on peut se convaincre en le lisant de cette manière :

Et tragicus plerumque dolet sermone pedestri;
Telephus et Peleus, cum pauper et exul uterque
Projicit ampullas et sesquipedalia verba,
Si curat cor spectantis tetigisse querelâ?

Horace critique ici la manière dont l'auteur des tragédies de *Télèphe* et de *Pelée* avoit fait parler ces princes dans leur malheur; observation qu'aucun commentateur n'a faite encore, et qui devient cependant évidente par tous les vers suivans où perce le ton d'un critique peu satisfait, qui indique ce qu'il faut faire pour le contenter. Il est peu d'interprètes qui, d'après cette corruption du texte du poëte latin, aient entendu ce passage, et M. Daru lui-même a traduit :

Souvent la tragédie avec simplicité
Exprime les douleurs dont l'âme est accablée.
Pauvres et dans l'exil, là, Télèphe et Pelée,
Pour nous intéresser au récit de leurs maux,
Doivent bannir loin d'eux l'enflure et les grands mots.

Ce passage d'Horace deviendra plus facile lorsqu'on saura qu'Aristophanes nous a appris dans les Grenouilles qu'Euripide étoit l'auteur de Télèphe et de Pelée. Le poëte comique fait une censure amère de la première de ces pièces dans la scène II du IVe. acte de ses *Acharnenses;* mais il ne lui reproche point le défaut dont parle Horace, et qui étoit cependant propre à Euripide, ainsi que nous l'apprend Denys d'Halicarnasse, qui le blâme de n'avoir pas toujours donné à ses personnages les caractères propres à leur situation présente : Ευριπίδης μὲν γ' ὃ τὸ ὅλον ἀληθὲς καὶ

προσεχὲς τῷ βίῳ τῷ νῦν ἥρμοσεν ὅθεν τὸ πρέπον αὐτὸν καὶ κόσμιον πολλαχοῦ διέφυγε. *Vet. Script. Cens.*, *p.* 425. *Ed. Reiskii*, *IV.*

V. 114. *Divus ne loquatur an heros.* Le sens que donne cette leçon paroît ne point convenir à cet endroit où Horace ne parle que des personnages de la comédie; car quoiqu'en ait dit Dacier, il est difficile de croire qu'un marchand, un laboureur, etc., soient des personnages de tragédie; Horace tout au moins n'a pas dû autoriser par un précepte les exemples qui pouvoient en exister de son temps. Tous les personnages qu'il désigne dans ce passage sont au contraire ceux de la comédie, et dans l'énumération qu'il en fait, il ne manque presque que celui du valet qui est cependant un des principaux. Aussi retrouve-t-on *Davus* au lieu de *Divus* dans la plupart des manuscrits, leçon qui n'a été sans doute rejetée que parce que l'opposition de ce mot à celui de *Heros* ne paroissoit pas juste. M. Daru, en traduisant :

Le héros généreux et le valet fripon,

admet la leçon *Davus*, qui n'existe cependant point dans son texte. Lambin a lu *heros ne*, au lieu de *an heros*, dans quelques manuscrits, et rien n'est plus ingénieux que la correction que Bouhier a faite en écrivant : *Davus ne loquatur herusne.* Cette leçon est si simple, qu'elle a sans doute été la première. La mauvaise s'est introduite, parce que les copistes ayant écrit *herosne* pour *herusne*, ceux qui les ont suivis ont corrigé *an heros* à cause de la quantité.

120. *Scriptor honoratum si forte reponis Achillem.* Bouhier a encore fait ici une correction très-heureuse en proposant celle qu'on lit vers 69 de son texte. Déjà Bentley avoit démontré parfaitement que l'épithète *honoratum* ne pouvoit convenir à Achille, et qu'Horace ne devoit pas surtout l'employer au moment même où il prescrit de conserver aux individus que l'on veut peindre les caractères qui leur ont été assignés par la Renommée. Vainement Dacier a-t-il prétendu qu'*honoratum* explique l'épithète τετίμενον qu'Homère, selon lui, applique toujours à Achille; il n'en reste pas moins vrai que ce mot ne paroît que trois ou quatre fois dans l'Iliade, et ne peut en aucune manière convenir à Achille, qui dit au contraire, Il. IX, 643 :

Μνήσομαι, ὅς μ' ἀσύφηλον ἐν Αργείοισιν ἔρεξεν
Ατρεΐδης, ὡστεί τιν' ἀτίμητον μετανάστην (8).

On se rappelle, d'ailleurs, que toute l'Iliade roule sur l'affront que reçut Achille, par l'enlèvement de Briséis; mais si *honoratum* ne peut rendre le sens d'Horace, il faut convenir aussi que la leçon *Homericum*, proposée par Bentley et adoptée par le judicieux Sanadon et par M. Daru, ressemble trop peu à l'autre pour que les copistes aient pu s'y tromper. En admettant la correction de Bouhier, on traduiroit : *Si vous*

(8) « Je m'en souviens; Agamemnon m'a couvert d'opprobre chez les Grecs, et m'a traité comme un vil transfuge ».

voulez acquérir de la gloire en écrivant, et que vous mettiez sur la scène des personnages connus, conservez-leur le caractère que la renommée leur a donné. Qu'Achille soit intrépide, emporté, inexorable; Médée barbare, etc. Cette façon d'employer les adjectifs pour marquer non pas tant ce qu'on est, que ce qu'on doit, ou ce qu'on peut être, est très-familière à Horace, ainsi que l'a remarqué Sanctius dans sa *Minerva*, p. 702, et qu'on le voit au *v.* 235 de l'art poëtique, où le poëte dit : *Satyrorum scriptor amabo*, quoiqu'il n'ait jamais composé de tragédies satyriques ; mais ce passage doit être entendu comme s'il y avoit : *Si satyros velim scribere*, et il en est de même du *scriptor honoratus* proposé par le savant Président. Rien n'est au reste plus aisé que de concevoir comment la faute *honoratum* a pu se glisser dans le texte. Quand les copistes trouvoient deux lettres semblables dont l'une finissoit un mot, et dont l'autre commençoit le suivant, ils se contentoient d'en écrire une seule en cette manière, *scriptor honoratu si*, *etc.* Il est ensuite assez simple qu'à une époque où l'on a peu connu les façons de parler particulières à Horace, on ait pensé qu'on ne pouvoit joindre *honoratus* à *scriptor*, à cause du verbe *finge*, et qu'on ait imaginé de faire du premier de ces mots l'attributif d'Achille en y ajoutant une lettre. *Honoratus* peut donc être maintenu contre l'opinion de quelques critiques, et entre autres contre celle de l'illustre d'Ansse de Villoison, qui, p. 770, du *Lexicon Homericum d'Apollonius*, soutient

qu'*honoratus* n'est pas un mot latin dans le sens auquel il est employé dans le passage en question. Quelque respectable que soit l'opinion de ce savant, un des plus érudits qui aient jamais existé, il est cependant permis de croire qu'Horace a pu se servir du mot *honoratus*, lorsqu'on le trouve employé plusieurs fois dans Cicéron avec la même acception que dans le passage ci-dessus. C'est ainsi qu'on lit, *Orat. IX*, 32, *cum præsertim fuisses honoratus et nobilis. De Leg.* I, 11, *propter honestatis et gloriæ similitudinem beati qui honorati sunt videntur, miseri autem qui inglorii. De Senect.* XVII, *habet senectus honorata præsertim tantam auctoritatem ut ea pluris sit quam omnes adolescentiæ voluptates, etc.*

V. 125 et suivans. Horace vient de parler des sujets que l'on peut choisir pour la tragédie. Les uns, dit-il, tirés de l'histoire ou de la fable, doivent nécessairement conserver le caractère que la renommée leur assigne; les autres au contraire, de pure invention, peuvent recevoir tous les caractères qu'on veut leur donner, pourvu toutefois que ces caractères soient convenables, et soutenus pendant toute la pièce. Jusque-là, la pensée du poëte est évidente, mais on n'a point encore expliqué convenablement ces mots :

Difficile est proprie communia dicere.

Dacier entend par *communia* des sujets de pure invention qui deviennent communs, à son

avis, parce que chacun a le droit de les traiter à sa manière; et, en effet, il est difficile de donner à ces sujets des caractères qui soient justes et naturels. C'est ce qu'avoit déjà vu Antiphanes, qui, dans une comédie dont les fragmens ont été recueillis par Hertelius et par Grotius, vante l'avantage que les poëtes tragiques ont sur les poëtes comiques de pouvoir exposer des sujets connus :

Ἡμῖν δὲ ταῦτ' οὐκ ἔστιν· ἀλλὰ πάντα δεῖ
Εὑρεῖν, ὀνόματα καινά.

Mais Dacier n'a point fait attention que la signification propre de *communia*, ne se prête point à son interprétation. Une chose commune, *res communis*, peut être une chose vulgaire ou bien une chose qui appartient à tout le monde; et c'est ainsi que Pétrone a dit *communis sermo*, et Cicéron *omni ætati mors est communis.* Or ce dernier sens ne peut convenir au vers d'Horace; car des pensées ne peuvent être communes qu'autant qu'elles existent, et alors elles sont propres à celui qui les a inventées. Le marquis de Sévigné me paroît avoir mieux saisi la signification de *communia*, en disant que ce mot exprime des caractères connus et déjà traités par d'autres poëtes; mais la dernière partie de cette explication est mauvaise. Il me semblerait plus raisonnable de penser que *communia* désigne des sujets connus qui n'ont été mis sur la scène par personne, et qui sont tirés de l'histoire ou de la fable qu'on peut appeler des sources communes.

Ce qui a pu éloigner les interprètes d'un sens qui se présente cependant le premier à l'esprit, c'est sans doute la contradiction qu'il semble établir entre le 128e. et le 129e. vers ; mais on n'a pas voulu remarquer que, dans ces vers, Horace ne parle ni des sujets, ni de leurs caractères ; il met seulement en question de savoir si, en traitant des sujets connus, on est obligé de suivre scrupuleusement les opinions reçues, ou si l'on peut s'en écarter, et il adopte le sentiment d'Aristote en sa poëtique, ch. XV, παρειλημμένους μύθους λύειν οὐκ ἐστιν. Je crois donc qu'il faut traduire ce passage : *Il est difficile de traiter des sujets connus et à la portée de tout le monde, d'une manière qui nous soit propre ; et cependant il vaut mieux présenter sur la scène, tels qu'ils sont, des sujets tirés de l'Iliade, que de mettre en avant d'autres qui sont inconnus, et dont on est le premier à parler* (9). La signification de *tuque* étoit peut-être ce qu'il y avoit de plus embarrassant dans ce

(9) M. Daru a entendu ce passage à peu près de la même manière, en disant :

> Savoir se rendre propre un nouveau caractère,
> Ce n'est pas chose aisée, etc.

Tant il est vrai que les poëtes sont souvent plus habiles que les critiques les plus savans pour deviner un autre poëte. Aussi peut-on dire avec juste raison que WIELAND, en Allemagne, et M. DARU, en France, ont fait connoître mieux que personne les ouvrages d'Horace ; et certes, pourroit-il en être autrement ? ils ont plusieurs qualités communes avec le favori de Mæcène, et surtout ils sont poëtes savans et hommes de goût comme lui.

vers, parce qu'on n'avoit point vu que cette particule y étoit employée *modo ἐναντιοφανῶς*, pour me servir d'un terme de grammaire, et signifioit *cependant*. Καὶ, τε sont si souvent employés de cette manière, qu'il est inutile d'en citer des exemples, et *tuque* sera, si l'on veut, un de ces hellénismes familiers à Horace. Je ne sais si on en trouve beaucoup de semblables dans les auteurs latins; j'en connois cependant un autre dans le livre *de Senect.*, où Cicéron dit, ch. 9, *omnino canorum illud in voce splendescit etiam, nescio quo pacto in senectute: quod equidem adhuc non amisi, et videtis annos meos.*

Il est donc évident que Du Marsais s'étoit trompé en traduisant *communia* par *général, vague, indéterminé*, tandis qu'il ne signifie que *commun* dans toute l'acception du mot. Je ne pense pas qu'il ait eu plus de raison en disant: *Proprie signifie d'une manière* PROPRE, ADAPTÉE, DÉTERMINÉE *au personnage particulier par lequel on peint le caractère qu'on veut traiter.* Ce contresens, dans un homme tel que Du Marsais, me paroît d'autant plus extraordinaire, qu'immédiatement après Horace explique le mot *proprie* en disant:

Publica materies privati juris erit, si
Nec circa vilem patulumque moraberis orbem
Nec verbum verbo curabis reddere, fidus
Interpres: nec desilies imitator in arctum
Unde pedem proferre pudor vetet aut operis lex.

On trouve d'ailleurs en beaucoup d'autres en-

droits d'Horace, *proprie* ou son adjectif, avec la signification que je lui ai donnée; et c'est ainsi que ce poëte dit *propriam laurum.* II. od. II. 22. *Propria in pelle quiessem.* I. 5. VI. 22. *Propriæ opis dissimulator.* I. Epist. IX. 9.

V. 135. *Fortunam Priami cantabo et nobile bellum.* Horace a traduit ce vers du poëte Cyclique pour l'opposer à la modeste exposition de l'Odyssée, et faire mieux sentir par cette comparaison, ce qu'il nomme *pudor* en poésie. Aristote avoit déjà dit : *τῆς γὰρ Ὀδυσσείας μικρὸς ὁ λόγος ἐστὶν· ἀπῳδημηκότός τινος ἔτη πολλὰ, καὶ παραφυλαττομένου ὑπὸ τοῦ Ποσειδῶνος, καὶ μόνου ὄντος, ἔτι δὲ τῶν οἴκοι ὥστε ἐχόντων, ὥστε τὰ χρήματα, ὑπὸ τῶν μνηστήρων ἀναλίσκεσθαι, καὶ τὸν υἱὸν ἐπιβουλεύεσθαι, αὐτὸς ἀφικνεῖται χειμασθεὶς, καὶ ἀναγνωρίσας τινὰς αὐτοῖς ἐπιθέμενος, αὐτὸς μὲν ἐσώθη, τοὺς δ' ἐχθροὺς διέφθειρε, τὸ μὲν οὖν ἴδιον τοῦτο τὰ δ' ἄλλα ἐπεισόδια* (10). *Poet.* XXX.

V. 155. *Cantor vos Plaudite dicat.* Plaudite étoit la formule par laquelle se terminoient les

(10) Le sujet de l'Odyssée est par lui-même très-borné, puisqu'il n'y est question que d'un individu obligé d'errer pendant plusieurs années, avant de pouvoir regagner sa patrie; il a perdu tous ses compagnons et ne leur a survécu lui-même que par une protection spéciale de Neptune. Enfin il arrive chez lui, et au moment même où les poursuivans de sa femme dissipent ses richesses et vont faire succomber son fils unique sous leurs embuches; aussitôt il se fait reconnoître par quelques-uns de ses anciens serviteurs, livre les poursuivans à la mort, et rentre en possession de ses biens. Tel est proprement le sujet du poëme, les autres parties n'en sont que des épisodes.

pièces de théâtre ; c'est ainsi que finissent les comédies de Térence et de Plaute, et ce mot étoit prononcé par le chœur ou par le personnage qui restoit le dernier sur la scène. Ce passage est surtout remarquable en ce qu'il fait connoître que les acteurs portoient le nom de *Cantores*. M. d'Ansse de Villoison s'en est servi pour prouver que les anciennes pièces de théâtre ressembloient plutôt à nos opéras qu'à nos tragédies actuelles ; en quoi il a été amèrement combattu par le docteur de Barthès, qui l'a fait peut-être un peu trop tard, c'est-à-dire après la mort de son antagoniste, et par conséquent lorsque celui-ci ne pouvoit plus répondre. Au risque d'encourir le même reproche, à l'égard de ce célèbre médecin, je me crois obligé de dire que son opinion étoit étayée par des preuves trop foibles pour détruire celle qu'a proposée l'illustre éditeur d'Homère. Quoique M. de Barthès ait remarqué justement, avec Athénée Deipnos, XIV. 8, qu'Homère s'étoit peu asservi au rhythme des syllabes, il n'en est pas moins vrai que les poëtes qui l'ont suivi s'y sont conformés avec la plus grande rigueur. Il s'est ensuite beaucoup trop étayé de l'autorité de Reiske qui aimoit beaucoup les paradoxes, pour avancer que les poëtes grecs avoient ignoré ou méprisé le plus grand nombre des règles de la prosodie (11).

On auroit pu supposer ensuite que ce grand

(11) *Magasin Encyclop.* pluviose an IX ; novemb. 1805 ; janvier 1806.

helléniste savoit assez le latin pour ne pas s'être trompé, ainsi que le lui reproche M. de Barthès, en traduisant le mot *canticum* par *ariette*. *Canticum*, dit Diomèdes, III. 48. *Putsch., est quando unus tantum alloquitur, ex quo dicitur græcis μονῳδία.* Le *canticum*, dans une pièce de théâtre, est donc un monologue; et à l'opéra un monologue n'est autre chose qu'une *aria*, ou une ariette. Dans les articles du *Magasin Encyclopédique*, déjà cités, on prête aussi à M. de Villoison une idée qu'il n'a jamais eue, en lui faisant dire que, dans les tragédies grecques, le chant du dialogue étoit le même que celui des chœurs et du monologue. La prosodie de la langue grecque est tellement marquée, qu'elle exigeoit sans doute qu'on chantât les vers à peu près de la même manière que nous le faisons aujourd'hui en italien. On peut donc comparer la déclamation du dialogue chez les Grecs, au récitatif de nos opéras. Dans une langue essentiellement prosodique, ce récitatif n'avoit sans doute pas besoin d'être noté; il étoit suffisamment déterminé par le rythme des vers, ainsi qu'on peut s'en faire une idée en entendant lire par un Romain une pièce italienne où la mesure change souvent, telle que seroit par exemple le fameux dithyrambe de Redi. Ces raisons sont assez évidentes pour que M. de Villoison ait pu avancer, sans s'étayer d'aucune autorité déterminée, que les tragédies grecques ressembloient à nos grands opéras, et non point à nos opéras comiques, comme M. de Barthès paroît le penser. Le savant professeur du collége de

France

France n'eût point été pardonnable de commettre une erreur en pareille matière, lorsque surtout Aristote s'est exprimé si clairement à cet égard, p. 55 de la poëtique, éd. de Robortelli, *Flor.* 1548. Ἐστιν οὖν τραγῳδία μίμησις πράξεως σπουδαίας καὶ τελείας, μέγεθος ἐχούσης· ἡδυσμένῳ λόγῳ, χωρὶς ἑκάστῳ τῶν εἰδῶν ἐν τοῖς μορίοις· δρώντων, καὶ οὐ δι' ἀπαγγελίας, ἀλλα δι' ἐλέου καὶ φόβου περαίνουσα τὴν τῶν τοιούτων παθημάτων κάθαρσιν. λέγω δὲ ἡδυσμένον μὲν λόγον, τὸν ἔχοντα ῥυθμὸν καὶ ἁρμονίαν καὶ μέλος· τὸ δὲ χωρὶς τῶν εἰδῶν, τὸ διὰ μέτρων ἔνια μόνον περαίνεσθαι, καὶ πάλιν ἕτερα διὰ μέλους. *Trogœdia*, dit Robortelli dans sa traduction, *est imitatio actionis illustris, absolutæ, magnitudinem habentis, sermone suavi, separatim singulis generibus in partibus agentibus, non per enarrationem, per misericordiam vero atque terrorem perturbationes hujusmodi purgans. Sermonem suavem appello, in quo numerus, harmonia et melos inest. Id vero separatim genere distinctum, cum metro tantum quædam absolvantur, quædam rursum melodia.*

Ce passage ayant été mal entendu, je me permettrai d'en proposer une interprétation nouvelle avec quelques corrections sur le texte. Ainsi il me semble qu'on devroit lire μεγεθός τι ἐχούσης au lieu de μέγεθος ἐχούσης qui est trop vague. οὐ δι' ἐπαγγελίας que l'on trouve dans la plupart des éditions, ne fait ensuite aucun sens, car il n'est point ici question d'annoncer ou de promettre quelque chose. La leçon οὐ δι' ἀπαγγελίας, *per narrationem*, proposée par Victorius, adoptée par Tyrwhitt, et par plusieurs autres éditeurs, établit un sens opposé

à l'esprit de l'auteur qui ajoute *δι' ἐλέου καὶ φόβου per misericordiam atque terrorem.* Par la construction de la phrase, la proposition *δι' ἐλέου καὶ φόβου* est adversative de celle de *ἡ δι' ἐπαγγελίας*; or, cette opposition n'existe point dans le texte ordinaire, et ne peut y exister, puisque le récit d'un événement tragique est fait pour inspirer des sentimens de pitié et de crainte, comme on le voit par le récit de Théramène dans Phèdre. D'ailleurs Aristote n'a pas dû dire que le récit ne devoit pas s'employer dans la tragédie, puisque le plus souvent c'est par un récit que se fait le dénouement de ces pièces, et surtout lorsque ce dénouement est de nature à ne pouvoir être mis sous les yeux du spectateur. La leçon *ἡ διὰ παραγγελίας*, *non per præcepta* qui forment le caractère de la poésie morale, présente un sens bien plus raisonnable que tous ceux qu'on a proposés. Cette leçon est conforme à l'essence de la tragédie qui met un événement en action, en laissant aux spectateurs le soin d'en déduire les conclusions convenables; et il étoit assez naturel qu'Aristote voulut garantir les poëtes tragiques contre un défaut que l'on a justement reproché à Euripide et à Voltaire. Le mot *μέλος* que Robortelli rend mal à propos par *cantilenas vocales*, est évidemment une glose qui aura passé dans le texte. Platon, au Liv. III de sa République, nous apprend que la musique *μέλος* se composoit du discours, de l'harmonie et du rythme. *Τὸ μέλος ἐκ τριῶν ἐστὶ συγκείμενον, λόγου τε, καὶ ἁρμονίας καὶ ῥυθμοῦ.*

Ce morceau de la poëtique avec les corrections proposées, devroit donc être traduit de la manière suivante : « *La tragédie est l'imitation d'une action sérieuse, parfaite et d'une certaine étendue ; imitation qui se fait par un discours orné, suivant les convenances de chaque partie de l'action, et dont le but est de guérir les passions, non par des préceptes, mais en excitant la pitié et la crainte dans l'esprit des spectateurs. J'appelle discours orné, celui qui réunit le rythme et la mélodie, de manière à ce que chacun de ces ornemens soit employé séparément ; car il est des parties de l'action où l'on n'emploie que le rythme seul ; il en est d'autres où l'on se sert de la mélodie.* Cette version me paroît préférable à celle de Tyrwhitt qui a lu : δράντων καὶ ὃ δι' ἀπαγγελίας· δι' ἐλέου καὶ φόβου περαίνουσα τὴν τῶν τοιούτων παθημάτων κάθαρσιν. On eût désiré qu'Aristote se fût expliqué plus clairement sur ce qu'il entendoit par cette κάθαρσις τῶν παθημάτων. Il avoit promis de le faire, Polit. VIII, VII, τί δὲ λέγομεν τὴν κάθαρσιν νῦν μὲν ἁπλῶς, πάλιν δὲ ἐν τοῖς περὶ Ποιητικῆς ἐρροῦμεν σαφέστερον ; mais ce qu'il avoit dit à cet égard ne nous étant point parvenu, c'est à nous de chercher à découvrir ce que signifient les paroles en litige.

Le but d'Aristote étoit de rendre le théâtre à la fois utile et agréable aux spectateurs ; et comme ceux-ci se composent des grands et du peuple, il a voulu que les uns et les autres y pussent trouver des leçons indirectes sur leur conduite. Ainsi l'objet de la comédie est de corriger les vices communs dans la société civile ; tandis que

la tragédie étant au contraire l'imitation d'une action sérieuse, et qui s'est passée entre des princes ou des héros, leur paroît spécialement destinée. La comédie tourne les vices du peuple en ridicule, mais on ne plaisanteroit pas impunément les grands, et c'est pour eux qu'Aristote propose de représenter les vices auxquels ils se laissent souvent entraîner, en suivant aveuglément leurs passions. C'est là la guérison que notre philosophe invite les poëtes à tenter, en leur indiquant les deux moyens principaux qu'ils doivent employer pour l'opérer; je veux dire la terreur qui fait craindre aux rois des catastrophes semblables à celles qu'ils voient sur la scène, et la pitié qui les rend plus compatissans aux maux d'autrui, et moins portés à la vengeance. D'après cette définition d'Aristote, je doute que beaucoup de nos tragédies amoureuses eussent été de son goût. Comme nous, il eut admiré Britannicus, et surtout Athalie; mais Zaïre n'auroit point eu son approbation, et il eut cru l'Iphigénie d'Euripide déshonorée dans la tragédie de Racine.

V. 160. *Mutatur* est pris ici dans le sens du verbe moyen des Grecs; ce dont on trouve un autre exemple dans Cicéron, *Off.* I. XXIX, où il dit : *Quorum vultus, motus, statusque mutantur.*

V. 172. Horace n'est point ici d'accord avec Aristote qui, dans sa rhétorique, II. ch. 13, dit en parlant des vieillards : ζῶσι τῇ μνήμῃ μᾶλλον ἢ τῇ ἐλπίδι, *ils vivent plus de souvenir que d'espérance.*

V. 211. *Accessit numeris modis que licentia major.* Dacier, ainsi que les autres interprètes, me paroissent avoir mal entendu ce passage en imaginant qu'Horace avoit eu l'intention d'y critiquer le rafinement trop outré que les Romains avoient introduit dans leur éloquence et dans leur musique. Cette idée me paroît tellement éloignée de la pensée du poëte, que, II. *Epist.* I. 156, il applaudit aux progrès des beaux arts chez les Romains, et à la politesse qu'ils avoient puisée chez les Grecs. Bien loin de se plaindre que le luxe eût apporté la corruption dans Rome, il se plaint au contraire d'y trouver encore des traces de l'ancienne grossièreté :

Græcia capta ferum victorem cepit et artes
Intulit agresti Latio. Sic horridus ille
Defluxit numerus Saturnius et grave virus
Munditiæ pepulere. Sed in longum tamen ævum
Manserunt hodieque manent vestigia ruris.

Je trouve également, dans le passage que j'examine, des expressions qui sentent plutôt la louange que la censure, et je ne vois pas non plus que le vers :

Sic etiam fidibus voces crevere severis

soit un reproche pour la musique de ce temps.

Le vers 218 :

Utiliumque sagax rerum et divina futuri

qu'Horace applique à l'éloquence, explique parfaitement tout ce passage; car ce vers n'est

assurément point une censure, quoique le *facundia præceps*, du vers précédent, donnât quelque droit de le penser. Mais aussi pourquoi prendre *præceps* en mauvaise part? Rien n'est plus commun que de comparer l'éloquence et la poésie à la rapidité d'un torrent. On lit dans Platon, de *Leg.* II. 719, *edit. Steph.* ποιητὴς ὁπόταν ἐν τῷ τρίποδι τῆς μούσης καθίζεται, τότε οὐκ ἔμφρων ἐστὶν οἷον δὲ κρήνη τις τὸ ἐπιὸν ῥεῖν ἕτοιμος ἐᾷ. Horace emploie lui-même cette comparaison dans le début si brillant de l'Ode II, IV. On la retrouve dans l'épigramme de Dioscoride, publiée par Heinsius, pag. 195, de ses notes sur l'art poétique :

Κώμας τὰς δὲ γελοιοτέρας
Αἰσχύλος ἐξυψωσεν, ὀνήσιμα πάντα χαράξας
Γράμματα χειμαῤῥὴν δ' οἷα καταρδόμενα.

Facundia præceps peut donc très-bien passer pour une métaphore qui renferme cette comparaison, et cela avec d'autant plus de raison que cette figure est très-familière à Horace. Rien n'est plus ridicule que de supposer que ce poëte eût traité d'ignorans et de barbares les Romains de son temps; et la seule difficulté que l'on puisse faire à l'interprétation nouvelle que je propose se trouve dans les deux vers qui suivent :

Indoctus quid enim saperet, liberque laborum
Rusticus urbano confusus, turpis honesto?

Mais Th. Marcile a suffisamment montré qu'*olim* ou *antea* étant sous entendus dans ces vers, leur donnent un sens raisonnable; et

d'après ce qu'il dit, il me semble que c'est ainsi que l'on doit entendre ce passage : *Les victoires ayant introduit chez les Romains un luxe que l'on ne connoissoit point encore, la musique s'en ressentit bientôt ; elle prit un ton plus élevé, plus agréable, auquel elle ne fut jamais parvenue dans les temps d'ignorance des siècles antérieurs, et à une époque où les citoyens instruits se trouvoient confondus au théâtre avec les habitans grossiers des campagnes.* Du temps d'Horace, les gens de qualité ne se trouvoient plus aux spectacles pêle-mêle avec le peuple ; et ce fait seul prouveroit la nécessité de sous-entendre les mots dont j'ai parlé. Le président Bouhier qui avoit sans doute aperçu toutes ces difficultés, a mieux aimé transposer les vers 212 et 213 après le 262 de son édition. Mais toutes ces transpositions qu'il suppose, me paroissent, ainsi que je l'ai déjà dit, aussi inutiles que peu vraisemblables.

V. 221. *Mox etiam agrestes satyros nudavit. Nudavit*, suivant le scholiaste ancien de l'édition de Cruquius, signifie dans cette circonstance, *revelavit, invenit*. Mais cette explication a paru si forcée que tous les interprètes ont mieux aimé adopter la signification propre du verbe, et croire en conséquence que les Satyres paroissoient nuds sur la scène. Ce qui est contraire à la vérité historique ; car Pollux, IV. 18, nous apprend qu'ils portoient un habit de peau de faon ou de chèvre, ἡ δὲ σατυρικὴ ἐσθὴς, νεβρὶς, αἰγῆ, etc. Il n'est guère vrai-

semblable en effet qu'on les eût souffert nuds sur la scène ; mais alors *nudavit* n'a aucun sens raisonnable. Marcile a lu *ornavit* dans Diomèdes, qui cite ce même passage, et c'est là sans doute la véritable leçon, quoiqu'elle ne se retrouve pas dans l'édition que Putschius a donnée de ce grammairien. Selon toute apparence, cet éditeur a voulu corriger la citation d'Horace sur les éditions de ce poëte, comme c'est assez l'ordinaire des éditeurs ; coutume qui, ainsi que M. de Villoison nous le faisoit remarquer souvent dans ses cours, *a fait perdre beaucoup de leçons précieuses.* La leçon *ornavit* est d'autant plus vraisemblable qu'elle nous apprend que les anciens poëtes tragiques, ayant reconnu qu'il falloit plaire au peuple par quelque chose de moins sérieux que la tragédie, inventèrent ces espèces de pièces tragi-comiques, dans lesquelles ils mirent les Satyres en scène, et leur firent quitter pour cet objet l'air sauvage et farouche qu'ils avoient dans les forêts. On peut du reste se convaincre davantage de la nécessité d'établir cette leçon par l'histoire qu'Eichstaed a donnée des pièces satyriques, et par les remarques critiques que le savant et judicieux M. G. Hermann a insérées sur cette histoire dans les *Comm. Soc. Philol. Lips.*, 8., 1801, I, 245.

V. 302. *Qui purgor bilem, etc.* Bouhier qui a transporté ce vers après le 24e. de son édition, a lu *qui purgor bili ;* correction utile et proposée déjà par Lambin, qui a prouvé que la

phrase *purgor bilem* ne peut être ni latine ni grecque.

V. 328. *Uncia, quid superest? poterat dixisse triens.*

Horace nous montre ici que les Romains, plus avides d'argent que de gloire, élevoient leurs enfans dans le même goût, et leur faisoient préférer l'étude de l'arithmétique à celle des lettres et des beaux-arts. Pour le prouver, il interroge le fils d'Albinus, qui étoit sans doute un riche citoyen de Rome; et ce jeune homme, qui auroit dû répondre aux questions les plus difficiles sur le calcul, a, pour ainsi dire, besoin qu'on lui souffle ce qu'il va dire: *Poterat dixisse*; et tout aussitôt on se récrie sur son habileté. C'est une difficulté qu'a très-bien sentie Bentley, qui, d'après cela, a cependant corrigé ce passage d'une manière peu satisfaisante. En faisant au contraire le léger changement de *poterat* en *properat*, qui en diffère très-peu, on a un fort bon sens;

Dicat
Filius Albini, si de quincunce remota est
Uncia, quid superest? properat dixisse, triens. Eu!
Rem poteris servare tuam.

V. 422. *Si vero est unctum qui recte ponere possit.*

Bouhier, en lisant dans ce vers *victum* au lieu d'*unctum*, me semble avoir défiguré la pensée du poëte, qui parle ici de bonne chère et non point simplement de nourriture. *Convivium* ou *opsonium*, sont sous-entendus après

unctum ; et puisqu'on dit *uncta cœna*, on peut bien dire *unctum convivium*, d'autant plus que l'on trouve dans Perse, VI. 16, *cœnare sine uncto*, *souper sans mets délicats.* Horace dit ici que la bonne table d'un poëte est d'un grand secours pour faire louer ses vers : ce qui se rapporte à l'epigramme XLVIII. VI. de Martial :

Quod tam grande sophos clamat tibi turba togata ;
Non tu, Pomponi ; cœna diserta tua est.

V. 431. *Ut qui conducti plorant in funere.* Markland a proposé sur ce vers une excellente correction, en lisant *ut quæ conductæ;* car il est évident qu'il est question ici des pleureuses, *præficæ*, que l'on louoit pour les funérailles, et qui, selon Lucilius, *conductæ flent alieno in funere.* L'élégie de Bion sur la mort d'Adonis, ainsi que plusieurs pièces d'Euripide, offrent des exemples des *Nénies* ou chants funèbres que récitoient alors ces femmes. Quelque juste que paroisse cependant la correction de Marckland aucun éditeur d'Horace n'en a fait usage encore.

V. 441. *Et male tornatos incudi reddere versus.* Le président Bouhier a écrit *formatos*, qui n'est rien moins que poëtique. Je crois que la correction *ter natos* de Bentley est beaucoup préférable, malgré tout ce que Cuningham, Wetzel, et tout récemment Haberfeld, ont pu écrire contre cette leçon. Si l'on dit en latin *male natus*, il est incontestable que l'on peut dire aussi *ter male natus.* Ces répétitions sont

très-communes chez les poëtes latins, et elles donnent beaucoup de grâce et de force à la pensée. *Ter natos* s'éloigne d'ailleurs très-peu de *tornatos*, et je ne vois pas comment Haberfeld a pu ne pas concevoir que ce dernier mot se soit formé de l'autre, tandis que tout le monde sait que les anciens copistes devoient écrire *ternatos* sans séparation, et que dès lors il ne leur a pas été difficile d'écrire un *o* au lieu d'un *e*.

V. 452. *Derisum semel exceptumque sinistre.* Ces mots ne paroissent pas devoir être liés avec ce qui précède, comme on le voit dans toutes les éditions et même dans celle de Bouhier; car ils ne conviennent point au flatteur, qui dit :

Cur ego amicum
Offendam in nugis?

Le *vesanum* du vers 455 ne paroît pas non plus devoir se rapporter à *poëtam*. Il y auroit trop de fous si tous les poëtes sifflés le devenoient; on ne regarde et on ne fuit comme tels que ceux qui continuent à faire des vers. Il faut donc ponctuer ainsi :

Hæ nugæ seria ducent
In mala. Derisum semel exceptumque sinistre,
Ut mala quem scabies, aut morbus regius urget,
Aut fanaticus error et iracunda Diana,
Vesanum tetigisse timent, fugiuntque poëtam
Qui sapiunt.

Je pourrois, Monsieur et savant ami, pousser

ces remarques beaucoup plus loin ; car j'ai eu tout le temps d'étudier Horace pendant une longue et ennuyeuse campagne de mer, où ce seul auteur m'étoit resté de tous mes livres. Mais occupé habituellement d'études d'un genre tout opposé, mes remarques ne peuvent avoir une grande valeur, et j'abuserois de votre patience en les étendant davantage. Il me reste cependant encore à vous parler des vers 51-56. II, Sat. IV, sur lesquels je vous ai annoncé un commentaire. Ce seroit même un travail intéressant et curieux que celui où l'on s'occuperoit d'expliquer la totalité de cette satyre, dans laquelle Horace a eu pour but de montrer les prétentions ridicules des gourmands de son temps, qui vouloient passer pour sectateurs d'Épicure, tandis que ce grand philosophe enseignoit au contraire et pratiquoit la tempérance. Un travail semblable donneroit une foule de renseignemens précieux sur la manière dont les Romains vivoient dans le siècle d'Auguste ; car Dacier et Sanadon me paroissent s'être trompés étrangement en regardant Catius comme n'ayant aucune connoissance de l'art de la cuisine. Les mets dont il parle pouvoient bien n'être pas de leur goût ; mais celui des Romains n'étoit sans doute pas le même, et l'erreur de Dacier, pardonnable à un moine, ne l'est point chez un savant qui faisoit exécuter pour son usage les ragoûts dont Athénée nous a transmis les recettes. *Sed hæc ἐν παρόδῳ* ; mes prétentions ne sont pas aussi élevées, et

c'est bien assez pour moi que d'entreprendre l'explication des vers suivans :

Massica si cœlo supponas vina sereno ;
Nocturna, si quid crassi est, tenuabitur aurâ
Et decedet odor nervis inimicus. At illa
Integrum perdunt lino vitiata saporem.
Surrentina vafer qui miscet fœce Falerna
Vina, etc.

On voit, dans le premier de ces vers, l'usage établi chez les Romains, d'exposer les vins à l'air libre. Cette exposition se faisoit pendant l'été sur les toits des maisons, où l'on transportoit les tonneaux, ou pour mieux dire les amphores ; car des tonneaux de bois cerclés en fer n'eussent point résisté à l'action alternative de la chaleur du soleil et de l'humidité des nuits. D'après Caton, cette opération se répétoit pour certains vins pendant trois et quatre années de suite ; et c'est ainsi qu'elle se pratiquoit en Asie au rapport de Galien ; Pline en rend le même compte pour les vins d'Italie. *In campania nobilissima vina qualia dicta sunt, Falerna et Surrentina, exposita sub divo, in cadis verberari sinebant, sole, luna, imbre ac ventis et ita optumum fieri vinum.* On traitoit surtout par cette méthode le moût, *mustum*, πρότροπον, προχύμα que l'on retiroit de dessus la grappe avant d'avoir pressé le raisin, et qu'on regardoit comme devant faire le vin de la meilleure qualité. On le distribuoit ensuite dans des amphores, où il passoit l'hiver dans les celliers, pour être exposé l'été suivant à l'action du soleil. Cette pratique avoit pour but de *faire* les vins qui, tels que le Fa-

lerne, le Sorrento, le Chio, etc., ne pouvoient être bus que très-vieux (12), parce que la fermentation n'y étoit achevée qu'après un certain nombre d'années. Plutarque, en ses *Symp.* II, 7, décrit les changemens que le vin éprouve alors : τὸν οἶνον ἐν ἀρχῇ μὲν εἶναι γλυκύν, γίνεσθαι δὲ ἡδύν, ὅταν εἰς τὸ αὐστηρὸν τῇ πέψει μεταβάλῃ παλαιούμενος.

Ce passage, en l'appliquant au vin Massique, convient d'autant plus à expliquer l'idée d'Horace, que Galien donne à ce vin la qualification de παυὺ αὐστηρός. Bouhier a pris mal à propos cette épithète pour une mauvaise qualité du Massique (13), que Galien regarde ailleurs comme un bon tonique, τὸν Μάσσικον ἐυστόμαχον, parce que ce vin étoit sans doute fort et généreux, comme presque tous ceux des Anciens. Cette erreur d'un homme aussi savant est d'autant plus extraordinaire, que le Massique étoit un des vins les plus fameux de la Campanie, ainsi que le témoignent plusieurs passages de Virgile, d'Horace, de Pline, etc. Le Massicus, le Gaurus et le Faustianus étoient les plus célèbres du territoire de Falerne. Le coteau qui produisoit le premier de ces vins porte aujourd'hui le nom

(12) Gal. de Antid. I.

(13) *Austerus dicitur proprie de saporibus non quidem acerbis et ingratis, sed linguam tamen astringentibus, qualis est gustus meri vini, sed non dulcis.* Facciol. Lexic. in voce austerus. Athénée explique aussi très-bien ce mot : ὁ μὲν οὖν αὐστηρὸς εὔστομός ἐστι, καὶ τρόφιμος, καὶ μᾶλλον οὐρεῖται. Deipnosoph. I. ch. xxv. Argent. 1801. 8°.; tom. I, p. 124.

de *Monte di Dragone*, et il est situé dans la terre de Labour, aux bords du Garigliano, qui est le *Liris* des anciens.

Pour expliquer convenablement les vers d'Horace dont il est ici question, je crois nécessaire de rappeler que les Romains ne laissoient presque jamais fermenter le raisin avant de le soumettre à l'action du pressoir. Ils évaporoient par le feu une grande partie de l'eau qui constituoit le moût; et il arrivoit de là que la chaleur de l'été ne suffisoit point à rendre la fermentation complète, et qu'il étoit nécessaire, pour la développer, d'exposer ces mêmes vins à l'action immédiate du soleil. Cette fermentation, en donnant au vin un goût plus prononcé, en le rendant *αὐστηρὸν*, comme disent Galien et Plutarque, opéroit aussi la séparation de la lie, *στόμωμα τοῦ οἴνου* de Plutarque, du *quid crassum* d'Horace, des *fæces* de la plupart des œnologues latins. La lie, en se déposant, empêchoit que les vins ne tournassent à l'aigre, ce qu'Aristote avoit déjà remarqué *de Gener. Anim.*, III, 2. *ὥσπερ γὰρ οἱ οἶνοι ἐν ταῖς ἀλίαις ὀξύνονται, ἀνατρεπομένης τῆς ἰλύος. (τοῦτο γὰρ αἴτιον τῆς διαφθορᾶς) καὶ ἐν τοῖς ᾠοῖς ἡ λεκιθος. Τοῦτο γὰρ ἐν ἀμφοτέροις τὸ γεῶδες. Διὸ καὶ ἀναβολᾶται ὁ οἶνος* (14).

L'air frais de la nuit, *nocturna aura*, concou-

(14) « Lorsque les chaleurs de l'été arrivent, la lie des » vins tourne, et ceux-ci aigrissent. Il en arrive autant » dans les œufs, lorsque le jaune se corrompt. Car la lie » du vin et le jaune de l'œuf sont également des prin- » cipes terreux. C'est pour cela que les vins aigrissent » alors. » *Arist.* Op. 1619 fol. I. 1100.

roit à la précipitation de ces *faces*, et il produisoit sur le Massique l'effet que l'on obtenoit sur les autres vins au moyen de la chausse, opération que le Massique ne pouvoit supporter, ainsi que le dit Horace, deux vers après. J'ignore jusqu'à quel point la pratique dont je viens de parler peut servir à clarifier un vin qui est exposé, immédiatement après, aux ardeurs d'un soleil brûlant; mais il n'en est pas moins vrai que telle a été la pensée du poëte. Selon lui, l'*aura nocturna* éclaircissoit le Massique, tandis que le *cœlum serenum*, en provoquant la fermentation, faisoit exhaler l'*odor nervis inimicus*. Aristote dit la même chose, en parlant des vins d'Italie : οἰνοποιητέον δὲ αὐτὸς πρὸ τινος χρόνου, καὶ εἰς ἀναπεπταμένον τόπον θετέον, et il donne la raison de ce précepte, en ajoutant : εἰς τὸ διαπνεῦσαι τὸ παχὺ τῆς δυνάμεως αὐτῶν (1).

Vous avez vu que ces mots, *odor nervis inimicus*, ont été le sujet de la discussion de Boulhier, de Breitinger et d'Oudin. L'explication en avoit paru si difficile à d'autres interprètes, que j'ai lu dans je ne sais quelle édition d'Horace le mot *acor* substitué à *odor*, parce qu'on ne concevoit pas que l'odeur du vin put être ennemie des nerfs. Ce fait est cependant d'une observation journalière; il n'est personne qui ne sache que les vins nouveaux enivrent promptement ceux qui entrent dans les caves où l'air a de la peine à

(1) « Il faut presser ces vins avant le temps déterminé pour les autres, et les exposer dans un endroit aéré, afin de leur faire perdre leur trop grande force. » L. c. I. XXV. 12.

circuler

circuler. D'ailleurs, Dioscoride a parlé de certains vins dont l'odeur est nuisible πληκτικοὶ τῇ ὀσμῇ. Galien, *de Rat. vict. in acut. comm.*, divise aussi les vins relativement à leur odeur : Καὶ ἡ κατὰ τὴν ὀσμὴν δὲ διαφορὰ τῶν οἴνων, καθόσον, οἱ μὲν εὐώδεις εἰσὶν· οἱ δὲ ἐκ εὐώδεις, ἀλλὰ πληκτικήν τινα καὶ ἀηδῆ τὴν ποιότητα κεκτηνται (15). Or le massique étant, αὐστηρὸς, comme nous l'avons vu, rentroit dans la 2e. division, ainsi que le prouve le passage suivant d'Aristote, probl. 3. ἔτι δὲ ὁ μὲν γλυκὺς ἄνοσμος, ὁ δὲ αὐστηρὸς εὐ· ὀσμὴ δὲ παραζαίνει κεφαλήν (16).

La correction *acor* est donc tout aussi inutile que celle de *nervis* en *vernis*, proposée par Breitinger dans la lettre que j'ai publiée. Si tout ce que je viens de dire ne suffit pas pour maintenir la leçon ordinaire, je citerai à l'appui un autre endroit de Galien, *de usu part. corp. hum.*, IV, 3, où il dit (17) :

Ἔστω δή τις οἶνος, ἄρτι μὲν τῶν βοτρύων ἐκτεθλιμένος,

(15) Les vins se distinguent relativement à leur odeur, en vins qui ont une bonne et en vins qui ont une mauvaise odeur. Ceux-ci ont un goût piquant, *insuavem*, ἀηδῆ, et des qualités malfaisantes.

(16) « Le vin doux est sans odeur ; celui qui est plus » généreux est odorant ; mais cette odeur porte à la tête et » la rend pesante. »

(17) « Lorsque le vin vient d'être exprimé des raisins » et qu'il a été renfermé dans les tonneaux, il fermente, » il travaille et il se cuit par la chaleur qui lui est propre. » Les parties terreuses, comme les plus pesantes, gagnent » le fond des vaisseaux, et c'est ce qu'on nomme la lie ; » mais il est un autre principe léger et aériforme, ἀερῶδες, » qui gagne la surface de la liqueur et auquel on donne le » nom de fleur. »

ἐγκεχυμένος δὲ ἐν πιθάκναις, ὑπὸ δὲ τῆς ἐμφύτου θερμότητος, ἔτι κατεργαζόμενος τε, καὶ διακρινόμενος καὶ πεπτομένος, καὶ ζέων, καὶ αὐτῶν τῶν περιττωμάτων, τὸ μὲν βαρὺ καὶ γεῶδες, ὅπερ ὄψιμα τρυγα καλεῖσιν, ἐν τοῖς πυθμέσι τῶν ἀγγείων ὑφιστάσθω, τὸ δ' ἕτερον τὸ κοῦφόν τε καὶ ἀερῶδες ἐποχείσθω, καλεῖται δὲ ἄνθος τοῦτο. Plaute a parlé aussi de la fleur du vin, *Curcul.* I. 2. 1.

Flos veteris vini meis naribus objectus est.

On lit également dans Lucrèce, III, 222.

Quod genus est Bacchi cum flos evanuit aut cum Spiritus unguenti suavis diffugit in auras.

Il reste maintenant à savoir ce que c'est que cette odeur du vin, ce principe aëriforme que Plaute, Galien et Lucrèce en appellent la fleur. Avec nos connoissances actuelles et après tout ce que j'ai dit sur la préparation du vin chez les anciens, cette question n'est pas difficile à résoudre; car il est évident que l'odeur du vin d'Aristote, d'Horace, de Galien, etc., l'ἄνθος τῆ οἴνῳ de Galien, le *flos vini* de Plaute, de Lucrèce, ne sont autre chose que ce principe délétère qui s'échappe pendant la fermentation du vin, principe que Van-Helmont a reconnu pour la première fois dans la vapeur de la vendange, et que les chymistes du siècle dernier ont successivement appelé esprit aérien, acide craïeux, acide carbonique. Les qualités pernicieuses de ce corps ont toujours été trop sensibles pour que l'esprit observateur des anciens ne les eût point découvertes. Ils lui donnèrent le nom d'odeur, parce que ce mot désignoit chez eux les corps

les plus fugaces. Avec ces développemens, rien n'est donc plus clair que le passage d'Horace, et si l'on n'a point entendu ceux où il est question de l'odeur, de la fleur du vin et de leur influence délétère, c'est que pour les expliquer il falloit consulter la nature, et que ce moyen a été rarement à l'usage des commentateurs et des critiques. Ils eussent pu cependant être mis sur la voie par différens endroits des auteurs anciens, et surtout de Macrobe, VII, XII, et de Pline, XIV, XXII, où ils eussent vu que les anciens appeloient fleur de vin cette écume blanche qui se forme dans les vins mousseux. L'usage exprimé dans ce vers :

Surrentina vafer qui miscet fœce Falerna,

existe encore dans quelques contrées. A Cassis en Provence, ville renommée pour ses vins muscats, on a le soin de ne mettre les vins nouveaux que dans de vieux tonneaux où la lie a formé une couche épaisse de cristaux de tartre ; et cette pratique est reconnue pour être si avantageuse, que des tonneaux ainsi revêtus, et contenant environ cent litres, se vendent jusqu'à deux et trois cents livres.

Une erreur en entraîne toujours d'autres à sa suite, et si l'on n'a pas su jusqu'à présent ce que c'étoit que l'odeur et la fleur du vin chez les anciens, on ne les a guère mieux entendus quand ils ont parlé de la fumée de cette liqueur, et qu'ils ont dit *fumus vini*, *vina fumosa*. C'est

ainsi que dans ces vers d'Horace, Od. III, VIII.

Hic dies anno redeunte festus
Corticem adstrictum pice removebis.
Amphoræ fumum bibere institutæ,

Tous les interprètes ont cru qu'il étoit question de vin enfumé, parce que Columelle, dans sa description d'une maison de campagne, a parlé d'une portion du cellier qu'il nomme *fumarium*, et où l'on préparoit sans doute les vins d'une qualité trop médiocre pour mériter les honneurs de l'insolation; mais est-il bien sûr que cette préparation eût pour unique but de faire dissoudre aux vins une certaine quantité de fumée? n'est-il pas plus vraisemblable que le principal usage du *fumarium* étoit d'y échauffer les vins par le feu, afin de suppléer de cette manière la chaleur du soleil. On sait d'ailleurs que les vins qui sentoient la fumée passoient pour être de la plus mauvaise qualité, ainsi qu'on le voit par l'épigr. 36, X, de Martial, où ce poëte s'emporte contre un certain Munna, habitant de Marseille, qui avoit la mauvaise habitude d'enfumer ses vins, et déclame contre tous les vins de cette ville, qui étoient préparés de la même manière; car certainement ce n'est pas d'un vin enfumé que Tibulle a voulu parler en disant, II, 1.

Nunc mihi fumosos veteris proferte Falernos
Et Chio solvite vincla cado,

Non plus qu'Ovide, Fast. V.

Cado fumoso præbeant vina.

Ces poëtes parloient des vins fumeux et non des vins enfumés; car alors ils auroient écrit *fumatos* et non *fumosos*, quoique ce dernier mot signifie encore, *qui a l'odeur de fumée*. Mais quelle vraisemblance que des poëtes eussent vanté des vins semblables! Ils avoient seulement intention de désigner des vins mousseux, comme nous l'apprend l'étymologie de *fumosus*, dérivé de φύμος æolique de θύμος qui signifie *air*, *vapeur*. Le *flos*, l'*odor* et le *fumus* du vin sont donc la même chose, et les anciens donnoient le nom de vins fumeux, *vina fumosa*, à ceux qui étoient imprégnés d'une certaine quantité d'acide carbonique. Le *Falernum fumosum* dont parle Tibulle dans le vers précité, ne pouvoit d'ailleurs être un vin enfumé; cette opération n'avoit pas lieu dans la préparation de ce vin, et j'ai montré suffisamment, dans le cours de cette dissertation, que le Falerne moussoit par fois.

Amphora fumum bibere instituta,

dans les vers de l'Od. III, VIII, que j'ai rapportés plus haut, désigne donc simplement une bouteille dans laquelle l'acide carbonique, coërcé par le bouchon, est forcé de rester en dissolution dans la liqueur.

On voit, par les divers passages que j'ai cités dans le cours de cette lettre, que les connoissances physiques sont quelquefois plus utiles qu'on ne pense pour interpréter les auteurs anciens. Hippocrate n'a jamais été compris que par les médecins qui ont cultivé la médecine

d'observation. Ce n'est que depuis les travaux du célèbre M. Cuvier que l'on entend l'ouvrage sublime d'Aristote sur l'histoire des animaux. Quoique sur d'autres parties des sciences naturelles, les anciens n'aient pas été, à beaucoup près, aussi avancés, il n'en est pas moins vrai que pour entendre Homère d'un bout à l'autre, il faut posséder certaines de ces connoissances. Les critiques qui ne les ont point eues ont défiguré une foule de passages, et notamment plus de cinquante vers des tragédies de Sénèque, qui ne sont intelligibles qu'avec le secours de la physique animale.

Au reste, Monsieur et cher ami, tout ce qui est du ressort de la critique exige une telle sagacité et une si grande réunion de connoissances, qu'il ne seroit pas étonnant que je me fusse trompé dans mes conjectures. Votre indulgence voudra bien excuser ma témérité; et si j'ai mal réussi en cherchant à expliquer des passages reconnus pour être très-difficiles, veuillez vous rappeler que dans les lettres savantes, je ne suis point un *OEdipe*, mais bien un *Dave*.

G. Prunelle,

Médecin des camps et armées de S. M. I. R., et de son Hôpital militaire de Paris.

NUMISMATIQUE.

Histoire métallique de la Révolution française, ou *Recueil des Médailles et des Monnoies qui ont été frappées depuis la convocation des États généraux jusqu'aux premières campagnes de l'armée d'Italie; par* A. L. *Millin, Membre de l'Institut, et de la Légion d'Honneur, et Conservateur des Médailles à la Bibliothèque impériale de France.* A Paris, de l'Imprimerie impériale, chez *Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 10. 1806. un vol. in-4°. cartonné. Prix, 25 francs. On en a tiré 25 exemplaires en papier vélin, dont le prix est double.

La Révolution française est à jamais mémorable par l'influence qu'elle a eue sur les destinées d'un grand peuple et sur la situation de l'Europe, dont elle a changé tous les rapports politiques. Plusieurs hommes de mérite ont déjà essayé d'en écrire l'histoire; mais on convient généralement que des événemens d'un si haut intérêt ne peuvent être tracés par un auteur contemporain avec cette sévérité de critique et cette impartialité rigoureuse qui sont les caractères de l'histoire. On doit donc s'attacher principalement aujourd'hui

à recueillir les matériaux dans lesquels l'homme de génie, appelé à exposer ces événemens, trouvera les instructions qui pourront servir à former son jugement. Les actes publics, les pièces officielles, les relations historiques, les journaux et les mémoires particuliers, sont sans doute les sources dans lesquelles il devra puiser; mais il pourra encore tirer d'autres secours des monumens.

Les médailles appartiennent à ce genre de documens historiques. On connoît leur importance pour l'éclaircissement de l'histoire ancienne : si elles n'offrent pas autant d'intérêt pour l'histoire moderne, elles ne sont pas du moins sans utilité. C'est pour consacrer la mémoire de certains événemens que des princes, des corporations font frapper des médailles; et c'est pour qu'elles soient un des instrumens de l'histoire, que les hommes de lettres en publient des gravures et des descriptions.

On ne possède pas malheureusement une histoire métallique complète de la France. On a des recueils des médailles de Louis XIV, de Louis XV, et même de Louis XVI. L'auteur a pensé qu'une histoire métallique de la révolution française en étoit une suite nécessaire.

Le Cabinet impérial n'a pas la série complète des médailles et des monnaies qui ont été frappées pendant cette période mémorable; mais il en a du moins plus qu'on ne pourroit en trouver dans aucune autre collection.

L'auteur a fait dessiner toutes ces médailles; il

a recherché dans les archives du Corps législatif, à la monnaie des médailles, à l'hôtel des monnaies, dans les ateliers des divers graveurs et chez les particuliers, toutes celles qui manquent au Cabinet impérial; et c'est ainsi qu'il a formé le Recueil qu'il publie.

Il fait commencer cette histoire métallique à l'époque de la convocation des états généraux en 1789, et il auroit pu la continuer jusqu'au temps présent dans un seul volume; mais il n'a pu confondre la mémoire de jours qui ont été la plupart marqués par un deuil public et des malheurs particuliers, avec cette époque brillante qui a été illustrée par des faits si éclatans, qu'ils devront paroître incroyables à ceux qui n'en auront pas été les témoins. Il auroit regardé comme une profanation d'associer l'image auguste et chérie du grand Napoléon à celles de ces atroces démagogues dont les noms sont voués à une éternelle infamie. Il a donc pensé qu'il falloit séparer ce recueil en deux parties très-distinctes.

Celle qu'il publie aujourd'hui contient les médailles et les monnoies qui ont été frappées depuis le mois de mai 1789, jusqu'à l'époque à laquelle notre illustre monarque a commencé à se placer au rang des plus grands capitaines, et a fait présager la splendeur qui devoit être le digne prix de tant de gloire et de si nobles travaux.

La seconde collection, qui est sous presse, sera intitulée *Histoire métallique de* NAPOLÉON, *Empereur des Français;* elle ne contiendra pas seu-

lement les médailles qui ont été frappées depuis le couronnement de Sa Majesté Impériale et Royale ; elle renfermera encore toutes celles qui l'ont été depuis sa première campagne d'Italie jusqu'à la campagne contre les Prussiens. On verra avec plaisir la série de ces monumens, qui rappelleront successivement tous ses titres de gloire, depuis la bataille de Castiglione jusqu'à la mémorable journée d'Iéna. On trouvera aussi dans ce recueil les médailles et les jetons qui ne lui sont pas directement relatifs, mais qui consacrent les événemens arrivés dans cette période.

Les planches sont accompagnées d'une description des médailles qu'elles représentent, et de notices historiques abrégées sur les événemens qui y ont donné lieu.

Ce recueil singulier contient, en 26 planches, les figures de 117 médailles. Les explications qui les accompagnent sont de simples descriptions. Les observations ont seulement pour but de faire connoître le sens et l'objet de chaque médaille. L'auteur s'est sagement abstenu de toute espèce de réflexions : cette suite de monumens parle assez d'elle-même.

On remarque les premières médailles coulées en étain pour exciter le peuple à l'insurrection ; celles frappées par l'autorité publique sous la monarchie constitutionnelle ; toutes celles relatives à la prise de la Bastille, à l'arrivée du roi à Paris, à l'établissement de la mairie, à l'abandon des priviléges ; celles pour la fête de la Fé-

dération, le congrès de Pilnitz, le 10 août; les différentes médailles frappées par les émigrés sur la mort de Louis XVI; toutes celles relatives aux époques désastreuses de 93; enfin on y trouve réunies les monnaies qui ont eu un cours public, les pièces dites de confiance, celles qui ont circulé dans la Vendée, les médailles frappées en mémoire de quelques hommes qui ont joué un rôle plus ou moins important, et pour différens établissemens publics et particuliers.

La description est terminée par une table des matières et par une des noms des graveurs.

L'avilissement dans lequel l'art numismatique étoit tombé, le style ignoble des légendes, l'épouvantable incorrection de l'orthographe, prouvent le désordre qui régnoit alors, et la dégradation dans laquelle la France étoit tombée. Les médailles de la seconde collection attesteront au contraire l'époque de sa régénération, les faits mémorables de nos armées, et l'état de gloire et de grandeur auquel l'ont porté la valeur et le génie du souverain qui les gouverne. Cette collection paroîtra aussitôt que les médailles relatives à la campagne de Prusse auront été frappées.

G..... Duv...

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTERAIRES.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

Angleterre.

L'ouvrage annoncé chez Boydell, sur *les différentes espèces de bestiaux connus en Angleterre*, sera, à ce qu'on espère, bientôt mis en vente. Il sera dirigé par lord Somerville, l'un des premiers cultivateurs des trois royaumes. Le texte est rédigé par M. *J.* Lawrence. Les gravures sont exécutées d'après les tableaux de Ward.

La première livraison de la *Flora Græca* de feu le professeur Sibthorp (1) a paru au commencement d'août. L'édition est dirigée par le docteur Smith. L'ouvrage entier formera dix volumes in-folio et contiendra dix mille dessins gravés par Sowerby, d'après *Ferdinand* Bauer. Le premier cahier contient cinquante planches enluminées.

Les missionnaires anabaptistes au Bengale ont fait quelques prosélytes. Leur nombre s'est élevé, depuis le commencement de 1804 jusqu'en novembre 1805, de trente-quatre à soixante-dix. Trois Indiens prêchent avec eux l'Evangile.

(1) J'ai déjà donné dans le *Magasin* quelques notes sur l'importance de cet ouvrage. A. L. M.

Un habile musicien, M. Elouis, vient de rapporter d'un voyage qu'il a fait en Ecosse, une centaine d'airs qu'il arrange pour la harpe et le piano, et qu'il publiera par souscription. On assure que ceux qu'il a choisis sont les seuls qui puissent recevoir un accompagnement de harpe.

Voici les titres de quelques ouvrages qui ont paru récemment à Londres :

Arrian's *Voyage*, etc. — Le *Périple d'*Arrien, traduit en anglais, et accompagné de cartes et d'une dissertation géographique. On y a joint trois discours, 1°. *sur le commerce des Indes par la mer Noire ;* 2°. *sur la longueur de la route que les vaisseaux des Anciens faisoient ordinairement en vingt-quatre heures ;* 3°. *sur la longueur du stade olympique ;* 1 vol. in-4°. Prix, 1 liv. sterl. 1 sch., ou 25 fr. 20 cent. (Cadell et Davies).

A History of Ireland, etc.— *Histoire de l'Irlande*, depuis la plus haute antiquité jusqu'à l'union en 1801, par M. *James* Gordon; 2 vol. in-8°. Prix, 1 liv. sterl. 4 sch., ou 29 fr. 60 cent.

The Stranger in Ireland, etc. — *L'Etranger en Irlande*, ou *Voyage dans les parties occidentale et méridionale de ce pays pendant l'automne et l'hiver de* 1804, par *J.* Carr; 1 vol. in-4°. avec des planches. Prix, 45 sch., ou 54 fr. (Philipps).

Chironomia, etc. — *Chironomie*, ou *Traité de déclamation oratoire, contenant les préceptes anciens et modernes sur la manière de gouverner sa voix, son maintien et ses gestes.* On trouve dans ce même ouvrage, des *recherches sur les Elémens de la pantomime*, et une *nouvelle manière de la noter*, par M. *Gilbert* Austin; 1 vol. in-4°. orné de planches. Prix, 2 liv. sterl. 2 sch., ou 50 fr. 40 cent. (Cadell et Davies).

Biographical Memoirs, etc. — *Mémoires du feu docteur* Jos. WARTON, *augmentés d'un choix de ses ouvrages et de sa correspondance littéraire avec plusieurs personnages distingués*, publiés par M. *J.* WOOL; 1 vol. in-4°. avec le portrait du docteur Warton. Prix, 1 liv. sterl. 7 sch., ou 32 fr. 40 cent. (Cadell et Davies).

An account of the life, etc. — *Vie de J. Beattie, et examen de ses ouvrages*, par sir *William* FORBÈS, l'un des exécuteurs testamentaires; 2 vol. in-4°. Prix, 2 liv. sterl. 2 sch. 6 den., ou 51 francs (Longman, Hunt, etc.).

Some account of the life, etc. — *De la vie et des écrits de Lope Felix de Véga Carpio*, par *H.* RICHARD, lord Holland; 1 vol. in-8°. Prix, 9 sch., ou 10 fr. 80 cent. (Longman, Hunt, etc.).

HOLLANDE.

La section du Dessin de la Société *Felix meritis*, à AMSTERDAM, a tenu le 8 octobre une assemblée générale pour juger des tableaux qui avoient été exposés au concours. Le sujet qui avoit été proposé étoit *Cajus Marius sur les ruines de Carthage*. Des quatre tableaux qui ont concouru, celui de M. ALBERTI, à Amsterdam, obtint la médaille d'or. L'artiste, pour donner à la scène de son tableau un aspect plus énergique, représente Marius assis sur des ruines et parlant à ses licteurs (1), et il place dans le même cadre le tombeau qu'Annibal avoit élevé à son père Hamilcar, avec cette inscription : *A la mémoire de son père Hamilcar,*

(1) Il est pourtant probable que Marius n'étoit pas alors accompagné de ses licteurs. A. L. M.

Annibal posa ce monument (2). Le pied de Marius repose sur un autel renverse, le même sur lequel Hamilcar fit jurer à Annibal, âgé de 9 ans, une haine éternelle au peuple romain. Marius, en répondant au licteur qui lui est envoyé par Sextilius, lui montre les débris d'une statue, sur le bas-relief de laquelle on aperçoit les armes de Carthage (3). Sur la place publique, on remarque les colonnes rostrales que les Carthaginois avoient fait elever en mémoire de leur victoire navale sur les Romains (4); plus loin, un temple magnifique, un amphithéâtre, et dans l'arrière scène les fortifications de la ville. Comme Carthage étoit encore très-florissante cinquante ans avant Marius, l'artiste a préféré de peindre les ruines de cette ville, non pas comme provenant d'une destruction lente, mais comme une suite de la violence et des flammes. Il a dessiné ses costumes d'après ce que disent Plutarque, Pline et Pétrone.

Pologne Autrichienne.

La Gallicie occidentale, échue à l'Autriche dans le dernier partage de la Pologne, avoit éprouvé par les

(2) Il faudroit que cette inscription fût écrite en phœnicien, et alors on n'en comprendroit pas le sens. Elle est déplacée en langue moderne. A. L. M.

(3) Je ne sais comment l'auteur aura pu trouver des armoiries pour Carthage; le palmier étoit le symbole de la Phœnicie; mais je n'en connois pas pour Carthage en particulier. A. L. M.

(4) Les Romains avoient élevé une colonne rostrale des proues enlevées aux Carthaginois par Duillius; mais rien ne nous apprend que les Carthaginois aient eu de semblables colonnes. A. L. M.

troubles politiques, les mouvemens continuels des nobles contre l'autorité du souverain et leur prépondérance sur la classe des paysans et de la bourgeoisie, les plus grands obstacles aux progrès de la culture nationale. Le gouvernement autrichien, qui devoit ramener ses sujets à un autre ordre de chose, avoit de nouveaux moyens à employer pour tirer les Polonais de cet état de décadence où ils étoient tombés, et pour favoriser parmi eux les progrès des sciences. M. *Fr.* HOFFMANN fut chargé par la Cour de l'organisation des établissemens d'éducation qu'elle vouloit établir dans ses nouvelles provinces, et de la restauration de ceux qui existoient déjà.

Outre le *Gymnase académique* de Cracovie, il en existe d'autres maintenant à *Lublin*, à *Sandomir*, à *Biala*, à *Sinczow*, etc.; l'instruction est confiée à des professeurs ecclésiastiques et séculiers.

Pour donner une organisation parfaite à l'Université de *Cracovie*, celle de *Lemberg* a été changée en Lycée, et les professeurs, qui devenoient par ce nouvel arrangement surnuméraires à Lemberg, ont servi à compléter le nombre des professeurs de Cracovie.

Le 7 novembre 1805, on célébra à CRACOVIE le *rétablissement de l'Université*. Le profess. VOIGT prononça un discours latin où il donnoit l'historique de ce qu'avoit été l'Université de Cracovie, depuis son origine jusqu'à ce jour, et les espérances qu'elle promettoit d'après le nouveau plan d'organisation. Il divise l'histoire de cette Université en six époques.

1re. Epoque. *Philologico-théologique.* Depuis la fondation de l'Université par Casimir-le-Grand, 1364—1372.

1364—1472. Le diplome du pape Urbain V n'accordoit au roi la faculté de fonder l'Université qu'avec cette restriction : *Ut studium generale vigeat, tam in juris canonici et civilis, quam in alia qualibet licita, præterquam in theologia, facultate;* et d'après les principes de la monarchie papale dans les temps d'alors, l'évêque de Cracovie fut nommé chancelier de l'Université, *et promovendorum examinator.* Uladislas Jagellon obtint, après bien des efforts, du pape Boniface IX, que la théologie fût aussi enseignée, et que l'Université, qui avoit été jusqu'à cette époque hors de Cracovie, fut transférée dans la ville même (1400). Jagellon avoit dessein de mettre l'Université sur le pied de celles de Paris, de Padoue, de Bologne, d'Oxford; mais il lui fut impossible d'y parvenir. Tous ceux qui occupoient les chaires de l'Université étoient ecclésiastiques. Ils suivoient ce genre de vie monacal sans former d'ordre particulier; et après un certain temps ils obtenoient du pape, des évêques ou des rois, des canonicats et de riches bénéfices. On ne s'étonne plus après cela de voir les riches donations qui étoient faites à l'Académie par ses professeurs; et on peut dire en quelque sorte qu'elle ne s'est soutenue avec tant d'éclat jusqu'en 1791, que par les seuls secours des membres qui la composoient.

Il existoit plusieurs fondations en faveur des étudians pauvres et des artistes. On peut juger par le recueil considérable de lettres que possède l'Université, et qui lui étoient adressées par les Papes, les Empereurs, les Rois, les Universités de Paris, de Prague, de Léipsick, etc.; qu'elle occupoit une place très-distinguée dans le nombre des établissemens littéraires; et une quantité d'autres pièces

prouvent qu'elle prit une part très-active aux conciles de Constance et de Bâle, dans l'histoire de Huss et de ses sectateurs, dans les disputes sur la suprématie du Pape, etc. On peut encore tirer de ces pièces une foule de faits très-curieux, relatifs à ces événemens remarquables de l'Histoire ecclésiastique. Tout ne respiroit que théologie à cette époque de l'Université. Les autres sciences et les arts ne figuroient que d'une manière extrêmement imparfaite; le goût général pour la théologie se répandoit jusque sur les sciences qui n'ont aucun rapport avec elle. Cependant le mérite le plus éminent consistoit alors à posséder trois langues. George Libanus fut le premier professeur en langues latine et grecque, et David Léonard, juif de naissance, fut le premier docteur en hébreu.

Ce fut pendant ce temps-là que J. Deugossius écrivit sa célèbre Histoire de Pologne.

2e. *Époque. Astrologico-théologique.* Depuis 1472 — 1550. On tâcha d'unir la croyance qu'on avoit alors à l'influence des esprits célestes à celle qu'on attribuoit aux astres, aux planètes et à la lune. Casimir III fit des donations particulières à la chaire d'astrologie. Radyminski, dans ses Annales (manuscrit de l'Université), rapporte plusieurs faits très-curieux sur la manière dont les membres de l'Académie prononçoient, avec beaucoup de gravité, leurs prédictions sur la grossesse et la naissance des reines et des autres princesses. Tout se régloit selon le cours des astres. A la ville, à la campagne, dans les affaires publiques et particulières, rien ne s'entreprenoit sans une consultation préalable de la disposition des corps célestes. L'évêque Pierre Tomicki fit même des donations pour l'établissement d'une chaire ambulante d'astrologie. Mais c'étoit

particulièrement les médecins qui avoient recours à cette science dans le traitement des maladies, et qui la mettoient en crédit parmi le peuple. Cependant ces écarts de l'esprit humain ne pouvoient pas se perpétuer dans des têtes mieux organisées. L'astrologie ramena les esprits aux recherches astronomiques. Plusieurs manuscrits de pièces périodiques prouvent que le calendrier de Cracovie avoit conservé sa célébrité jusques dans les temps les plus modernes. Lorsque les esprits eurent pris une meilleure direction, les arts et les sciences commencèrent à se purger des préjugés qui entravoient leur marche. Le goût s'épura; l'étude des anciens donna aux idées de ceux qui cultivoient les lettres une tournure plus brillante et plus conforme au bon goût. Les grands, les papes et les évêques s'empressèrent de faire de nouvelles largesses à l'Université, et s'occupèrent avec beaucoup de zèle de tout ce qui pouvoit avancer son bien être et les progrès des sciences. Sigismond I ennoblit, en 1535, tous les professeurs de l'Académie. Cependant l'esprit monacal, qui dominoit toujours, ne pouvoit qu'arrêter de si heureux essors. Le recteur de l'Université devoit veiller à ce qu'on n'émit, dans les ouvrages qui sortoient de l'Académie, aucune idée hérétique. Les imprimeurs et les graveurs étoient spécialement sous sa surveillance. Un trait tiré des Annales de Radyminski peut faire juger de la sévérité avec laquelle le recteur remplissoit cette fonction. *Accensus hoc zelo* Nicol. Schadek *Rector Universitatis*, Franciscum stancarum, *mantuanum patria, et hebraicarum litterarum professorem cum invocationem sanctorum in dubium vocaret, arrepto fuste, ut canem rabidum, e cathedra fugavit et ab Academia abegit.* Les

théologiens et les autres professeurs ecclésiastiques de l'Université s'élevèrent avec beaucoup d'animosité contre la réforme de Luther, et au concile de Trente, le cardinal Stanisl. Hosius fut un des premiers à se mettre sur les bancs pour déclamer contre les novateurs.

3e. *Époque. Juridico-théologique.* 1550—1652. La première imprimerie de Cracovie fut établie par Jean Haller en 1502. Dès que l'impression des ouvrages classiques fut terminée, on songea à imprimer la collection des décrets et des décrétales des papes, ainsi que les lois et la constitution du royaume. Ce projet fit naître une querelle entre les partisans du droit canonique et ceux du droit civil. Cet esprit de haine réciproque entre les professeurs se communiqua aux étudians. Les protestans en furent surtout les victimes; mais quoique le droit canonique dut enfin triompher du droit civil, ces querelles ne laisserent pas de diriger plus particulièrement les jurisconsultes vers l'étude des droits du royaume, et de leur faire apercevoir les altérations qu'ils avoient éprouvées par les prétentions du clergé. On vit dans cette même époque plusieurs personnages de marque fonder de leurs propres revenus de nouvelles chaires de professeurs. L'étude pratique du droit favorisa celle de l'éloquence. La rhétorique devint la science à la mode. De là la vive dispute des rhéteurs sur la construction de la période, où Jacob Gorskius se signala comme le principal athlète. Il reste des manuscrits de ces trois premières époques, où sont indiqués les noms des professeurs, les progrès des étudians, et où l'on trouve un catalogue de tous ceux qui ont été gradués.

4e. *Époque. Théologique-juridique-polémique.* 1652 — 1764.

Sigismond Auguste, qui donna sa malheureuse signature au mode d'élection adopté dès lors pour la promotion au trône, et qui fut la source première de tous les troubles qui déchirèrent la Pologne, fait aussi époque dans l'histoire de l'Université; car dès l'origine de ces tristes querelles, elle commença à pencher vers son déclin. Ce furent surtout les théologiens et les juristes qui formèrent les deux bandes de champions qu'on vit s'élever sur les bancs de cette école. Les premiers étoient continuellement sur le pied de guerre contre les dissidens, qu'ils croyoient être favorisés par les rois. De là ces titres honorifiques qu'ils attribuèrent à leur Université : *Virgo nulla heterodoxa pravitatum labe maculata, sanctæ fidei et ecclesiarum fulcrum.* Tandis qu'une partie des théologiens se battoient à toute outrance, d'autres se recueilloient pour définir les subtilités de la scholastique, surtout depuis l'établissement d'une chaire de théologie spéculative par Math. et Nicol. Oblonkovius, et d'un *cursus sacramentalis* par Radyminski. Les juristes avoient un vaste champ pour leurs combats. Les nobles se partageoient en deux corps d'armée, dont l'un tenoit pour les intérêts du roi et l'autre faisoit cause commune avec les théologiens.

5e. *Époque. Scholastique-théologique.* 1764 — 1791. Le goût des subtilités augmenta parmi les théologiens et les philosophes à mesure que la patrie éprouva des déchiremens plus violens. Les nobles ayant adopté les mœurs, l'esprit et la langue française, l'ancienne académie devint l'objet de leur ridicule. Stanislas Auguste, à qui la prépondérance de la noblesse ne laissoit aucun pouvoir pour tra-

vailler au bien du royaume, se rendit immortel par les avantages qu'il tâcha de procurer à l'Académie.

6e. *Époque. Physique-morale.* (1791 — l'extinction du royaume). La commission pour l'instruction publique, en conséquence d'un réglement de la constitution de 1791, transforma l'Académie en une École physique et morale, à l'instar de celle de Wilna. La section pour les sciences physiques embrassoit les mathématiques, la physique, l'histoire naturelle, la médecine et la chirurgie; la section des sciences morales comprenoit la théologie, la jurisprudence, l'histoire, la critique et la littérature; tout à l'imitation du plan qu'on suivoit en France à cette époque. Le but principal de cette École étoit de former des hommes capables de propager les lumières dans tout le royaume; mais les espérances qu'on pouvoit se promettre de ce nouvel ordre de choses, s'évanouirent lorsque la Pologne fut rayée de la liste des états de l'Europe.

Les amateurs de la littérature esclavonne ont admiré avec enthousiasme le poëme héroï-comique par M. *Sebastien* Hniewkowsky, qui a paru l'année dernière à Prague. Il est en langue bohémienne, et, selon le jugement de ses admirateurs, il a la légèreté de l'Arioste, l'esprit de l'auteur de la Pucelle, et l'imagination riche de Wieland. Ce poëme a pour titre : *le Château des filles.* Le sujet est tiré de l'ancienne histoire de Bohème.

États Autrichiens.

Il paroît à Prague un nouveau journal littéraire esclavon, publié par M. Dobrowski. Les morceaux de littérature qu'il contient sont dans tous les dialectes de cette langue.

Les derniers ouvrages de *Michel* VITER de CZOKONA ont été publiés à GRAND-VARADIN. C'est une collection de poésies sentimentales sous le titre commun de *Lilla*. On vante beaucoup les pièces anacréontiques de ce jeune poëte. Il a excellé dans l'expression de tous les sentimens d'un amour innocent. Il est bien malheureux qu'il ait été enlevé aux Muses à la fleur de son âge. On a de lui une épopée comique intitulée *Dorothée*, ou *l'Amusement des dames pendant le carnaval*; *Amarillis*, idylle, et un poëme épique qu'il n'a pas eu le temps d'achever. Son imitation de la Batrachomyomachie n'a pas été imprimée.

Une traduction hongroise de la *Jérusalem délivrée* vient d'être publiée à Pesth par *Joseph* TANARKI.

BAVIÈRE.

Les tableaux les plus précieux de la *Galerie de Dusseldorf*, qui avoit été transportée à MUNICH, seront définitivement exposés dans l'ancienne galerie de cette ville. Ils sont au nombre de 172 (1). Les tableaux les moins intéressans qui leur ont fait place, avec le reste de ceux de la galerie de Dusseldorf, seront envoyés à Augsbourg, où l'on établira une seconde galerie dans l'un des couvens de la ville.

SAXE.

La galerie de Dresde, les curiosités de cette ville et le trésor de l'électeur n'ont rien souffert des événemens de la guerre; tout est resté intact.

(1) M. NEERGAARD a publié dans ce journal, ann. 1806, tom. I, pag. 79, une curieuse notice sur cette belle galerie. A. L. M.

Un habile artiste de DRESDE, M. KAUSMANN, déjà connu par l'invention de plusieurs pendules et autres machines musicales, a nouvellement achevé un très-bel ouvrage de ce genre. Il exécute 28 morceaux de musique distribués sur trois cylindres, dont toutes les parties sont rendues par des trompettes et des timbales. L'effet en est très-imposant. Les décorations de cette machine sont simples et ingénieuses. Le roi de Prusse en avoit fait l'acquisition pour mille ducats.

PRUSSE.

On a donné le 3 septembre, à BERLIN, une imitation de l'*Impromptu de Versailles* de Molière, qui a fort bien réussi.

Le *Début surpris*, vaudeville allemand, donné pour la première fois à RATISBONNE, a eu beaucoup de succès. Les détails qu'on donne de cette pièce font croire qu'elle n'est qu'une imitation du vaudeville de Frosine.

Un nouveau *Luther* a été joué à MAGDEBOURG, mais il n'a pas eu les succès qu'a obtenu à Berlin celui de M. Werner. Cette pièce, de M. Auguste Klingemann, n'a pas excité autant d'enthousiasme que son Sosie.

Le secret de la polyanthographie, dont se sert la manufacture de tabacs d'Offenbach pour fabriquer ses adresses, a été découvert par M. REUTER, peintre de Berlin. Il s'occupe à perfectionner cette invention. Il se sert pour cela d'une composition chymique, comme mordant, et de planches de marbre qu'il fait venir de Hongrie.

Jean-Antoine LEISEWITZ est mort à BRUNSWICK le 10 septembre. Il n'est connu parmi les auteurs dramatiques allemands que par sa tragédie de *Jules de Tarente.* Sa mort l'a empêché de poursuivre l'entreprise qu'il avoit faite d'écrire la guerre de trente ans. Il étoit conseiller intime de justice à Brunswick, où il fonda plusieurs établissemens de bienfaisance. Sa mort a été honorée des regrets des gens de bien et des larmes des pauvres, dont il étoit devenu le père.

La *classe de philosophie de l'Académie de* BERLIN a renouvelé, pour l'année 1807, sa question *sur la conscience intime.*

La *classe de la philologie* propose, pour l'année 1808, cette question : *Déterminer, d'après les auteurs et les monumens, les limites de la domination romaine dans toutes les parties de l'ancienne Germanie, et l'époque où elle y a cessé* (1).

Le secrétaire de l'Académie lut dans cette séance l'*Éloge de feu le duc Frèd. de Brunswick-Oels*, et M. BIESTER, bibliothécaire, lut l'*Eloge du doct. Guill. Abr.* TELLER, par M. *Frèd.* NICOLAI. M. le professeur ANCILLON lut un *Mémoire sur la grandeur du caractère*, et M. le professeur SPALTING un *Mémoire sur la véracité de Tacite, surtout dans son portrait de Tibère.*

DANEMARCK.

Il s'est formé une Société qui a pour objet l'*art de la natation.* Il n'existoit pas encore d'établissement de ce genre, même dans la capitale où se concentre toute la marine militaire.

(1) Voy. *suprà*, tom. V, p. 159, l'annonce des prix de la *Classe des mathématiques.*

Une nouvelle carte des *îles Feroe* vient de paroître depuis peu. Elle embrasse près d'un degré en latitude, depuis le 61e 25 minutes jusqu'au 62e 25. On doit cette carte à M. LOEVENOERN, officier distingué de la marine danoise. Il a joint à cette carte une description détaillée et très-intéressante de cette portion peu connue des Etats du Roi de Danemarck.

On remarque deux femmes parmi les propagateurs de la vaccine en Danemarck. L'une est Mme. LEGANGER, professeur à Elswod en Norwège : elle a vacciné elle-même 492 individus. L'autre est Mme. SCHYT, docteur dans l'île de Falster, qui a vacciné 47 personnes.

La *Société des sciences* de Copenhague va publier à ses frais un ouvrage qu'elle vient d'acheter de M. OLASFEN, irlandais. C'est un supplément du *Glosaire svio-gothique* d'IHRE, auquel il travaille depuis trente ans.

Un jeune artiste français, nommé DUPUY, qui se trouve depuis quelques années à Copenhague, contribue beaucoup aux amusemens de cette ville. Il est à la fois compositeur, virtuose, acteur, maître de chant et homme d'esprit. Sur la réquisition de la direction du théâtre, il a refait la musique de l'opéra français, *une Folie*. Il a prouvé dans cet Essai beaucoup de facilité et de talens. Il va publier quelques concertos à Paris.

M. *Vedel* SIMONSEN, médecin, a découvert dans l'*île de Fionie* une pierre chargée de caractères runiques parfaitement conservés. M. ABRAHAMSON, savant de cette capitale, en publiera bientôt une ex-

plication sur une copie figurée qui lui a été envoyée par M. Simonsen. Ces caractères paroissent être de la plus haute antiquité.

Russie.

On annonce de Pétersbourg une expédition purement scientifique qui doit avoir lieu au *Kamschatka*, aux *îles Curiles* et *Aleutiennes*, et à la côte du N. O. de l'Amérique. M. Redowski, qui accompagnoit en qualité de botaniste l'ambassade que la Cour de Russie envoyoit à Pekin, et qui est revenue à Pétersbourg, a été mis à la tête de cette expédition. Ce voyage doit durer trois ans. On a adjoint à M. Redowsky un mathématicien qui sera chargé des observations astronomiques.

Le tome premier de la *Galerie de l'Hermitage*, publiée par M. *F. X.* Labensky, a été mis en vente à Pétersbourg. Les tableaux gravés au trait par M. Sanders, d'après les dessins pris pour la plupart par M. Reichel, sont les plus beaux de cette galerie. M. Camille, de Genève, y a joint une description historique. Le premier volume offre des tableaux de Raphaël, Rubens, Poussin, Rembrandt, Salvator Rosa, Potter, etc.

La *Société d'histoire naturelle* (1) de Moscow a reçu au nombre de ses *membres étrangers*, MM. Lacépède, Cuvier, Fourcroy, Vauquelin et Millin, et au nombre de ses *correspondans*, MM. Latreille et Brongniard.

(1) Voy. *suprà*, tom. V, pag. 176, l'analyse qui a été donné des *Mémoires* et du *Journal d'histoire naturelle* qu'elle publie.

Italie.

L'*Académie des Sciences et Beaux-Arts* de Lucques, nouvellement fondée, avoit proposé pour sujet de prix, d'*examiner le style, l'esprit et les nouveautés utiles ou dangereuses qu'*Alfieri *a introduites dans la tragédie et l'art dramatique.* M. Carmignani, de Pise, a remporté le prix. Son mémoire paroîtra incessamment (1).

Le Mémoire du chevalier Calcagni, *sur les monnoies d'Hieron*, est accompagné de planches que grave actuellement à Palerme un artiste très-habile, M. Bova. L'auteur établit que les médailles qu'on avoit attribuées jusqu'à présent à Hieron Ier, appartiennent à Hieron II, roi de Syracuse.

Il vient d'être proposé par un anonyme qui habite la Toscane, un prix de 100 sequins, pour la meilleure continuation et conclusion de l'ouvrage sur la *Législation*, de Filangieri. La Société italienne jugera les concurrens.

Espagne.

Le roi d'Espagne vient de nommer *peintre de sa chambre*, M. *Antoine* Boudeville, éditeur du *Voyage pittoresque en Espagne* (2). M. Bou-

(1) On a frappé pour cette Académie une très-belle médaille gravée par le célèbre Santarelli; elle sera figurée dans mon *Histoire numismatique* de l'empereur Napoléon, qui va bientôt paroître. A. L. M.

(1) Voy. *suprà*, tom. V, pag. 241-247, le prospectus de ce voyage. A. L. M.

deville avoit déjà le titre et avoit rempli les fonctions de peintre du roi.

On va publier la traduction du *Cours d'anatomie* de M. PORTAL, entreprise par souscription. Le traducteur est Don *Thomas* GARCIA SUELTO, membre distingué de l'Académie de médecine de Madrid.

On a fait, le 7 novembre, à Madrid, l'ouverture d'une école publique, dans laquelle on doit suivre les méthodes d'enseignement de M. PESTALOZZI.

TURQUIE.

Le docteur *Antoine* PEZZONI, médecin né en Italie, et récemment établi à Constantinople, en qualité de premier médecin des hôpitaux grecs, sous la direction de S. A. le prince *Demetrius Morousi*, parcourt dans ce moment les différentes parties de l'Europe, pour y étudier sur les lieux, les différens établissemens philanthropiques qui s'y trouvent, et faire tourner au profit de sa nouvelle patrie, les découvertes que la médecine a faites dans les pays où elle est le plus cultivée. Le docteur Pezzoni est connu dans celui-ci, pour y avoir le premier introduit et répandu la vaccination, méthode qui a été promptement goûtée des Grecs, des Arméniens, des Juifs, et, ce qui est plus surprenant, des Turcs. Ses expériences sur le *tannin*, n'ont pas eu moins de succès.

FRANCE.

La *Société de médecine* de MARSEILLE a tenu sa séance publique le 5 octobre 1806.

C'est dans la grande salle du Musée, et en présence d'un assez grand nombre de leurs concitoyens de tout sexe, que MM. les médecins de Marseille ont rendu compte des travaux qui les ont plus particulièrement occupés cette année.

Après avoir passé rapidement en revue les découvertes et les doctrines qui caractérisent l'état actuel de la médecine, le *président* a tracé l'histoire de la Société de Marseille, depuis sa fondation jusqu'aujourd'hui; il a exposé la nécessité des réunions pour le progrès des sciences, et surtout pour hâter ceux de l'art de guérir.

Le *secrétaire*, en rendant compte des travaux généraux, a désigné les mémoires les plus saillans qui ont été communiqués à la Société, et les recherches qu'elle a faites; les fébrifuges indigènes, l'emploi des préparations d'arsenic, celui de quelques remèdes nouvellement introduits dans la pratique, etc., en ont été l'objet. Les détails d'une correspondance active entretenue avec un grand nombre d'hommes éclairés, et une notice sur le docteur REYDELLET, mort dans le courant du mois dernier, ont terminé son mémoire.

Le docteur LABRIE a lu un *Mémoire sur les maladies qui ont régné pendant le premier semestre de cette année.*

Le docteur TRUCY a lu une *Notice sur les travaux du Comité d'hygiène.* Cet écrit, rempli de vues judicieuses et de pensées profondes, présente une foule de détails qui intéressent, et un style simple, mais mâle et éloquent. Les services rendus à l'humanité par l'administration du Lazaret, les dangers qu'elle a écartés, ceux qu'elle a prévus y ont été tour à tour rappelés à la reconnoissance des Marseillais, ainsi que les mesures de salubrité pri-

sés par le préfet *Charles* Delacroix. Le danger des inhumations précipitées en a fait l'un des plus importans objets. L'auteur, après avoir dit à cet égard tout ce que peut inspirer le cœur d'un homme de bien, a déploré le sort de deux de ses concitoyens livrés vivans aux horreurs du tombeau, et a tracé l'histoire d'un individu qu'il a depuis peu arraché miraculeusement à un pareil sort.

Le docteur Seux a fait l'*Éloge de M.* Tollon.

Enfin les docteurs Niel et Picard, et M. Rostan, ont lu, le premier un *Mémoire sur la météorologie ;* le second un *Mémoire sur l'influence de la lumière ;* le dernier des *Recherches historiques sur les institutions anciennes et modernes, destinées à secourir les indigens malades.*

Les sciences viennent de perdre un illustre médecin, M. *Henri* Fouquet, originaire de Montpellier, docteur en médecine, et professeur de l'Université de cette ville.

Il a consolidé par la pratique les dogmes dont Barthez avoit enrichi la science médicale. Il a brillé surtout dans la science du prognostic. Il calculoit avec tant de précision les mouvemens de la nature, même dans les maladies compliquées et très-graves, que ses prédictions étoient presque toujours justifiées par l'événement.

Les écrits qui restent de cet habile médecin sont en petit nombre. Son *Essai sur le pouls par rapport aux affections des principaux organes* le fit distinguer dans le monde littéraire.

En 1772, il publia son *Traitement de la petite-vérole des enfans*, à l'usage des habitans de la campagne et du peuple dans les contrées méridionales. Il a donné une traduction du *Mémoire sur*

les fièvres et la contagion ; par LIND, augmentée de plusieurs notes très-intéressantes ; et c'est à lui qu'on doit les articles *vésicatoire*, *sensibilité*, *secrétion*, *ventouse*, *ustion*, qu'on lira toujours avec intérêt dans l'*Encyclopédie méthodique*, où ils sont insérés.

Ce savant praticien s'est particulièrement illustré par l'enseignement auquel il a consacré presque toute sa vie. L'école de Montpellier lui est particulièrement redevable de la supériorité qu'a acquise, sur toutes les institutions du même genre, la clinique interne qui lui avoit été confiée.

Columelle disoit aux Romains : « Je ne pense pas » qu'on doive attribuer les disettes qu'on éprouve à » l'intempérie de l'air, mais plutôt à notre faute. » Nous avons abandonné le soin de nos terres, » comme si elles étoient à notre égard coupables » de quelques grands crimes, à de vils esclaves ou » à des mercénaires, tandis que nos ancêtres se glo- » rifioient de les faire valoir par eux-mêmes. » Ces reproches, on put les faire à nos pères. Entièrement occupés de la carrière des armes, ils livroient leurs domaines à la routine pernicieuse et aux préjugés de leurs fermiers. Mais par une révolution nouvelle et salutaire (je ne parle ici que d'agriculture), les choses ont beaucoup changé. Ceux qui naguère auroient rougi d'être nommés agronomes, sont précisément ceux qui se sont montrés les plus habiles dès qu'ils ont voulu faire usage de leurs connoissances. C'est dans cette classe que naquit M. DE LA FAGE, ci-devant *baron de Poilly*, membre de l'Académie des Jeux Floraux. A l'époque de nos désastres politiques, il se retira dans son château de *Mamies*, situé entre Rieux et Narbonne, départe-

tement

tement de la Haute-Garonne. Il vient d'y mourir le 16 septembre dernier. Il étoit très-savant physicien et très-habile mécanicien; il a perfectionné plusieurs machines et mis à la mode les foudres en maçonneries, qu'il a rendus plus solides et plus commodes. Ses connoissances étoient si profondes en Agriculture, qu'on l'avoit proclamé le premier agriculteur de nos contrées. Pour le prouver, il suffira de dire que la terre de Mamies, située dans un des plus mauvais fonds de Boulbenne, froide, ne donnoit, année commune, que 80 à 100 septiers de blé, sans vin, même sans le fourrage nécessaire aux bêtes de labour; et par le genre de culture et d'assolement adopté par M. de la Fage, il étoit parvenu à récolter 80 charretées de treffle, 400 septiers de blé et 50 chars de vin. Il avoit en outre créé de belles pépinières, un immense jardin qui avoit prospéré sur un terrein ingrat, et un troupeau nombreux de race pure; de sorte que son revenu (en supposant le prix des denrées égal de 1780 jusqu'à 1806) avoit quintuplé, grâce à ses découvertes utiles et à ses sages expériences.

Lié avec M. de la Fage, j'ai souvent profité de ses conseils, et je me plais à rendre justice à ses lumières. Tous les laboureurs de la contrée ont accompagné avec respect son convoi funèbre; il a fait naître des regrets jusques dans les lieux où l'on ne connoissoit que son nom : c'est qu'il jouissoit d'une réputation de charité, de bienfaisance, d'humanité, qui honoroit son cœur, autant que ses connoissances honoroient son esprit. Un de mes correspondans me marque que les autorités réunies de Calbonne et de Rieux vont demander l'agrément du préfet de la Haute-Garonne pour solliciter, de S. E. M. le Ministre de l'Intérieur, la permission d'élever

à M. de la Fage un monument qui sera placé dans le lieu le moins fertile autrefois et le plus cultivé aujourd'hui. Ce projet, s'il est exécuté, comme je l'espère, en rappelant à nos neveux l'exemple des travaux de M. de la Fage et le souvenir de ses vertus, rappellera aussi l'admiration qu'il inspira à ses compatriotes, et leur juste reconnoissance.

Aug. DE L.

Dans le territoire d'*Esparron de Pallières*, DÉPARTEMENT DU VAR, à cinq lieues à l'est d'Aix, est une chapelle très-ancienne et presque abandonnée. On y a découvert dernièrement des inscriptions qui prouvent que les environs ont été habités par des familles considérables aux 2e., 3e. et 4e. siècles de notre ère.

Il y a aussi des épitaphes écrites en lettres gothiques, qui prouvent que les anciens seigneurs d'Esparron ont été ensevelis dans cette chapelle. Ces seigneurs d'Esparron étoient de la famille d'Arcussia, originaire du royaume de Naples, qui étoit venue en Provence avec les comtes de Provence de la Maison d'Anjou. On verra par leurs épitaphes, qu'ils avoient conservé des prétentions sur plusieurs fiefs de ce royaume (1).

La première est une inscription romaine, écrite en lettres bien formées.

T. DOMIT. L. F. TER. PEDVLLO
ARELATENSI. OMNIBVS HONORIB.
IN COLON. SVA. FVNCTO
EVTICHO
L IMERTVS

(1) Ces inscriptions ont été copiées par les procédés typographiques dont j'ai fait usage pendant mon voyage dans les départemens du Midi de l'Empire français. A. L. M.

La seconde inscription est en lettres du 3e. et même du 4e. siècle.

C IVLIO
VITIONI Q
IVLIVS SVP
ESTES (sic) FRΛTRI
IVLIΛI Q. F. ΛVI
TΛE Q LVCΛNVS
INSEQVENS. OR
TNΛΛE (sic) VXSORI

Les inscriptions suivantes sont en lettres gothiques du 16e. siècle.

Cy gist Fr̄acois d'Arcussia seing^r^ d'Esparron fils de Loys c̄ote (comte) *de Capri Bellomonte Mis de Malamorte au royaulme de Naples seing^r^ de Lorris et autres places qui mourut* (chiffres inlisibles et frustes) v *du mois de novembre.*

Ce François d'Arcussia mourut à la fin du 15e. ou au commencement du 16e. siècle. Il étoit aïeul de ce M. d'Arcussia, seigneur d'Esparron, qui élevoit des oiseaux, et fut appelé par Louis XIII; mais il refusa les offres du roi. A son refus, le connétable de Luynes qui aimoit aussi les oiseaux, fut appelé à la Cour. D'Esparron fit graver cette devise sur tous les murs de son château:

Darcussia suâ sorte contentus.

Autre épitaphe en lettres gothiques:

1546 *du mois d'octobre Jehan d'Arcussia seing^r^*

d'Esparron, fils de Francois est décédé en l'an de son temps..... (1) 21. 21 *Nov.*

PARIS.

Le monument qui avoit été élevé dans l'église des INVALIDES à la mémoire de M. de GUIBERT, ancien gouverneur de l'hôtel, monument qui avoit été détruit comme tant d'autres par les révolutionnaires, vient d'être rétabli par ordre de l'Empereur.

La Classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut a nommé à la place vacante par la mort de M. *Adanson* (2), M. PALISSOT DE BEAUVOIS, auteur de la *Flore d'Oware et de Benin*, et de plusieurs autres ouvrages. Il avoit pour concurrens MM. *Decandolle*, *Aubert du Petit-Thouars*, *Jaumes Saint-Hilaire* et *Poiret*.

La même Classe s'occupe de remplacer le célèbre physicien M. COULOMB.

M. VAUQUELIN a découvert de la platine dans les mines d'argent de Guadalcanal en Espagne; il rendra bientôt un compte plus détaillé de ses expériences.

La 22e. *année athénéenne* a commencé le 1er. décembre 1806, et finira le 30 novembre 1807. Quelle que soit la date de la souscription, ces époques en déterminent invariablement la durée.

L'Athénée est ouvert tous les jours, depuis neuf heures du matin, jusqu'à onze heures et demie du soir.

Les séances de chaque cours sont indiquées sur des tableaux placés dans les salles. Chaque sous-

(1) Ici il y a un chiffre ou une lettre mal formé.

(2) Voyez la Notice sur sa vie, tom. V, pag. 392.

cripteur reçoit, le dimanche à son domicile, le bulletin des travaux de la semaine suivante.

Le prix de la souscription est de 120 fr. pour les hommes, et de 60 fr. pour les dames.

Le bureau pour les abonnemens est ouvert tous les jours au secrétariat de l'Athenée, rue du Lycée, n°. 2, au coin de la rue Saint-Honoré et de la place du palais du Tribunat.

Voici l'ordre des cours qu'on y donnera cette année.

JOURS ET HEURES.	COURS.	PROFESSEURS.
Lundi.		MM.
à 2 heures.	Littérature française. . .	CHÉNIER.
à 7 heures.	Langue italienne.....	BOLDONI.
à 8 heures.	Chymie.....	FOURCROY.
Mardi.		
à 2 heures.	Physique.....	TRÉMERY.
à 6 h. du s.	Langue anglaise.....	ROBERTS.
à 7 h. du s.	Cosmographie.....	DUCLER.
à 8 h. du s.	Histoire naturelle.....	CUVIER.
Mercredi.		
à 2 heures.	Technologie.....	HASSENFRATZ.
à 7 h. du s.	Théorie des probabilités.	AMPÈRE.
à 8 heures.	Anatomie et physiologie.	SUE.
Jeudi.		
à 2 heures.	Histoire de France.....	DESODOARDS.
à 6 h. du s.	Langue italienne.....	BOLDONI.
à 7 h. du s.	Hygiène.....	ESPARON.
à 8 heures.	Histoire naturelle.....	CUVIER.
Vendredi.		
à 2 heures.	Physique.....	TRÉMERY.
à 7 h. du s.	Littérature moderne. . .	GINGUENÉ.
à 8 heures.	Chymie.....	THÉNARD.

Samedi.

à 2 heures.	Histoire de France.....	DESODOARDS.
à 6 h. du s.	Langue anglaise.....	ROBERTS.
à 7 h. du s.	Histoire ancienne.....	DAUNOUS.
à 8 heures.	Physiologie.....	RICHERAND.

Nota. Les Lectures particulières et les Concerts, seront annoncés dans les bulletins hebdomadaires adressés à MM. les Souscripteurs.

THEATRES.

THÉATRE FRANÇAIS.

Les faux Somnambules; comédie en un acte et en vers.

« Les gens d'esprit, par fois, n'ont pas le sens commun. ».

Presque toutes les pièces nouvelles, jouées dans le mois dernier, viennent à l'appui de cet apophthègme. *Les faux Somnambules* n'ont pas eu de succès. L'auteur y avoit prodigué les épigrammes, le cliquetis de mots, les étincelles d'esprit; mais le fonds étoit si pauvre! .....

Une femme qui, pour éprouver ses amans, feint d'être somnambule et leur dit des choses bien capables de détourner du mariage les plus hardis épouseurs; l'un des deux rivaux qui, n'osant après cela refuser brusquement, fait aussi le somnambule, et vient débiter des vérités et des sottises, qui lui font donner son congé; tel est le fonds de cette comédie. Autant l'action étoit simple, autant on a trouvé le style alambiqué, visant au précieux. Le talent de *Damas*, de Mmes *Devienne* et *Talma*, n'ont pu conjurer l'orage.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Mari intrigué ; comédie en trois actes et en vers.

Cette fois, les détails ont sauvé le fonds. Si de l'esprit et de la gaîté ne font pas une comédie, ils peuvent la faire réussir. *Le Mari intrigué* en est une preuve.

Une jeune femme épouse un de ces hommes qui, après avoir joui de tous les plaisirs, sont tellement blasés, que, chez eux, ni le cœur ni les sens ne trouvent plus rien de neuf. Ils sont obligés de raffiner sur tout, et celui-ci s'est mis dans la tête qu'il cesseroit d'aimer sa femme du moment où elle s'attacheroit à lui. La dame, heureusement prévenue de cette bizarrerie, feint pour son époux la plus parfaite indifférence. Il ne s'attendoit pas à cela. Aucune femme ne lui avoit résisté; il redouble d'abord de soins et de prévenances, sa femme ne s'en émeut point. Il devient jaloux, porte ses soupçons sur un de ses amis assez libre dans la maison; bientôt il veut éprouver cette femme qui le charme d'autant plus qu'elle paroît moins l'aimer. Il faut convenir que ses épreuves ne sont ni délicates ni très-adroites. Il feint un duel, et en laisse raconter la cause à son valet qui s'en tire d'une façon comique, mais peu vraisemblable. Cette épreuve ne réussit point. Il feint d'avoir été volé; sa femme parle alors de séparation. Il lui envoie des diamans au nom de son ami; elle les accepte, et revient toute parée près de son époux au désespoir. On conviendra qu'il y a de quoi le désoler; et que si les épreuves du mari sont ridicules, les contre-epreuves de la

femme passent la plaisanterie. Tout s'explique, les époux conviennent qu'ils s'aiment : mais, gare le dénouement; je ne crois pas le mari bien corrigé de sa manie, et la perspective de la femme n'est pas fort heureuse.

Il y a beaucoup d'esprit dans les détails de cette pièce, et il en falloit pour faire passer un sujet aussi vicieux. L'auteur est M. DÉSAUGIERS.

La Journée aux Interruptions, ou *Comme on travaille à Paris; comédie en trois actes et en prose.*

Heureusement que ce n'est pas toujours comme cela qu'*on travaille à Paris*. Cette production étoit d'une bizarrerie capable de lui faire obtenir le plus grand succès; mais les auteurs avoient trop sacrifié au mauvais goût, et le désir d'être *méchans* leur avoit fait passer les bornes de la décence. C'est surtout une scène où le bureau de deuil tout entier venoit sur le théâtre, et où l'on rioit pour ainsi dire sur des corps morts, qui a porté à la pièce le coup mortel. Quant au fonds, c'étoit celui *des fâcheux*; il n'avoit donc rien de neuf. L'ouvrage ne devant pas être rejoué, il est inutile d'entrer dans de plus grands détails.

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Avis au Public; opéra en deux actes.

Cette folie a eu du succès. L'idée n'en est pas neuve : on a déjà vu dans plusieurs pièces des demandes de mariages par les journaux. Ici, c'est un physionomiste qui annonce ainsi sa fille. Il est dupe d'un déguisement et ne reconnoît point un amant

sous celui de *Milord.* C'est *Elleviou* qui joue ce rôle parfaitement.

Plusieurs quiproquos très-gais, et le rôle comique de M. *Roc*, joué d'une façon originale par *Lesage*, ont contribué au succès de l'ouvrage. Il est de MM. Désaugiers et ***. La musique de M. Piccini, neveu, a paru agréable, mais un peu pâle.

Théatre du Vaudeville.

Arlequin charlatan.

Il n'a pas eu un charlatanisme assez adroit pour captiver ses spectateurs. On peut dire de cet ouvrage (comme de la plupart de ceux qu'on joue maintenant), que c'est une étincelle qui a brillé un moment, et n'a rien laissé après elle.

La Colonne de Rosbach.

Jolie pièce de circonstance, dans laquelle on a remarqué une scène charmante; celle, où quatre jeunes filles prenant une leçon de géographie, suivent sur la carte la marche de nos armées. Des couplets ingénieux, des applications adroites, ont procuré à cette pièce un grand succès. On a remarqué M. *Fichet*, dans un rôle d'officier prussien qu'il a joué avec beaucoup de comique.

Les auteurs sont MM. Barré, Radet et Desfontaines.

LIVRES DIVERS (1).

Sciences et Arts.

Journal *de Physique, de Chymie, d'Histoire naturelle et des Arts, avec des planches en taille-douce;* par J. C. de Lamétherie. Paris, chez *Courcier*, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n°. 57. Septembre et Octobre 1806.

Les articles contenus dans le cahier de septembre sont : Suite de l'*Analyse des travaux de la Classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, depuis le* 20 *juin* 1805 *jusqu'au* 1er. *juillet* 1806; par M. Cuvier. — *Notice des travaux mathématiques de la Classe des sciences de l'Institut, pendant l'année qui vient de finir au* 1er. *juillet* 1806; par M. Delambre. — *Lettre de M. Auguste Chambrier à J.-C.* de Lamétherie, *sur la formation des vallées.* — *Mémoire sur l'organe par lequel le fluide fecondant peut s'introduire dans l'ovule des végétaux;* par P. Turpin. — *Lettre de* ***, *écrite de Naples, sur le Vésuve.* — *Expériences sur les effets qu'une forte chaleur produit dans l'économie animale;* par F. F. Delaroche, de Genève. — *Dissertation sur le Café;* par Antoine-Alexis Cadet-de-Vaux; *suivie de son analyse*, par Charles-Louis Cadet, pharmacien. — *Lettre de* Louis Cordier, ingénieur des mines, *à* J.-C. de Lamétherie, *sur les sub-*

(1) Les articles marqués d'un * sont ceux dont on donnera un extrait.

stances volcaniques. Extrait. — *Extrait d'une lettre de Schwitz.* — *Extrait d'une lettre d'un voyageur de Lucerne.* — *Lettre de M.* GEHLEM, *à* J.-C. DE LAMÉTHERIE. — *Traité élémentaire de Physique ;* par M. HAÜY ; extrait par M. TREMERY, ingénieur des mines, et professeur de physique. — *Notice sur un monstre.* — *Extrait d'un Mémoire sur l'attraction et la répulsion apparente des petits corps qui nagent à la surface des fluides ;* par M. LAPLACE. — *De l'oxydation des soudures des chaudières de plomb employées dans les buanderies ;* par J.-C. DE LAMÉTHERIE. — *Observations météorologiques ;* par BOUVARD.

On trouve dans le cahier d'octobre les articles suivans : *Mémoire sur le sucre de raisin ;* par le professeur PROUST. — *Sur l'étude du sol des environs de Paris ;* par J. M. COUPÉ. — *Recherches sur les oxydations de fer ;* par M. DARSO. — *Observations météorologiques ;* par M. BOUVARD. — *Faits pour servir à l'histoire des charbons de terre ;* par le professeur PROUST. — *Note sur l'éclipse de lune du 16 juin.*

HISTOIRE NATURELLE.

TRAITÉ *élémentaire d'Histoire naturelle ; par* A. M. CONSTANT-DUMÉRIL, *docteur en médecine, professeur d'anatomie, etc. Ouvrage composé par ordre du Gouvernement, pour servir à l'enseignement dans les Lycées. Seconde édition avec 33 planches qui représentent plus de cinq cents objets.* 2 vol. in-8°. Prix, broché, 10 fr., et franc de port, 13 fr. Paris, chez *Béterville*, rue Hautefeuille, n°. 8.

La première édition de cet ouvrage parut il y a

deux ans, et la promptitude avec laquelle elle a été épuisée, prouve son mérite.

Cette seconde édition a beaucoup d'avantages sur la première. Outre les développemens nombreux que l'auteur a donné à plusieurs articles de son ouvrage, il y a joint un grand nombre de planches, qui, en représentant les objets avec beaucoup de vérité, mettent encore plus de clarté dans les idées des commençans.

En revoyant ce traité élémentaire, l'auteur y a mis plus d'ordre et de méthode. La *Zoologie analytique* qu'il a publiée (1), en lui fournissant l'occasion d'étudier avec plus de soin la méthode naturelle de classification des animaux, lui a donné aussi celle de perfectionner cette partie du Traité élémentaire.

La partie qui traite des corps bruts est celle qui a éprouvé le moins de changemens. Elle a été formée sur les savans Elémens de minéralogie de M. Brongniart, dont on attend la publication, et peut être considérée comme une introduction utile à cet ouvrage.

La botanique offre ici beaucoup plus de détails que dans l'édition précédente. L'auteur y a exposé les élémens de la science, de manière à mettre l'étudiant dans le cas de se servir facilement de tous les ouvrages systématiques et méthodiques, et à lui faire connoître ce que les végétaux offrent de plus utile, de plus curieux et de plus intéressant. La nouvelle édition de la *Flore française* de MM. Lamarck et Decandolle a particulièrement servi de guide à l'auteur dans la rédaction du chapitre qui traite des fonctions des végétaux.

(1) Voy. tom. V, pag. 177.

Les principaux changemens qu'a éprouvé la zoologie sont dus aux recherches et aux découvertes nombreuses de M. Cuvier. Si l'auteur a ajouté une foule de faits nouveaux, ils les a présentés d'une manière, qui, sans faire perdre de la clarté à ses explications, ne donne au lecteur que ce qu'il faut pour les bien comprendre. La méthode gagne nécessairement à une pareille concision, qui laisse apercevoir plus facilement l'enchaînement et les rapports des êtres.

Les planches que l'auteur a jointes à son ouvrage présentent toutes les parties qui servent à établir les caractères; elles sont d'une grande utilité. Cet ouvrage est le meilleur guide que puissent suivre ceux qui veulent étudier et même enseigner l'histoire naturelle. A. L. M.

Dictionnaire *raisonné et abrégé d'Histoire naturelle, par d'anciens Professeurs.* 2 vol. in-8°. de près de 1,200 pages, très-grande justification à deux colonnes, caractères petit-texte et nompareille, papier carré fin d'Auvergne. Paris, chez *Fournier* frères, imprimeurs-libraires, rue des Rats, n°. 14. Prix, 16 liv., et 19 liv. 12 s. franc de port par la poste.

Le but des savans auteurs de cet ouvrage, a été d'offrir aux amateurs un Dictionnaire raisonné, aussi concis que pouvoit le permettre l'immensité des matériaux. Ils s'en sont occupés avec un concert parfait dans leurs opérations, une stricte uniformité de vues et de principes; ils l'ont purgé de toute dissertation surabondante ou étrangère au sujet, sans cependant rien omettre d'utile. Plus de neuf cents articles qui leur sont propres, feront foi de leur exactitude. Ils

se sont attachés surtout à décrire clairement les caractères distinctifs de chaque objet, à rapporter sommairement les propriétés des plantes, les habitudes et les goûts des animaux. Pour mettre dès ce moment le public à portée de juger de leur plan, il suffit de citer les auteurs auxquels ils ont eu recours.

Pour les Quadrupèdes, BUFFON et MM. CUVIER et GEOFFROI, et les Poissons, M. DE LACÉPÈDE; pour les Oiseaux, BUFFON; pour la Botanique, ils ont fait usage de la méthode et des phrases linnéennes, en indiquant, d'après JUSSIEU, à quelle famille naturelle appartient la plante, et en ajoutant les nouvelles espèces de M. WILDENOW; pour les Insectes, M. LAMARCK; et ils ont ajouté les nouvelles espèces décrites par le savant entomologiste M. LATREILLE; pour la Minéralogie et la Crystallographie, M. HAÜY.

Quoique les écrits de ces savans aient fait la base principale de leur rédaction, ils ont souvent mis à contribution *Descartes, Newton, Lalande, Laplace, Daubenton, Fabricius, Lavoisier, Sage, Beaumé, Vauquelin, Faujas-Saint-Fond, Werner, Lamétherie*, etc. etc.

On trouvera, dans leur rang alphabétique, les termes techniques, et diverses expressions que l'on rencontre fréquemment dans les descriptions d'histoire naturelle. On a apporté la plus scrupuleuse attention à l'exécution typographique; elle fait honneur aux presses de MM. *Fournier*.

Cet ouvrage, rédigé avec méthode par des hommes qui paroissent au courant de la science qui y est traitée, sera très-utile et très-commode.

A. L. M.

Minéralogie.

Journal *des Mines*, ou *Recueil de mémoires sur l'exploitation des mines, et sur les sciences et arts qui s'y rapportent; par MM.* Coquebert-Monbret, Haüy, Vauquelin, Baillet, Brochant, Tremery et Collet-Descotils; *publié par le Conseil des mines de l'Empire français.* A Paris, chez *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins, n°. 17. Août et Septembre 1806.

Articles contenus dans le numéro du mois d'août : *Suite de l'Oryctographie*, ou *Description minéralogique de la montagne et de la mine d'argent des Chalanches*, département de l'Isere; par L. Héricart de Thury, ingénieur des mines. — *Mines d'or du département de l'Isère*; par le même. — *Suite de la Statistique minéralogique du département de l'Aveyron*; par M. Blavier, ingénieur des mines. — *Note sur le dessèchement de l'étang de Citis.* — *Sur l'Or natif en paillettes qu'on trouve dans les collines des environs de la commune de Saint-Georges*, arrondissement de Chivas, département de la Loire; par M. Giulio, préfet du département de la Sésia. — *Note sur quelques Pseudomorphoses observées dans les substances qui font partie de la collection minéralogique du Conseil des mines*; par M. Tonnellier, garde du Cabinet de minéralogie.

On trouve dans le numéro de septembre les articles suivans : *Note sur la* Meionite, *avec quelques observations sur un mémoire de M.* Fred. Mohs, *dans lequel cette substance est considérée comme une variété de Feld-Spath*; par M. Tonnellier.—*Examen chymique du minéral d'alun*

de la Tolfa, et du schiste alumineux terreux de Freyenwalde; par M. KLAPROTH. — *Suite de la Statistique minéralogique du département de l'Aveyron;* par M. BLAVIER. — *Théorie de la fabrication de l'acide sulfurique, etc.;* par MM. DÉSORMES et CLÉMENT. — Analyse de la seconde édition du *Traité élémentaire de Physique* de M. l'abbé HAÜY; par M. TRÉMERY.

BOTANIQUE.

PLANTES *de la France, décrites et peintes d'après nature par* Jaume SAINT-HILAIRE. 13e., 14e., 15e. et 16e. livraisons

Les livraisons de cet ouvrage, exécutées avec le plus grand soin, se suivent avec une telle rapidité, que le succès en est assuré depuis très-long-temps. Il en paroît une régulièrement tous les mois; elle renferme six planches imprimées en couleur, terminées au pinceau, et douze pages de texte qui donnent les noms français, latins et étrangers de chaque plante, sa description, sa culture et ses usages dans la médecine, les arts ou l'économie rurale.

La 13e. livraison contient une histoire assez intéressante et très-peu connue de l'aster des jardins ou marguerite de la Chine, de la verge d'or d'automne, de la Morelle melongène, du tamaris de France, du soleil multiflore et du camerisier de Tartarie.

La 14e. et la 15e., destinées à servir d'introduction à l'ouvrage, contiennent douze planches, et une exposition des principaux phénomènes de la végétation. L'auteur s'étant occupé particulièrement de

de la germination des plantes, a soin de nous rappeler ce qu'on savoit déjà sur ce mystérieux phénomène, et ce que plusieurs années d'observations lui ont appris. Il expose ensuite le développement des tiges, des feuilles, des fleurs et la formation du fruit. Autant que les bornes de l'ouvrage pouvoient le permettre, on y trouve l'état actuel de la physique végétale, science encore très-peu avancée et d'un accès très-difficile. La 15e. livraison est terminée par un exposé de la méthode de Linneus.

La 16e. contient le *tussilage odorant* ou héliotrope d'hiver, l'*ellébore d'hiver*, la *clématite à calyce*, l'*anémone hépatique*, le *safran printanier* et l'*asaret d'Europe* ou oreille d'homme.

On souscrit pour cet ouvrage à raison de 8 fr. par livraison, sur papier Jésus, format in-8°., et de 15 fr. sur papier vélin, format in-4°.

Au mois de janvier prochain, chaque livraison sera composée de huit planches au lieu de six, et de seize pages de texte au lieu de douze. Les prix seront augmentés pour les personnes qui n'auront pas souscrit avant cette époque. Les livraisons sont rendues franches de port à Paris comme dans les départemens. Les lettres et l'envoi de l'argent doivent être affranchis.

On devient souscripteur en envoyant son adresse à l'auteur, rue des Fossés-Saint-Victor, n°. 19.

PLANTES *équinoxiales de MM.* Alexandre DE HUMBOLT *et* Aimé BONPLAND. 3e. *livraison.* A Paris, chez Fréd. *Schoell*, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 19. 1806.

On trouve dans cette livraison les descriptions et

les figures des plantes suivantes : Le MARATHRUM *fœniculaceum*, qui appartient à la famille des NAYADES dans la méthode naturelle. Cette plante croît à la nouvelle Grenade, à 12 cents toises de hauteur au-dessus du niveau de la mer. Ses fleurs sont constamment hermaphrodites; les filets des étamines ne sont jamais bifurqués, c'est ce qui distingue cette plante du genre *Podostemon* de M. Michaux. — Le CASSUPA *verrucosa* de la famille des RUBIACÉES. Cette plante croît dans les forêts épaisses où coule le Rio-Negro; elle n'a point, comme celle que décrit M. Lamark dans son dictionnaire, le stigmate à six divisions; il est constamment à deux, et le fruit ne contient jamais que deux loges; les graines sont fixées sur un réceptacle situé à l'angle interne de chaque loge. — Le SACCELLIUM *lanceolatum* de la famille des RHAMNOÏDÉES. On trouve cette plante aux Andes du Pérou, sur les bords du fleuve Guancabamba. — Le LOASA *ranunculifolia* de la famille des LOASÉES. Cette plante croît près de la ville de Caxamarca, aux Andes du Pérou. — LOASA *argemonoides*. Cette plante croît près de la ville de Santa-Fé, dans l'Amérique méridionale. — Le MIMOSA *lacustris*. Cette plante habite les marais de l'Amérique méridionale, près de Monpox. — Le JACARANDA *acutifolia* de la famille des BIGNONES. On la trouve dans les provinces les plus chaudes du Pérou, sur les bords du Guancabamba, près de la ville de Saint-Philippe; *Jacaranda obtusifolia*, dans les forêts de l'Orinoci, près de Carichana; les Espagnols la nomment *Arbol roseto*. — Le CINCHONA *ovalifolia*. Cette plante se trouve au Pérou, près de Cuenca; c'est une nouvelle espèce de quinquina.

A. L. M.

Médecine.

Journal *de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc. par* MM. Corvisart, Leroux *et* Boyer. Paris, chez *Méquignon* l'aîné, libraire, rue de l'École de Médecine. N°. 3 et 9. Octobre 1806.

On trouve dans ce cahier les articles suivans : *Observations sur les jours critiques et les crises dans les maladies aiguës ;* par Fréd. Chardel. — *Observations sur une obésité, suivie de maladie du cœur et de la mort ;* par M. Dupuytren. — *Fragment d'une notice sur un jeune homme de* 11 *ans, chez lequel on observe tous les signes extérieurs de la virilité, accompagnés de l'accroissement extraordinaire d'un état pathologique du testicule ;* par M. Moreau (de la Sarthe). — *Observations météorologiques.* — *Fin de l'exposition et examen de la doctrine du docteur Gall ;* par M. Laennec. — *Histoire d'une maladie particulière au système lymphatique, fréquente, quoique méconnue jusqu'à ce jour ;* par M. Alard ; *Extrait fait par* M. Renauldin.

Physiologie.

Physiologie *intellectuelle*, ou *Développement de la doctrine du professeur* Gall *sur le cerveau et ses fonctions, considérés sous le rapport de l'anatomie comparée, de l'organologie, de la céphalagraphie, de l'anthropologie, de la physionomie, etc. ; suivie du rapport de la visite de* Gall *dans les prisons de Berlin et de Spandau ;* par J. B. Demangeon, docteur en philosophie et en médecine, etc. Un vol. in-8°. de 500

pag., avec figures et le portrait du docteur Gall. Prix broché, 4 fr. 50 cent., et franc de port 6 fr. Paris, chez *Kœnig*, quai des Augustins; *Firmin Didot*, rue de Thionville, n°. 10; *Delance*, rue des Mathurins-Saint-Jacques, hôtel Cluny; *Croullebois*, même rue, n°. 17; *Méquignon* l'aîné, rue de l'École de Médecine, n°. 9.

L'on avoit d'abord assez généralement cru en France que la doctrine du professeur Gall ne consistoit qu'en hypothèses et ne méritoit guère que du ridicule ou du mépris. Plusieurs des notices qui en ont été publiées étoient elles-mêmes basées sur cette opinion, et tendoient à la justifier. Le doute qui pouvoit rester tenoit à la difficulté de concilier une opinion aussi désavantageuse avec la réputation d'homme de mérite accordée au docteur Gall par les médecins et le public de Vienne, ainsi qu'avec les témoignages extrêmement flatteurs rendus sur sa doctrine par les médecins les plus distingués des autres parties de l'Allemagne, tels que MM. *Hufeland*, *Reil*, *Loder*, *Froriep*, etc. La vérité, pour se faire entendre contradictoirement avec la prévention, ne pouvoit donc plus compter que sur les esprits réfléchis et réservés, peut-être aussi un peu sur la curiosité que des notices trop courtes et des aperçus tronqués ou infidèles n'avoient pas encore entièrement satisfaite. M. Demangeon paroît avoir été du petit nombre de ceux qui n'avoient point encore prononcé définitivement sur le système du professeur Gall, car il nous dit que se trouvant à Hambourg lorsque ce professeur y vint tenir des cours en décembre dernier, il s'empressa de profiter de la conjoncture pour connoître parfaitement sa doctrine, afin d'en tirer un parti utile s'il y avoit lieu,

sinon d'y renoncer pour jamais et sans regret. Ce n'est donc qu'après avoir puisé à la véritable source; ce n'est qu'après avoir été convaincu, par des démonstrations réitérées, de la réalité de plusieurs découvertes importantes dans l'anatomie du cerveau; ce n'est enfin qu'après avoir reconnu la vérité des bases de la nouvelle doctrine, lesquelles portent, non sur de vaines hypothèses, mais sur des faits réels et très-nombreux d'anatomie comparée, de physiologie, de pathologie et de psychologie, que M. Demangeon croyant que la connoissance de cette doctrine ne pouvoit qu'être utile, se détermina, dès le mois de mars dernier, à en lire une analyse à la Société de l'École de Médecine de Paris, qui la jugea digne de toute son attention et en a admis un extrait dans ses bulletins des mois suivans, après avoir fait des remercîmens à l'auteur par l'organe de son président. L'ouvrage que nous annonçons à présent surpasse de beaucoup l'analyse qui l'a précédé, en ce que l'auteur y a fait un grand nombre de citations et de rapprochemens, pour montrer que la doctrine qu'il développe n'est point aussi neuve ni aussi exclusivement due à M. Gall qu'on l'avoit pensé, puisqu'elle appartient aussi en grande partie aux médecins et aux philosophes anciens et modernes les plus célèbres, tels que *Hippocrate*, *Galien*, *Diogène de Laerte*, *Plutarque*, *Tertulien*, *Albert-le-Grand*, *Boerhaave*, *Van Swieten*, *Bonnet*, *Haller*, *Malacarne*, *Meyer*, *Soemmerring*, *Cabanis*, *Pinel*, *Cuvier*, *Duméril*, *Portal*, *Richerand*, etc. Outre ces additions nombreuses dans l'exposé des bases qui mènent incidemment à une explication satisfaisante du sommeil, des rêves, du somnambulisme, des maladies de l'esprit, des effets du mesmérisme, de la foudre, etc., de même

qu'à des recherches critiques et curieuses sur les facultés primitives de l'entendement et les diverses affections de l'âme, M. Demangeon est entré, sur les différens organes de nos facultés, dans des détails et des explications qui ne se trouvent encore dans aucun ouvrage publié sur le même sujet; il a d'ailleurs consacré un chapitre aux découvertes anatomiques, un aux habitudes morales de l'homme considérées sous leurs rapports physionomique, pathognomique et automatique; un sur les caractères distinctifs des diverses races d'hommes de toutes les couleurs; et enfin un dernier chapitre aux hors-d'œuvres, dans lequel il a compris l'historique et la critique de ce qui a été publié jusqu'ici sur la même doctrine, ainsi qu'une notice sur la visite du docteur Gall dans les prisons de Berlin et de Spandau.

Les détails que nous ajouterions à cet aperçu ne pourroient trouver place ici, et seroient d'ailleurs insuffisans pour donner une idée juste de cet ouvrage, fait pour piquer et satisfaire la curiosité sur plusieurs points importans; il est d'ailleurs écrit d'un style clair et correct, et sa lecture présente un très-grand intérêt. A. L. M.

Nosologie.

Description *des maladies de la peau observées à l'hôpital Saint-Louis, et exposition des meilleures méthodes suivies pour leur traitement*; par J. L. Alibert, médecin de cet hôpital et du Lycée Napoléon, membre de la Société de l'École de Medecine de Paris, de l'Académie royale de Médecine de Madrid, de l'Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et

Arts de Turin, etc., etc. Seconde livraison, grand in-fol., avec figures coloriées, imprimé avec les beaux caractères de *Crapelet*. Prix, 50 francs. A Paris, chez *Barrois* l'aîné et fils, libraires, rue de Savoie, n°. 13.

M. Alibert poursuit, avec une activité infatigable, le vaste et magnifique plan de son ouvrage sur les maladies de la peau. Cette seconde livraison a pour objet de faire connoître *la plique*, maladie funeste des cheveux, sur laquelle on n'avoit encore que des idées vagues et hypothétiques. L'auteur a retracé cette affreuse dégénération avec une exactitude digne des plus grands éloges. On se demande, en parcourant l'important travail de M. Alibert, comment il a pu jeter autant d'intérêt sur des objets aussi hideux et aussi repoussans.

Ce savant observateur donne l'histoire de trois espèces de plique. Dans l'une, les cheveux se divisent par mèches nombreuses qui se tressent, se tordent comme des cables; par leurs sinuosités, par leurs inflexions, elles offrent au spectateur l'image des serpens, et rappellent la tête effrayante de Méduse (*plica caput Medusæ*). M. Alibert a nourri long-temps chez lui un mendiant polonais qui étoit atteint de cette affection, afin de l'observer à loisir. Cet individu s'enivroit habituellement, et lorsqu'on le portoit à la colère, les pliques qui couvroient son front se redressant et retombant, le faisoient ressembler à Oreste agité par les furies.

Chez certains malades, la chevelure s'agglutine en masse informe, qui prend le volume d'un globe ou la forme d'un casque (*plica cespitosa*); enfin chez d'autres elle s'allonge comme la queue d'un quadrupède, au point de traîner par terre et de

devenir un fardeau insupportable pour l'homme qui en est affligé (*plica longicauda*). On croit revoir l'infortuné roi de Babylone changé en bête par la colère divine.

La multitude de faits qu'on rencontre dans l'ouvrage de M. Alibert annonce un homme très-instruit de l'art d'observer et accoutumé à surmonter les plus grands obstacles. Il faut en convenir, un tel ouvrage lui garantit d'avance une réputation immortelle; de tels bienfaits ne sortent jamais de la mémoire des hommes. L'exécution des gravures est parfaite.

Ces différentes espèces de pliques sont figurées avec soin. L'auteur trace d'abord l'histoire de cette singulière maladie, qui affecte les poils de l'homme et des animaux. Elle n'est pas proprement particulière à la Lithuanie et à la Pologne; mais c'est là qu'elle se rencontre le plus souvent. L'invasion de la maladie est précédée de douleurs dans les membres; ensuite les cheveux s'agglutinent et prennent les formes que nous venons de décrire, et ces masses énormes deviennent le repaire d'une incroyable multitude de poux. La peau exhale une odeur particulière, mais insupportable. Du reste, on peut vivre fort long-temps avec ce fléau, et ceux qui le font disparoître par des répercussifs ou par l'amputation de la plique sans précaution, éprouvent souvent des maladies cruelles, dont la plus ordinaire est la carie des os. Comme la goutte et quelques autres maladies, la plique attaque le grand-père, le petit-fils, et elle épargne ordinairement le fils.

M. Alibert indique les rapports de la plique avec d'autres maladies; il fait voir que les Polonais l'attribuent faussement aux irruptions des Tartares, puisque les animaux en sont également atteints.

C'est une affection particulière *(sui generis)* qui attaque le système pileux; elle est due à une excrétion visqueuse dont se purge l'économie animale. Il ne paroît pas que l'eau, l'air et la nourriture contribuent, comme on l'a cru, à sa formation; mais la malpropreté peut influer sur sa propagation. Cette maladie est contagieuse.

M. Alibert donne ensuite des considérations physiologiques sur les fonctions des cheveux et des poils dans l'économie animale. Il démontre que la couleur des cheveux est en rapport avec celle de la peau, et qu'elle peut éclairer sur le tempérament physique des individus. Il fait voir aussi que les cheveux sont propres à faire excréter du corps une matière unguentacée, et c'est pourquoi il est dangereux de les couper dans certaines maladies.

La dissection du cadavre ne fournit aucun indice pour la connoissance de la nature de la plique. L'analyse chymique a donné des résultats plus satisfaisans et extrêmement curieux. D'après les belles expériences de M. Berthollet et celles que M. Vauquelin a faites depuis, il résulte qu'il y a dans les cheveux une substance animale particulière qui en est la base, du fer, du phosphate et du carbonate de chaux, de la silice, et de l'oxyde de manganèse. Les cheveux noirs sont colorés par une huile verte qui, combinée avec le fer et le soufre, doit devenir noire. Les cheveux rouges sont colorés par une huile rouge, et ils doivent encore leur couleur à l'absence du fer. M. Vauquelin pense que le blanchissement inattendu des cheveux est causé par le développement subtil d'un acide qui décompose la matière colorante. Les cheveux blanchissent par l'âge, parce que la matière qui les colore cesse d'être secrétée; enfin l'hu-

meur de la plique paroît être la substance des cheveux privée d'huile et surabondante.

M. Alibert termine par l'indication des moyens curatifs. Il entre à ce sujet dans des détails que nous ne pouvons suivre. Cette notice suffit pour faire connoître son intéressant ouvrage, qu'il faut lire pour connoître les faits curieux et nombreux qu'il renferme et les ingénieux résultats qu'il en a su tirer (1).

Les gravures qui accompagnent cette livraison représentent une *plique multiforme*, une autre *congéniale*, une *plique en masse*, une *plique solitaire* et une *plique au pubis*. A. L. M.

Chirurgie.

* Nosographie *chirurgicale*, par Anthelme Richerand. Tome troisième et dernier. Prix, 6 fr. et 7 francs 50 cent. franc de port. A Paris, chez *Crapart, Caille* et *Ravier*, libraires, rue Pavée-Saint-André, n°. 17, où l'on trouve les trois vol. Prix, 20 fr. et 25 fr. franc de port.

Agriculture.

Mémoires *lus à la séance publique de la Société d'Agriculture du département de Seine et Oise*,

(1) Un prince polonais vient d'envoyer à M. Alibert une collection très-précieuse de pliques, avec une lettre de remercîment de ce qu'il s'étoit occupé d'une maladie aussi désastreuse dans les contrées du Nord. M. de La Fontaine, médecin du feu roi de Pologne, et qui s'est occupé avec succès du traitement de la plique, se dispose aussi à lui faire parvenir un chien pliqué. En général, tous les médecins étrangers ne cessent de lui communiquer des observations sur les maladies cutanées qui affligent leur pays.

le dimanche 22 juin 1806. A Versailles, chez J. P. *Jacob*, place d'Armes, n°. 8.

Voici les articles contenus dans ce volume : *Compte rendu par M.* CARON, secrétaire, *des travaux de la Société depuis sa dernière séance publique. — Éloge nécrologique de feu M. J. B. Armand Bénard*, membre de la Société d'Agriculture de Seine et Oise; par M. CARON. — *Notice sur la vie et les travaux de Cels*, membre de l'Institut et de la Société d'Agriculture de Seine et Oise; par M. BOSC. — *Réflexions tendantes à prouver que l'agriculture n'est pas toute entière dans la main des habitans des campagnes;* par M. CHALLAN, membre du Tribunat. — *Nouvelles considérations sur les plantations d'agrément;* par M. DUCHÊNE. — Deux *Mémoires sur les égagropiles* ou *gobbes des moutons;* par MM. LAMEYRAN, docteur en médecine, et FREMY, apothicaire.

BEAUX-ARTS.

Ire., IIe., IIIe. et IVe. livraisons, avec 6 gravures, du *Pausanias français* (1), *état des arts du dessin en France à l'ouverture du* 19e. *siècle*, ou *Salon de* 1806; *ouvrage dans lequel les prin-*

(1) Cet ouvrage paroît par cahiers deux fois par semaine. Chaque cahier est composé de 32 pages in-8°. de texte, imprimé sur papier grand-raisin, avec plusieurs gravures. Le prix de la souscription, pour les quinze cahiers, rendus francs de port par la poste dans tout l'Empire français, est de 15 francs; en papier vélin, 30 francs. Au 20 novembre l'ouvrage sera complet, et contiendra 500 pages in-8°. avec 30 gravures. Le prix sera alors de 18 francs, et de 33 francs pour les personnes qui n'auront pas souscrit. A Paris, chez F. *Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

cipales productions de l'École actuelle sont classées, expliquées, analysées à l'aide d'un commentaire exact, raisonné, et représentées dans une suite de gravures exécutées par les plus habiles artistes. On y a joint quelques portraits, gravés en taille-douce, de grands artistes vivans, avec une notice historique concernant leur personne et leurs ouvrages. Publié par un observateur impartial.

L'introduction présente des *considérations* générales et rapides sur la marche des arts du dessin et sur les causes de leurs progrès et de leur décadence depuis les Grecs jusqu'à nos jours. Ces considérations ne tiennent point au fond de l'ouvrage; mais c'est aujourd'hui la mode de mettre en tête de toutes les descriptions des ouvrages modernes une histoire des arts depuis les temps anciens. Celle-ci est en général écrite d'un ton trop emphatique. — On trouve ensuite le portrait de *Joseph-Marie Vien*, peint par Mlle. Labille, et une Notice historique et *inédite* sur ce peintre célèbre (1). Le mot *inédite* est assez inutile ici. Il ne s'applique ordinairement qu'aux écrits des littérateurs qui sont publiés après leur mort; autrement tout, dans un ouvrage, est ou doit être *inédit*. Cette notice est très-intéressante par les détails qu'elle contient sur le respectable maître dont elle est l'objet. Nous croyons cependant qu'il y a quelqu'inconvénient à donner ainsi la vie des grands artistes vivans. Nous lisons encore ici celle sur M. *Vincent*,

(1) On trouvera dans les numéros suivans, les portraits et quelques détails sur la vie et sur les ouvrages des principaux chefs de l'École française, élèves de M. Vien, et sur un petit nombre d'artistes qui, à la même époque, ont ouvert avec lui la route des vrais principes.

élève de M. Vien, accompagnée de son portrait, d'après le tableau de Mme. Guiard. Ces notices, curieuses d'ailleurs, font bien connoître les ouvrages qui sont dus au génie de ces artistes, et les lieux où on peut les observer. On trouve ensuite des observations judicieuses et bien faites sur plusieurs productions du salon, principalement sur le tableau de *la bataille d'Abouckir*, par M. Gros; sur celui où M. Debret a représenté l'*Empereur honorant des ennemis blessés; la mort de Raphaël*, par M. Bergeret, et *une scène de déluge*, par M. Girodet. Les gravures au trait qui accompagnent ces descriptions, sont fidèlement et agréablement exécutées.

Les autres tableaux dont on trouve des descriptions sans figures, sont ceux représentant l'*Épidémie d'Espagne*, par M. Aparicio; *plusieurs vues de Lyon*, par M. Grobon; *Malvina pleurant la mort d'Ossian*, par Mlle. Harvey. Cet ouvrage, s'il est continué sur le même plan, sera certainement utile aux arts et agréable aux amateurs.

A. L. M.

Voyage.

Mon Voyage en Prusse, ou *Mémoires secrets sur Frédéric-le-Grand et la Cour de Berlin; par* L. M. d. L***. Avec cette épigraphe tirée de la Henriade de Voltaire :

Beaucoup en ont parlé, mais peu l'ont bien connu.

1 vol. in-8°. très bien imprimé. Prix, 4 fr. pour Paris, et 5 fr. franc de port. Paris, chez *Frechel*, libraire, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n°. 1er., *au bureau du Glaneur littéraire.*

« J'avois vingt ans quand j'ai fait ces notes, je

» les croyois perdues; par hasard je les ai retrou-
» vées. Après avoir pris la peine de les parcourir,
» M. Frechel a bien voulu y mettre quelque prix.
» Sans les retoucher et même sans les lire, je lui
» ai dit, *les voilà.* »

D'après cette courte préface de l'auteur on s'attend à un journal de voyages, et au lieu de cela on trouve une compilation d'anecdotes sur Frédéric et sur quelques hommes célèbres de Prusse. Mais ces anecdotes ne sont pas nouvelles; l'auteur a dépecé les souvenirs de M. Thiebault, où elles sont presque toutes; il en a joint quelques autres qui ont paru ailleurs (les Mémoires de Bachaumont). Pour leur donner un air de nouveauté, il a accompagné chacune d'un mot formant sommaire, comme : *géans* (il parle des soldats); *titre usurpé* (c'est celui de *Salomon du Nord*); *mais il est mort* (il est question de Frédéric-Guillaume), etc. etc. Pour rendre ces anecdotes plus piquantes, l'auteur les accompagne de quelques traits satyriques; il a formé sa manière d'après celle de M. Mercier dans le *Tableau de Paris;* et comme c'est aujourd'hui la mode de dénigrer les grands rois, il cherche, autant qu'il le peut, à ternir la réputation de Frédéric II. Il se plaît aussi à lancer des traits contre M. Nicolaï, M. Bitaubé, et les hommes les plus respectables de l'Académie. Mais il parle beaucoup de lui, de *ses illustres aïeux*, et toujours avec un grand éloge. Au soupçon très-fondé que ce prétendu voyage a été broché depuis les derniers événemens, on peut ajouter qu'on y trouve cette expression, *la célébrité colossale;* et avant la révolution, au temps où cet ouvrage est censé avoir été écrit, on n'avoit point encore ridiculement associé l'adjectif *colossal* aux mots *fortune*,

maison, célébrité, réputation, etc. Cette compilation est souvent écrite avec assez d'esprit; les réflexions ont quelquefois du trait, et le livre est amusant par son sujet et peu fatigant à cause de sa brièveté. S'il n'étoit pas indiscret de remplir des lettres initiales du frontispice, on pourroit le faire avec facilité. Et il est présumable que si l'auteur n'a pas été à Berlin, il a du moins voyagé *en Espagne*, et qu'il a publié une description de ce pays qui a eu du succès. A. L. M.

Histoire.

Campagne *des Armées françaises, en Prusse, en Saxe et en Pologne, sous le commandement de S. M. l'Empereur et Roi, en* 1806; *ouvrage destiné à recueillir les grands événemens qui s'y sont passés, et les actions d'éclat des généraux, officiers et soldats.* On y a joint des notices biographiques sur ceux qui ont péri dans cette mémorable campagne, ainsi que des détails historiques et militaires sur les siéges et batailles qui ont eu précédemment lieu dans les contrées où les Français viennent de porter leurs armes.

Cet ouvrage est orné des portraits, gravés en taille douce, tant des principaux commandans, généraux et officiers nationaux et étrangers, que des personnes qui ont accompagné Sa Majesté. On y a joint le plan de la bataille d'Iéna (1).

(1) Le tome premier (format in-8°.) de cette Campagne paroîtra le 20 décembre 1806, et sera orné des portraits de S. M. l'Empereur, du prince Murat, des maréchaux Berthier, Lannes, Soult et Mortier. Les autres portraits suivront. Ce volume coûte 5 francs, pris à Paris, et 6 francs, rendu

Plusieurs ouvrages, dit l'auteur dans son Prospectus, peuvent avoir le même but que le nôtre, parce que le sentiment qui le suggère est général; mais nous croyons avoir réuni plus spécialement dans celui-ci, tout ce qui peut le faire rechercher et le rendre utile pour la connoissance de ces grands événemens.

Nous ne nous sommes pas bornés, ainsi qu'on peut le voir par le titre, à un simple récit des actions d'éclat et des marches savantes qui ont immortalisé cette Campagne; nous avons pensé qu'il étoit utile que les militaires pussent, à l'aide de notre ouvrage, comparer les événemens dont ils ont été les témoins ou les acteurs, avec ceux qui se sont passés sur les mêmes lieux, dans les guerres précédentes.

Nous avons donc rapporté les faits principaux que l'histoire a conservés sur les siéges qu'ont soutenu les mêmes villes que viennent de soumettre les armes de Sa Majesté : nous avons suivi la même marche pour les batailles où nos légions ont triomphé, et celles même où des fautes étrangères au courage, ont rendu la victoire un moment infidèle à nos drapeaux, pendant les campagnes de la guerre de Sept ans. Nous en avons fait connoître les principales circonstances, d'après un des plus grands capitaines

par la poste, franc de port, dans tout l'Empire français; on payera 1 franc de plus, par la poste, pour les pays hors de France. Au 1er. janvier 1807, le prix sera augmenté pour les personnes qui n'auront pas souscrit à cette époque. L'argent et la lettre d'avis, le tout affranchi, seront adressés à F. *Buisson*, libraire, rue Git-le-Cœur, n°. 10; à Paris.

On peut aussi souscrire chez tous les libraires et directeurs des postes de France et de l'Etranger.

du

du dernier siècle, Frédéric II, qui lui-même a écrit l'histoire de cette guerre.

Quelques détails géographiques nous ont paru nécessaires; ils nous ont servi à déterminer la position des lieux, et à rectifier quelques dénominations vicieuses qui déparent plusieurs relations, et que la rapidité des premiers récits y a introduites.

Enfin, les notices biographiques sur la naissance, les services, les actions d'éclat des militaires qui ont trouvé une mort glorieuse sur le champ de bataille, doivent ajouter un grand prix à notre entreprise, et en faire une espèce de monument élevé à la gloire et à la mémoire de nos guerriers.

Les portraits dont cet ouvrage sera enrichi ne pourront qu'en accroître l'intérêt : nous les publions parfaitement ressemblans; ils sont dessinés sur les tableaux en pied, de grandeur naturelle, et qui se trouvent exposés au palais des Tuileries, dans la galerie des maréchaux de France.

L'exécution de la gravure a été confiée à des artistes distingués par la netteté et la correction de leur burin.

L'on y trouve les portraits non-seulement des généraux français (2), mais de plusieurs de ceux qui ont un nom célèbre dans les armées étrangères (3); ils sont gravés d'après les dessins originaux, ou sur des médailles authentiques.

Nous ne devons pas oublier de dire que l'on

(2) Ces portraits sont ceux de S. M. l'Empereur, du prince Murat, des maréchaux Bernadotte, Berthier, Lannes, Augereau, Soult, Davoust, Ney, Lefèvre, Mortier, des généraux Duroc et Oudinot.

(3) Le roi de Prusse, la reine, le maréchal de Mœllendorf, Kalkreuth, Blucher, le duc de Brunswik et M. Fox.

trouvera dans notre ouvrage le plan de la bataille d'Iena.

Nous avons puisé, dans les relations officielles, les faits qui font la base de notre travail, et qui lui donnent un caractère d'exactitude qui doit inspirer toute confiance. Nous avons cru devoir conserver les *Bulletins de la Grande Armée* dans leur entier, parce qu'ils réunissent à un style noble et simple, un caractère qu'ils tiennent des événemens mêmes au milieu desquels ils ont été rédigés. Les notices et les éclaircissemens que nous avons ajoutés, se rapportent toujours à ces pièces précieuses, et en sont en quelque sorte le commentaire.

La France, l'Europe, les Guerriers français, à qui nous adressons ce tableau de la plus belle campagne que jamais ait exécutée le génie militaire, trouveront ainsi réuni dans cet ouvrage tout ce qui peut leur rappeler les plus glorieux événemens, et conserver la mémoire des triomphes d'un des plus grands monarques qui aient été appelés à commander aux nations.

Antiquités.

Galerie *antique*, ou *Collection des chefs-d'œuvres d'architecture, de sculpture et de peinture antiques; gravée au trait par M.* Boutrois, *et accompagnée d'un texte historique et descriptif par M.* Legrand, *architecte des Monumens publics.* Première division. *La Grèce.* VIIe. livraison in-folio. A Paris, chez *Treuttel* et *Würtz*, libraires, rue de Lille, n°. 17; et à Strasbourg, même maison de commerce, rue des Serruriers, n°. 3. *Prix de la livraison*, 8 fr. sur papier ordinaire, et 12 fr. sur papier d'Hollande.

La première planche de cette livraison, donne le dessin en grand de la statue qui couronnoit autrefois le monument de Thrasyllus; figure assise et drapée d'un style aimable que l'on croit avoir représenté, au moyen d'accessoires qui n'existent plus, l'une des tribus d'Athènes.

La seconde contient des fragmens de sculpture en bas-reliefs d'une grande beauté, et le dessin d'un cadran solaire taillé en hemicycle dans le rocher de l'Acropolis, tout près du monument de Thrasyllus.

La troisième, d'une dimension double des autres, donne le plan très-exact de ce célèbre rocher de l'Acropolis ou citadelle d'Athènes, et la position de tous les monumens dont elle étoit embellie. Le Parthénon, les Propylées, les temples de Minerve, Poliade et d'Erechthée, le théâtre de Bacchus, etc. Tout près, vers le nord-ouest, est la colline si célèbre de l'Aréopage; la rue des Trépieds, monumens de gloire, décernés au génie et aux talens, et consacrés à leurs dieux tutélaires, borde le côté du sud. Qui pourroit contempler sans émotion ce point central de la patrie des arts, ce fanal radieux dont les reflets, après trois mille ans et plus, éclairent encore le monde.

Les cinq autres planches donnent le plan, l'élévation, la coupe et plusieurs détails de la Tour des Vents, bâtie par Andronicus Cyrrhestès, et qui servoit aussi d'horloge publique à la ville d'Athènes, monument curieux cité par Vitruve, et dont ces planches présentent le portrait le plus fidèle et l'idée la plus complète.

Histoire littéraire.

Précis *analytique des travaux de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Nancy, pendant le cours de l'an* 1806. Nancy, chez *Vigneulle*, rue J. J. Rousseau, n°. 174. Août 1806. In-12.

Ce que nous allons dire des travaux de cette Société n'étant qu'un extrait du précis analytique que nous annonçons, ne pourra donner que des résultats extrêmement généraux de ce qui a été l'objet des recherches et des méditations des membres de la Société de Nancy. Nous regrettons de ne pouvoir entrer dans quelques détails qui présenteroient avec plus d'intérêt leurs estimables travaux.

M. Gueneau-d'Aumont se propose, dans un mémoire, le problème suivant : *Étant donné un nombre entier ou fractionnaire écrit dans un système quelconque de numération, traduire ce nombre dans tel autre système que l'on voudra.* Après avoir démontré la règle de M. Laplace pour passer d'un nombre entier, écrit dans le système décimal, au même nombre exprimé selon une autre échelle, il prouve que cette règle généralisée peut s'appliquer à la traduction générale des nombres entiers. Il fait voir ensuite que toutes les échelles de numération présentent des fractions analogues aux fractions décimales, pour lesquelles il propose le nom de fractions naturelles. Il donne toute la théorie de ces fractions.

M. Haldat (1) expose, dans une *Dissertation sur la loi de continuité érigée en principe par*

(1) Nous avons donné l'analyse d'un très-bon mémoire qu'il a composé sur l'encre. *Magasin Encyclopédique*, année IX, tom. IV, pag. 428. A. L. M.

Leibnitz, les doutes qu'il a conçus sur son exactitude et sa conformité avec les phénomènes de la nature. Il oppose aux argumens tirés du principe de la raison suffisante, sur lesquels Mme. du Châtelet tâche d'appuyer cette loi, toutes les preuves expérimentales tirées de l'antagonisme des puissances les plus actives de la nature. Il rapporte un grand nombre de faits où la nature s'écarte évidemment de cette marche graduelle qu'on lui avoit supposée. Il discute toutes les preuves rapportées par Charles Bonnet en faveur de la loi de continuité; et, s'appuyant des résultats trouvés par M. Cuvier sur la destruction de certaines espèces, il fait voir que la chaîne si fameuse avec laquelle le philosophe de Gentond a voulu lier tous les êtres est purement imaginaire, et que la nature, dans un grand nombre de circonstances où la simplicité et la fécondité de ses moyens exigent un mode différent, interrompt sa marche progressive pour en prendre une qui atteint subitement le but qu'elle se propose, en faisant concourir à l'entretien de sa merveilleuse harmonie les moyens les plus opposés.

Le docteur VALENTIN (2) traite, dans une dissertation, *de la poudre de James, dite poudre anglaise.* Après avoir confirmé, par plusieurs observations, les avantages de cette poudre, il en propose une autre avec laquelle on obtient les mêmes effets médicamentaux. Cette poudre se compose de 12 parties de tartrite de potasse antimonié, et de 120 d'antimoine diaphorétique lavé; on porphyrise et on mêle ces deux substances, qui se donnent à la dose de 2 à 14 grains, deux ou trois fois dans 24 heures.

(2) Il a consigné dans ce journal plusieurs nouvelles intéressantes sur l'Amérique septentrionale. A. L. M.

M. Mandel, chargé de l'examen de la question agitée par le docteur Valentin, fait connoître les chymistes qui se sont occupés de la décomposition de la poudre de James. Tous ont reconnu que l'antimoine à l'état d'oxyde fait la base de cette composition. En comparant toutes les analyses des chymistes, il trouve que celle de M. Sulli mérite la préférence; mais il désire que la composition de M. Sulli soit employée comparativement à celle de James. En attendant, il propose de suppléer à la poudre anglaise par la composition suivante, dont l'utilité est constatée depuis long-temps par des praticiens célèbres de l'ancien Collége de Médecine de Nancy.

℞. Oxyde d'antimoine par le nitre..... 24 gr.
Tartrite de potasse antimonié..... 4 gr.
triturés exactement et divisés en six doses.

M. Willemet a communiqué à l'Académie la notice des plantes dont S. M. l'Impératrice a enrichi le Jardin botanique de Nancy. Cet envoi, de plus de cent espèces, offre les végétaux les plus rares et les plus précieux, dont plusieurs sont encore inédits.

Le docteur Valentin a rassemblé de nouvelles preuves en faveur de son opinion *sur la qualité non contagieuse de la fièvre jaune en Amérique.* On a vu cette maladie se manifester dans des navires qui ne pouvoient l'avoir gagnée ailleurs, et les malades de ces bâtimens, déposés à terre, ne la communiquer à personne. Dans l'épidémie de 1804, à Charlestown, les médecins affirment que sur 300 victimes, il n'y eut pas un exemple de contagion. Des animaux ont été impunément nourris pendant plusieurs jours avec les déjections malades, et mo-

culés avec le sang, le serum, la salive des moribonds. Un médecin de New-Jersey s'est soumis lui-même à ces épreuves sans en rien ressentir.

M. Braconnot a lu un *Mémoire sur des cornes fossiles, d'une grandeur extraordinaire, trouvées dans un caveau enfoui à Saint-Martin près Commercy.* Il croit devoir rapporter ces cornes à une grande espèce de bœufs, commune du temps de César, mais très-rare aujourd'hui, et nommée *Aurochs*, par les Germains. C'est le *bos urus* des naturalistes modernes.

L'examen chymique de ces cornes, qui a particulièrement occupé l'auteur du mémoire, offre pour résultat remarquable la détermination de la gélatine et d'une matière bitumineuse, substances méconnues jusques alors dans les ossemens fossiles dont l'origine remonte à une haute antiquité. L'auteur qui a reconnu l'insuffisance des moyens employés jusqu'à présent pour rompre l'affinité de la gélatine avec le phosphate de chaux, a eu recours, pour obtenir cette séparation, à l'acide nitrique; il trouve, après des expériences nombreuses, que 100 parties de la corne fossile de Saint-Martin sont composées de

Sable quartzeux ferrifère		4,0
Gélatine solide		4,6
Matière bitumineuse		4,4
Oxyde de fer		0,5
Alumine		0,7
Phosphate de Magnésie		1,0
Eau		11,0
Carbonate de chaux		4,5
Phosphate de chaux		69,3
Composé de.	Acide phosphorique	28,3
	Chaux	41,0

M. Mandel, chargé *d'examiner comparativement, avec la soude d'Alicante, celle fabriquée à la saline de Dieuze*, trouve que celle-ci est beaucoup plus pure; que 5 hectogrammes de la soude de Dieuze équivalent à 12 de la meilleure espèce de soude d'Alicante. Les expériences nombreuses de M. Mandel sont confirmées par celles de MM. Vitalis, Descroisil, Fouque et Cadet-Devaux.

M. Mandel a rapporté à la Société une découverte intéressante faite par le Jury de Médecine et de Pharmacie, dont il est membre. Ce Jury a reconnu que ce qui diminuoit considérablement la qualité du *poivre*, c'étoit une substance avec laquelle il étoit mélangé, et qui étoit connue dans le commerce sous le nom de petit poivre. Entre autres moyens qu'il donne pour distinguer celui-ci du vrai poivre, c'est qu'il se résout en pâte lorsqu'on le fait macérer, tandis que le vrai poivre résiste à la macération.

M. Plonguer propose, dans un mémoire, *un Moyen de suppléer à la disette du combustible, qui se fait de jour en jour sentir davantage dans le département de la Meurthe*; c'est de réduire en tourbes une partie du sol de cette province. Il fait connoître les différentes espèces de tourbes qu'on peut en retirer, les avantages et les désavantages de chacune, et les parties du département qui pourroient en fournir.

M. Haldat a communiqué le résultat de ses *Recherches sur la vision double*. Il recherche si cette combinaison des sensations doit avoir lieu dans toutes les circonstances pour la perception des objets au moyen des instrumens. Doit-elle avoir également

lieu lorsque ces sensations sont homogènes ou hétérogènes, produites par des impressions semblables ou dissemblables? L'auteur a fait plusieurs expériences pour confirmer l'association des sensations hétérogènes et leur transformation en une perception complète, qui se composeroit des deux impressions. Les résultats en sont très-intéressans. Il remarque, par exemple, qu'en vertu d'une affinité apparente, certaines couleurs se combinent entre elles préférablement à d'autres. Ainsi des petites bandes de carton rouge, bleu, vert, jaune, placées deux à deux parallèlement au côté d'un plan vertical qui sépareroit les deux yeux, donnent l'orangé, produit de la combinaison du jaune et du rouge; et l'aigue-marine, produit de la combinaison du vert et du bleu clair, quoique ces bandes colorées se trouvent dans des positions desquelles elles sont obligés de se déplacer, en chevauchant les unes sur les autres pour combiner leurs impressions.

M. Coster fait *voir, par des détails historiques sur la défaite et la mort de Charles, duc de Bourgogne, devant les murs de Nancy*, que ce seroit un sujet d'épopée digne d'un Homère, d'un Virgile ou d'un Voltaire. Il donne une analyse de la *Nancéide* de *Pierre* de Blaru, *chanoine de Saint-Dié*, qui composa son poëme du temps même de Charles-le-Téméraire.

M. Belin, admis au nombre des membres de la Société de Nancy, a lu à l'assemblée publique un *Essai sur l'utilité et les avantages des langues anciennes.*

Deux ouvrages ont été publiés par des membres résidans de la Société.

Une *Traduction des Élegies de Tibulle*; par M. C. L. Mollevaut (3).

Une seconde édition des *Élémens de grammaire générale, spécialement appliquée à la langue française*; par M. Michel.

M. Haldat a publié, dans les *Annales de la Société de Médecine de Montpellier*, un *Examen chymique et médical de l'ecorce d'angustura.*

M. Mollevaut père, un *Discours sur les Récompenses.*

Le 3e. chant de l'Iliade, texte grec, revu sur les éditions de Heyne et de Wolf; par M. Mollevaut aîné. D.

Biographie.

Galerie *historique des hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations; publiée par* C. P. Landon, *peintre, etc.* Paris, chez *Landon*, quai Bonaparte, n°. 1. 1806.

On trouve dans la quatorzième livraison les portraits d'*Aristote, Coolek, Mornay, Henri de Montmorency, Gabriel d'Estrées, Théocrite, Strabon, Thucydide, Lopez de Véga, Amyot, Ptolémée, S. Athanase, Joseph Scaliger, Henri de Rohan, Catherine de Médicis, Bannier, Tycho-Brahé, Théophraste, S. Ambroise, Jansenius, Le Trissin, le cardinal d'Ossat, Du Perron, Horace, Don Juan d'Autriche, Davila, Paul Jove, Barnevelt, Aldrovande, Galilée, Le Guide, Henri de Guise, De Thou, Ambroise Paré, Platon, Ptolémée Philadelphe.*

(3) Il y en a une notice et un extrait dans le *Magasin*, année 1806, tom. VI, pag. 91 et 241. A. L. M.

HET *leven van, etc.* C'est-à-dire, *La Vie du philosophe* ANAXAGORAS, *en deux Mémoires; par* Jérôme DE VRIES. A Amsterdam, 1806; in-8°. de 104 pages.

Ce n'est encore ici que le premier des deux Mémoires annoncés; il a été lu à la Société *Concordiâ et Libertate* d'Amsterdam, le 1 avril 1800. L'auteur, M. *Jérôme* DE VRIES, s'y montre digne neveu du savant éditeur de l'*Anthologie grecque*, M. *Jérôme* DE BOSCH, et digne disciple de l'illustre *Wyttenbach*. Le Mémoire n'occupe lui-même que les 26 premières pages de cet Opuscule; le surplus est consacré à des notes, dont la plus considérable, depuis la page 50-87, expose les idées d'*Anaxagoras* sur les premiers principes de toutes choses. L'auteur reconnoît modestement avoir tiré parti, dans cet exposé, des Recherches de *Bayle*, *de Brucker*, *de Cudworth*, *de Stanley*; du Mémoire de l'abbé BATTEUX, sur le système des *Homéoméries*, ou parties similaires d'*Anaxagore*, dans le 25e. vol. des *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B. L.*; de la Dissertation de *Fr. Aug.* CARUS, *de Anaxagoreæ Cosmo-theologiæ fontibus*, à Leipsick, 1797, etc. Ce premier Mémoire de notre jeune littérateur fait impatiemment désirer l'autre. P. H. M.

BIBLIOGRAPHIE.

COURS *de Bibliographie*, ou *la Science du Bibliothécaire; par* C. F. ACHARD, *bibliothécaire de Marseille, etc.* Octobre. N°. 4. A Marseille, chez Joseph *Achard* fils. 1806. — On s'abonne à Marseille, chez l'Auteur. Le prix est de 9 francs pour l'année entière, franc de port. Chaque mois il paroît un cahier de 48 pages au moins.

L'auteur traite dans ce cahier de *la différence des anciennes éditions d'avec les modernes ;* — des *caractères d'impressions ;* — de *la matière des livres ;* — du *prix des livres ;* — des *notions typographiques nécessaires aux bibliographes ;* — des *Imprimeurs anciens et modernes ;* — *du format et de l'arrangement des livres.*

DICTIONNAIRE BIBLIOGRAPHIQUE *choisi du XVe. siècle*, ou *Description par ordre alphabétique des éditions les plus rares et les plus recherchées du XVe. siècle ; par M.* DE LA SERNA SANTANDER. In-8°. IIe. partie. A Bruxelles, chez J. *Huyghe*, et à Paris, chez *Tillard* frères, rue Payée-Saint-André-des-Arcs, n°. 16.

Nous avons annoncé dans le temps (1) le premier volume de cet ouvrage avec les éloges que méritoit le travail de son savant auteur. Le second volume qui paroît aujourd'hui, et le troisième qui est sous presse, formeront, à proprement parler, le Dictionnaire bibliographique. Ce Dictionnaire, dont le premier volume comprend depuis A jusqu'à G, renferme près de sept cents articles qui font à peu près la moitié de l'ouvrage ; car dans le grand nombre d'éditions du XVe. siècle, qui existent, M. de la Serna en trouve à peine quinze cents qui soient dignes de fixer l'attention des curieux, et son but n'a point été de donner une compilation dans le genre de celles de Maittaire, de Demp, de Panzer, etc.

Chaque article du Dictionnaire bibliographique renferme une description de l'ouvrage qui en fait l'objet, d'autant plus étendue, que celui-ci est plus précieux. M. de la Serna indique en même temps

(1) *Magasin Encyclopédique*. Janvier 1806.

les prix auxquels ces ouvrages ont été portés dans les ventes les plus célèbres; il donne une Biographie abrégée de leurs auteurs, et indique, toutes les fois que l'occasion s'en présente, les erreurs de ceux qui l'ont précédé dans la carrière qu'il a si glorieusement parcourue. C'est ainsi qu'il reproche à Maittaire d'avoir dit que le *Conciliator* de *Pierre* D'Abano avoit été imprimé pour la première fois à Venise en 1471, lorsque la première édition est réellement de Mantoue en 1472. Debure, qui a rendu tant de services à la bibliographie, est également repris plusieurs fois pour s'en être rapporté trop aveuglément à des témoignages étrangers, d'après lesquels il nie ou affirme l'existence de certaines éditions. Nous invitons surtout ceux qui cultivent l'histoire littéraire, à lire dans le Dictionnaire bibliographique la savante discussion de M. de la Serna, sur les premières bibles imprimées. Nous avons, il est vrai, dans notre premier Extrait, manifesté sur ces bibles une opinion opposée à celle de notre savant Espagnol. Mais en persistant à croire notre opinion fondée, nous n'en convenons pas moins que le livre de M. de la Serna est celui de tous ceux qui ont paru sur l'Histoire de l'Imprimerie, où l'on trouve la critique la plus savante et la plus éclairée. Tant qu'il n'existera pas de nouveaux monumens des premiers temps de la typographie, l'origine de cet art restera très-obscure; et il sera bien difficile de ramener à une manière de voir uniforme ceux même des bibliographes qui ont feuilleté le plus grand nombre d'anciennes éditions.

G. Prunelle, *médecin des camps et armées de S. M. I. et R. et de son Hôpital militaire de Paris.*

Grammaire.

Aan *den Hooghleeraar, etc.* C'est-à-dire, *A M^r. le professeur* Siegenbeck, *sur le redoublement de la voyelle dans la langue hollandaise, etc.; par* Jean Meermann, *seigneur de Dalem et de Vuren.* A La Haye, chez les héritiers *Van Cleef.* 1806. In-8°. de 65 pages.

L'orthographe de M. Seegenbeck, bien qu'approuvée par le Gouvernement, et prescrite pour toutes pièces qui émanent de l'autorité publique, ne laisse pas que d'exciter quelques réclamations partielles. C'est une vieille querelle que le redoublement de la voyelle parmi les Grammairiens hollandais, et M. Siegenbeck n'a pu se flatter de les mettre d'accord tout d'un coup. Il comptera M. Meermann au nombre de ses plus respectables antagonistes. C'est l'*analogie* de la langue que M. Meermann prend pour guide : M. Siegenbeck semble plutôt s'attacher à l'*étymologie. Non nostrum inter vos.* P. H. M.

Réflexions *analytiques sur la Déclinabilité et l'Indéclinabilité des Participes, auxquelles on a ajouté la solution d'une question grammaticale qui n'a jamais été traitée; par* J. F. Tissot *le jeune.* Brochure in-8°. de 28 pages. Prix, 1 fr. A Avignon, chez l'Auteur. 1806.

Nous sommes loin de croire que M. Tissot ait, ainsi qu'il le prétend, épuisé la matière, c'est-à-dire, qu'il ait exposé tous les cas que comporte la règle importante et si difficile des participes, et qu'il en ait donné toutes les exceptions. Au sur-

plus, nous pourrons revenir sur cet ouvrage après un plus mûr examen. Nous nous bornons aujourd'hui seulement à lui conseiller de parler avec plus de modestie de lui-même, et des autres, avec plus de modération, de décence et de réflexion.

J. L. G.

Romans.

Aurélie, ou *l'Intéressante Orpheline ; par Mme.* Levesque. 2 vol. in-8°. de 400 pag. Prix, 3 fr. 50 cent. broché, et 4 fr. 50 cent. franc de port par la poste. A Paris, chez F. *Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 10; et *Debray*, barrière des Sergens.

Mélanges.

Les *Anténors modernes*, ou *Voyage de Christine et de Casimir en France, sous Louis XIV : esquisse générale et particulière des mœurs du 17e. siècle, d'après les mémoires secrets des deux ex-souverains*, continués par Huet, évêque d'Avranches. 3 gros vol. in-8°. de 1570 pag., sur caractères de cicéro neuf et beau carré fin d'Auvergne, avec de belles planches, gravées à l'eau forte, d'après les dessins de M. Lafitte. Prix, 17 fr. brochés, et 21 fr. francs de port par la poste; en papier vélin, 34 fr. sans le port. Paris, chez *Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

Le sujet de cet ouvrage est tiré, selon l'auteur, d'un passage peu connu de Racine le fils. « Il semble, dit-il, que les grands poëtes, les grands peintres, les grands orateurs, les grands philosophes se soient donnés alors (au siècle de Louis XIV) un rendez-vous pour se trouver ensemble et se disputer à l'envi,

chacun dans leur genre, la gloire de la perfection..... L'espace de temps qui a renfermé tous ces grands hommes n'est pas fort long, puisqu'un seul homme les a tous pu voir, et qu'en effet M. Huet, si illustre lui-même par sa science, avoit dans sa jeunesse vu Descartes et est mort dix ans après Boileau. »

L'auteur, ajoute-t-il, a prétendu offrir une galerie de portraits, une succession d'événemens dramatiques, où les hommes et les choses occupassent naturellement la place que le hasard leur assigna sur le théâtre de l'histoire. Il a voulu peindre les mœurs générales et particulières, saisir partout la nature sur le fait, développer ces traits qui peignent l'humanité et qui font le charme des narrations.

Il s'est attaché à dessiner trois grandes époques et trois grands personnages de cet âge.

Christine, reine de Suède, quitte la couronne au moment où Louis XIV commence à gouverner. La fille de Gustave rencontre le prince de Condé à Bruxelles, et le cardinal de Retz à Rome. C'est dans la société de ces grands acteurs des troubles de la minorité, que Christine est initiée aux mystères de la guerre, de la galanterie, de la politique, enfin au secret de toutes les intrigues des partis qui divisèrent la France. Elle y arrive pour assister aux fêtes, aux amours, et en quelque sorte à *la jeunesse de ce règne.*

Casimir, qui avoit voulu épouser Christine lorsqu'il étoit roi de Pologne, se trouve en France à l'époque de la grandeur de Louis XIV. On sait qu'il devint abbé de Saint-Germain-des-Prés et amant d'une courtisane. Sa vie et son caractère simple forment un contraste marquant avec l'inquiétude

quiétude curieuse et la pétulante vivacité de Christine. Il observe, il décrit l'état physique et moral de Paris à cette époque. Les voluptés et les beaux-arts se partagent ses nuits et ses journées. »

» L'évêque d'Avranches, le célèbre Huet, qui avoit été lié avec Christine et Casimir, vit toute la grandeur et toute l'humiliation de Louis XIV, auquel il survécut six ans. Il gémit sur les malheurs de l'état; il peint des plus vives couleurs l'odieuse et impolitique révocation de l'édit de Nantes. »

« Ainsi contrastent et les nuances des époques, et les teintes des caractères. La première époque retrace la licence de la fronde; la seconde, voluptueuse et brillante, est destinée au développement des arts; la troisième, sombre et obscure, voit tout s'éteindre dans la bigotterie. Le caractère de chaque personnage semble approprié à ces différentes scènes. On voit figurer et se succéder Christine et les folies, Casimir et l'épicaréisme, Huet et le jésuitisme. »

« Anquetil a donné le premier l'exemple de composer un ouvrage intéressant avec des fragmens tirés des écrivains contemporains. L'auteur de cette compilation a suivi la même route. Il a tâché de faire faire un nouveau pas à l'art, en mettant la fiction dans le cadre et la vérité dans le tableau. Il résulte de ce plan et de cette combinaison une *histoire dramatique*, et l'intérêt y gagne sans que l'exactitude y perde. »

Il est aisé de voir que l'auteur a voulu faire un nouveau siècle de Louis XIV et lui donner une forme *à la mode*. Il a fallu aussi, d'après cette mode, déprécier *le grand roi*, sans quoi le livre n'auroit

eu qu'un but ordinaire. D'après ce plan, voici la distribution que l'auteur a adoptée.

Il a partagé son ouvrage en plusieurs livres. Le Ier., relatif aux *intrigues*, aux négociations, aux combats, contient les premières années du règne de Louis XIV. On y trouve les anecdotes de Gourville, Condé et Turenne, du chevalier de Grammont, du jeune Pibrac; la conversation du P. Canaye et du maréchal de Hocquincourt. Le IIe. est consacré à des aventures galantes. Il est principalement question de l'histoire de Christine et de son abdication, de l'ambassadeur Chanut et de la philosophie de Descartes. Dans le IIIe. figurent Bouteville et Coligny, élève du prince de Condé; le fou du prince, appelé l'Angely; Marigny, le chansonnier de la fronde; Mlle. de Pons et l'amant de la reine, Pimentelli. Le IVe. contient une sorte d'histoire littéraire du temps. Au Ve. Christine part pour l'Italie, et l'auteur, après avoir tracé le caractère du pape, du cardinal Colonne, du cardinal de Retz, de son secrétaire Joly, parle du Poussin, de Gelée ou Claude le Lorrain, et esquisse un tableau des artistes comme il en a donné un des gens de lettres. VI et VII. Christine, de retour en France, visite et décrit Marseille, Aix, Avignon, Valence et Lyon; il donne une histoire très-étendue du Pujet. VIII. La princesse arrive à Fontainebleau, visite Compiègne. L'auteur a tracé les portraits de plusieurs personnages : on pense bien, qu'à l'occasion de Fontainebleau, il entre dans de grands détails sur la mort ou plutôt l'assassinat de Monaldeschi, ordonné par Christine. Là finissent les aventures de Christine, et commencent celles de Casimir.

Le livre IX est consacré à des scènes d'amour et de volupté; les personnages à qui on y fait jouer un rôle, sont la célèbre Ninon qui devient la maîtresse de Casimir, l'abbé de Choisy, Bussy Rabutin, la comtesse d'Olonne, Mme. de Sévigné, Mme. de La Fayette, Mmes. de Villedieu, La Suze, l'abbé de Rancé, le comte de Lude, La Feuillade et l'abbé Fouquet. X. Description de Paris et de ses principaux monumens. Le livre XI est encore consacré au tableau de la littérature. Quinault, Lulli, Corneille, Racine, La Fontaine, Boileau, Bossuet, Montausier, Le Nôtre, etc., y passent en revue.

Le supplément à ces voyages forme le XIIe. et dernier livre; il est attribué à Huet, évêque d'Avranches. Il contient l'histoire de Mme. de Maintenon, et quelques détails sur Fénélon.

Des notes additionnelles offrent la liste des protestans qui furent persécutés ou envoyés aux galères.

Ce que nous avons dit suffit pour faire connoître le plan et la marche de cet ouvrage que nous ne pouvons suivre dans ses nombreux détails. Nous ne pouvons dissimuler les défauts et les dangers de ce nouveau genre, qui donne aux auteurs toute la latitude possible pour dénaturer l'histoire, et qui met les gens du monde dans le cas de l'étudier sans jamais l'apprendre. Un tel amas d'anecdotes toujours incohérentes, ne peut avoir l'agrément d'un roman, ni l'intérêt de l'histoire. On ne sauroit lire cet ouvrage sans une méfiance continuelle. L'auteur, il est vrai, cite en tête de chaque livre ses autorités, mais d'une manière si vague, qu'il seroit impossible d'y recourir; il faudroit au moins que, comme dans le *Voyage d'Anacharsis*, qui a été le type de toutes

les compositions de ce genre, chaque fait fût accompagné de sa citation précise.

Le titre nous paroît inconvenant. Christine et Casimir ne peuvent être des *Antenors*, encore moins des *Antenors modernes*, puisqu'il n'a point existé de voyageur ancien appelé Antenor, et que ce nom est celui d'un personnage supposé.

Mais qu'importe à une infinité de gens qu'un livre soit solide, que le genre en soit bon, qu'on y puisse trouver une véritable instruction, pourvu qu'ils s'amusent. Celui-ci est varié : on y trouve les noms d'une foule de personnages célèbres, beaucoup de traits connus, mais qu'on aime à se rappeler; ainsi nous ne doutons pas qu'il ne soit promptement à la mode, et on peut présager son succès.

Une table des matières étoit nécessaire pour un livre qui contient tant de traits épars, il y en a une très-étendue, et chaque volume est accompagné d'une planche. Elles représentent l'assassinat de Monaldeschi, un repas épicurien, la proscription des Protestans. A. L. M.

NOVA ACTA *Societatis latinæ Ienensis. Edidit* D. Henr. Carol. Abr. EICHSTÆDT, *bibliothecæ Academicæ præfectus, Societatis latinæ director.* Volumen primum. Lipsiæ, 1806. In-8°. broché. Prix, 9 fr., et 10 fr. 25 cent. par la poste. Paris, chez *Allais*, libraire, quai des Augustins, n°. 39.

Ce volume contient les articles suivans : *Dissertation de* C. G. BARDILI, *sur Archytas de Tarente.* — *Lettre critique de* M. L. Fréd. HEINDORF *à* M. EICHSTÆDT, *sur le Théætе de Platon.* —

Observations critiques de Philippe BUTTMANN, *sur quelques passages de Cicéron.* — *Commentaire philologique de* Fred. Guillaume STURZ, *sur les significations du mot γάμος.* — *Discours sur la vie et les écrits de Frédéric Sylburge, prononcé à Marbourg en* 1805, *par* G. Fr. CREUZER, à l'anniversaire de l'Electeur de Hesse. — *Notice de* Chrét. Th. WERNSDORFF, *sur quelques manuscrits de Tite-Live conservés à Helmstadt.* — *Observations critiques de* G. G. BREDOW, *sur quelques passages de Ciceron, Sophocle, Plutarque.* — *Poëme seculaire* pour le dernier jour du 18e. siècle, par Fréd. ROTH. — *Poëme de Diogène de Laërce, sur Eudoxe, rendu conforme à la prosodie, par* G. F. GROTEFEND. — *De la perfection de la Poésie dans les pièces dramatiques grecques; par* Fréd. August. BODE. — *Observations sur plusieurs passages de Plutarque, tirés des Poëtes; par* Henr. Ch. Abr. EICHSTÆDT. — *Anecdotes de J. Fr. Christ, rapportées par* Fréd. Volgang REIZIUS. — *Hymne d'Alcée à Mercure,* rétablie par G. F. GROTEFEND, d'après une version fidèle d'Horace (Od. I, 10). — *Observations critiques sur les Oraisons de Cicéron pour Ligarius, pour Dejotarus et pour la loi Manilia; par* Grég. Théof. WERNSDORFF. — *Quelques passages de Cicéron du premier livre des Offices et de Lælius,* corrigés et éclaircis par Aug. Gotth. GERNHARD. — *Commentaire sur les médailles de Constantin, qui portent pour inscription :* Constantiniana Daphne; *par* J. Christ. WERNSDORFF. — *Sur les repas des Romains et ceux qui furent en usage parmi les Chrétiens le jour de la chaire ou du festin de S. Pierre; par* J. Ch. WERNSDORFF. — *Sur Hécate,* pour servir

d'explication à l'idylle de Théocrite, la *Magie*; par J. Henri Voss. — *Première Ode olympique de Pindare*, traduite en vers métriques allemands; par G. F. Grotefend. — *Noms des membres honoraires de la Société latine, depuis son établissement, l'an* 1800. — *Noms des membres ordinaires.*

Cette énumération suffit pour faire apprécier l'importance de ce recueil; nous pourrons en faire connoître particulièrement quelques articles dans ce journal. A. L. M.

TABLE DES MATIÈRES.

SCIENCES ET ARTS.

Journal de Physique, de Chymie et d'Histoire naturelle; par J. C. *de Lamétherie*. Septembre et Octobre 1806. 442

MATHÉMATIQUES.

Jani Fred. *Van Beek Calkoen* oratio de præstantiâ et utilitate disciplinæ mathematicæ ad omnem ingenuam institutionem. 181

ASTRONOMIE.

Note de M. de Lalande sur l'éclipse du 16 juin. 177

PONTS ET CHAUSSÉES.

Recueil de Mémoires inédits de la Bibliothéque impériale des Ponts et Chaussées, publié par M. *Lesage*. 181

HISTOIRE NATURELLE.

Traité élémentaire d'Histoire naturelle; par A. M. *Constant-Duméril*. 443

Dictionnaire raisonné et abrégé d'Histoire naturelle; par d'anciens Professeurs. 445

ZOOLOGIE.

Anatome Castoris atque Chemica Castorei analysis, ejusque in medicinâ usus, auctore C. A. *Bonn*. 184

BOTANIQUE.

Plantes de la France, décrites et peintes d'après nature par Jaumes *Saint-Hilaire*. 13e., 14e., 15e. et 16e. livrais. 448

Plantes équinoxiales de MM. Alex. *de Humbolt* et Aimé *Bonpland*. 3e. livraison. 449

Flora Badensis, etc.; par M. Charles-Christian *Gmelin*. 185

Avantages qu'on peut tirer des plantes même les plus suspectes; par P. J. *Buc'hoz*. 187

Botanique suédoise publiée par des naturalistes du pays. 157

Flora Græca du professeur *Sibthorp*. 412

Ouvrages sur les Lichens, publié par M. *Wertring*. 157

MINÉRALOGIE.

Journal des Mines, *ou* Recueil de Mémoires sur l'Exploitation des Mines, etc.; par MM. *Coquebert-Montbret*, *Haüy*, *Vauquelin*, *Baillet*, *Brochant*, *Tremery* et *Collet-Descotils*. 447

Platine découverte dans les mines d'argent de Guadalcanal. 436

ANATOMIE.

Traduction espagnole du cours d'anatomie de *Portal*. 429

PHYSIOLOGIE.

Physiologie intellectuelle, *ou* Développement de la doctrine du profess. *Gall*, sur le cerveau et ses fonctions, etc.; par J. B. *Demangeon*. 451

Essai physiologique sur la Sensibilité; par P. A. *Prost*. 187

MÉDECINE.

Description des maladies de la peau observées à l'hôpital Saint-Louis, et exposition des meilleures méthodes suivies pour leur traitement; par J. L. *Alibert*. Seconde livraison. 454

Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc.; par MM. *Corvisart*, *Le Roux* et *Boyer*. Octobre 1806. 451

Dames qui propagent la vaccine en Danemarck. 426

Vaccine répandue en Chine par les soins de sir Georges *Staunton*. 122

CHIRURGIE.

Nosographie chirurgicale; par Anthelme *Richerand*. 458

Instrument de chirurgie inventé par M. *Marre* fils. 177

JURISPRUDENCE.

Réflexions sur les Contrats et sur quelques-unes des causes qui en déterminent la rescision; par J. F. *Tissot* jeune. 191

ÉCONOMIE.

X^e., XIe. et XIIe. Cahiers de la IVe. année de la Bibliothèque Physico-Économique. 254

AGRICULTURE.

Le Théâtre d'Agriculture et Ménage des Champs d'Olivier

de Serres ; nouvelle édition publiée par la Société d'agriculture du département de la Seine. 189
Notice bibliographique des différentes éditions du Théâtre d'agriculture d'Olivier de Serres ; par J. B. *Huzard.* 190
Abrégé du Traité théorique et pratique sur la culture de la Vigne, etc. ; par MM. *Chaptal, Rozier, Parmentier* et *Dussieux.* *Ibid.*
Mémoires lus à la séance publique de la Société d'Agriculture du département de Seine et Oise, le dimanche 22 juin 1806. 458
Ouvrage sur les différentes espèces de bestiaux connus en Angleterre, dirigé par lord *Somerville.* 412

GÉOGRAPHIE.

Ephémérides géographiques générales, rédigées par une Société de Savans, et publiées par F. J. *Bertuch* et C. G. *Reichard.* 9e. an. 196
Nouvelle carte des îles Feroé, par M. *Loevenoern.* 426
Chaire de statistique du royaume de Hollande, confiée par les curateurs de l'université de Leyde à M. le professeur A. Kluit. 129

VOYAGES.

Traduction du Voyage de M. *le Chevalier* dans la Troade ; par M. *Bergstedt.* 158
Nouvelles sur Mungo-Park. 126
Voyage du docteur Antoine Pezzoni en Turquie. 429
Expédition scientifique pour le Kamschatka, projetée à Pétersbourg. 427
Voyage en Norwège confié par la Société des sciences de Drontheim au naturaliste M. Th. F. Arndt. 158
Départ du docteur Gall de la ville de Francfort. 155
Mon Voyage en Prusse, *ou* Mémoires secrets sur Frédéric-le-Grand et la Cour de Berlin ; par L. M. *d. L***.* 461

HISTOIRE.

Précis de l'Histoire du Bas-Empire, etc. etc. 197
Notice sur l'agriculture des Celtes et des Gaulois ; avec des notes additionnelles. *Ibid.*
Science de l'Histoire, etc. ; par P. N. *Chantreau.* 202
Cérémonie des Mariages dans le département de l'Orne ; par Louis *Dubois.* 5
Lettre sur les Antiquités slaves du cabinet du duc de Mecklenbourg-Strélitz à Prillwitz. 85

Campagnes des Armées françaises en Prusse, en Saxe et en Pologne, sous le commandement de S. M. l'Empereur et Roi, en 1806. 463

Histoire ecclésiastique.

Progrès des Missionnaires anabaptistes au Bengale. 412
Observations tirées du rapport du D. Knapp, sur les missions de Tranquebar. 134

Antiquités et Archæologie.

Galerie antique, *ou* Collection des chefs-d'œuvres d'architecture, de sculpture et de peinture antiques. Sixième et septième livraisons. 210 et 466
Les Monumens antiques du Musée Napoléon, gravés par Th. *Piroli*. 29e. livraison. 212
Antiquités d'Herculanum, gravées par Th. *Piroli*. 26e. et dernière livraison. 212
Pierre chargée de caractères runiques trouvée dans l'île de Fionie. 426
Inscriptions trouvées à Esparron de Pallières. 434
Collection d'antiquités exposée à Berlin par M. Benkowitz. 135

Numismatique.

Histoire métallique de la Révolution française, *ou* Recueil des Médailles et des Monnoies qui ont été frappées depuis la convocation des Etats généraux jusqu'aux premières campagnes de l'armée d'Italie; par A. L. *Millin*. 407
Description de Médailles antiques grecques et romaines, etc.; par T. E. *Mionnet*. 213
Médailles publiées en l'honneur de MM. Wolff et Deken. 127
Mémoire du chevalier Calcagni, sur les monnoies d'Hiéron. 428

Nécrologie et Biographie.

Notice sur la vie et les ouvrages de Grainville; par *Le B****. 19
Eloge historique de Jacques-Martin Cels, lu à la séance publique de la Classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, du 7 juillet 1806; par G. *Cuvier*. 64
Notice sur la vie et les ouvrages de P. Guglielmi, lue dans

la séance publique de l'Institut, le 4 octobre 1806, par Joachim *Lebreton*. 98
Galerie historique des hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations, etc.; publiée par C. P. *Landon*. 191. 474
La Vie du philosophe Anaxagoras en deux Mémoires; par Jérôme *de Vries*. 475
Notice sur la vie et les ouvrages de M. Dumarest, lue dans la séance publique de l'Institut national du 4 octobre; par M. *Le Breton*. 260
Notice sur Janus Vlitius, conseiller et syndic de Breda; par J. F. *A-y*. 333
Mort de M. Henri Hana. 126
—— de Corneille Rogge, pasteur à Harlem. 127
—— de M. Wynold Munnicks, professeur de médecine à Groningue. 128
—— de Jean-Christophe Adelung. 152
—— de M. Bacmeister, inspecteur du Gymnase de Pétersbourg. 159
—— de M. Philippe Grouvelle, ancien ministre de France en Danemarck. 175
—— de M. Oberlin, professeur d'antiquités à Strasbourg. 176
—— de M. Clém.-Louis-Marie-Anne Belle, inspecteur de la manufacture des Gobelins. 176
—— de J. A. Leisewitz, conseiller de justice à Brunswick. 425
—— de M. Henri Fouquet. 431
—— de M. La Fage, ci-devant baron de Poilly. 432

Histoire littéraire.

Séance publique du 4 octobre de la classe des beaux-arts de l'Institut de France. 150
Notice des travaux de la classe des beaux-arts de l'Institut national, depuis le 1er. vendémiaire an 14, lue dans la séance du 4 octobre 1806, par M. *Le Breton*. 155
Distribution des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure en taille-douce et de composition musicale. 150
Inscription arrêtée par la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut pour la fontaine de l'Ecole de médecine. 175
Nomination de M. Palissot de Beauvois à la place de M. Adanson, membre de l'Institut. 436
Programme des leçons de l'Athénée. 456
Prix proposés par la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen. 141

Séance publique du 16 septembre dernier, tenue par la Société médicale d'émulation de Bordeaux. 139
Séance publique du 7 septembre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. 143
Prix proposés par la même Académie. 144
Séance publique de la Société de médecine de Marseille. 429
Précis analytique des travaux de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy, pendant le cours de l'an 1806. 168
Athénée de Poitiers. Neuvième séance publique du 13 fructidor an 13. 225
Questions proposées par la Société libre d'émulation de Rouen. 145
Prix proposés par la Société de littérature hollandaise à Leyde. 128
Questions proposées par la classe de philosophie de l'Académie de Berlin. 425
Prix proposés par la Société patriotique des médecins et des naturalistes de Souabe. 129
Journal littéraire publié par M. *Dobrowski*. 422
Gazette littéraire hongroise publiée à Pesth. 136
Calendrier Vallachien publié à Bude. 136
Arrivée du buste du célèbre Haller à Berne. 139
Prix proposé sur la législation de Filangieri. 428
Prix remporté par M. Carmignani de Pise, sur une question proposée par l'Académie de Luques. 428
Histoire de l'Université de Cracovie. 415
Membres étrangers reçus par la Société d'histoire naturelle de Moscou. 427

BIBLIOGRAPHIE.

Cours de Bibliographie, *ou* la Science du Bibliothécaire; par C. F. *Achard*. 230. 475
Dictionnaire des Ouvrages anonymes et pseudonymes, etc.; par M. Ant. Alex. *Barbier*. 231
Dictionnaire bibliographique choisi du 15e. siècle; par M. *de la Serna Santander*. 476
Eclaircissemens sur la Bible latine sans date, appelée *la Bible de Eggestein*, qui doit être attribuée à Eggestein; par M. Jean-Frédéric *Lichtenberger*. 29
Ouvrages nouveaux publiés récemment à Londres. 413

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ecole publique ouverte à Madrid. 429
Permission accordée par l'Empereur d'Autriche à M. Mathias Sanowitz de voyager en Suisse pour s'instruire de la méthode d'instruction de Pestalozzi. 136

Ecole de natation à Copenhague. 425

MORALE.

Mémoires sur les moyens de prévenir et d'empêcher les duels. 194

RELIGION.

Des preuves de la sagesse divine que fournit l'histoire ; par M. Jean *Meermann.* 195

LITTÉRATURE SACRÉE.

Société Palæstine nouvellement formée à Londres. 125

GRAMMAIRE.

A M. le professeur Siegenbeck, sur le redoublement de la voyelle dans la langue hollandaise, etc.; par J. *Meermann.* 478

Réflexions analytiques sur la Déclinabilité des Participes, auxquelles on a ajouté la solution d'une question grammaticale qui n'a jamais été traitée ; par J. F. *Tissot* j^e^. 478

A Dissertation on Language, etc. 106

Grammaire hollandaise et française confiée aux soins de M. Bilderdyk. 127

Ortographia latino-valachica publiée par M. *Korosi.* 156

CRITIQUE.

Lettre à M. Sicard aîné, sur quelques passages de l'Art poëtique d'Horace, et sur les vers 51 – 56 de la Satyre IV, liv. II. 360

LANGUES SEPTENTRIONALES.

Supplément au Glossaire svio-gothique d'Ihre ; par M. *Olafsen.* 426

LITTÉRATURE INDIENNE.

Projet adopté par la Société asiatique et le Collége de Fort-William pour répandre la connoissance de la littérature indienne. 123

TECHNOLOGIE.

Annales des Arts et Manufactures ; par R. *O'Reilly.* N°s. 73 et 74. 183

Pendule de M. Kausmann à Dresde. 424

Secret de Palyanthographie découvert par M. Reuter à Berlin. 424

BEAUX-ARTS.

Essai sur l'Art de la Fonte des Anciens, avec quelques remarques sur les Chevaux de Chio; par J. *Seitz.* 273
Athenæum, *ou* Galerie française des productions de tous les arts, par une Société d'hommes de lettres et d'artistes. 191
Annales du Musée et de l'Ecole moderne des beaux-arts; par C. P. *Landon.* 193
Ire, IIe, IIIe et IVe livraisons, avec six gravures, du *Pausanias français.* 459
Monument à la mémoire de M. de Guibert, rétabli aux Invalides. 436

ARCHITECTURE.

La bonne et unique méthode de faire les toits des bâtimens. 194
Société architectonique nouvellement établie à Londres. 125

PEINTURE.

Galerie de l'Hermitage; par M. F. X. *Labensky.* 427
M. Boudeville nommé par le roi d'Espagne peintre de sa chambre. 428
Prix de peinture décernés par la section du dessin de la Société *Felix meritis* à Amsterdam. 414
Tableaux de la Galerie de Dusseldorf transportés en partie à Augsbourg. 423

GRAVURE.

Les portraits du roi de Prusse, Frédéric Guillaume III, et de Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie de Mecklenbourg-Strélitz, reine de Prusse. 235

MUSIQUE.

Airs nouveaux rapportés d'Ecosse par M. *Elouis.* 413

POÉSIE.

Traduction en vers de l'Enéide, par J. M. Hyacinthe *Gaston.* 49
Elégies de Tibulle, traduites en vers par C. L. *Mollevaut.* 91
Lettre de M. Auguste Labouisse à M. Millin, sur la Traduction des Elégies de Tibulle, par M. *Mollevaut.* 241
Traduction de l'Enéide publiée par M. *d'Adlerbeth.* 138
Poésies de Michel Viter *de Czokona.* 423
Publication du second volume des Œuvres de M. *Openstiern,* poète suédois. 138

THÉATRES ÉTRANGERS.

Le Poteau indicateur, *ou* les Cinq milles, comédie jouée sur le théâtre de Hay-Market à Londres. 126
Imitation de la Rosière, jouée sur le théâtre de Berlin. 134
Les Egaremens, *ou* la Fidélité à l'épreuve, comédie nouvelle, représentée sur le théâtre de Vienne. 137
Imitation de l'Opéra-comique français, le Vaisseau amiral, représentée à Vienne. 137
Début surpris, vaudeville représenté à Ratisbonne. 424
Nouveau Luther, joué à Magdebourg. 424
Dupuy, artiste français, à Copenhague. 426

THÉATRES DE PARIS.

Arrêté de l'Empereur qui accorde au Sénat la propriété du théâtre de l'Odéon. 177

THÉATRE FRANÇAIS.

Débuts de *Lafond* dans la comédie. 178
Les faux Somnambules, comédie en un acte et en vers. 438

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

M. Beaufils, *ou* la Conversation faite d'avance; par M. *Joui*. 179
Le Mari intrigué, comédie en trois actes et en vers; par M. *Désaugiers*. 439
La Journée aux Interruptions, *ou* Comme on travaille à Paris, comédie en trois actes et en prose. 440

OPÉRA-COMIQUE.

Reprise du Roi et le Fermier, opéra de *Sedaine*, musique de *Monsigny*. 179
Avis au Public, opéra en deux actes; par MM. *Désaugiers* et ***. 440

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Arlequin, peintre; par M. *Rougemont*. 180
Dorat, *ou* la Société des Dominicaux; par le même. *Ibid.*
Arlequin charlatan. 441
La Colonne de Rosbach; par MM. *Barré*, *Radet* et *Desfontaines*. *Ibid.*

ROMANS.

Agnès de Courci, par madame *Bennett.* 238
Lettres de Clémence et d'Hippolyte, par l'auteur des *Orphelines de Flower Garden*, etc. 239
Aurélie, *ou* l'intéressante Orpheline; par madame *Levesque.* 479

MÉLANGES.

Œuvres de Louis XIV. 207
Mémoires et Lettres du maréchal de Tessé. 209
Lettres portugaises, avec les imitations en vers par *Dorat.* 236
British Library de *Parsons* et *Galignani.* 239
Lettre aux Auteurs et Artistes qui sont eux-mêmes éditeurs de leurs ouvrages. 240
Les Antenors modernes, *ou* Voyage de Christine et de Casimir en France, sous Louis XIV. 479
Nova Acta Societatis latinæ Ienensis. Edidit D. Henr. Carol. Abr. *Eichstœdt.* 484

Fin de la Table du Tome VI.

DE L'IMPRIMERIE DE DELANCE,
rue des Mathurins, hôtel Cluny.

Plantes équinoxiales de MM. Alex. *de Humbolt* et Aimé *Bonpland.* 3°. livraison. 449

Médecine.

Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc.; par MM *Corvisart*, *Le Roux* et *Boyer*, Octobre 1806. 451

Physiologie.

Physiologie intellectuelle, ou Développement de la doctrine du professeur Gall sur le cerveau et ses fonctions; par J. B. *Demangeon.* *Ibid.*

Nosologie.

Description des maladies de la peau observées à l'hôpital Saint-Louis, et exposition des meilleures méthodes suivies pour leur traitement; par J. L. *Alibert.* Seconde livraison. 454

Chirurgie.

Nosographie chirurgicale; par Anthelme *Richerand.* 458

Agriculture.

Mémoires lus à la séance publique de la Société d'Agriculture du département de Seine et Oise, le dimanche 22 juin 1806. *Ibid.*

Beaux-Arts.

Ire, IIe, IIIe et IVe livraisons, avec six gravures, du *Pausanias français.* 459

Voyage.

Mon Voyage en Prusse, *ou* Mémoires secrets sur Frédéric-le-Grand et la Cour de Berlin; par L. M. *d. L***.* 461

Histoire.

Campagnes des Armées françaises, en Prusse, en Saxe et en Pologne, sous le commandement de S. M. l'Empereur et Roi, en 1806. 463

Antiquités.

Galerie antique, *ou* Collection des chefs-d'œuvres d'architecture, de sculpture et de peinture antiques. 7e. livraison. 466

Histoire littéraire.

Précis analytique des travaux de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy, pendant le cours de l'an 1806. 468

Biographie.

Galerie historique des hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations; publiée par C. P. *Landon.* 474

La Vie du philosophe Anaxagoras, en deux Mémoires; par Jérôme *de Vries.* 475

Bibliographie.

Cours de Bibliographie, *ou* la Science du Bibliothécaire; par C. F. *Achard.* N°. 4. *Ibid.*

Dictionnaire bibliographique choisi du 15e. siècle; par M. *de la Serna Santander.* 2e. partie. 476

Grammaire.

A M^r^. le professeur *Siegenbeck*, sur le redoublement de la voyelle dans la langue hollandaise, etc.; par J. *Meermann.* 478

Réflexions analytiques sur la Déclinabilité des Participes, auxquelles on a ajouté la solution d'une question grammaticale qui n'a jamais été traitée; par J. F. *Tissot* j^e^. *Ib.*

Roman.

Aurélie, *ou* l'Intéressante Orpheline; par madame *Levesque.* 479

Mélanges.

Les Antenors modernes, *ou* Voyage de Christine et de Casimir en France, sous Louis XIV. *Ibid.*

Nova Acta Societatis latinæ Ienensis. Edidit D. Henr. Carol. Abr. *Eichstædt.* 484

Descuenettes, Desault, Desfontaines, Dumeril, Fontanes, Fourcroy, Geoffroy, Hallé, Haüy, Hermann, Labouisse, Lacépède, Lagrange, Lalande, Lamarck, Langlès, Leerun, l'Heritier, Léveillé, Marron, Mentelle, Morillet, Noel, Oberlin, Sainte-Croix, Schweighæuser, Sicard, Silvestre de Sacy, Suard, Traullé, Van-Mons, Ventenat, Visconti, Villoison, Usteri, Willemet, Winckler, et d'autres Savans ou Littérateurs estimables.

On y insère les Mémoires les plus importans sur toutes les parties des Arts et des Sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie également les Découvertes ingénieuses, les Inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des Expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les Séances des Sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'Arts et de Sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des Notices sur la Vie et les Ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin les Nouvelles littéraires de toute espèce.

La correspondance que le Rédacteur entretient avec plusieurs Savans étrangers, et principalement en Allemagne, lui procure beaucoup de Notices qu'on ne trouve point ailleurs.

On s'adresse pour l'abonnement, à Paris, chez Delance, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Honget. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez Boffe, *Gerard Street*.
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.